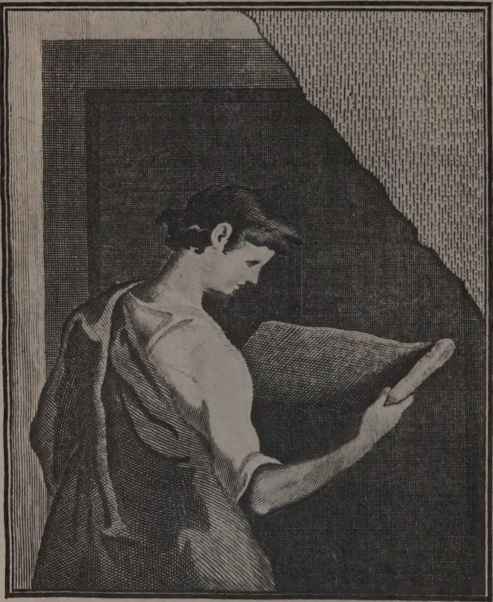

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

A 1761
2

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*AVRIL*, 1761. I. vol.

# *AVIS.*

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1761, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*; année 1761, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

*La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c.* in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1761. I. vol.

*A PARIS*,

Chez VALLEYRE pere, rue Saint Severin, vis-à-vis le Portail de l'Eglise, à l'Annonciation.

M. DCC. LXI.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 777 volumes : Sçavoir,

| ANNÉES. | VOL. | ANNÉES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1732. | 12. |
| 1702. | 12. | 1733. | 12. |
| 1703. | 12. | 1734. | 12. |
| 1704. | 13. | 1735. | 14. |
| 1705. | 12. | 1736. | 15. |
| 1706. | 12. | 1737. | 13. |
| 1707. | 12. | 1738. | 13. |
| 1708. | 12. | 1739. | 14. |
| 1709. | 12. | 1740. | 13. |
| 1710. | 12. | 1741. | 12. |
| 1711. | 12. | 1742. | 12. |
| 1712. | 12. | 1743. | 12. |
| 1713. | 12. | 1744. | 12. |
| 1714. | 12 | 1745. | 12. |
| 1715. | 12. | 1746. | 15. |
| 1716. | 12. | 1747. | 14. |
| 1717. | 12. | 1748. | 15. |
| 1718. | 12. | 1749. | 14. |
| 1719. | 12. | 1750. | 15. |
| 1720. | 5. | 1751. | 14. |
| 1721. | 12. | 1752. | 15. |
| 1722. | 12. | 1753. | 16. |
| 1723. | 12. | 1754. | 16. |
| 1724. | 12. | 1755. | 16. |
| 1725. | 12. | 1756. | 16. |
| 1726. | 13. | 1757. | 16. |
| 1727. | 12. | 1758. | 16. |
| 1728. | 12. | 1759. | 16. |
| 1729. | 12. | 1760. | 16. |
| 1730. | 12. | 1761. | 5. |
| 1731. | 12. | | |

*Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*AVRIL*, 1761. I. vol.

## ARTICLE XXXIV.

*ME'MOIRES POUR SERVIR à l'Histoire de la Vie & des Ouvrages de M. l'Abbé* LENGLET *du Fresnoy.* (In-12. pages 224.) A Londres, &

se trouve à Paris chez Duchesne, &c. M. DCC. LXI.

Les Anecdotes qui concernent les Hommes de Lettres, sont agréables & utiles ; mais il n'est point trop aisé de les bien présenter. Assez peu d'Auteurs ont réussi en ce genre. Diogène Laërce manquoit d'esprit ; & son Histoire des Philosophes est sans agrément. Photius s'est plus attaché aux Livres qu'aux Ecrivains. Les Bibliographes Ecclésiastiques & profanes se sont appésantis sur les Catalogues d'Ouvrages, sur le nombre des Editions ; ils n'ont qu'effleuré le caractère des hommes. Les Académies ont pris plus de soin de faire connoître leurs Savants ; & l'on a, dans d'autres Sociétés, des Recueils où la vie littéraire de certaines Personnages illustres n'est pas négligée. On a même

des Notices ou des Hiſtoires particulières, deſtinées à perpétuer le nom de ceux qui ſe ſont le plus diſtingués dans les Sciences ; mais la plûpart de ces Ouvrages ſont dans le goût d'éloges, & ce n'eſt pas précisément ce qui intéreſſe les Lecteurs. Si l'on n'eſt pas fâché d'entendre louer ceux qui le méritent, on ſeroit bien aiſe auſſi de connoître leurs défauts, leurs ſingularités, leurs biſarreries, leurs cataſtrophes. Il n'y a guères que les vices eſſentiels, les actions déshonorantes, les procédés coupables qui déplaiſent. On aime les traits originaux ou les aventures dans l'Hiſtoire des Hommes de Lettres : on eſt offenſé des pratiques contraires à la probité.

Dans les Mémoires qu'on nous donne ſur l'Abbé Lenglet, il ſe trouve quelques évènements fâcheux en ce genre. Sans être fon-

cièrement vicieux ou mal-honnête homme, il s'engageoit dans des entrepriſes qu'on ne peut concilier aiſément avec l'honneur & la vertu. C'étoit l'activité de ſon eſprit, la cauſticité de ſon caractere, ſa hardieſſe preſque cynique, ſon imagination impétueuſe, qui le jettoient hors des bonnes régles, qui lui faiſoient tenter des routes détournées, & qui lui attiroient des mortifications publiques. Toutes ces choſes, avec le détail des travaux & des Ouvrages de notre Abbé, ſont ſi bien racontées dans la Brochure qui vient de paroître, qu'on voudroit en connoître l'Auteur. Si cet Anonyme avoit eu à peindre un perſonnage plus attaché aux principes, & plus tranquille dans la ſociété, ces Mémoires ſeroient peut-être moins picquants; mais ils auroient l'avantage de procurer à l'eſprit des Lecteurs ce re-

pos honnête que l'image de la probité fait naître & entretient. Nous parcourons légèrement les principaux Articles de cette agréable Notice.

Nicolas Lenglet du Fresnoy étoit né à Beauvais le 5. Octobre 1674, & il n'est mort que le 16. Janvier 1755. C'est une vie de plus de 78 ans, toujours occupée de compositions ou d'éditions de Livres: on disoit communément qu'il avoit fait autant de Volumes qu'il comptoit d'années. Il suivit d'abord la carrière des études de Théologie, & il n'étoit pas médiocre en ce genre; mais, après avoir composé quelques Ouvrages relatifs à cette profession, entr'autres une Lettre sur l'Ouvrage de Marie d'Agreda, il se livra tout-à-coup à la Politique & aux négociations: preuve évidente que cet esprit ardent, vo-

lâge, indépendant, se connoissoit peu.

La Politique demande de la circonspection, des égards, de la patience, un caractère souple, liant, insinuant, une langue maîtresse d'elle-même, & une plume toujours réglée par la discrétion. L'Abbé Lenglet n'avoit rien de tout cela. Il rendit néanmoins, durant quelques années, des services assez importants au ministère de France. Dans les Pays-Bas & en Allemagne, il pénétra des mystères, il démêla des intrigues : mais le tout finit par des querelles avec des Libraires, avec le Poëte Rousseau, avec la Justice même; car, en 1723, il fut renfermé dans la Citadelle de Strasbourg.

C'est apparemment la première fois que ce personnage se vit condamné à une retraite forcée; mais depuis ce temps-là jusqu'à la fin

de ſa vie, il fit de fréquents voyages à la Baſtille. Cela ne l'étonnoit point : & à la vue de l'Exemt, nomme *Tapin*, qui lui ſignifioit ordinairement les ordres du Roi, l'Abbé, ſans lui donner preſque le temps d'expliquer ſa commiſſion, prenoit auſſi-tôt la parole : *Ah ! bon jour, M. Tapin*, lui diſoit-il ; puis appellant ſa Gouvernante : *Allons vîte*, s'écrioit-il, *mon petit paquet, mon linge, mon tabac, &c.* & il alloit gaiement à la Baſtille avec M. Tapin. Ce trait étoit déja dans *l'Année Littéraire*, qui a beaucoup ſervi pour l'hiſtorique des préſents Mémoires, comme l'Auteur lui-même en convient.

» C'eſt ainſi, *continue cet Anonyme*, que, durant ſoixante ans, » la fortune ſe joua de notre Au» teur, tantôt puni ; quelquefois » récompenſé, toujours content. » Il eût joui d'un deſtin plus heu-

» reux, ſelon notre façon de pen-
» ſer, & non ſuivant la ſienne ;
» s'il eût voulu, ou plutôt s'il eût
» pu profiter des circonſtances
» heureuſes où il s'étoit trouvé,
» & des Protecteurs puiſſants
» que ſon mérite & ſes ſervi-
» ces lui avoient acquis ; mais
» ſon amour pour l'indépendance
» étouffa dans ſon cœur la voix
» de l'ambition. Ce ne ſont ni
» l'eſprit, ni les talents, ni le
» ſavoir, ni le génie, ni la vertu
» même qui nous avancent dans
» le monde : c'eſt uniquement le
» caractère d'eſprit, une certaine
» ſoupleſſe dans les reſſorts de
» notre ame, un long ſervice au-
» près des Grands, une conſtance,
» une aſſiduité qui ne ſe rebute
» ni des refus, ni des lenteurs,
» ni des duretés..... L'Abbé Len-
» glet vouloit écrire, penſer, agir,
» & vivre librement. Il dépen-
» doit de lui de s'attacher ou

» au Prince Eugène qui l'amena
» à Vienne, ou au Cardinal Paſ-
» ſionéi qui auroit deſiré de l'at-
» tirer à Rome, ou à M. le Blanc,
» Miniſtre de la Guerre : il refuſa
» tous les partis qui lui furent
» propoſés: *Liberté, liberté*, telle
» étoit ſa deviſe. «

Cet homme étoit trop libre, trop cauſtique, trop entier dans ſes ſentiments, pour n'avoir pas de fréquents démêlés avec ceux qui ſe mêlent auſſi de tenir leur coin dans la République des Lettres. Combien de guerres entre lui & les Cenſeurs Royaux, les Journaliſtes, les Libraires ! Il tâchoit d'échapper à la ſévérité des premiers ; il ſupportoit impatiemment la critique des ſeconds, & il s'applaudiſſoit d'avoir joué de bons tours aux derniers. C'étoit, en effet, un homme très-redouté dans la Librairie. Il connoiſſoit parfaitement la Carte de ce pays

plein de détours, de chemins creux, de broſſailles & de défilés. Il ſavoit y dreſſer des embuſcades, y ſurprendre & y rançonner les dupes.

Pour les Journaliſtes, il étoit impoſſible qu'en ne rempliſſant même que la moindre partie de leur devoir, ils ne ſe trouvaſſent pas en champ clos vis-à-vis d'un Auteur qui écrivoit toujours, & qui ne ſe faiſoit pas ſcrupule d'attaquer les hommes & les principes. Dans cette Brochure, on parle ſouvent des querelles qu'eut l'Abbé avec les Auteurs de nos Mémoires. Il les appelloit, dans les accès de ſa mauvaiſe humeur, *Mémorialiſtes de Trévoux* : expreſſion qui n'étoit pas aſſez ſpirituelle pour offenſer perſonne. Il faudroit pourtant être ici de bon compte.

Les Journaliſtes de ce temps-là n'ont point trop cherché à

entrer en lice avec ce redoutable Littérateur. Quand il eut fait & publié, ſous un nom emprunté, le Livre intitulé de *l'uſage des Romans*, le Journal en fit connoître la mauvaiſe Morale, & la réprouva, comme il convenoit, mais ſans attaquer l'Abbé Lenglet dont le nom ne paroiſſoit pas. C'étoit en 1734 : l'année d'après, l'Abbé, par politique, & pour ſe tirer d'intrigue, prétendit réfuter *l'uſage des Romans*, & fit paroître *l'Hiſtoire juſtifiée contre les Romans :* Ouvrage qui prouva que cet Auteur ſavoit *traiter le pour & le contre d'une opinion.* Les *Mémorialiſtes de Trévoux* rendirent un compte favorable de ce Livre au mois de Juillet 1735. Quatre ans après, ils parlerent fort bien de ſes *Principes de l'Hiſtoire pour l'éducation de la jeuneſſe ;* & nous pouvons aſſûrer que durant les dix

dernières années de sa vie, temps auquel ont paru plusieurs de ses Ouvrages, comme le *Lactance*, les *Mémoires sur la Pucelle d'Orléans*, *&c.* on ne trouvera rien dans le Journal de Trévoux, dont il n'ait pu être content. Il a même témoigné plusieurs fois en ce temps-là qu'il l'étoit ; & c'est peut-être une partie de son éloge, que d'observer qu'il oublioit les querelles à-peu-près comme il les excitoit. Tout étoit en lui subit, passager, presque sans conséquence.

Il n'y a donc guères eu que la *Méthode pour étudier l'Histoire*, qui forma un mur de division entre nos Devanciers & lui. Il est vrai qu'au mois de Novembre 1729, on reçut, dans le Journal, un Mémoire fort critique contre la *Méthode*. L'Auteur de la Brochure qui nous occupe, dit que l'Abbé Lenglet fit trois

Mémoires en réponſe, & qu'il ne put obtenir qu'aucun fût inſéré dans le Journal de Trévoux. Comme nous n'avons point vu ces Mémoires, nous ne pouvons juger de ce qu'ils contenoient. L'idée qu'on en donne ici, ne ſuffit pas pour établir un jugement; mais nous aſſûrons qu'au mois d'Octobre 1730, les Journaliſtes adopterent une Réponſe de l'Abbé: Réponſe toutefois qui fut auſſi critiquée dans deux Articles du Journal de Mai 1731. Voilà ſommairement l'Hiſtoire de ce petit démêlé: peut-être que l'*uſage des Romans*, qui vint à la ſuite, ranima les combattants. Il eſt ſûr, comme on le dit ici, que le P. Bougeant, qui s'amuſa de la compoſition des *Voyages de Fanferedin*, eut intention d'y tourner en ridicule le Livre de l'Abbé; mais de cette façon, on mérita, en quelque

sorte, des deux côtés, le reproche d'Horace : *Iliacos intrà muros peccatur & extrà.* Lenglet avoit fait un très-mauvais Livre, & le P. Bougeant en fit un qui étoit frivole, & qui ne convenoit pas mieux à sa profession que l'*Amusement des Bêtes*, dont notre Auteur parle aussi. Il ajoûte une petite Notice des autres Ouvrages de cet Auteur, comme de sa bonne *Histoire de la Paix de Munster*; & il finit par dire que le P. Bougeant étoit *excellent Musicien* : éloge trop fort ; il n'étoit *qu'un peu Musicien*, & il ne s'en picquoit pas plus qu'il ne falloit.

Ces Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Abbé Lenglet contiennent l'Abrégé de sa vie ; le Catalogue de ses Ouvrages & des Editions qu'il a données, une Notice des Livres auxquels il a eu part ; une autre des projets

d'Ouvrages & d'Editions qu'il vouloit publier ; une autre de ſes Manuſcrits ; une autre enfin des Ouvrages qui lui ont été attribués. Tout cela eſt précédé d'une Epître dédicatoire à un Ami auſſi Anonyme, & d'une Préface ſenſée, ſpirituelle & bien écrite. Les Catalogues & les Notices ſuſdites ſont dans le vrai goût des détails littéraires : on y trouve des Anecdotes, des traits picquants, des Notes inſtructives. Nous ne ſavons pourtant pas ſi elles ſont exactes dans tous leurs points.

Quant à l'Abrégé de la vie du Perſonnage, il eſt ſuccinct, librement & rapidement écrit. On n'y oublie aucun trait principal du caractère de l'Abbé ; & ſon goût pour la Chymie n'eſt pas le moins biſarre. Il cherchoit preſque autant la Pierre Philoſophale, que les ſingularités Bibliographiques. Cet homme ne fut d'aucune Aca-

démie ; cela ſe conçoit aiſément : il étoit trop cauſtique & trop indépendant. Sa converſation étoit vive & intéreſſante par mille traits d'hiſtoire qu'il plaçoit à propos. Il ne ſe picquoit pas de bien écrire, mais il ſavoit donner un tour original à ce qu'il écrivoit : il avoit une mémoire admirable ; c'eſt aſſez le talent des Bibliophiles, des Compilateurs d'Anecdotes : il étoit pourvu d'une doſe d'eſprit propre aux plus grands ſuccès, mais eſprit indocile, & plus eſclave de ſes fougues, que poſſeſſeur d'une vraie liberté. Il y eut, dans le fil de cette vie, beaucoup de travail, de rapports, de guerres, de viciſſitudes, peu de raiſon au fond, & une ſorte de tourbillon continuel qui ne pouvoit plaire qu'à lui. Il a l'avantage, après ſa mort, d'être bien pris & bien peint par l'Auteur de ces Mémoires. Nous oſerions

prier celui-ci de travailler plus en grand & plus en beau. On reprocha autrefois à Rembrant de ne choiſir pas aſſez les ſujets dont il faiſoit de ſi excellents Tableaux ; nous pouvons dire la même choſe à l'Auteur anonyme, qui nous donne ces Mémoires. Il peut ſe placer vis-à-vis des hommes les plus illuſtres & les plus eſtimables. Qu'il ne craigne pas de n'avoir à donner que des éloges ; il trouvera par-tout des ombres, des taches, des objets de critique.

## ARTICLE XXXV.

*CODE DE MUSIQUE-PRATIQUE*, ou, *Méthodes pour apprendre la Musique, même à des Aveugles, pour former la voix & l'oreille, pour la position de la main, avec une méchanique des doigts sur le Clavecin & l'Orgue; pour l'accompagnement sur tous les Instruments qui en sont susceptibles, & pour le prélude : avec de nouvelles réflexions sur le principe sonore.* (Volume *in*-4°. de 237 pages, sans le Plan de l'Ouvrage & la Table.) Par M. Rameau. *A Paris, de l'Imprimerie Royale.* M. DCC. LX.

A La tête de ce Volume, on voit une Planche gravée qui présente trois Figures. La pre-

mière touche un Luth, ou plutôt elle obſerve les tons de ce corps ſonore : c'eſt l'*Harmonie.* La ſeconde meſure avec un compas les diviſions ou intervalles d'une corde tendue ſur le Monocorde: c'eſt la *Géomètrie.* La troiſième eſt occupée du ſoin d'écrire ou de compoſer : c'eſt la *Muſique* proprement dite. Ces trois Figures ſymboliques expoſent, en quelque ſorte, tout le plan de l'Ouvrage.

L'Auteur a découvert les principes de l'harmonie, en conſultant les phénomènes du corps ſonore. Guidé par ſa découverte, il a développé les rapports géomètriques, arithmétiques, harmoniques qui ſe trouvent dans les productions de l'Art muſical. Enfin il a fixé, d'après ſes obſervations, les véritables régles de la belle & ſavante compoſition. Ainſi l'on a eu, dans le même Maître, un grand Harmoniſte,

un bon Géomètre, un Légiſlateur en Muſique. Voici ſon Livre qui eſt plein d'inſtruction & de profondeur. Il faut l'étudier, comme ſi l'on vouloir en ſavoir autant que M. Rameau ; mais il ne faut pas s'étonner ſi, avec de l'application, on ne l'entend pas d'abord tout entier. *Confiance*, *conſtance* & *patience*, c'eſt ce que l'Auteur demande ; & de plus, liberté, exemption de gêne, & bonne humeur. Toutes ces choſes ne ſont point incompatibles avec l'étude. Quand on aime l'Algèbre, on paſſe les jours & les nuits à faire des opérations de haut calcul : on ne s'ennuye point, on ne ſe plaint que de la rapidité des heures. La Muſique a des charmes encore plus touchants. Si ſon *Code* eſt ſavant & même difficile, ſes productions tranſportent l'ame ; parce que nous ſommes comme eſſentiellement des Etres *harmo-*

*niques* ;

*niques*, c'eſt-à-dire que les Conſonances phyſiques & morales ont un empire naturel ſur nous. Il faudra donc ſuivre, avec une attention toute particulière, les ſept Méthodes de M. Rameau. Nous ne pouvons qu'en donner ici une très-légère ébauche.

Ces ſept Méthodes ſont comme autant de degrés qui peuvent conduire l'eſprit, la voix & la main à tout ce qu'il y a de plus parfait en Muſique L'eſprit reçoit des lumières, la voix acquiert de l'étendue, la main devient plus ſouple & plus féconde dans les accompagnements de l'Orgue & du Clavecin. Tels ſont les trois objets qu'embraſſe M. Rameau.

Il commence par expoſer trois Gammes élémentaires; celle des tons naturels, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, &c. celle des tierces, *ut*, *mi*, *ſol*, *ſi*; celle des quintes, *ut*, *ſol*, *re*, *la*, &c. Les Maîtres ordinaires ſe

contentent de la première Gamme, parce qu'ils ne viſent qu'à faire chanter leurs Elèves ; mais M. Rameau entreprend de *nourrir* les ſiens *d'harmonie*. C'eſt pour cela qu'il recommande d'*accompagner tout ce qu'on fait chanter aux Commençants, & de leur enſeigner* même *l'accompagnement du Clavecin ou de l'Orgue*. Par-là l'oreille ſe forme ; elle apprend à juger des intervalles & des rapports, &c.

La comparaiſon des trois Gammes prélude aux grandes leçons qui ſe développent dans la ſuite de ce Volume. C'eſt peu de choſe en apparence qu'un ordre de Notes, ſoit diatonique, ſoit par tierces & par quintes : mais ſuivez pied à pied M. Rameau, & vous verrez que l'inſtruction croît preſque à chaque ligne ; que, dès ſes premières pages, il jette les fondements de tout l'édifice har-

monique ; qu'il pose les principes de toute l'éducation musicale ; qu'il établit la main des plus jeunes Elèves sur le Clavecin ou sur l'Orgue ; qu'il leur prépare les avantages du plus beau Chant par l'étendue & la fléxibilité qu'il ménage à leur voix. » Les Maîtres, » *dit-il*, ont toujours enseigné le » goût du Chant, sans s'occuper » beaucoup des moyens qui doi» vent en procurer l'exécution : » ils se picquent justement d'en» seigner ce qui ne dépend pas » d'eux, pendant qu'ils négligent » ce qui en dépend, & sans quoi » toutes les leçons de goût tom» bent en pure perte..... Le goût » est une suite du sentiment. « Et c'est ce que les Maîtres ne donnent point : mais ce qui est en leur puissance, c'est d'augmenter l'étendue de la voix, de la rendre fléxible, de l'aider à produire les plus beaux sons. On ne songe

preſque point à cela dans les détails de l'inſtitution muſicale. M. Rameau y ſupplée avec zèle ; & cette partie de ſon Ouvrage, qu'il déſigne ſous le nom de *troiſième Méthode*, mérite la plus grande conſidération de la part des Elèves & des Maîtres. Elle comprend auſſi l'Art *de fixer l'oreille & la voix ſur le même degré en s'accompagnant*. Cet avis eſt important, parce qu'il n'eſt que trop ordinaire aux Candidats de la Muſique de faire monter les ſons en les enflant, & de les faire deſcendre en diminuant.

Mais qu'eſt-ce donc que l'Accompagnement dont M. Rameau parle à ſes Lecteurs, dès qu'il commence à leur préſenter les trois Gammes? Ce n'eſt autre choſe que l'exécution d'une harmonie complette & régulière à la vue d'une ſeule partie de l'harmonie, laquelle s'appelle *Baſſe*. Cette dé-

finition entraîne l'Auteur dans une ſuite de 32 leçons ſur l'Accompagnement, & c'eſt-là qu'on trouve l'expoſition des accords & de leur renverſement, de la Méchanique des doigts pour les accords, du ton & du mode, des termes en uſage pour la Baſſe fondamentale, de la Note ſenſible, de ſon accord, des accords diſſonants, &c. La liſte de tous ces objets forme la quatrième Méthode : nous ne pouvons la repréſenter en entier. Il faut cependant ne rien omettre en étudiant cet endroit du *Code de Muſique*, & il ſera néceſſaire d'éprouver en même temps les exemples que l'Auteur publie avec ſon Livre.

Tout ce grand morceau de l'Accompagnement eſt un préliminaire pour la compoſition : M. Rameau en a conçu une idée bien ſupérieure aux principes reçus juſqu'à préſent. C'eſt le ſujet

de sa cinquième *Méthode*, expliquée dans l'étendue de plus de 50 pages. Il la termine ainsi: » Ai-je bien tout dit ? J'ai du » moins poussé les principes de » l'Art beaucoup plus loin qu'on » ne l'a fait encore. Ne les trou- » vera-t-on pas un peu compli- » qués ? Il y a bien des choses à » savoir. Les pourra-t-on retenir » toutes ? Cela seroit bien diffi- » cile, si l'oreille n'y entroit pour » rien : aussi vous ai-je recom- » mandé l'accompagnement du » Clavecin, & d'exécuter sur cet » Instrument tous mes exemples : » j'en ai donné de toutes les fa- » çons avec différentes Basses » continues sur les mêmes fonds » d'harmonie ; l'oreille s'y accoû- » tume insensiblement, & se forme » aux routes les plus extraordi- » naires, à-peu-près comme l'ai- » guille d'une Montre arrive à » l'heure desirée, sans qu'elle pa-

» roisse marcher. Croyez-vous
» qu'il faille vous occuper de tous
» les moyens donnés ? Non, sans
» doute. Repassez-les de temps
» en temps, faites-y des remar-
» ques à votre portée ; attendez
» avec patience le secours de l'o-
» reille, il ne vous manquera
» pas. La seule expérience, la
» seule oreille a formé jusqu'à
» présent tous ces grands Musi-
» ciens, dont les Ouvrages nous
» rendent témoignage. Vous avez
» de plus aujourd'hui une con-
» noissance certaine du prin-
» cipe, savoir la Basse fondamen-
» tale « &c. La suite de ces réfle-
xions fait connoître la nécessité
de consulter la Nature, de ne point
se presser, de prendre pour guide
par-tout la Basse fondamen-
tale, &c.

Viennent après cela des Régles
sur la modulation, sur la com-
position à plusieurs parties, sur

l'expreſſion : dernier Article qui comprend les moyens de remuer l'ame, de l'affecter vivement, de la faire ſortir de l'eſpèce de repos où la ſympathie avec le corps ſonore doit la tenir naturellement. L'Auteur produit des exemples très-frappants, & auxquels un Lecteur ſenſible ne peut ſe refuſer. Il ajoûte un mot qui comprend tout le fond d'inſtruction qu'on peut deſirer en cette matière. *L'expreſſion*, dit-il, *de la penſée, du ſentiment, des paſſions, doit être le vrai but de la Muſique. On n'a guères encore ſongé qu'à s'amuſer de cet Art : l'oreille s'y contente de quelques fleurs ſemées par-ci par-là, de la variété des mouvements, de l'action du Chanteur qui fait quelquefois valoir un ſentiment nullement rendu par la Muſique ; & je ne vois guères de Connoiſſeurs, ſoi-diſant, qui ne s'atta-*

*chent plutôt à l'exécution qu'à la chose, &c.*

Les deux dernières Méthodes regardent encore le Clavecin ou l'Orgue. On donne, dans la première, le moyen d'*accompagner sans chiffre.* Il faut sur-tout, pour cette pratique, avoir *l'oreille consommée en harmonie : sinon ce seroit en vain qu'on croiroit pouvoir se passer de chiffres, même ayant une partition sous les yeux, &c.* Au reste, on saura accompagner sans chiffre, dès qu'on pourra trouver la Basse fondamentale de tout Chant donné. L'autre Méthode, qui est la septième & la dernière de tout l'Ouvrage, concerne le *Prélude* ; c'est-à-dire qu'on donne des régles à quiconque se sent capable d'imaginer un Chant, & de pouvoir y joindre des fleurs, comme des passages, des traits, des roulements, des batteries, &c.

Nous terminons ici la courte Notice de ce Livre très-ſavant en ſon genre. Si quelqu'un diſoit que voilà bien de l'appareil & de la peine priſe pour des Chanſons, il nous ſeroit aiſé de répondre que la Muſique, conſidérée en elle-même & indépendamment de l'abus qu'on en fait, n'eſt point l'Art de faire ce qu'on appelle *des Chanſons*; que le *beau* muſical eſt, après le *beau* des mœurs, ce qu'il y a de plus touchant & de plus aimable; qu'il a même des reſſources particulières pour élever l'ame, & pour lui inſpirer l'amour de la vertu. Les Anciens confierent les leçons de leur Morale à des Muſiciens qui devoient être des Sages & des Philoſophes. Les Peuples belliqueux crurent fortifier le courage de leurs Guerriers, en les menant au combat précédés des inſtruments de Muſique, & en les obligeant à régler

leur marche ſur la meſure de ces inſtruments. Malheureuſement on fait ſervir depuis longtemps les charmes de l'harmonie au jeu des paſſions qui humilient l'homme ; mais ce n'eſt point la faute de l'Art. Il faut eſpérer que l'Ouvrage de M. Rameau, en reculant les bornes du Regne muſical, le délivrera auſſi des acceſſoires qui le déshonorent.

Le travail qu'on ſera obligé de faire pour bien concevoir & bien pratiquer ce *Code de Muſique*, ne flattera nullement la molleſſe des Lecteurs, des Amateurs, des Compoſiteurs. L'énoncé de toutes les loix eſt âpre, ſerré, difficile : les loix de la Muſique ont auſſi leur ſévérité : elles ne ſont pas, comme la Muſique même, douces, charmantes, harmonieuſes, inſinuantes ; elles parlent un langage myſtérieux, elles impoſent

l'obligation de lire & de relire ; de tenter cent fois les touches d'un Clavecin, d'obſerver conſtamment les progrès de la voix, de chercher mille accords, de démêler les conſonants de ceux qui ne le ſont pas, d'être toujours attentif ſur la Baſſe fondamentale, de tirer le meilleur parti poſſible du renverſement des ſons & des accords, de veiller à la beauté & à la force de l'expreſſion. M. Rameau a dit *confiance*, *conſtance*, *patience* : c'eſt-là véritablement la clef de ſon très-ſavant Ouvrage. Il y ajoûte des reflexions ſur *le principe ſonore*. Nous ne voudrions pas perdre ce morceau, & nous en dirons quelque choſe dans un autre Article.

ARTICLE XXXVI.

*EPITRE AU PEUPLE. Ouvrage présenté à l'Académie Françoise en 1760.* Par M. Thomas, Professeur en l'Université de Paris, au Collège de Beauvais.

On nous donne ici deux petits morceaux, l'un de Prose, l'autre de Poësie. Le premier annonce le second, c'est-à dire le Poëme : Ouvrage présenté à l'Académie, non couronné par elle, mais honoré de ses éloges. Après une telle approbation, le moyen d'être assez Philosophe pour échapper à la Presse ! Et pourquoi d'ailleurs affecter cette Philosophie, puisqu'on traite un beau sujet, & qu'on le traite bien ?

Epître au Peuple. Cependant que dire à *cette portion de l'humanité, qui est comptée pour si peu de chose ?* On seroit tenté de considérer en silence ces hommes laborieux, vertueux, vigoureux, paisibles, mais *pauvres & avilis.*

M. Thomas sait qu'il va donner des éloges à une multitude qui ne sera pas même à portée de les entendre ou de les connoître. Il blessera peut-être l'orgueil des Grands : il pourra être taxé de partialité en faveur des Citoyens les plus obscurs. Toutes ces considérations ne rallentissent point son zèle. Il dit en débutant :

Peuple, j'ose braver cet insolent mépris :
D'autres flattent les Grands, c'est à toi que j'écris.

Dans sa petite Préface en Prose,

l'Auteur ne se fait pas illusion au point de croire que le Peuple soit sans défauts. *Ce sont des hommes, mais ils ont de moins tous les vices que produisent la dissimulation & l'intrigue.* C'est peut-être les trois quarts des forfaits du siècle.

Le Peuple, dans quelque Gouvernement que ce soit, est la force de l'Etat.

C'est toi qui des Etats soûtenant la puissance,
Répans sur ces grands corps la gloire & l'abondance.
En tous lieux, en tout temps, soit qu'un Monarque heureux
Gouverne par l'honneur un Peuple belliqueux;
Soit que le Citoyen libre, & digne de l'être,
Vive soumis aux Loix, sans esclave & sans Maître;

Soit que le Despotisme entouré de
Bourreaux,
Sous les pieds d'un seul homme enchaîne ses égaux ;
Tes bras, tes mouvements, ta féconde
industrie,
Multipliant par-tout les germes de la
vie,
Par des travaux actifs animent l'Univers, &c.

On a, dans ce Morceau, ce que l'Esprit des Loix appelle les trois espèces de Gouvernement, la Monarchie, la République, le Despotisme. Ce dernier n'est pourtant pas un *Régime*, proprement dit ; c'est l'abus de toutes les formes de Gouvernement : mais cette précision peut être omise en Vers ; & il suffit que nous regardions les Etats d'Orient comme Despotiques, pour qu'un Poëte nous en trace l'image.

Voici deux Vers bien beaux & bien vrais :

Le Conquérant détruit, tu conſerves
le monde :
Il ravage la terre, & tu la rens fé-
conde.

C'eſt le Peuple qui anime & perfectionne tous les Arts.

Dompté ſous tes marteaux, le fer
devient docile ;
Tu façonnes le bois, & tu paîtris l'ar-
gile :
Par tes ſavantes mains, la toiſon des
brebis,
Le lin, la ſoie & l'or ſont tiſſus en
habits.
La fange des métaux, ſous tes doigts
épurée,
Brille, aux beſoins publics noblement
conſacrée ;

Et le marbre poli s'éleve jusqu'aux Cieux
Pour les Palais des Rois, ou les Temples des Dieux.

L'innocence est l'apanage du Peuple.

Les Rois ont des Etats, les Grands ont des honneurs,
Le Riche a des trésors, & le Peuple a des mœurs.

Le Peuple ne sait point faire illusion par des dehors trompeurs.

D'un masque séduisant il n'est pas revêtu :
Ce masque est la décence, & non pas la vertu.

Loin du Peuple les complots détestables, les entreprises funestes aux Empires.

Peuple, tu ne sais point, par de
grands attentats,
Epouvanter la terre ; & changer les
Etats ;
Ou, des complots fameux instrument
& victime,
Si ta main quelquefois a secondé le
crime,
C'est le souffle des Grands qui pousse
tes vaisseaux
Dans la nuit de l'orage, égarés sur les
eaux.

Les grands avantages du Peuple sont la paix, la santé, la sécurité ; biens inestimables que l'opulence & la grandeur ne goûtent pas.

Hélas ! sans la santé que m'importe
un Royaume ?
On veille dans les Cours, & tu dors
sous le chaume.

Il reſte encore quelque beaux Vers, qui peignent le Peuple enviſageant d'un œil ſerein les derniers moments de la vie. Ce petit Poëme eſt eſtimable ſur-tout par le ſentiment & par les Vers heureux qui s'y rencontrent. En quelques endroits, on deſireroit que la chaleur poëtique fût plus ſoûtenue, & peut-être voudroit-on retrancher quelques Vers qui manquent d'harmonie ; mais ils ſont en fort petit nombre : & tout l'enſemble de la Pièce eſt agréable, honnête, utile, digne des éloges qu'on lui a donnés.

---

## ARTICLE XXXVII.

*DISSERTATION sur l'excellence de la Langue Italienne.* Par M. Deodati de' Tovazzi. (*In*-8°. pages 57.) A Paris, chez Bauche, le Clerc, Quai des Augustins; & Lambert, rue de la Comédie Françoise, &c. M.DCC.LXI.

IL seroit à souhaiter que chaque Peuple fît composer un Ouvrage sur l'excellence de la Langue qu'il parle. On verroit que nul de ces Idiômes n'est totalement dépourvu de bonnes qualités. Tantôt c'est la force & l'élévation, tantôt c'est la briéveté & la précision qui y dominent. Il n'y a pas jusqu'aux Langues sauvages, où l'on ne remarque, *dit-on*, des traces de génie & des avan-

tages particuliers. L'abondance leur manque ; parce que les Nations qui en font ufage, font bornées dans leurs defirs & dans leurs fonctions : ce qui eft encore un mérite aux yeux du vrai Philofophe.

Mais quelle que foit la nature & la tournure des diverfes Langues que partagent les hommes entre eux, on a raifon d'infifter fur l'excellence de l'Italien, puifque c'eft le langage qui approche le plus de celui des anciens Maîtres du monde. M. Déodati ne fait pas la chofe à demi : il décide d'abord que la Langue Italienne l'emporte fur le François même qu'on eftime, qu'on parle, qu'on écrit par-tout.

Toute fa Differtation eft le dévelopement d'une efpèce de Syllogifme que voici : *Les qualités d'une Langue font, fi je ne me trompe, l'abondance, la netteté,*

la *fléxibilité*, l'*harmonie*, la *noblesse* & l'*énergie*. Or la Langue Italienne posséde ces qualités dans un degré plus éminent que ne les posséde la Langue Françoise : donc, &c.

Il y a six objets dans la seconde Proposition, & par conséquent six Articles dans l'Ouvrage de M. Déodati.

Premier Article pour l'*abondance* de la Langue Italienne. Cette rare prérogative ne peut lui être refusée ; & *c'est en partie pourquoi il est si aisé de faire des Vers Italiens*. L'Auteur présente des exemples dans la classe des Noms & dans celle des Verbes ; il auroit pu en faire de même pour les Adjectifs, les Adverbes, &c. Tout cela, en comparaison du François, est presque double ou même triple.

De-là suit la *précision* & la *netteté*, non pas *des idées*, comme

dit l'Auteur, mais des termes propres à rendre les *idées.* On prétend ici que preſque tous les mots Italiens ont une ſignification *particulière, nette, invariable, au-lieu que celle des mots François change continuellement,* c'eſt-à-dire que *nous ſommes obligés de prendre le même mot dans une infinité d'acceptions différentes.* On cite des exemples bien choiſis. On ajoûte que l'Italien peut ſauver bien des amphibologies qui ſont preſque inévitables en François. Par exemple : » Madame a prié ſon mari » de lui amener ſa couſine. *De » qui la couſine ? de Madame, ou » du mari ?* En Italien il ne tient » qu'à moi d'éviter l'équivoque. » Si c'eſt la couſine de Madame, » je dis *la di lei cugina;* ſi c'eſt la » couſine du mari, je dirai *la di » lui cugina.* « Cet exemple de M. Déodati eſt au déſavantage de

notre

notre Langue ; mais notre Langue le désaprouve. On n'admet point comme une phrase exacte celle-ci, *Madame a prié son mari de lui amener sa cousine*; & la raison en est qu'elle manque de clarté, qu'elle contient une amphibologie. On recommande de construire autrement la phrase; mais il est toujours vrai que la nécessité de recourir à un autre tour d'expression est gênante, & qu'on ne l'éprouve point dans l'Italien.

*Article troisième* sur la *fléxibilité* de la Langue Italienne. C'est un point reconnu. On traduit avec elle tout ce qu'on veut. » Virgile, par exemple, qui n'a » jamais pu être traduit heureu- » sement en François, même en » Prose, l'a été divinement en » Vers Italiens, ainsi que Lucrèce, » Homère, & mille autres Au- » teurs, tous rendus presque mot

» pour mot. C'eſt ce qu'il eſt bon » de remarquer.« On produit, en cet endroit, vingt beaux Vers du ſixième Livre de Virgile; avec la Verſion Italienne qui eſt véritablement très-bonne.

L'*Harmonie* vient après cela, & comprend, dans l'Italien, l'*éclat*, la *cadence*, la *douceur* des mots; trois choſes qui ne ſont point au même degré dans le François: on ſait que nos *e* muets, notre monotonie, la marche lente & lourde de nos ſpondées en ſont la cauſe. Un mot ſur la Muſique Italienne vient à propos dans ce Paragraphe, qui eſt pourtant trop court & trop peu développé.

Le ſuivant, qui eſt le cinquième, relève la *nobleſſe* de la Langue Italienne. Ce caractère conſiſte dans *l'aptitude à exprimer heureuſement les petites choſes.* »Toutes les Langues, *dit M. Déo-*

» *dati*, ont leurs échasses, & peu-
» vent, à peu-près, atteindre aux
» sujets qui demandent une cer-
» taine emphase ; mais, parmi les
» modernes, il n'y en a pas une,
» excepté l'Italienne, qui descende
» avec grace aux choses triviales :
» au-lieu de descendre, elles tom-
» bent toutes & se traînent, pour
» ainsi dire, par terre, tandis que
» la nôtre ne fait que la raser légè-
» rement. « Quelques exemples justifient la pensée de l'Auteur, qui est véritablement homme d'esprit, & très-adroit à placer son objet, qui est la Langue Italienne, dans le point de vue le plus favorable.

Il se surpasse, en quelque sorte, dans le sixième Article, qui traite de *l'énergie*. On a regardé le langage Italien comme *mol*, *lâche*, *efféminé*. M. Déodati repousse avec force cette imputation, & il charge cet endroit de son Ou-

vrage d'exemples qui montrent la force de l'Italien, c'eſt-à-dire la hardieſſe de ſes tours, la rapidité de ſa marche, la fréquence des expreſſions métaphoriques & pittoreſques, enfin la ſignification riche & féconde des mots. Les traits qu'on cite, ſont tirés du Taſſe, de l'Arioſte, du Dante; & les obſervations qui accompagnent ces citations, ſont judicieuſes, ſans compter l'air de perſuaſion & la vivacité que ce *brave* Italien met dans toute la ſuite de ſon Ouvrage.

## ARTICLE XXXVIII.

*REFUTATION d'une partie de l'Examen du systême de M. Newton sur la lumière & les couleurs, inséré au Journal de Trévoux, Art. VI. I. Vol. de Janvier, Art. XVIII de Février 1761, &c.* Par M. LE CAT, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Rouen.

IL s'en faut beaucoup que je sois Newtonien, quant au vuide & à l'attraction immatérielle ; & je pense, comme l'Auteur de l'Examen, que la propagation de la lumière ne se fait point par émission. Il y a nombre d'années que j'ai comparé, dans mes leçons, cette émission prétendue des rayons du Soleil sur les Pla-

mètes à un coup de fusil chargé à plomb, & tiré à 80 pas sur de petits oiseaux qui ne peuvent être atteints d'un de ces grains que par hazard; & j'ai aussi indiqué les calculs très-faciles, qui prouvent cette rareté des rayons du Soleil dans une si prodigieuse divergence. Mais, pour ce qui concerne le système du Philosophe Anglois sur les couleurs, & en particulier sur la diverse réfrangibilité des rayons, j'avoue que je suis Newtonien, & que je regarde cette découverte comme la plus solide de toutes celles qu'on attribue à ce grand homme. C'est cette seule propriété de la lumière que je défendrai ici, parce qu'elle me paroît être la base de toute l'Optique de Newton; & que, si je réfute solidement, à cet égard, l'Auteur de l'Examen, tout le reste de son édifice s'écroule de lui-même.

Voici ſa raiſon capitale..... Les rayons, quoiqu'homogènes, quoiqu'également réfrangibles, ſont inégalement rompus dans le Priſme, parce qu'ils y traverſent des épaiſſeurs inégales..... *Le rayon rouge traverſe toujours la moindre épaiſſeur du Priſme du côté de ſon angle réfringent..... Le rayon violet traverſe toujours la plus grande épaiſſeur du côté de la baſe du Priſme.*

L'Auteur paroît ſi perſuadé de la vérité de cette propoſition, qu'il ne lui vient pas le moindre doute là-deſſus. Cependant rien ne mérite moins cette grande confiance; & je vais démontrer que le rayon rouge tombant ſur le Priſme, traverſe non-ſeulement la petite épaiſſeur du côté de l'angle réfringent, mais encore la grande épaiſſeur du côté de la baſe du Priſme que l'Auteur croit traverſée par le ſeul rayon violet; &

que celui-ci de ſon côté traverſe, non-ſeulement cette grande épaiſſeur, mais encore la moindre épaiſſeur du côté de l'angle que l'Auteur de l'Examen a cru réſervée au ſeul rayon rouge.

1°. Le rayon du Soleil *a b*, entré dans la chambre obſcure, eſt blanc; il n'y a encore aucune réfraction. Les rayons capables de faire le rouge, le violet, & toutes les couleurs intermédiaires, forment enſemble le cercle *b c*, en tombant ſur le Priſme. De ce ſeul fait il réſulte que les rayons rubrifiques & tous les autres ne concourent pas plus à former la portion *c* du cercle *b c*, que la portion *b*: donc les rayons rouges & les rayons violets, également diſtribués dans tout ce cercle autant vers *b* que vers *c*, traverſeront des épaiſſeurs égales du Priſme; & leur ſeule réfrangibilité diverſe les démêlera, les

ſéparera au ſortir du Priſme, & en fera des couleurs diſtinctes.

En effet ; pour que le rayon rubrifique ne traverſât que la moindre épaiſſeur du Priſme vers *c*, & que le rayon violet ne traverſât que les plus grandes épaiſſeurs vers *b*, & ainſi des autres ; il faudroit que ces rayons, dès leur chûte ſur le Priſme, fuſſent ſéparés par bandes, comme ils le paroiſſent dans le ſpectre *e f* ; il faudroit que la bande qui contient le rayon rouge, fût toute raſſemblée dans l'extrémité *c* du cercle *b c*, comme il l'eſt en *f* dans le ſpectre *e f* ; auquel cas on l'y verroit coloré de rouge, comme on le voit en ſortant du Priſme. Or cette ſuppoſition étant viſiblement fauſſe, il eſt clair que les rayons rubrifiques, comme tous les autres, occupent tout le cercle *b c* ; & traverſent tous également les diverſes épaiſſeurs que

peut avoir le Prisme depuis *b* jusqu'en *c*.

2°. Non-seulement les divers rayons rouges, orangés, jaunes, verds, bleus, indigo, violets, forment en *b c* autant de cercles, autant de jettons de lumière qui sont comme posés les uns sur les autres, ainsi que l'a pensé Newton ; mais lors même qu'ils sont séparés par leur diverse réfrangibilité, ils gardent leur figure de cercle ; & celle de bande que nous leur voyons dans le spectre, ne vient que du mêlange des segments supérieurs & inférieurs de ces cercles. Je démontre cette vérité par une expérience que tout le monde m'a vu faire dès 1746, dans mes cours de Physique expérimentale.

On sait que le rayon rouge occupe le bas du spectre, & qu'il se termine par une portion de cercle fort exacte. D'où vient,

me suis-je dit, ce cercle rouge se trouve-t-il tronqué par la portion supérieure ? C'est évidemment que le cercle orangé anticipe sur cette portion, & qu'il le trouble par son mêlange. Mais, suivant Newton même, le corps rouge étant celui dont la tissure réfléchit les rayons rouges, & absorbe les autres, il s'ensuit qu'en plaçant sous le rayon rouge du spectre un morceau d'écarlate, celui-ci (autant qu'il est possible) absorbera le rayon orangé, me réfléchira la portion du rayon rouge qui y étoit confondue, & par-là me rendra bien entier en *f* le cercle formé par le rayon rouge.

L'expérience a confirmé ce raisonnement. J'ai vu sur l'écarlate un cercle rouge complet, parfait. Les autres rayons n'ont pas un moindre droit à cette figure ; & quand on trouvera des étoffes teintes des autres couleurs du

ſpectre auſſi parfaitement que l'écarlate l'eſt de la couleur rouge, on aura le même réſultat : toutes réfléchiront en cercle leur couleur analogue du ſpectre. Donc le rayon rouge occupe ſur le Priſme tout le cercle *b c*. Donc tout ce cercle traverſe, en concurrence avec les rayons violets, indigo, bleus, verds, jaunes, orangés, les épaiſſeurs diverſes du Priſme depuis *b* juſqu'en *c*. Donc ſi ces rayons étoient homogènes, ils ne ſe quitteroient pas en traverſant le Priſme, & ils formeroient encore tous enſemble le cercle unique *f* ; & alors point de ſpectre coloré. Donc cette ſéparation graduée prouve invinciblement qu'il y a une pareille gradation dans la réfrangibilité de ces rayons *C. Q. F. D.*

## ARTICLE XXXIX.

*HISTOIRE DES CONJURATIONS, conspirations & révolutions célèbres, tant anciennes que modernes.* Par M. DESORMEAUX. (Tomes IX. 480 pages, X. 404 pages *in*-12. 4 liv. 4 f. les deux Volumes brochés.) *A Paris, chez Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LX.

CEs deux Volumes sont la suite d'un Ouvrage assez bien reçu du Public. On doit les VIII premiers Tomes à M. DUPORT du Tertre, mort en 1759. M. Desormeaux continue, & achevera cette tâche. Il embrasse ici les révolutions des Indes & de Siam : on connoît déja sa bonne manière d'écrire & de raconter.

*Avril*, 1761. I. vol.

Entrons avec lui dans l'Indostan.

C'est un des plus vastes & des plus riches Empires de l'Univers. Baigné au Midi par l'Océan Oriental, il est borné au Nord par la grande Tartarie, à l'Occident par la Perse, à l'Orient par la Chine; ce qui forme une longueur de six cent cinquante lieues sur une largeur de quatre cent cinquante.

Outre les denrées de premiere nécessité qu'il produit en abondance, l'Indostan offre à l'avarice des Navigateurs les épiceries, les perles, les diamants; trésors qui seroient moins recherchés, si nous n'avions jamais connu que les besoins de la nature. Le Fleuve Indus donne son nom à ces régions fertiles qu'il arrose. A la hauteur, à peu près de l'Indus, le Gange roule ses eaux sur un sable mêlé de paillettes d'or & de pierres pré-

cieuses. On compte aussi une multitude de rivières & de canaux qui contribuent également à tempérer les chaleurs du climat, & à vivifier le Commerce intérieur des Provinces.

Les premiers habitants paroissent avoir été une Colonie d'Egyptiens : on en juge par la ressemblance bien avérée de la Religion, des Mœurs, des Coûtumes. On retrouve même encore aujourd'hui aux Indes le dogme de la Métempsycose : dogme absurde qui prit naissance en Egypte, que les Indes accueillirent ensuite, & que Brama adopta, ou, pour mieux dire, remit en honneur : car il paroît avoir été perdu de vue pendant quelques siècles. Ce Brama, quel qu'il soit, (car son siècle & son pays sont encore une énigme) est le Législateur des Indiens. Ils lui doivent la division de leurs Tribus. Le dé-

pôt de ſa doctrine avoit été confié aux Bracmanes ; mais l'ignorance le leur a rendu inutile. A peine en trouve-t-on parmi eux qui entendent le *Hanſcrit*, qui eſt la Langue ſavante des Indes, & celle dont Brama s'eſt ſervi.

Le caractère des Indiens paroît fait pour la paix ; & ces Peuples naturellement doux & humains auroient ignoré les déſordres & les horreurs de la guerre, s'ils avoient pu vivre ignorés. Mais la curioſité découvrit leur retraite ; l'avarice y pénétra ; & l'ambition, ce fléau de l'humanité, y porta le fer & le feu. Bacchus, Sémiramis, Séſoſtris, Darius fils d'Hyſtaſpe, ne firent que s'y montrer ; & le temps effaça bientôt juſqu'au ſouvenir de leurs expéditions paſſagères. Alexandre qui trouva dans Porus un rival digne de lui, laiſſa dans ces régions la plus haute idée de ſon courage

& de sa générosité. Son nom ne s'y prononce point sans une espèce de vénération. Son invasion avoit ouvert aux Indiens le plus grand & le plus riche Commerce : ils se sont souvenus du bienfait, & la gloire du Héros a échappé à l'oubli.

Quinze siècles d'une paix profonde s'étoient écoulés depuis Alexandre, lorsqu'on vit sortir du Nord de l'Asie (région connue sous le nom de grande Tartarie) le fameux Gen-Ghischan. Cet homme qui avoit formé le projet d'asservir l'Univers, parut dans les Indes comme un torrent impétueux auquel rien ne résiste. Les Indiens furent subjugués, & la mort du Conquérant ne brisa point leurs chaînes. Un des enfants de Gen-Ghischan eut les Indes pour son partage. Ce nouvel Empire ne pouvoit se soûtenir que par la valeur des Chefs.

Les délices de l'Asie amollirent leur courage, les Tartares perdirent presque toutes leurs conquêtes, & ils laisserent quelques Marchands Arabes s'établir dans le pays sous le nom de *Patanes*, réduire sous leur domination de vastes Provinces, & fonder à Dehly un Royaume puissant & étendu.

Ce Royaume devoit être encore un jour la proie des Tartares, & rentrer dans la famille de Gen-Ghiscan. La révolution fut l'ouvrage de Tamerlan. D'abord Aventurier, bientôt Conquérant, l'intrépide *Timur* (c'étoit son vrai nom) étonna l'Asie par la rapidité de ses conquêtes. On sait ce qu'il en couta à Bajazeth, pour l'avoir attendu dans les plaines d'Ancyre. Vaincu & pris par le Tartare, l'Empereur Turc ne put soûtenir la honte de sa captivité, quoique Tamerlan n'oubliât rien

pour l'adoucir ; car ce qu'on débite ordinairement de la cage de fer où fut enfermé Bajazeth, & des autres insultes qu'il eut à souffrir, a tout l'air d'une fable grossièrement inventée par les Grecs. Plus croyables sur l'article, les Auteurs Arabes disent que Tamerlan eut pour son Prisonnier tous les égards que méritoient sa dignité & ses succès militaires. Quoi qu'il en soit, Tamerlan laissa le Trône de Samerkand à son fils Miracha ; & c'est-là comme la première origine de l'Empire du Mogol.

Miracha, dont l'Histoire ne présente aucune particularité intéressante, eut Abuchaïd pour successeur. Une révolution fit bientôt descendre du Trône ce jeune Prince. Mais instruit à l'école de l'adversité, Abuchaïd reprit les rènes du Gouvernement que les mains de l'Usurpa-

teur laiſſoient flotter au hazard, il devint le plus grand Monarque de l'Aſie. Son Regne ne fut qu'une ſuite de victoires & de conquêtes : il réunit ſous ſa domination preſque tous les Etats que ſon ayeul Tamerlan avoit conquis. Heureux ſi l'eſprit de conquête ne l'avoit point engagé dans une expédition malheureuſe. Il attaqua Uzum-Caſſan dont la gloire lui faiſoit ombrage, ou dont les Provinces excitoient ſa cupidité. Uzum-Caſſan, après avoir employé en vain la voix des prières, ſe retira dans des défilés avec l'élite de ſes troupes. Abuchaïd eut la témérité de l'y pourſuivre : la faim, la ſoif, la fatigue combattant pour ſon ennemi, il tomba entre ſes mains lorſqu'il cherchoit à ſe retirer. Il irrita même ſon Vainqueur par des reproches hors de ſaiſon, & finit ſes jours ſur un échaffaud.

Seick-Omar, son quatrième fils, le remplaça. Le père avoit eu la manie des conquêtes : le fils ne connut l'ambition que pour la détester. Sous un Prince si pacifique, les Tartares s'amollirent ; & Babar qui lui succéda, se vit, dès la première année de son Regne, obligé de fuir devant les Tartares-Usbeck. Il n'eut que le temps de se sauver à Cabul, emportant avec lui le trésor de Tamerlan, *le seul bien presque qui lui restât.* La retraite de Babar à Cabul fut pour lui l'époque d'une fortune plus brillante que celle qui lui échappoit. Ranguildas (c'étoit le nom du Gouverneur qui le reçut) lui conseille de tourner ses armes contre les Nations qui habitent au-delà de l'Indus, Nations foibles & déchirées par les guerres éternelles des *Patanes* & des *Rajas*. Babar sent toute l'importance du conseil;

mais, avant que de rien tenter, il examine par lui-même les pays qui vont devenir le théâtre de la guerre. Il y entre ensuite à main armée : tout plie devant lui ; & Vainqueur, sans qu'il lui en coute presque une goutte de sang, il entre en triomphe à Dhely.

A mesure que nous nous rapprochons de notre siècle, les faits se multiplient, l'Histoire plus pleine devient aussi plus intéressante. L'Empire des Mogols, fondé proprement par Babar, lui doit ses Loix politiques. C'est ce Prince qui a établi l'administration de la Justice sur le pied où elle est encore aujourd'hui. La distribution des terres entre les Omrhas à charge d'entretenir un corps de Cavalerie, & sous la clause de reversion au domaine Impérial après la mort du pourvu, est encore son ouvrage. On lui reproche de n'avoir réglé par

aucune Loi fondamentale la succession au Trône ; & le reproche est bien fondé. Que de révolutions cette Loi n'auroit-elle pas épargnées !

Amayum, fils & successeur de Babar, donne sa confiance à un jeune Patane issu du sang des Rois détrônés. Le Favori lève bientôt l'étendard de la révolte ; on en vient aux mains, & Amayum vaincu cherche un asyle dans la Perse. Il en sort après la mort de l'Usurpateur, & laisse quelque temps après le Trône à son fils Akebar. Voici le portrait qu'on nous trace de celui-ci : » Akebar réunit en lui » toutes les qualités de ses ancê- » tres, presque sans aucun mê- » lange de leurs défauts. Il avoit » le courage & l'activité de Ta- » merlan, l'équité de Seick-Omar, » la sagesse & la politique de Ba- » bar ; la clémence & la grandeur

» d'ame d'Amayum ; mais il ſur-
» paſſoit tous ces Princes par la
» vaſte étendue de ſes connoiſ-
» ſances. Il appella dans l'Em-
» pire les Sciences & les Arts , &
» remplit les Indes de monu-
» ments utiles & magnifiques.
» Mais la gloire de ce Prince fut
» flétrie par l'orgueil , l'ambi-
» tion , la cruauté dont il laiſſa
» échapper pluſieurs traits ſur la
» fin de ſon Regne. « Ce por-
trait n'eſt ni flatté , ni chargé.
Les principaux évènements du
Regne d'Akebar conſpirent à
nous en donner la même idée.
Ce Prince redoutable pour ſes
voiſins , ajoûta à l'héritage de
ſes pères les Royaumes de Gu-
zurate & du Dékan. Il confia
aux Européens le ſoin de ſon
artillerie , de ſes pierreries , de
ſa ſanté. Cette prédilection ex-
cita la jalouſie des Indiens. Le
feu de la ſédition , après avoir

fermenté ſourdement, éclata tout d'un coup : on vit à la tête des révoltés le fils aîné d'Akebar, Jehan-Guire, dont les mécontents avoient ſurpris la jeuneſſe, & réveillé l'ambition. Jehan-Guire défait & pris, trouva dans le cœur paternel une reſſource que ſa révolte n'avoit pu lui enlever. Fier de ſes ſuccès, Akebar conçoit le deſſein d'élever une nouvelle Religion ſur les débris de celles qui regnoient déja. Il a même la folie de ſe faire adorer comme un Dieu : mais des revers multipliés lui apprennent qu'il n'eſt qu'un homme, & il meurt, laiſſant la Couronne à ce fils qui s'étoit révolté contre lui. Après avoir fait briller dans les commencements ſa valeur, ſon équité, ſa magnificence, Jehan-Guire ne ſoûtient pas dans la ſuite l'idée qu'on avoit conçue de ſes vertus. Son Hiſtoire vuide de

faits éclatants n'offre qu'un détail monotone & insipide. Ses propres enfants s'arment contre lui, & disputent de son vivant une succession qu'ils auroient dû attendre des mains de la Nature. Chorrom n'étoit point appellé par l'ordre de la naissance à remplacer Jehan-Guire, puisqu'il n'étoit que le troisième de ses fils; mais il eut l'adresse d'écarter tous ses frères, & il s'assûra, par leur mort, la paisible possession d'un Empire qu'il vouloit posséder seul. Il prend le nom de Cha-Jehan; & comme si ce nom lui eût été fatal, on ne vit point dans Cha-Jehan les qualités qui avoient fait estimer Chorrom. Ses enfants à qui il avoit donné des Gouvernements, au-lieu de les retenir à sa Cour, levent, chacun de son côté, l'étendard de la révolte. Cha-Jehan lui-même devient prisonnier de son fils

Oramgzeb ; & traîne dans l'obſcurité d'une condition privée les reſtes languiſſants d'une vie malheureuſe.

Le crime avoit frayé à Oramgzeb le chemin au Trône. Il chercha à faire oublier l'injuſtice de ſes premières démarches par l'éclat de ſon adminiſtration. Sa politique & ſa valeur devinrent funeſtes à ſes voiſins. Il s'empara des Royaumes de Golconde & du Viſapour. Le ſeul Cevagi, avec des forces inégales, lutta contre la fortune d'Oramgzeb, ſans ſe laiſſer entamer par ſes armes, ou ſurprendre par ſes artifices. Du reſte, rien ne réſiſta à la fortune de l'heureux Mogol ; & il auroit droit à notre admiration, ſi l'on pouvoit admirer des ſuccès dont la perfidie fut preſque toujours le principe. La faute qu'avoit commiſe Cha-Jehan, en éloignant des fils qu'il n'auroit ja-

mais dû perdre de vue, fut une leçon salutaire pour Oramgzeb: aussi sa vieillesse fut-elle respectée, il conserva jusqu'à la fin son Trône & sa gloire. Sur le portrait qu'on nous donne de ce Prince, il paroît que ce fut un génie supérieur, profitant de tout pour aller à ses fins, peu scrupuleux sur le choix des moyens, & tirant également parti des disgraces & des faveurs de la fortune. L'hypocrisie fut long-temps le voile de son ambition: il affectoit l'air & le désintéressement d'un *Faquir*: son frère Moradbax y fut trompé, & il devint la victime de son imprudence. Dara plus prévoyant avoit pénétré cette dissimulation profonde; mais il avoit trop compté sur ses propres ressources. Quoique l'aîné, il se vit dépouillé du Trône dont ses qualités le rendoient digne: sa bravoure presque toujours mal-

heureuſe ne put jamais rétablir ſes affaires ; & après avoir tout perdu, il trouva la mort dans un aſyle qui auroit été inviolable, ſi la politique d'Oramgzeb avoit pu laiſſer vivre un frère toujours en état de ſe faire craindre.

L'Empire du Mogol, porté ſous Oramgzeb au plus haut point de ſa gloire, s'eſt avili ſous ſes indignes ſucceſſeurs. Nous avons vu de nos jours le petit-fils d'Oramgzeb fuir devant Thamas Kouli-Kan ; n'oppoſer à ce fléau que des troupes ſans valeur & des Généraux ſans fidélité ; être, malgré lui, le témoin du ravage de ſes Etats ; douter s'il étoit encore Roi ; ne conſerver ſa Couronne qu'au prix d'un tribut déshonorant, & qu'après avoir reçu pour Miniſtre le traître Nizam à qui il devoit tous ſes malheurs. Ce trait d'Hiſtoire eſt trop récent pour exiger de nous quelque dé-

tail. Obſervons ſeulement que l'irruption de Thamas eſt comme l'époque de l'affoibliſſement du Mogol. Depuis ce temps, les Gouverneurs ou les Nababs ont ſecoué le joug de la dépendance, & ce vaſte Empire démembré en preſqu'autant de petits Etats indépendants qu'il y a de Nababies, n'eſt plus que l'ombre de ce qu'il fut dans les beaux jours d'Orangzeb.

M. Deſormeaux continue les révolutions des Indes, juſqu'aux évènements de la guerre préſente qui y ont rapport. Nous ne le ſuivrons pas dans ce détail qui demeure, en quelque ſorte, imparfait, puiſque la guerre y ajoûte tous les jours.

Nous ne dirons rien auſſi des révolutions de Siam. Il ne s'y trouve d'intéreſſant que l'Hiſtoire de M. Conſtance; & cette Hiſtoire eſt ſi connue, qu'on nous pardonnera de l'omettre.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que du fond de l'Ouvrage, ajoûtons un mot sur l'exécution. Le style de M. Desormeaux est sain, sans affectation, comme sans négligence. Les faits rapprochés & fondus, pour ainsi dire, forment un tout intéressant. Son Histoire n'est point chargée de ces réflexions épisodiques, qui coupant ou suspendant la narration, refroidissent l'intérêt, & substituent le Philosophe à l'Historien. On nous promet deux nouveaux Volumes : s'ils sont exécutés dans le même goût, c'est un présent pour la Littérature : elle ne sauroit être trop riche en Histoires bien écrites.

## ARTICLE XL.

*ENCYCLOPEDIE de penſées, de maximes & de réflexions ſur toutes ſortes de ſujets :* Religion, Philoſophie, Beaux-Arts, Hiſtoire, Politique, Caractères, Paſſions, Vices, Portraits, &c. par ordre alphabétique. Ouvrage utile pour former le jugement & le goût, propre en même temps à tous ceux qui ſont dans le cas de compoſer des Diſcours tant dans le ſacré que dans le profane, & qui réunit ce que nos plus beaux Génies ont penſé de mieux ſur toutes ces matières. (Vol. *in-8°*. p. 615.) *A Paris, chez Guyllin, &c.* M.DCC.LXI.

EN reprenant cette Encyclopédie, le premier mot que nous rencontrons, eſt celui de

Loix. Sur ce mot important, l'*Esprit des Loix* est presque le seul Ouvrage qu'on cite : on s'arrête spécialement aux principes qui servent de fondement à la doctrine de ce fameux Livre, & dont il fait comme la base essentielle de toute la législation humaine. Il nous semble qu'on auroit pu & du ajoûter à l'*Esprit des Loix* un Supplément dont ce Livre a un besoin absolu. L'amour de la patrie, le point d'honneur, la crainte des châtiments, voilà toutes les forces dont M. de Montesquieu arme la législation des Empires, selon les différentes formes qui caractèrisent leur Gouvernement. Tout cet appareil dont on fait le soûtien de la législation, se réduit donc à des moyens qui ne peuvent qu'émouvoir l'instinct national du Peuple, allumer l'ambition des Nobles, intimider l'audace des foibles : il n'y a rien

là qui puiſſe lier la conſcience aux Loix, & étendre l'intérêt de les obſerver au-delà des limites où ſe renferme la durée de cette vie. Ces appuis n'étant qu'extérieurs & paſſagers, leur inſuffiſance eſt évidente : avec ces motifs, on n'eſt tenu qu'à la lettre de la Loi, on n'eſt pas obligé d'en prendre l'eſprit : il ſuffit de ne paroître pas vicieux, il n'eſt pas néceſſaire d'être vertueux, ou du moins c'eſt aſſez d'en jouer le perſonnage : la Patrie, le Monarque & le Deſpote n'ont droit que ſur les actions, & non pas ſur les ſentiments des Citoyens & des Sujets. Il étoit fort aiſé de remplir un vuide ſi notable : nous ne manquons pas d'Ecrivains qui ont élevé l'édifice de la légiſlation ſur des fondements plus ſtables, & qui l'ont fortifié d'une ſanction divine : alors la raiſon y eût reconnu un

ſceau ſacré, que la conſcience ne ſauroit violer impunément; & l'honneur y eût lu en caractères auguſtes l'obligation indiſpenſable où il eſt de régler ſes ſentiments intérieurs comme ſes actes extérieurs ſur l'*Eſprit des Loix*. Les fondements que M. de Monteſquieu donne à la légiſlation, n'en euſſent plus été que des matériaux; ils fuſſent entrés dans l'édifice, quand il eût été poſé ſur ſa baſe naturelle, ils lui euſſent ſervi d'appui contre les mauvais Citoyens qui ſeroient tentés de le renverſer.

Sous le mot Luxe, on raſſemble ce qui s'eſt dit dans les controverſes nées ſur cette matière. Aux moyens que font valoir les partiſans du luxe, ſuccédent les raiſons que leur oppoſent ſes adverſaires : c'eſt-là ſurtout que l'*Ami des hommes* triomphe, & qu'avec ſon éner-

gie ordinaire il découvre l'abyſme que le luxe creuſe dans un Etat ; & qu'il cache aux yeux de ſes fauteurs ſous des fleurs empoiſonnées, ou ſous l'appas d'un intérêt mal entendu. On n'a pas oublié ce trait de M. Rouſſeau de Genève : » Le luxe, *diſent certains gens*, fait la ſplendeur » des Etats. Mais peut-on nier » que les bonnes mœurs ne ſoient » eſſentielles à la durée des Empires, & que le luxe ne ſoit » diamétralement oppoſé aux » bonnes mœurs ? Que le luxe » ſoit un ſigne certain des richeſſes : qu'il ſerve même, ſi » l'on veut, à les multiplier ; que » faudra-t-il conclure de ces paradoxes ſi dignes de nos jours ? » & que deviendra la vertu, quand » il faudra s'enrichir à quelque » prix que ce ſoit ? «

LIBERALITÉ. » Le libéral double le mérite du préſent par le

» sentiment ; l'avare le gâte par » le regret. « Ce n'est pas qu'il n'en coute plus à l'avare, puisqu'en donnant il surmonte son penchant naturel, tandis que le libéral ne fait que suivre le sien ; mais c'est que le regret souille la victoire du premier. Aussi ce regret prend-il sa source dans un sentiment honteux, incompatible avec le sentiment honnête qui seul constitue le mérite d'un bienfait.

Livres. » Je ne me prends » guères aux Livres nouveaux, » parce que les anciens me sem» blent plus pleins & plus roi» des. « *Montagne.*

Louanges. » Si vous observez » avec soin qui sont ceux qui » ne peuvent louer, qui blâment » toujours ; qui ne sont contents » de personne, vous reconnoî» trez que ce sont ceux-mêmes » dont personne n'est content. «

Magnificence dans les habits.

» J'ai remarqué que les grands
» hommes de mon temps, aussi
» bien que de l'antiquité, ont
» ordinairement du mépris pour
» la magnificence des habits.
» L'homme qui a un mérite
» réel, aime ordinairement un
» habit simple...... L'excessive dé-
» pense en habits est une marque
» de petitesse de génie, qui veut
» se distinguer par quelque en-
» droit. J'ai observé que les nains
» & tous ceux qui sont disgraciés
» de nature, sont ordinairement
» les plus entichés de la parure.«
*Oxenstirn.*

Le Materialisme » est une
» espèce de maladie épidémique,
» qui s'est emparée de plusieurs
» de nos Beaux-Esprits : on peut
» dire même que cette maladie
» porte au loin ses ravages. Ces
» Esprits-forts ne veulent rien
» admettre que de matériel : pour
» eux, ce qui ne tombe point sous

» les sens, n'existe pas: ils veulent
» absolument que l'homme soit
» machine; machine pensante à
» la vérité, mais pur automate.
» C'est une extension du Roman
» de Descartes sur les animaux,
» avec cette différence qu'au-lieu
» que ce Roman-ci tendoit à rele-
» ver l'excellence de l'homme,
» l'autre n'a pour but que de le
» dégrader & de l'avilir, & c'est à
» quoi ces vastes Génies consa-
» crent la sublimité de leur es-
» prit. Dans ce systême dont les
» conséquences sont assez claires,
» tout sort du sein de la matière,
» & tout y rentre. Les personnes
» instruites savent qu'on a mis en
» poudre, & de diverses manières
» dans des Ecrits lumineux, les
» raisonnements de ces Messieurs;
» on est même parvenu à les tour-
» ner en ridicule, pour tâcher de
» les réduire au silence en les
» couvrant de confusion. «

METAPHYSIQUE. On trouvera ici la notion véritable de cette Science : c'est celle que M. Formey a tracée dans une Lettre à M. le Chancelier d'Aguesseau : elle est trop longue pour que nous puissions la transcrire dans cette Notice. Beaucoup d'Ecrivains qu'on croit des Philosophes du premier ordre, sont bien éloignés d'avoir une idée si avantageuse de la Métaphysique : nous les invitons à jetter les yeux sur cette citation, à en approfondir l'objet. Alors si la lumière qu'on leur présente ne les frappe pas, si elle ne gagne rien sur les ténèbres qui couvrent à leurs regards la nature de la Métaphysique, s'ils ne voient pas le nuage qui les égare dans les déserts obscurs du Matérialisme & du Pyrrhonisme, s'évanouir comme une vapeur trompeuse, devant cette clarté si simple, si pure & si so-

lide, nous commencerons par les plaindre : enſuite nous les prierons de nous déclarer ces raiſons ſupérieures qui les fixent dans l'ignorance & dans l'incertitude où ils ſe croient obligés de perſévérer avec une humilité dont leur ſavoir même prétend tirer une partie de ſa gloire & de ſon luſtre.

On doit lire auſſi les endroits de cette Encyclopédie, qui répondent aux mots MIRACLES, PHILOSOPHES, PHILOSOPHIE, &c, Sur le dernier, l'Auteur cite encore la Lettre de M. Formey à l'illuſtre & ſavant Chancelier de France. » On ne peut, *dit-il*, » s'empêcher de déplorer le mal» heur de la Philoſophie humaine, » quand on conſidère qu'après » tout le progrès qu'elle ſe flatte » d'avoir fait depuis un ſiècle, » nous ſommes réduits à voir re» vivre les qualités occultes dans

» les ſyſtêmes des Philoſophes
» modernes, par l'attraction &
» les formes ſubſtantielles, ou par
» les monades. Ne ſeroit-ce point
» la ſuite des efforts que pluſieurs
» d'entre eux ſemblent faire de-
» puis quelque temps, pour ſe
» paſſer, s'ils le pouvoient, de
» l'Etre ſuprême dans l'explica-
» tion de l'ordre qui regne dans
» l'Univers, comme s'ils vouloient
» diviniſer en quelque manière
» la Nature, nom auſſi vuide de
» ſens que celui de Fortune, &
» la ſubſtituer à la ſeule cauſe
» réelle & univerſelle dans la-
» quelle réſide le véritable pou-
» voir, & à la ſeule force mo-
» trice dont l'exiſtence & l'effi-
» cacité ne peuvent être révo-
» quées en doute? « Nous devons
obſerver que Newton & Leibnitz
ne furent jamais complices de
ce projet impie : c'eſt contre leur
intention bien formelle qu'on

abuſeroit de leurs principes pour réuſſir dans ce deſſein, ſuppoſé que M. Formey ſoit fondé à ſoupçonner quelques Philoſophes d'avoir formé un complot ſi odieux.

Mode. » L'envie de paroître » enjoués & à la mode a preſque » englouti tout notre bon ſens » & notre Religion même : au- » lieu de ſuivre les régles que la » juſtice & la piété nous preſcri- » vent, nous prenons le contre- » pied ſur ce que tout cela ſe » fait de bonne grace. « *Spectateur.*

Mort. » Ceux qui diſent qu'ils » craignent la mort, parce qu'ils » craignent l'éternité, feroient » mieux de s'occuper de l'éter- » nité que de s'occuper de la » mort. « Sur ce mot, cette Encyclopédie offre un bon nombre de réflexions ſenſées & ſolides.

L'Opiniatreté » eſt une qua-

» lité de bêtes, de femmes, de » ſots & d'enfants. Savoir mollir » & ſe prêter en certaines cir- » conſtances eſt une marque de » prudence. L'habile Pilote baiſſe » les voiles, quand le vent ſouffle » avec beaucoup de véhémence, » au-lieu que le fou va à pleines » voiles à ſa ruine. L'ignorance » & l'opiniâtreté ſe tiennent par la » main, & le ſot croit qu'il y va » de ſon honneur à ſoûtenir ſa » fauſſe opinion, & il aime mieux » quelquefois perdre l'amitié de » gens dont il a beſoin, que de » démordre de ſon ſentiment. « *Oxenſtirn.*

Opulence. » L'homme qui » nage dans l'opulence, rarement » cherche la vérité : il prend la » flatterie pour elle, & s'en trouve » mieux. Que lui importe de mé- » riter l'eſtime, puiſqu'il s'acquiert » de la conſidération ? Pourquoi » raiſonneroit-il ſur le bonheur,

» dès qu'il peut acheter du plai-
» ſir ? Les Sciences ſont pour lui
» ce qu'eſt ſa livrée : il paie des
» gens qui les portent. «

PARIS. » A l'âge de dix-huit
» ans j'allai à Paris pour la pre-
» mière fois, & je trouvai Paris
» un Paradis. A l'âge de vingt-
» cinq ans, j'y retournai pour la
» ſeconde fois, & Paris me parut
» agréable. A l'âge de trente-ſix
» ans, j'y fis un troiſième voyage,
» & il me parut paſſable. M'y
» voici de retour à quarante-huit,
» & je m'y trouve inquiet ; de
» ſorte que, ſi j'y revenois dans
» dix ans, il me paroîtroit inſup-
» portable. Il ſemble qu'à meſure
» que l'homme décline, cette in-
» comparable Ville perd ſes char-
» mes, & que ſemblable à la for-
» tune, elle ne juge que la jeu-
» neſſe digne de participer à ſes
» délices. « *Oxenſtirn.*

PASSION. » L'homme prend ſes

» passions pour soi-même ; il prend
» le déréglement de son cœur pour
» son cœur. Il ne peut compren-
» dre qu'il y ait de la distinction
» entre lui-même & ses mauvais
» penchants : c'est l'affliger que de
» vouloir le guérir. Il remercie-
» roit un Médecin qui le guéri-
» roit de la fièvre ; mais il ne peut
» souffrir une Religion qui veut le
» délivrer de ses passions. Ce mal-
» heur de l'homme vient de ce que
» les biens présents font sur lui
» une continuelle impression qui
» lui cache l'intérêt dont il seroit
» pour lui d'obéir à la Religion, &
» de se conserver pour les biens
» qu'elle lui promet. «

Petits-Maîtres. » La Nature
» peut faire un sot ; mais les fem-
» mes & la vanité font le Petit-
» Maître. «

Peur. » Jamais d'un homme
» qui a peur, on ne tire bon
» conseil. «

PYRRHONISME. » Ceux qui ſont
» atteints de cette maladie, font
» gloire de ne rien ſavoir, ſe pic-
» quent de ne rien croire, met-
» tent leur félicité dans une éter-
» nelle incertitude qu'ils vou-
» droient inſpirer à tout le monde,
» mais dont ils exceptent pour-
» tant, ſelon les apparences, l'o-
» pinion que l'on doit avoir de
» leur mérite. Tous leurs talents
» ne s'emploient qu'à les main-
» tenir dans un état qui leur pa-
» roît heureux. Comme toute vé-
» rité leur nuit, ils ne cherchent
» qu'à tout abbattre : chicanant
» également le témoignage de
» nos ſens & l'évidence de nos
» idées, ils attiſent ſoigneuſe-
» ment le feu des diſputes qui
» regnent entre les Matérialiſtes,
» les Idéaliſtes & les partiſans de
» l'Optimiſme, pour de-là retom-
» ber mieux dans leur concluſion
» favorite, qui veut que tout ſoit

» également incertain. Il eſt vrai, » qu'à les entendre parler ſans » ceſſe en termes magnifiques du » progrès que les Sciences ont » fait de nos jours, on les croi- » roit fort zelés pour elles; mais » défions-nous de leur langage. » Ces Meſſieurs ſongent bien plus » à détruire qu'à édifier ; & la » grande eſpérance qui les flatte, » c'eſt que les nouvelles décou- » vertes, en ébranlant ce qu'ils » appellent préjugés, opinions, » ſyſtêmes, renverſeront enfin » tous les fondements de la Mo- » rale, & ruineront tous les prin- » cipes de la Religion. Au reſte, » ces Raiſonneurs ne ſont pas » de l'ordre des fous mélancho- » liques, ce ſont des malades qui » ont un délire gai, qui ſifflent » même leurs Médecins, & qui » ne font que plaiſanter ſur les » peines inutiles qu'on ſe donne » pour les guérir, en cela plus

» incurables

» incurables & plus dignes de
» pitié. « *Boullier.*

PLAIRE. » Le moyen de plaire,
» ce n'eſt pas de faire ſentir la
» ſupériorité, c'eſt de la cacher. «

RELIGION. » Quand il ſeroit
» inutile que les Sujets euſſent
» une Religion, il ſeroit très-utile
» que les Princes en euſſent, &
» qu'ils blanchiſſent d'écume le
» ſeul frein que ceux qui ne crai-
» gnent pas les Loix humaines,
» puiſſent avoir..... C'eſt un bien
» moindre mal que l'on abuſe
» quelquefois de la Religion, que
» s'il n'y en avoit point du tout
» parmi les hommes.« Nous omet-
tons à regret une foule d'excel-
lentes réflexions qui ſuivent &
qui précédent celles que nous
venons d'extraire.

RÉPUTATION. » Les grandes
» réputations ſont preſque tou-
» jours poſthumes. Tous les hom-
» mes font pour l'éclat ce qui ſe

» devroit faire pour la vertu. « *S. Evremont.*

Riche. » Celui-là eſt riche qui » reçoit plus qu'il ne conſume : » celui-là eſt pauvre dont la dé-» penſe excéde la recette. «

Romains. » Les grandeurs » paſſées des Romains tiennent » encore toute la terre attentive ; » & l'Italie moderne met une » partie de ſa gloire à décou-» vrir quelques ruines de l'an-» cienne. «

Romans. » Il y a des Romans » de nos jours, qu'on pourroit ap-» peller les délires d'une imagina-» tion corrompue : ils peignent » les mœurs, mais ils les font. » La jeuneſſe y puiſe avidement » le poiſon d'une indigne volup-» té. Suppoſé que, dans l'âge mûr, » on échappe à ces fatales im-» preſſions, que trouve-t-on en-» ſuite pour nourrir l'eſprit dans » ſa maturité ? des Ouvrages qui,

» ſous l'appas d'une fauſſe liberté,
» mettent en queſtion tout ce qui
» fut utilement mis en fait depuis
» deux mille ans, qui détachent
» l'eſprit & le cœur du culte de
» l'Etre ſouverain & du reſpect
» pour les Puiſſances établies : des
» Ouvrages qui détruiſent tout, &
» n'édifient rien. «

Santé. » C'eſt une ennuyeuſe
» maladie que de conſerver ſa
» ſanté par un trop grand ré-
» gime. «

Satyrique. » Un homme ſa-
» tyrique fait craindre aux autres
» ſon eſprit, & doit, à ſon tour,
» craindre leur mémoire : le bon
» ſel n'a point d'amertume. «

Style. Ce mot a été fort fé-
cond pour cette Encyclopédie;
nous n'en détacherons que ce
morceau: » Je ne vois aujourd'hui
» qu'Ecrivains, à la vérité pleins
» d'eſprit, mais dont la lecture
» me déplaît: je ſens qu'ils aiment

» mieux faire parade de leurs lu-
» mières, que ſe rendre utiles.
» Leurs tours recherchés, leur éter-
» nel entortillement, leur conci-
» ſion affectée qui à peine daigne
» s'exprimer, & veut toujours que
» je les devine, me met l'eſprit
» à la torture, & me vend l'inſ-
» truction trop cher : une abon-
» dance de penſées que l'on ſemble
» ne s'être fait un Art de preſſer
» & de ſerrer en petit eſpace,
» qu'afin d'humilier les Lecteurs
» trop lents à les ſaiſir : un ton
» ſec & bruſque, un air fier &
» dédaigneux, un ſtyle plus roide
» que ferme, plus enflé que no-
» ble : pour le fond des choſes,
» des idées paradoxes, des ſen-
» timents outrés : dans la manière
» de penſer un faux entouré de
» brillants : dans le caractère, je
» ſais quoi d'ardent, de ſombre,
» d'impérieux, de tranchant : tel
» eſt un ordre d'Ecrivains qui ſont

» à la mode. Ces Messieurs, *dit-*
» *on*, ont du génie ; mais vous
» m'avouerez que ce n'est point
» un génie heureux, &c. « *Boul-*
*lier.* C'est-là, selon le Rédacteur
de ce Dictionnaire, le *style des*
*Esprits-forts de nos jours.* Il faut
restreindre cette assertion à quel-
ques illustres de la Secte, tels que
ceux dont M. Boullier a si soli-
dement réfuté les dogmes dans
ses Ecrits philosophiques. Parmi
ces Plumes licentieuses, il y en a
dont le style est moins obscur &
moins forcé, comme il y en a
dont le style est très-maigre, très-
plat & très-rampant.

Vieillesse. » Un âge honora-
» ble est la couronne d'une vie
» vertueuse, & les cheveux blancs
» d'un vieillard sans reproche sont
» des lauriers dont le temps le
» couronne. « *Oxenstirn.*

Nous n'oserions répondre que,
dans cette Encyclopédie, il n'y

eût quelques réflexions répetées, ſinon quant aux termes, du moins quant au fond des penſées : on n'en ſera pas ſurpris, ſi on conſidère que, dans ce Dionnaire, il y a bien des mots dont le ſens eſt trop voiſin, ou la relation trop prochaine, pour ne pas amener des penſées & des maximes qui ſe reſſemblent ou rentrent les unes dans les autres. D'ailleurs, en fait de Morale, de Politique, de Littérature &c. il n'eſt pas ſi aiſé qu'on pourroit le penſer, de multiplier & de groſſir nos richeſſes : le fond en eſt toujours aſſez commun, & n'en eſt pas moins ſuffiſant pour nos beſoins. C'eſt par la variété des tours que l'eſprit donne à ces idées communes, qu'il montre ſa fécondité, ſa fineſſe & ſa profondeur. C'eſt une mine publique, dont le métal s'épure, ſe rafine, & prend des formes plus ou moins heureuſes, ſelon

le génie & le talent des Ouvriers qui l'exploitent & le travaillent avec plus ou moins d'habileté. On trouvera peut-être ici quelques pensées qu'il seroit dangereux d'isoler ; mais on ne sera pas tenté d'en faire aucun abus, si on lit cette Encyclopédie dans le même esprit qui a présidé à sa rédaction, quelque suspectes que puissent être les intentions des Auteurs d'où l'on a tiré ces sortes de pensées.

## ARTICLE XLI.

L'ARTE DELLA GUERRA, in ottava Rima Italiana tratta dal Poëma Franceſe del Filoſofo di Sans-Souci, dal Signore di San-Severino. A Napoli; e ſi vende à Parigi dal Signore di Lormel, nella ſtrada du Foin. *L'Art de la Guerre, Traduction du Poëme François du Philoſophe de Sans-Souci.* Par M. de San-Severino. (*In-8°.* pages 163.) *A Naples; & ſe vend à Paris chez de Lormel, rue du Foin, 1761.*

> Undè priùs nulli velarunt tempora Muſæ.
>
> *Lucret. L. I.*

QUAND on excelle dans un Art, on acquiert le droit de l'enſeigner aux autres. Cicéron

pouvoit dicter des Loix aux Orateurs de ſon temps, ſans craindre qu'on reculât ſon Tribunal. Ses diſcours remplis de la plus majeſtueuſe éloquence formoient des titres auxquels on ne pouvoit rien oppoſer. Si ſes Ouvrages ſont abondants en préceptes, ils ſont encore plus riches en exemples. Ils préſentent en même temps & les régles, & l'exécution la plus étendue de ces regles. Ils ſont, en un mot, les meilleurs modèles qu'on puiſſe ſuivre.

Tel eſt auſſi le privilège dont jouit l'auguſte Auteur du Poëme ſur L'ART DE LA GUERRE, Art ſi ſavant, ſi terrible, & malheureuſement ſi néceſſaire. Mais pour développer dignement en Vers les régles, les hazards, les reſſources, les opérations, les manœuvres de cet Art, il n'auroit pas ſuffi d'être un grand Poete, il falloit un homme également habile

à manier la lyre & la lance d'Achille ; il falloit un Maître dont les leçons commentées, pour ainſi dire, ſi ſouvent par la victoire, fuſſent, en quelque ſorte, moins inſtructives encore que tant d'actions brillantes qui l'ont mis au rang des grands Capitaines. Dans la ſuite des temps, les Guerriers viendront étudier la trace de ſes pas ; & tenant en main ſon Poëme de *l'Art de la Guerre*, ils trouveront, dans ce qu'il a fait, l'explication & la juſtification des loix qu'il preſcrit. L'Hiſtoire de ſes campagnes ſera une des plus intéreſſantes parties du Code Militaire.

Avant de rendre compte du Poëme François & de la Traduction Italienne, nous dirons quelque choſe de la Préface qui eſt à la tête de ce Volume. M. San-Severino nous apprend qu'après avoir lu & relu le Poëme de *l'Art*

*de la Guerre*, il fut si frappé de la beauté de l'exécution, qu'il résolut de le traduire en Italien, pour en faire présent à sa patrie. Ainsi, *dit-il*, (& qu'on me permette cette comparaison) ainsi certains petits enfants pleins d'ardeur & de gaieté, s'ils viennent par hazard à rencontrer sur leur passage quelque chose de précieux, ils le portent avec empressement dans le sein de leur mère... *Comme fanno (mi si permetta il dirlo) certi volonterosi pargoletti, i quali, se per avventura in qualche preziosa materia inciampano, frettolosi corrono in braccio alla madre, e gliela gittano in seno.*

Notre Auteur détaille ensuite les difficultés de l'entreprise qu'il avoit formée, lorsqu'il résolut de traduire le Poëme de *l'Art de la Guerre* en *Octaves* ou Stances de huit Vers. Pour peu qu'on soit au fait de la Poësie Italienne, on sait

ce qu'il en doit couter d'efforts & de ſoins pour remplir avec ſuccès une longue ſuite de ces Stances. L'*Octave*, comme nous l'avons dit, eſt compoſée de huit Vers tellement arrangés, que le premier, le troiſième & le cinquième riment enſemble, tandis que le ſecond, le quatrième & le ſixième roulent ſur la même rime; le ſeptième & le huitième ont une rime commune. Il faut, ſans doute, beaucoup de travail & d'attention, pour que l'enjambement régulier & continu de ces rimes qui ſe croiſent, ne nuiſe ni à leur facilité, ni à leur élégance, ni à leur richeſſe. Et s'il eſt ſi difficile de triompher de ces obſtacles, lors même que, maître de ſon ſujet, on ne penſe & on ne travaille que d'après ſoi, qu'on peut, à ſon gré, développer, étendre ou reſſerrer ſes idées, abandonner celles qui ne plaiſent point

à l'imagination, leur en ſubſtituer d'autres d'une tournure plus commode pour le Vers ; que ſera-ce donc lorſqu'aſſujetti à ſuivre des idées étrangères que vous devez reſpecter, vous êtes commandé par la manière & par les penſées de l'Auteur que vous entreprenez de traduire ? Quelle gêne & quelle contrainte alors n'éprouve-t-on pas en voulant plier la rime indocile & rebelle à l'exactitude ſcrupuleuſe d'une Traduction littéraire ! Auſſi les plus célèbres Traducteurs Italiens ſe ſont-ils affranchis de ces entraves. *Salvini*, Annibal Caro & Rolli, auxquels nous devons les belles Traductions de l'Iliade, de l'Enéide & du Paradis perdu, n'ont point captivé leur génie dans le cercle pénible des Stances, ils n'en ont pas voulu courir les hazards, ils n'ont employé que ce qu'on appelle des

*Vers* * *blancs.* Ce qu'aucun de ces Auteurs avant lui n'avoit osé tenter, M. de San-Severino vient de l'exécuter, & cela par un effet de son caractère, qui de préférence & par goût le porte naturellement aux entreprises difficiles, ainsi qu'il le déclare lui-même : *Perchè ogni difficile naturalmente m'allenta.* De nouveaux obstacles sont pour lui un attrait de plus.

Notre Auteur dit ensuite qu'il s'est attaché à répandre dans ses Vers cette harmonie imitative qui est l'ame de la Poësie. Elle consiste dans le choix heureux des expressions vives, énergiques & pittoresques, tellement assorties aux objets qu'on décrit, que ces mêmes objets semblent se reproduire & se présenter à nos sens. C'est-là ce qu'on peut véritable-

* C'est le nom qu'on donne aux Vers non-rimés.

ment appeller la Magie enchantereſſe de la Poëſie, dont l'illuſion impérieuſe fait paſſer dans l'ame ces impreſſions profondes qui la maîtriſent. Ce talent ſublime qui caractériſe les grands Poëtes, éclate ſur-tout dans les écrits d'Homère. Il n'eſt preſque point de pages dans l'Iliade & dans l'Odyſſée, qui n'offrent de ces Vers *imitateurs*; & ce ne ſont point des tableaux inanimés & muets : on voit, on entend ce qu'Homère peint ou raconte.

Reconnoiſſons qu'il doit, du moins en partie, cet avantage à la beauté de ſa Langue, la plus ſonore, la plus mélodieuſe, la plus abondante & la plus expreſſive que les hommes aient jamais parlée. La Langue Latine bien inférieure à la Langue Grecque, ne fourniſſoit à Virgile ni les mêmes reſſources, ni les mêmes ſecours. Cependant ce grand génie, qui eſt en même

temps le Raphaël & le Lulli de la Poësie, est plein d'images & d'harmonie. Ses couleurs nuancées avec la plus grande intelligence & toujours assorties aux sujets qu'il traite, rendent ses tableaux d'une vérité frappante. La cadence de ses Vers rapide & précipitée, ou lente & tranquille; douce & coulante, ou rude & scabreuse; vive & gaie, ou sombre & terrible, suivant que les circonstances & la matière l'exigent; forme, par la variété de ses mesures & de ses tons, une espèce de Musique, où tout est à l'unisson avec les affections de l'ame & les mouvements qu'il décrit. C'est dans la lecture d'Homère & de Virgile que les Elèves du Parnasse doivent former leur oreille à l'harmonie de la grande versification. Nos Langues d'Europe n'offrent point d'equivalent capable de remplacer ces syllabes

longues & brèves qui, réduites en dactyles & en ſpondées, donnent tant de grace & d'énergie aux Vers Grecs & Latins : & voilà pourquoi les Poëtes modernes, euſſent-ils d'ailleurs autant de talent & de génie qu'en avoient les Anciens, doivent être inférieurs à ceux-ci dans ce qui concerne l'harmonie imitative ; non que les Ouvrages des illuſtres modernes ſoient totalement dépourvus de ce mérite. On en trouve des exemples dans Racine, le plus habile * Verſificateur peut-être qu'il y ait eu depuis Virgile. On en trouve auſſi dans Boileau & dans quelques autres de nos Poëtes. Le Taſſe & Pope, chez les Italiens & les Anglois, ont fait voir que leurs Langues étoient

* Nous ne conſidérons ici ce Poëte illuſtre que quant à la partie de la verſification.

aussi susceptibles de ce genre de beauté. Tel est en particulier l'endroit où Pope joignant l'exemple au précepte, dit aux Poëtes:

'Tis not enough no harshness gives offense
The sound must seem an echo to the sense.
Soft is the strain when *Zephyr* gently blows,
And the smooth stream in smoother numbers flows:
But when loud surges lashes the sounding shore,
The hoarse, rough verse should like the torrent roar.
When *Ajax* strives some rok's vast weight to throw,
The line too labours, and the words move slow;
Not so, when swift *Camilla* scours the plain
Flies o'er th'un bending corn, and skims along the main.

*Essay on Criticism, Vers 367, &c.*

M. l'Abbé du Resnel a rendu dans sa Traduction en Vers tout l'éclat & tout l'art de ce morceau vraiment admirable.

Mais c'est peu dans un Vers que de
fuir la rudesse,
Il faut que le son même avec délicatesse
Fasse entendre au Lecteur l'action qu'on
décrit,
Et que l'expression soit l'écho de l'es-
prit.
Que le style soit doux, lorsqu'un tendre
Zéphyre
A travers les forêts s'insinue & sou-
pire :
Qu'il coule avec lenteur, quand de pe-
tits ruisseaux
Roulent tranquillement leurs languis-
santes eaux.
Mais les vents en fureur, la mer pleine
de rage
Font-ils d'un bruit affreux retentir le
rivage,

Le Vers comme un torrent en grondant doit marcher.
Qu'Ajax soulève & lance un énorme rocher,
Le Vers appésanti tombe avec cette masse.
Voyez-vous des épis effleurant la surface
Camille dans un champ, qui court, vole & fend l'air,
La Muse suit Camille, & part comme un éclair.

*Essai sur la Critique, Chant II.*

Nous avons cru devoir rapporter ces beaux Vers de M. l'Abbé du Resnel, avec d'autant plus de raison que M. de San-Severino ne nous a point fait l'honneur de citer un seul Poëte François parmi les Auteurs qu'il dit avoir réussi dans l'harmonie imitative. Il ne parle, pour les Modernes, que de quelques Italiens & de quelques Anglois ; son silence sur

nos Poëtes est une espèce d'injustice contre laquelle nous sommes en droit de réclamer.

Le Poëme de *l'Art de la Guerre* commence par une apostrophe au jeune Prince qu'on veut instruire au métier des armes. On déclare qu'on ne vient point lui proposer pour modèle un Attila dont l'aveugle fureur désola la terre. Titus, Marc-Aurèle & Trajan sont les Héros dont on l'invite à suivre les traces. Après ce début vient une invocation aux Muses, invocation d'un goût vraiment militaire. Le Poëte conjure les Déesses du Parnasse de rendre *d'un vieux Soldat les Chants harmonieux*. Il expose ensuite le plan & l'ordonnance de l'Ouvrage qu'il entreprend. Le premier Chant roule tout entier sur la nécessité de passer par les emplois subalternes pour apprendre à comman-

der avec avantage ; ſur la ſcience des détails, ſur la tactique, l'ordre & la diſcipline. Sparte fut la première école des Guerriers. Rome fut invincible, tandis qu'elle maintint dans ſes armées une auſtère diſcipline. Dès qu'elle s'en écarta, elle devint la proie des Nations barbares.

Cet Art qui ſe perdit après un long déclin,
Sortit de ſon tombeau ſous le grand Charles-Quint.
Sous ce Guerrier fameux, la Caſtille aguerrie
Fit craindre aux Nations ſa brave Infanterie.
L'ordre l'avoit ſoumiſe à ſa ſevère loi ;
Mais ſa gloire périt dans les champs de Rocroi.

Comme la Traduction Italienne de ce Poëme fait le principal ob-

jet de cet Article de nos Mémoires, à meſure que nous citerons des Vers du Poëme François, nous en rapprocherons les Vers Italiens, afin de mettre nos Lecteurs en état de juger du mérite & de l'exactitude de la Traduction. Voici donc comment M. de San-Severino a rendu cet endroit :

Di poì perì qu'eſt' arte, e a lungo giacque
D'oſcura tomba entro l'orror ſopita ;
Finchè al gran *Carlo Quinto* in ſen poi nacque
Nobil penſier di richiamarla in vita :
La diè à Caſtiglia, ed alla terra piacque,
L'Hiſpana Infanteria : funne ſtupita :
Ma non durò ; qual moribondo lampo
Lenta ſpirò di Rocroi ſul campo.

Dans le ſecond Chant, il s'agit de la Caſtrametation. La Science des campements eſt une des par-

ties les plus nécessaires aux Généraux. Il faut connoître le local ; s'étudier à se former ce coup-d'œil militaire, qui saisit dans un moment tous les avantages que les différents terreins peuvent présenter, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Il faut savoir profiter des hauteurs, des bois, d'un marais, placer tellement son armée que tous les corps se soûtiennent & s'appuyent mutuellement.

Si du génie en vous brillent les étincelles ;
Vous trouverez par-tout des Forts, des Citadelles,
Que la main des mortels n'ont jamais travaillés ;
Postes que la Nature a seule ainsi taillés.
L'ignorant voit ces lieux, mais c'est sans les connoître.
Le sage les saisit, ce sont des coups de maître.

Se

Se di buon genio in te ſcintilla
ſplende,
Potrai veder, che queſta parte, e
quella
Rocche, e forti nativi in giro ſtende;
Di Natura lavor, che mano ancella
D'uomo non travagliò. Non le comprende
L'ignorante Guerrier, ma ben le
ſcopre.
Il ſaggio e fà gran colpi, e capi
d'opre.

*C. II. St. 32.*

Cet Art ſavant des marches & des campements fut le talent de Fabius, de Sertorius, de Montecuculli, de Turenne, &c.

Le 3[e] Chant s'ouvre par la deſcription du Palais de Mars, du Temple de la gloire. Bellone ellemême ouvre les portes d'airain, qui dérobent aux regards du commun des Guerriers les ſecrets que le Dieu renferme dans ſon Sanc-

tuaire. Ce Tableau rempli de traits mâles & vigoureux est peint des couleurs les plus fortes. L'intrépide valeur, le tranquille sang-froid, le vigilant travail, la ruse à l'œil malin, l'imagination vive aux yeux étincelants, l'impénétrable & fidèle secret, en un mot, toutes les vertus & les qualités dont l'assemblage forme le grand Capitaine, animées & personnifiées environnent le trône du Dieu Mars. Les Statues des fils de la victoire ornent l'intérieur de ce Temple fameux. On y voit celles d'Alexandre, de Scipion, de César, de Gustave-Adolphe, de Condé, de Turenne, de Villars, d'Eugène, &c.

Là sortant fraîchement de la main du Sculpteur,
On voit une Statue élégante & nouvelle ;
Son front est ombragé d'une palme immortelle :

C'eſt ce fameux Saxon, le Héros des
François,
Que la mort, dans ſon lit, abbatit de
ſes traits.

Là freſca ancor dalla Scultrice
mano
Era un' elegante Statua novella
Alto teneva il ciglio ſuo ſovrano
Di fronde ombrato vittorioſa e
bella.
V'è il *Saſſone* famoſo, il Capitano,
Quella del Franco Regno amica ſtel-
la:
A cui frà molli piume amara Morte
Fè il ſuo ferro provar, le ſue ri-
torte.

*C. III. St. 21.*

La fin de ce troiſième Chant eſt conſacrée à la louange du grand Electeur, dont on raconte les exploits & les ſuccès contre Wrangel & les Suédois.

Le quatrième Chant traite des ſièges, de l'attaque des Places & de leur défenſe. Les effets terribles du canon, des bombes & des mines y ſont peints vivement. Le Créateur de l'Architecture moderne militaire, le Légiſlateur dans l'Art de fortifier les places, l'illuſtre Vauban reçoit de la main d'un Roi guerrier la couronne due à ſes utiles & ſavants travaux. Il n'étoit peut-être pas plus difficile de prendre une Ville de guerre, que d'en décrire en Vers harmonieux les fortifications & les différents ouvrages. L'auguſte Auteur de ce Poëme a du moins appris aux Poëtes qu'il n'eſt point de matière quelque ſéche & quelque aride, qu'elle ſoit, qui ſe refuſe aux graces de la Poëſie. On n'en doutera plus, quand on aura lu la belle deſcription qu'il fait d'une Place fortifiée, ſans y omettre un terme

de l'Art. Ce quatrième Chant eſt terminé par la peinture effrayante de l'embraſement de Magdebourg. Le pillage de cette malheureuſe Ville, où les vainqueurs commirent les plus horribles excès, ternit la gloire de Tilly, & répandit un poiſon mortel ſur les derniers jours de ce grand Capitaine.

Le cinquième Chant préſente des maximes, des préceptes, des inſtructions ſur l'attention qu'un Général doit avoir pour aſſûrer ſes quartiers d'hiver, & les mettre à l'abri des inſultes de l'ennemi. L'Hiſtoire eſt féconde en exemples, qui doivent ſervir de leçons aux Guerriers. Combien de Généraux, pour s'être endormis dans une fauſſe ſécurité, ſur la foi de leur inexpérience préſomptueuſe, ont vu leurs armées nombreuſes enlevées en détail

par un ennemi toujours actif & vigilant ? Après avoir pourvu à la ſûreté des quartiers, il faut ſonger aux recrues & aux approviſionnements.

Préparez avec ſoin tous ces amas utiles,
Que Cerès à vos troupes s'empreſſe à préſenter :
L'Art de vaincre eſt perdu ſans l'Art de ſubſiſter.
Ce camp, ce peuple entier à votre loi fidele,
Par une maladie, à la longue mortelle,
Se ſent deux fois par jour vivement aſſaillir.
S'il manque de ſecours, on le voit défaillir :
Les fils de Galien y perdroient leur ſcience.
Il faut, pour les guérir, maintenir l'abondance.

Per le tue ſchiere in più ſicura parte
Copia di piade avvantagioſa amaſſa.
La bella Cerer' le preſenta Sparte:
Tu dei riunirle in ubertoſa maſſa.
Senza la grande di ſuſſiſter arte:
Di vincer l'arte iſteſſa è inferma e laſſa.
Quel tuo campo fedel ſoggiace a un male
Che per troppo durar divien mortale.

Queſt' è un male crudel, che al certo inveſte
I tuoi Soldati ed al mattino e a ſera;
Se non v'e chi ſoccorſo al fin lor preſte,
Mancano d'una morte infauſta, e nera.
Il figlio di Galeno in lunga veſte
La ſcienza ſua vi perderebbe intera:
Di guarirli non ſplende altra ſperanza
Che facendo fiorir bella abbondanza.

*C. V. St.* 13, 14.

Les batailles sont les grandes opérations de la guerre. Ces actions d'éclat, quand elles sont suivies de la victoire, mettent le sceau à la réputation d'un Commandant d'armée. C'est-là ce qui décide des talents, & ce qui constitue l'homme supérieur. Le Maréchal de Villars disoit d'un autre Maréchal de France, qui avoit par devers lui plusieurs belles actions: *C'est un Officier d'un mérite distingué, mais il n'a ni donné, ni gagné de batailles : on peut donc jusqu'ici douter qu'il ait la partie la plus essentielle du grand Général.* Quelles ressources & quelle étendue de génie ne demande point cette opération dont le succès dépend de tant de combinaisons & de manœuvres ? Que de soins, de vigilance & d'attention pour ne rien abandonner au hazard de ce qu'on peut lui ravir, pour préparer, amener & déter-

miner le lieu, le temps où l'on veut donner ou recevoir la bataille ?

Un ſage Général, dont Bellone eſt
l'appui,
Combat quand il le faut, & jamais
malgré lui.

Non mai combatte un ſavio Generale
Mal grado ſuo, m'a ſol quando conviene.

Ce n'eſt pas tout. Quelle prévoyance, quelle ſagacité, quel ſang-froid ne lui faut-il pas pour embraſſer d'un coup-d'œil tout le champ de bataille, pour réparer le déſordre qu'un évènement inattendu peut quelquefois occaſionner dans une armée, pour y porter le remède à propos, pour ranimer par des renforts une troupe qui s'épuiſe ou qui cède !

Tous ces objets & bien d'autres que nous ne pouvons indiquer, ſont la matière du ſixième Chant de ce Poëme. On y parle de batailles rangées, de combats, de détail, & de ce qu'on appelle affaires de poſtes. Et par qui ces grandes opérations pouvoient-elles être décrites & traitées avec plus de profondeur, d'intelligence & de dignité, que par celui des Guerriers de l'Europe, qui a le plus donné de batailles, livré de combats, remporté de victoires, & dont les défaites elles-mêmes ſont inſtructives & glorieuſes par la manière dont il ſait réparer ſes pertes & ſes diſgraces ? Après la deſcription de ces ſcènes ſanglantes, de ces ſpectacles d'horreur & de carnage, l'Auteur ſenſible aux malheurs des victimes que la guerre dévore, recommande au Héros qu'il entreprend de former, l'humanité, la modération

& la clémence à l'égard des vaincus. Il lui dit :

Voyez à Fontenoy Louis dont l'ame
égale,
Douce dans ses succès, soulage les
vaincus :
C'est un Dieu bienfaisant dont ils sont
secourus.
Ils baisent en pleurant la main qui les
désarme.
Sa valeur les soumit, sa clémence les
charme.
Dans le sein des fureurs, la bonté
trouve lieu :
Si vaincre est d'un Héros, pardonner
est d'un Dieu.

Mira Luigi à Fontenoy ricinto
D'eterni lauri, e il grand' esempio
impara;
Mira quell' Alma egual in quel re-
cinto
Con qual dolcezza a un vincitor ben
rara,

Stende lo ſcettro al ſuo rival già
vinto
E à tutti fà minor lor ſorte amara
Lor ſembra in quel gran' Rè vedere
un Dio
Che ſol di ricrearli abbia deſio.

Eſſi per parte lor bacian la mano
Che gli diſarma, in amoroſo pianto:
Se vinti fur dal ſuo valor ſovrano
Di clemenza gli accoglie un genio
ſanto.
Il ſangue ed il furor s'oppone in
vano
Di ſua bontade al generoſo in-
canto:
Tanto è vero, che ognor' ebbe in
coſtume
Vincer l'Eroe, ma perdonare il
Nume.

*C. VI. St.* 55, 56.

Les citations peut-être trop multipliées, qui chargent cet Ar-

ticle de nos Mémoires, ont dû faire obſerver que l'Ouvrage Italien n'eſt ſouvent qu'une Traduction libre, & qui tient de la paraphraſe. Auſſi le Poëme de la guerre qui, dans le François, n'a pas ſeize cents Vers, en contient près de deux mille cinq cents dans l'Italien. Mais ſi dans la Traduction Italienne on ne trouve pas cette force, cette nobleſſe, cette chaleur & cette préciſion qui caractériſent l'Ouvrage François, on y remarque du moins communément de la clarté, de l'élégance & de l'harmonie. Nous croyons que M. de San-Severino n'a pas toujours ſaiſi la penſée de l'Auteur qu'il traduit. Parmi pluſieurs traits que nous pourrions citer, nous nous bornerons à celui-ci. Au commencement du ſixième Chant, il y a, dans le François, au ſujet des batailles rangées :

Voilà ce champ fameux ; voilà cette
carrière,
Où tant de Généraux ont trop-tôt
succombé,
*Où Guillaume bronchoit.*

Voici comme l'Italien rend ces derniers mots, *Où Guillaume bronchoit*, qui désignent l'habitude où étoit le Prince d'Orange d'être battu en rase campagne.

Quivi *un giorno inciampò Guglielmo*
ansioso.

A s'en tenir à l'expression Italienne, *un giorno inciampò Guglielmo*, on croiroit que ce Prince ne fut malheureux qu'une fois. Peu de Généraux ont perdu plus de batailles que lui ; témoins celles de Seneff, de Cassel, de Steenkerque, de Nervinde, &c.

## ARTICLE XLII.

*L'ESPRIT DE SAINT EVREMONT.* Par l'Auteur du Génie de Monteſquieu. (*In*-12. pag. 392.) *A Amſterdam, chez Arkſtée & Merkus ; & ſe trouve à Paris.* M. DCC. LXI.

L'Ouvrage que nous annonçons, eſt un Extrait de ſaint Evremont. Ce Bel-Eſprit du dernier ſiècle nous a laiſſé huit Volumes ; & c'en étoit trop pour un Ecrivain à qui *on ne peut accorder ni du génie, ni du ſentiment, ni de l'érudition, ni peut-être un vrai talent, ſi ce n'eſt celui d'écrire.* Auſſi ſa réputation plus brillante que ſolide n'a pu ſe ſoûtenir. On ne lit preſque plus S. Evremont, quoiqu'il y ait chez

lui des traits fins, des réflexions heureuses, des expressions de goût, & que tout ce qu'il dit soit d'un homme d'esprit, pour le fond & pour la manière.

L'intérêt de la Littérature demandoit qu'on le sauvât, du moins en partie, de l'oubli qui le menace; c'est ce qui a engagé un Homme de Lettres à réduire tout l'*Esprit* de saint Evremont à un seul Volume. Il accompagne ce Recueil de quelques particularités sur la vie de saint Evremont. On y retrouve l'Histoire de sa faveur auprès du Cardinal Mazarin, les motifs de sa disgrace, sa retraite en Angleterre où il a fini ses jours, & où l'on montre encore son tombeau dans la fameuse Abbaye de Westminster.

*Si l'on apperçoit* dans S. Evremont *quelques maximes fausses, c'est*, nous dit-on, *le défaut du Bel-Esprit qui ne présente qu'un*

*côté des objets, & qui généralise trop sa manière de voir.* Nous ne pouvons qu'applaudir au fond de vérité que cette réflexion présente. Le simple Bel-Esprit, toujours pressé de se répandre, pour ainsi dire, sur différents objets, ne se donne jamais le temps de bien voir. Un premier coup-d'œil lui suffit pour juger : & qui ne sait qu'au premier coup-d'œil la plûpart des objets se ressemblent ? La réflexion seule, ou l'expérience pourroit corriger de la manie des propositions générales : mais l'expérience est presque toujours perdue pour qui n'est que Bel-Esprit ; & la réflexion qui revient sur ses pas, n'accommode point l'impatience naturelle. De-là tant de maximes plus ingénieuses que vraies, qui s'accréditent d'abord par leur généralité, & que l'induction ruine en détail.

On loue beaucoup ce que saint

Evremont a écrit en Philoſophe Bel-Eſprit *ſur les Romains*, & il faut avouer que le morceau eſt curieux. Les différentes époques de la grandeur Romaine, les cauſes qui en préparerent la décadence, la corruption des mœurs qui l'accélera, y ſont repréſentées d'après l'Hiſtoire avec cet air de vérité qui intéreſſe.

*Les Romains*, dans les commencements de la République, *n'étoient que des voiſins fâcheux qui vouloient labourer, la force à la main, les champs des autres..... Les Dictateurs reprenoient la charrue moins par choix que par habitude.... Cependant on prendroit ces Romains pour les premières gens de l'univers; c'eſt que leurs neveux, glorieux en tout, vouloient que leurs ancêtres euſſent les vertus, quand ils n'avoient pas les grandeurs.* On voit là un Philoſophe qui ſait apprécier les

hommes, & qui n'eſt point la dupe des éloges prodigués par la partialité nationale. Cependant, comme il faut être juſte, voici à quoi ſe réduit la vertu des anciens Romains..... *Ce qu'il y a de véritable dans les premiers temps, c'eſt un grand courage, un grande auſtérité de mœurs, un grand amour pour la patrie.* On reconnoît à ce portrait les Camilles & les Fabricius. La ſuite ne déſigne pas moins les Romains des derniers temps : *Une valeur égale dans ceux-ci, beaucoup de ſcience en ce qui regarde la guerre & en toutes choſes, mais beaucoup de corruption. Les bons Citoyens étoient chez les vieux Romains ; les bons Capitaines chez les derniers.*

La diſpute ſur *les Anciens & les Modernes* eſt traitée ici en paſſant ; mais le peu qu'on en dit, eſt bien penſé. *Les Poëmes d'Ho-*

*mère seront toujours des chef-d'œuvres, & non pas en tout des modèles..... Tous les temps ont un caractère qui leur est propre : ils ont leur politique ; leur intérêt, leurs affaires : ils ont leur morale, en quelque façon, ayant leurs défauts & leurs vertus. C'est toujours l'homme : mais la nature se varie dans l'homme ; & l'art qui n'est autre chose que l'imitation de la nature, se doit varier comme elle.*

Les réflexions *sur les Historiens* sont toutes à l'avantage de l'Antiquité. Nos Historiens y paroissent si petits, les Latins si grands, qu'on n'accusera point l'Auteur d'avoir trop encensé les modernes. Ne nous a-t-il pas un peu trop déprisés ? Du moins est-il sûr que, depuis S. Evremont, la face de notre Littérature a changé sur l'article. Nous avons actuellement des Histoires dont

le moindre mérite eſt celui du ſtyle, & que Rome, dans ſes beaux jours, n'auroit pas déſavouées.

Les *Parallèles* & les *Portraits* de ſaint Evremont ſont d'un eſprit délié, qui a étudié les hommes, & qui a ſaiſi les différentes nuances des caractères. Ils forment ici comme une ſuite de tableaux, & leur collection n'eſt pas la partie la moins riche du Recueil.

Nous ne dirons rien des autres morceaux : ils ſont en général peu ſuſceptibles d'Extrait. Obſervons ſeulement qu'on a réuni des Lettres, des Penſées ſur différents objets détachés, des Mêlanges, & que le tout finit par la fameuſe Lettre ſur le Traité des Pyrénées ; cette Lettre qui perdit ſaint Evremont dans l'eſprit du Cardinal, & qui fit per-

dre pour toujours à la France un de ſes plus ingénieux Ecrivains.

---

## ARTICLE XLIII.

*LETTRE DU R. P. BERTIER, Prêtre de l'Oratoire, ſur ſon Ouvrage intitulé*: La Phyſique des Comètes. *

JE vous ſais très-bon gré, MM. RR. PP., & vous fais mes remerciments des Notes que vous avez faites dans votre ſecond Journal d'Octobre ſur ma *Phy-*

---

* L'Extrait de cet Ouvrage eſt dans nos Mémoires d'Octob. II. Volume. Le P. Bertier éclaircit ici quelques parties de ſon ſyſtême ; & cette Lettre auſſi ſavante que modeſte, doit être regardée comme la ſuite de *la Phyſique des Comètes.*

*sique des Comètes.* Elles m'ont été très-utiles : elles m'ont donné lieu de redresser quelques dates fautives de Comètes sublunaires, de chercher avec plus de soin celles que j'avois ignorées, & de marquer les positions des Planètes voisines de la Terre dans le temps de leurs apparitions. Enfin j'en prendrai occasion encore de lever deux difficultés que je n'avois pas assez pressées, & dont l'une méritoit beaucoup d'attention. J'espère que ceux qui s'intéressent au sort des Comètes, c'est-à-dire presque tout le monde savant & ignorant, ne regretteront pas une ou deux minutes qu'ils pourront donner à la lecture de ces quatre Articles.

1°. Je me suis trompé, lorsque j'ai donné la durée d'un jour à la Comète de 1348, & il est inutile de rejetter la faute sur Mézerai (*in*-4°.) qui dit que cette

Comète s'étant montrée avant le coucher du Soleil, parut le soir *ensuivant* beaucoup plus grosse qu'auparavant. Quoique cet Historien ne cite point l'Auteur où il a pris cette observation, j'aurois pû, comme vous, MM. RR. PP., remonter à la source; & j'aurois trouvé que le Continuateur de Nangis entend, par ce soir *ensuivant*, le soir même de l'apparition.

2°. J'ai encore eu tort de citer la Gazette de 1755, pour la Comète de cette année vue à Wescio en Suède: elle est dans celle de 1756 du 10. Janvier, Article de Stokolm. La date de celle de Breslaw 1756 est du premier Août, comme vous l'observez, & non du 4. Septembre; c'est la date de la Gazette, & non celle de la Comète que j'ai mise mal-à-propos. J'aurois dû aussi ne pas ignorer la date de la Comète de Breslaw

1750, puiſque je l'avois indiquée deux fois au 9. de Février. Voilà bien des erreurs que je n'ai pas honte de reconnoître : il n'eſt pas moins glorieux peut-être d'avouer les fautes, que de les éviter : heureuſement, comme vous le marquez, ces fautes ne doivent point porter préjudice à la cauſe que je défends ; & même la durée que le Continuateur de Nangis donne à la Comète de 1348, eſt plus favorable aux tourbillons cométaires que celle que Mézerai & moi lui avons fauſſement ſuppoſée.

3°. Voici maintenant les poſitions des Planètes voiſines de la Terre dans le temps de l'apparition de ces Comètes.

Le 9. Févr. 1750, jour de l'apparition de la première Comète de Breſlaw, la Lune, Mars & Venus étoient dans Ariés, & la Terre dans

le ſigne preſque oppoſé, ſavoir le Lion. La Déclinaiſon des trois premières Planètes étoit Boréale, la Latitude de la Lune & de Venus auſſi Boréale, la Lune ſortoit de ſon périgée arrivé le 8. Février, & la Terre de ſon périhèlie arrivé le 31. Décembre : ainſi tout conſpiroit à reſſerrer le fluide céleſte ſur notre Planète.

Le 28. Novembre 1755, jour de l'apparition de la Comète de Weſcio, la Terre étoit en oppoſition avec Venus, la première étant dans les Gemeaux, la ſeconde dans le Sagittaire. Elle étoit près de ſa conjonction avec Mars qui étoit dans le Cancer, & de ſon oppoſition avec la Lune qui étoit dans la Balance. Les Déclinaiſons de ces trois dernières étoient Boréales. La Lune étoit près de ſon périgée, qui tomboit le premier Décembre ; & la Terre approchoit

de ſon périhèlie placé au 31. Décembre.

Le 3. Mars 1756, jour de l'apparition de la Comète d'Avignon, la Lune étoit en conjonction avec Venus, leur Latitude étoit Auſtrale : leur Déclinaiſon, auſſi-bien que celle des deux autres, étoit Boréale : le périgée de Mars & le périhèlie de la Terre ſe ſuivant de très-près cette année, la première s'approchoit de la ſeconde, dans le temps que la ſeconde s'approchoit du Soleil, & toutes deux enſemble reſſerroient le fluide céleſte.

Le premier Août 1756, jour de l'apparition de la ſeconde Comète de Breſlaw, Mars & Venus étoient dans la Vierge ; la Lune, dans le ſigne voiſin, ſavoir dans la Balance, & la Terre preſque en oppoſition avec ces trois Planètes dans le Verſeau : la Déclinaiſon de Mars & de Venus étoit Boréale, & la

Latitude de Mars & de la Lune Australe. Mars alloit à ſon périgée, & la Terre au périhélie : la Lune deſcendoit auſſi à ſon périgée.

On a lieu de ſoupçonner encore que Jupiter, qui fait des effets ſi ſenſibles ſur ſes deux voiſines, & que Saturne même, par la grandeur de leurs tourbillons peuvent contribuer pour leur part à ce phénomène, comme ils font peut-être aux différences des marées.

Car, le 9. Février 1750, Jupiter près de ſon périhèlie, & de plus, près de ſon oppoſition avec la Terre, étant près du Verſeau, & la Terre dans le Lion, devoit comprimer le tourbillon terreſtre.

Le 28. Novembre 1755, Jupiter dans la Balance, & Saturne dans le Capricorne, devoient comprimer la Terre, qui étoit

dans les Gemeaux au ſommet de l'angle que ces deux Planètes faiſoient avec elle.

Le 3. Mars 1756, Jupiter dans la Balance devoit auſſi preſſer le tourbillon terreſtre, qui étoit, à peu-près, en conjonction avec lui au bout de la Vierge.

Le premier Août 1756, le tourbillon terreſtre dans le Verſeau étoit preſſé par Saturne, qui étoit en conjonction avec lui dans le même ſigne.*

Je ne parle point de la poſition des Planètes au temps de la Comète de 1348 ; parce que nos Ephémérides ne montant pas à beaucoup près ſi haut, & les quatre précédentes étant ſuffiſantes, ce ſeroit entreprendre inutile-

* Je dois ces poſitions de Planètes à Mrs l'Abbé de la Caille & de la Lande.

ment un très-grand travail que de vouloir les calculer tout exprès. Passons aux difficultés que je n'ai pas assez pressées dans mon Traité des Comètes.

Première Difficulté. Le périodisme des Comètes est un fait constant, & la prédiction est certaine aussi. Or l'un & l'autre ont pour *prémisses* l'attraction réelle & le calcul des Comètes dans l'ellipse, deux choses incompatibles avec les tourbillons cométaires : donc les tourbillons ne peuvent pas subsister.

Réponse. Le périodisme des Comètes est un fait constant, & la prédiction est certaine aussi : rien de plus vrai que cela. Mais est-il aussi vrai que l'un & l'autre aient pour *prémisses* l'attraction réelle & le calcul des Comètes dans l'ellipse ? Pour peu qu'on jette les yeux sur l'Histoire de la découverte du périodisme, on

penſera tout le contraire. Le célèbre Aſtronome Halley ayant conſtruit une Table des vingt-quatre Comètes les mieux obſervées juſques à ſon temps, s'apperçut d'abord que pluſieurs de ces Aſtres avoient paru avec des éléments ſemblables, à peu-près, au bout d'une même période; qu'il en avoit paru trois entr'autres au bout de la période de 75 ou 76 ans, en remontant de l'année 1682.

Cette période une fois connue, & devant être la même en deſcendant qu'en montant, M. Halley n'héſita pas à prédire cette Comète pour 1758 ou 1759. Le périodiſme a donc pour *prémiſſe* cette obſervation, & la prédiction, le périodiſme.

Le célèbre Newton n'en reſta pas là : il inféra du périodiſme que les Comètes étoient des Planètes, qui par conſéquent décri-

voient des ellipſes, mais des ellipſes extrêmement allongées, qui par-là n'étoient viſibles qu'au périhélie. Mais comme l'orbite parabolique qui répondoit très-bien aux obſervations ſur les Comètes, ne convenoit pas à des Planètes; qu'a-t-on fait pour parer à cet inconvénient? On a ſuppoſé que les portions de courbe, que ces Aſtres décrivent pendant leur apparition, étoient ſi petites qu'elles pouvoient être indifféremment des portions d'ellipſe ou de parabole, & que dans la réalité elles étoient elliptiques.

Pour conſtater le fait, il falloit faire quadrer cette ellipſe avec la période de 75 ou 76 ans, ayant égard à l'attraction des Planètes voiſines, à l'accélération de la deſcente, & à la retardation de la montée. Quoique la portion de courbe qui nous eſt viſible, pouvant, à cauſe de ſa petiteſſe,

se confondre avec l'ellipse ou avec la parabole, pût aussi se prendre pour une portion d'ellipse plus ou moins allongée, c'étoit encore un très-grand travail d'ajuster si bien cette ellipse, qu'elle ne débordât point la période d'un côté ou d'autre. Un de nos plus grands Géomètres a entrepris ce travail, & la cause des Cométo-Planètes ne pouvoit être en meilleures mains : mais quelque profond que soit l'Ouvrage donné pour cela, & quelques éloges qu'il ait mérités, il a paru deux Ecrits faits par de très-grands Maîtres, où l'on prétend faire voir des erreurs considérables dans l'ellipse donnée. Que conclure donc de-là ? Que puisqu'un si grand Géomètre n'a pas réussi à faire accorder l'ellipse avec la période, c'est que cet accord ne peut se trouver, parce que les Comètes décrivent des paraboles.

Nous avons observé plus haut que le périodisme & la prédiction des Comètes ont pour *prémisse* l'observation : nous venons de voir que le calcul dans l'ellipse n'est venu qu'ensuite du périodisme : il faut ajoûter encore que jamais le célébre Newton, ni M. Halley, ni M. Clairaut n'ont admis l'attraction que mathématique, c'est-à-dire abstractive de l'attraction réelle & de l'impulsion ; que même le Géomètre Anglois avertit expressément (Liv. I. Sect. XI. au commencement) que s'il parloit en Physicien, il se déclareroit peut-être pour l'impulsion. Concluons que l'attraction réelle n'est donc pas non plus une *prémisse* du périodisme, ni de la prédiction des Comètes.

Ceux qui souhaiteront un plus long détail sur cette matière, pourront consulter une Lettre

qu'on a inſérée dans le Journal Encyclopédique au mois de Novembre, en réponſe à l'objection qu'on avoit propoſée dans ce Journal, & la replique qui vient à la ſuite, & qui paroît de la main d'un grand Maître. Paſſons maintenant à la ſeconde Objection.

Seconde Difficulté. Le P. Bertier (page 55) dit que les Planètes ont leurs orbites d'autant plus excentriques qu'elles ſont plus près du Soleil. Or c'eſt un fait conſtant par l'obſervation que Venus a moins d'excentricité que toutes ſes ſupérieures, que la Terre en a auſſi moins que les Planètes qui lui ſont ſupérieures, & que Jupiter en a encore moins que Saturne : il n'eſt donc pas vrai que les Planètes aient leurs orbites d'autant plus excentriques qu'elles ſont plus près du Soleil.

Réponse. Comme cet excès

d'excentricité n'eſt, dans la Phyſique des Comètes, qu'un fait détaché, qui ne feroit rien contre la cauſe des tourbillons cométaires, quand même il ſe trouveroit faux; que ce ſeroit ſeulement un témoin de moins ſur cent qui dépoſent contre les Cométo-Planètes, on a cru, par amour de la brieveté, ne devoir pas inſiſter ſur les preuves de cet excès d'excentricité. Mais il n'eſt pas moins vrai que cet excès exiſte, généralement parlant, & qu'il y a une cauſe générale de ſon exiſtence; mais c'eſt que des cauſes particulières qui contrarient cette cauſe générale, en diminuent & en troublent l'effet.

Cette cauſe générale eſt la vîteſſe du fluide qui emporte les Planètes, d'autant plus grande qu'elle eſt plus près du centre, & qui éloigne d'autant plus les Planètes de leur diſtance moyenne

de leurs absides : ce que les bornes étroites qui nous sont prescrites dans cette Lettre, ne nous permettent pas de prouver, mais que nous tâcherons de démontrer dans la Physique du Ciel, que nous espérons donner bientôt au Public. C'est par cette cause générale que la Planète la plus proche du centre de sa révolution annuelle, savoir Mercure, a le plus d'excentricité, & que cette Planète avec Mars & Jupiter, ou avec Mars & Saturne suivent cette loi. Il est vrai que Venus & la Terre sont moins excentriques que leurs supérieures, & la première moins que la seconde : mais on voit aussi une cause particulière de cette anomalie ; c'est le défaut d'élévation de leur axe sur leurs orbites : défaut plus grand dans Venus que dans la Terre, & qui ne se trouve point dans Mars & dans Jupiter, dont

les axes ſont preſque perpendiculaires à leurs orbites. Or plus ces axes ſont élevés, plus les plans des cercles du fluide de leurs tourbillons propres coincident dans les plans des cercles du tourbillon ſolaire, plus ils les repouſſent par leur force centrifuge, & en ſont repouſſés réciproquement; ce qui produit l'excès d'excentricité de Mars & de Jupiter ſur l'excentricité de Venus & de la Terre.

Il eſt vrai encore que Jupiter a moins d'excentricité que ſa ſupérieure; mais la vîteſſe extrême de ſon fluide autour de ſon centre peut bien être la cauſe de cette anomalie: car, repouſſant davantage le fluide ſolaire dans ſa partie inférieure, il doit en être plus fortement repouſſé, & s'éloigner davantage de ſa diſtance moyenne dans ſes abſides contre la régle générale de l'excentricité.

Voilà, MM. RR. PP., tout ce que les limites, dans lesquelles je me vois resserré, me permettent de dire sur cette matière. J'espère pouvoir la traiter un jour avec toute l'étendue qu'elle demande, pour que le Lecteur puisse en être satisfait. Je suis, &c.

Votre, &c.

BERTIER,
Pr. de l'Orat.

*15. Février,*
*1761.*

## ARTICLE XLIV.

*NOUVELLES OBSERVATIONS sur le pouls intermittent*, qui indique l'usage des purgatifs, & qui, suivant SOLANO & NIHELL, annonce une diarrhée critique; publiées en Anglois en 1758 par M. Daniel Cox, Médecin du Collège de Londres. Ouvrage traduit & augmenté de quelques Remarques, par M. D*** Médecin de la Faculté de Toulouse, & dans lequel on trouve de nouvelles preuves du plan proposé dans les *Recherches sur le pouls par rapport aux crises*, publiées à Paris en 1756 par M. Théophile de Bordeu, Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier. (Volume *in*-12. pages 246,

sans y comprendre la Préface.) *A Amsterdam ; & se vend à Paris chez Vincent, &c.* M. DCC. LX.

C'EST ici un Ouvrage où l'accessoire l'emporte de beaucoup sur le principal. Les VII Observations sur le pouls intermittent, publiées en Anglois par M. Cox, sont, dans la Traduction Françoise que nous annonçons, accompagnées d'une sorte de cortège qui les efface : ce sont les Réflexions & les Remarques du Traducteur sur ces Observations, & les Extraits qu'il a tirés de quelques Ouvrages dans le même genre. Ces Articles font, sans contredit, la meilleure partie de ce Volume : & le tout forme un assemblage de matériaux, qu'on peut appeller *étrangers & domestiques* ; parce que l'Angleterre & la France ont

contribué à les préparer. On peut auſſi les regarder comme une continuation *des Recherches* de M. de Bordeu *ſur le pouls*, & comme un Commentaire deſtiné à éclaircir, confirmer & fortifier la doctrine de ce Médecin célèbre.

Ses *Recherches* ont attiré l'attention de ſes Confrères. Tous ne ſont pas également favorables à ſes idées ; mais les armes que ſes partiſans emploient pour le défendre, n'en ſont pas moins d'une bonne trempe. Ce ſont toujours de nouvelles obſervations qui, en ſe multipliant à ſon avantage, donneront un grand aſcendant à ſa méthode : elle aura de la faveur juſqu'à ce que ſes Adverſaires y oppoſent de leur côté des obſervations dont la préciſion exacte & le réſultat fidèle mettent en défaut les indications & les prognoſtics qu'il fonde

ſur les différents rithmes du pouls. C'eſt à l'expérience ſeule qu'il appartient de terminer les diſputes qui s'élevent entre les habiles Praticiens ; mais c'eſt un oracle qu'il faut long-temps conſulter avant que d'être ſûr des réponſes qu'il donne. Pour l'écoûter avec profit, il faut un génie ſans préjugé, un ſavoir ſans ſyſtême, un zèle ſans paſſion. Ses leçons ne deviennent jamais des aphoriſmes, à moins que l'organe qui les reçoit & qui les rend, ne ſoit auſſi docile & déſintreſſé que ſincère & fidèle.

En général le pouls eſt une bouſſole dont tous les Médecins prétendent ſuivre la direction ; mais tous ne ſont pas d'accord ſur la route qu'elle indique à l'Art. Tous y reconnoiſſent un mouvement qui annonce la marche de la Nature, ſans convenir du chemin que l'Art doit pren-

dre pour la ſecourir dans la criſe qu'elle médite, c'eſt-à-dire pour en aſſûrer le ſuccès, ou pour en prévenir l'écueil. Le langage du pouls n'eſt donc pas encore à tous égards un langage fixé pour les Médecins qui l'etudient. Sous la main de Mrs Solano, Nihell, de Bordeu & de leurs partiſans, le pouls eſt comme un inſtrument dont le jeu n'eſt pas ſeulement analogue au jeu de l'œconomie animale, & dont la marche régulière ou irrégulière dépend de l'harmonie, ou du trouble qui regne dans la machine; c'eſt une corde dont le ſon répond tellement à l'habitude des organes, qu'il ſe conforme toujours plus particulièrement au mode de ceux qui ſont les plus mal affectés. Par-là il articule diſtinctement la partie où l'humeur irritée a ſon ſiège principal, où ſon foyer eſt le

plus allumé, & par conséquent où la Nature travaille à une coction qui la délivre de son ennemi. Par-là on fait la voie que l'humeur doit prendre, pour que l'évacuation soit heureuse. Avec un tact subtil & exercé, on sent le progrès de l'œuvre que médite la Nature; on mesure les forces qui lui restent; on s'assûre si elle a besoin d'un secours étranger; on détermine quel secours peut lui être convenable; on sait si l'Art doit lui prêter une main plus ou moins active, ou s'il doit simplement rester oisif, mais attentif spectateur d'une opération qu'il doit plus craindre de troubler, qu'il ne doit être hardi pour la seconder. Voilà le but où tendent toutes ces recherches sur le pouls, dont M. de Bordeu a fait une étude si suivie.

Ce Docteur a eu l'avantage de remarquer *une conformité sin-*

*gulière* entre sa méthode & celle de M. Cox. Entr'eux cependant on ne peut soupçonner aucune intelligence : ils ont, à la vérité, puisé dans la même source ; mais le Médecin de Londres n'a pas, à beaucoup près, poussé ses recherches & ses observations aussi-loin que le Médecin de Paris. Le premier est encore borné au pouls intermittent. Ceux qui connoissent les *Recherches* du second, savent combien il reste à l'autre de chemin à faire pour atteindre son Emule ou son Confrère : & même sur le pouls intermittent, M. de Bordeu est plus réservé dans ses assertions que M. Cox. Cette réserve, comme on s'en convaincra en lisant ces *Nouvelles Observations*, est le fruit d'une supériorité de lumières acquises par plus d'observation & plus d'exercice.

Comme nous devons renvoyer

nos Lecteurs au Livre même pour ce qui regarde les Observations, nous nous contenterons de marquer ici les points de rencontre & de séparation entre Mrs de Bordeu & Cox. Selon le Docteur Anglois, » le pouls in-» termittent est un signe certain » d'une diarrhée future, & ne » devient mortel que par le défaut » de forces nécessaires à l'accom-» plissement de la crise. « Dans les Recherches sur le pouls, cette assertion reçoit des modifications considérables. Pour bien entendre toute cette doctrine, il faut se rappeller les principes, &, en quelque sorte, le Dictionnaire que M. de Bordeu s'est fait dans cette matière. Il s'agit ici du pouls que ce Docteur appelle *inférieur*, & dont les irrégularités se caractérisent par l'inégalité des pulsations entr'elles, & par l'inégalité des intervalles qui les sépa-

rent. Ce pouls, dans le langage du même Auteur, est *intestinal, critique & simple*, ou *précurseur d'une diarrhée de bonne espèce & bien critique*, quand les pulsations sont *développées, assez fortes & arrondies*, mais sur-tout quand elles sont inégales tant dans leurs forces que dans leurs intervalles. Pour que ce pouls amene des évacuations bien critiques, les intermittences ne sont pas toujours nécessaires, les inégalités suffisent. Il faut observer que les intermittences se trouvent très-rarement sans inégalités, & que les inégalités se trouvent souvent sans intermittences. Or les inégalités sans intermittences précédent ordinairement la diarrhée. Ainsi, quoique les intermittences l'annoncent, il faut encore plutôt s'attacher aux inégalités qu'aux intermittences pour la prédire. La raison de cette

préférence, c'est que les intermittences viennent de la même cause que les inégalités. D'ailleurs il y a des intermittences habituelles qui sont des suites naturelles de l'âge, ou de la disposition des organes. Ces sortes d'intermittences ne sont point, comme les inégalités, des signes qui présagent des diarrhées; c'est donc plutôt aux inégalités qu'aux intermittences qu'il faut s'en tenir, pour annoncer ces crises. Il y a aussi des inégalités convulsives & habituelles, qui ne sont point des *avant-coureurs* de diarrhée, à moins qu'elles ne soient précédées d'un *pouls de coction*. Ainsi, selon M. de Bordeu, le signe proprement caractéristique *du pouls intestinal bien décidé*, c'est le concours des intermittences & des inégalités. Une observation qui constate, entre le pouls intestinal & les évacuations du ventre,

une liaiſon intime, & qui manifeſte *l'effort que la Nature fait vers les inteſtins*, c'eſt que ce pouls ceſſe ordinairement dès que les évacuations ſont terminées, & qu'au-delà de ce terme il ne conſerve jamais ſon rithme critique, à moins que la criſe n'ait pas été bien complette.

Le Traducteur fait ici une remarque qui doit rallentir le zèle des Critiques animés contre M. de Bordeu : c'eſt que ce Docteur n'a pas tiré *une ſeule concluſion poſitive & déciſive* des principes qu'il a établis : ſes aſſertions ne ſont propoſées que ſous la forme *de doutes ou de problêmes.* » Il s'eſt » contenté de faire une expoſi» tion de ce qu'il a cru obſerver.« Ces traits & quelques autres qu'on trouve dans ce Volume, décèlent un Ecrivain qui ſent combien le mérite d'une timide modeſtie eſt eſtimable, & qui eſt jaloux d'en

conſerver la gloire & l'avantage à un homme qu'il révère comme ſon maître, & qu'il chérit aſſez pour en épouſer autant les intérêts que les opinions.

« Des Obſervations qu'on publie en cet Ouvrage ſur le pouls intermittent, on tire trois Régles pour l'uſage des Praticiens : la première, » que le pouls étant » intermittent dans une maladie » aigue, ſans qu'il y ait actuelle- » ment un dévoiement, ce pouls » indique l'application ou l'uſage » des purgatifs. « L'Auteur ne diſſimule pas la difficulté que cette régle laiſſe à réſoudre dans la pratique ; c'eſt de ſavoir les occaſions, où une légère criſe & de légers purgatifs ſuffiſent pour terminer la maladie, & les cas où la Nature ne ſauroit finir la cure ſans une *forte criſe* & de *forts purgatifs*. Ce que le Traducteur aſſûre d'après ſon expérience,

c'eſt que les remèdes purgatifs, appropriés à l'état du malade, abrègent les maladies & *empêchent les accidents qui pourroient ſurvenir.*

La SECONDE RÉGLE eſt que, » lorſque le pouls intermittent & » la diarrhée ſont joints, les re- » mèdes aſtringents ſont inter- » dits. « Si c'eſt la Nature qui ſe ſoulage par cette voie, qui recouvre ſes forces & prend le deſſus, on doit s'attendre à un heureux évènement. Si cette diarrhée eſt l'effet des purgatifs, & s'ils n'ont pas encore produit tout ce qu'on en attend, il faut les continuer autant que les forces du malade le permettent. Ainſi, dans l'une & l'autre de ces disjonctives, les aſtringents ne pourroient que former des obſtacles au ſuccès deſiré.

TROISIÉME RÉGLE. » Si le pouls » intermittent ayant ceſſé au com-

» mencement, ou dans le cours
» d'une diarrhée naturelle, ou
» procurée par l'Art ; & si, avec
» cette cessation du pouls inter-
» mittent, les autres accidents
» sont calmés, & que le malade
» se remette au moyen de la
» diarrhée, on peut inférer de-là
» qu'une maladie ayant les mê-
» mes symptomes & la même
» cause, sans que le pouls soit
» intermittent, doit être traitée
» & guérie par la même mé-
» thode. « Il faut joindre à ces Régles la lecture des *Considérations* que l'Auteur y ajoûte pour en rendre l'intelligence plus complette & la pratique plus sûre.

Un principe général dans la science du pouls, c'est que *les pouls habituels ne sont point critiques.* Pendant que le pouls est intestinal, M. Cox borne les secours de l'Art *aux seuls purgatifs :* le Traducteur réforme ou

modifie cette doctrine. » Le pouls » inteſtinal, *dit-il*, annonce une » criſe par les entrailles : lorſ- » qu'il exiſte, le Médecin doit » s'occuper ſans relâche à ména- » ger & à bien conduire cette » criſe, & à découvrir le temps » où elle arrivera, en écartant » tous les obſtacles qui peuvent » l'arrêter. « La maxime qu'il propoſe ſur cette matière, en attendant que les Praticiens inſtruits l'aient éclaircie par leurs réflexions & obſervations, eſt que le pouls étant bien inteſtinal, » il » faut, autant que faire ſe peut, » laiſſer agir la Nature, & ne l'ai- » der que lorſqu'elle paroît en » avoir beſoin. Mais les ſecours, » dont la Nature peut avoir be- » ſoin en pareil cas, ne doivent » pas être toujours des purgatifs ; » il faut les joindre ou aux toni- » ques, ou aux amers, ou aux » lavages & aux relâchants, ſui-

» vant le cas. Si le pouls n'eſt pas » bien inteſtinal, il s'agit de dé» cider ſi ce qui lui manque peut » être ſuppléé par le ſecours d'un » purgatif, ou s'il eſt néceſſaire » d'avoir recours à des calmants, » à des relâchants, ou à des cor» diaux « &c. Cette maxime eſt précédée d'une Obſervation qui mérite attention, c'eſt que » le » pouls paroît ſouvent inteſtinal » pluſieurs jours avant les éva» cuations bilieuſes ou critiques. » Vouloir preſſer ces évacuations, » c'eſt rentrer entièrement dans » les idées de ceux qui préten» dent maîtriſer la Nature, & » qui ne diſtinguent point dans » les maladies les divers temps » d'*irritation*, *de coction & d'é*» *vacuation.* « Cette diſtinction des moments & des jours nous paroît un objet d'autant plus important, qu'elle eſt fort recommandée dans la doctrine d'Hippocrate.

Au reste, ce sont ici des discussions où il ne nous est pas permis de prendre aucun parti : le droit de suffrage nous est interdit ; nos fonctions se bornent à la fidélité du rapport. Nous aurions même peu d'attrait pour des matières si peu susceptibles des agréments littéraires, si elles ne tendoient pas au progrès d'une Science des plus utiles à l'humanité, & qui ne s'avance guères que par la voie de l'Observation. Ainsi on ne sauroit mieux la servir qu'en publiant les découvertes qu'on y fait par le moyen de l'expérience : c'est inviter tous les savants Praticiens à s'y rendre attentifs : il n'y a que leur concert unanime qui mette le dernier sceau aux nouveautés dont on veut enrichir leur Art.

## ARTICLE XLV.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## *ITALIE.*

### DE LIVOURNE.

ON a réimprimé, en cette Ville, le Traité de Monseigneur l'Archevêque de Florence sur les Actes humains : *Breve Trattato delle Azione umane con annotazioni per lo schiarimento maggiore della materia, ad uso della Gioventù Ecclesiastica, &c.* C'est un *in*-4°. de 159 pages. Il avoit déja paru à Turin, & il a été dédié à S. E. le Cardinal des Lances, par l'Abbé Antoine-Marie Martini.

D'AREZZO.

On a publié les *Pseaumes* en Vers Latins, de toutes sortes de mesures, Hexamètres, Pentamètres, Iambes, &c. C'est un *in*-8°. de 402 pages, & l'Auteur est M. Pierre *Rossi* de Sienne. On fait cas de cette Traduction.

DE TURIN.

Le Docteur & Professeur M. Joseph-Antoine Bruni a publié un Volume *in*-4°. de Dissertations sur le Droit Civil. L'Ouvrage est en Latin, & comprend les Dissertations suivantes :

La première, *de l'origine & des progrès du Droit Civil.*

La seconde, *des Comices ou Assemblées du Peuple Romain.*

La troisième, *des divers Noms, Droits & Emplois de tous les Magistrats de Rome.*

La quatrième, *des Juriſconſultes Romains; leurs Noms, leur Hiſtoire, leurs Sectes, &c.*

La cinquième, *des Interprètes du Droit, & des anciens Orateurs du Barreau.*

La ſixième, *des Livres mêmes du Droit, & de leurs Compilateurs.*

La ſeptième, *des Loix Romaines, de leur excellence & de leurs défauts.*

La huitième, *des Loix Décemvirales & Impériales : comparaiſon du Droit Royal actuel avec les XII. Tables.*

La neuvième, *des autres Loix Romaines, Sacrées, Profanes, &c.*

La dixième, *des Loix Militaires.*

## De Lucques.

M. Jean-Dominique Manſi va donner une nouvelle Edition des *Miſcellanea* de Baluze. Il y ajoû-

tera du sien ; car tout l'Ouvrage doit monter à quatre Volumes *in-fol.* On souscrit pour 20 Jules chez Jean Riccomini, Libraire de cette Ville.

### De Naples.

Le docte & ingénieux Jurisconsulte M. Joseph-Antoine Gennaro travaille à une Dissertation *sur l'Equité*, laquelle sera insérée dans le Trésor de Jurisprudence, dont le premier Volume *in*-4°. a déja paru de l'Edition de Berne.

### De Florence.

On a redonné au Public l'Ouvrage estimé & devenu rare, intitulé : *Speculum Hippocraticum, notas & præsagia morborum, nec non varia medendi præcepta ex magni Hippocratis Coi monumentis, præsertim aphoristicis, ordine alphabetico concinnatum.* C'est une espèce de Dictionnaire abrégé

de Médecine, qui a pour Auteur *Jean-Rodolphe Zuinger.* Le format est *in*-8°. de près de 300 pages.

## *PAYS-BAS.*

### D'ANVERS.

Acta Sanctorum Septembris ex Latinis & Græcis aliarumque Gentium monumentis, servatâ primigeniâ veterum Scriptorum phrasi, collecta, digesta, Commentariisque & Observationibus illustrata à Joanne Stiltingio, Constantino Suyskeno, Joanne Periero, Joanne Cleo è Soc. JESU, Presbyteris Theologis. Tomus VII. (*in-fol.*) quo dies 25. 26. 27. & 28. continentur. *Suite des Actes des Saints, septième Volume de Septembre, où sont contenus les jours 25. 26. 27. 28. de ce mois.* Chez Bernard Alb. Vander Plassche; & *Avril*, 1761. I. vol.

ſe trouve à Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins. M. DCC. LX.

Ce Volume eſt le 45^e^ de toute la Collection, & le 7^e^ du mois de Septembre. Il préſente la Notice ou Légende de cent dix Saints nommés (ſans compter les Anonymes) avec les Commentaires & les Notes qui s'y rapportent. Parmi ce grand nombre de Saints, on diſtingue, comme plus connus, S. Cléophas, Diſciple de Jeſus-Chriſt; S. Firmin, Evêque & Martyr; S. Solenne & S. Loup, Evêques; S. Cyprien & Ste Juſtine, Martyrs; S. Côme & S. Damien; S. Elzéar de Sabran; S. Fauſte de Riez; S. Wenceſlas, Duc de Bohème, &c.

## *FRANCE.*

### DE PARIS.

*Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France.* Tome X^e^

(*in-fol.*) contenant sur-tout ce qui s'est passé depuis le commencement du Regne de Hugues Capet, jusqu'à celui du Roi Henri I. fils de Robert le Pieux. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. *Aux dépens des Libraires associés*, M. DCC. LX. Malgré l'obscurité du siècle qu'embrasse ce Volume, on y trouve LXIV Articles de Monuments. Les Auteurs, selon leur plan ordinaire & déja bien connu, en font une courte Analyse dans leur Préface Latine & Françoise. Ils donnent ensuite la Chronologie des faits depuis l'an 980 jusqu'en 1044; enfin ils présentent les Monuments mêmes, corrigés d'après les Manuscrits & ornés de Notes. A la fin, on trouve trois Tables, l'une des lieux, la seconde des noms, la troisième des cho-

ses. Et la partie typographique est très-bien exécutée.

On trouve chez Cavelier, rue S. Jacques, des Exemplaires de la nouvelle Edition de Florus, faite & imprimée à Leipsik par les soins de M. Jean-Frédéric Fischer. C'est un *in*-8°. de plus de 600 pag. en y joignant les Tables, les Variantes, & l'Ouvrage de Lucius Ampelius intitulé *Memorialis*, dont a parlé Sidoine Apollinaire, & que Saumaise a déterré dans la Bibliothèque de M. Juret. Cette nouvelle Edition de Florus est la même pour le fond que celle de Jean-George Grævius. M. Fischer y ajoûte les Variantes qu'il a pu rassembler, l'Index de Freinshemius, une Préface de sa façon, & le *Memorialis* d'Ampelius avec les Notes de M. Duquer. Florus a vécu sous Adrien, & se ressent de la décadence des

Lettres Latines : mais c'eſt un Ancien, & ſon Ouvrage peut paſſer pour un Abrégé utile de l'Hiſtoire Romaine. Cette Edition de Leipſik paroît faite avec ſoin : il ſeroit à ſouhaiter que le papier fût meilleur.

Le même Libraire de Paris diſtribue auſſi une nouvelle Edition de l'*Epitome Rerum Germanicarum ab anno 1617 ad an. 1643*, Ouvrage dont on a fait pluſieurs Editions, quoiqu'on n'en connoiſſe pas préciſément l'Auteur. Celui qui le redonne aujourd'hui, eſt M. Jean Gottlob Bohmius, Profeſſeur d'Hiſtoire à Leipſik, & ami du R. P. Barre, Chanoine Régulier de Ste Geneviève, auquel il dédie la nouvelle Edition. Il ajoûte auſſi des Notes au Texte ; & à la fin du Volume, il place une Lettre écrite dans le

temps sur la Diète de Ratisbonne en 1630.

*Traité de la Culture des Terres.* (Volume *in*-12.) C'est la suite & le sixième Volume de l'Ouvrage si utile de M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royal des Sciences. *Chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques.*

*De l'Air, de la Terre & des Eaux de Boulogne sur Mer & des environs.* Nouvelle Edition (*in*-12.) Par M. Desmars, Médecin, Pensionnaire de la Ville. *Chez la Veuve Pierres, rue S. Jacques, &c.*

*Les Antiquités de Metz*, ou *Recherches sur l'origine des Médiomatriciens, &c.* (In-8°.) *A Metz, chez Collignon; & se trouve à Paris chez Hérissant,*

*rue S. Jacques, &c.* L'Auteur eſt le R. P. D. Joſeph Cajot, Bénédictin de l'Abbaye de S. Arnoul.

*Recueil de Diſſertations ſur quelques principes de Philoſophie & de Religion.* (In-12.) Par le R. P. Gerdil, Barnabite & Profeſſeur de Théologie à Turin, &c. *Chez Chaubert, Quai des Auguſtins; & Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame.*

Ballard, rue S. Jean de Beauvais, diſtribue périodiquement de petits Cahiers de *Géographie Elémentaire.* Il en a paru ſix ou ſept, dont les cinq premiers achèvent les Eléments de la Sphère. On accompagne le Diſcours de Planches relatives aux Leçons. Cela eſt clairement écrit & bien imprimé, mais répété d'après une infinité d'Ouvrages. Il faut eſpé-

rer que la ſuite de ces Cahiers nous donnera quelques nouvelles lumières, ou quelques façons nouvelles de préſenter les anciennes.

Le même Imprimeur (Ballard) donne la ſuite de la *Géographie Hiſtorique* en feuilles détachées, & qui eſt pleine de recherches, d'anecdotes, de choſes curieuſes. Il eſt à deſirer que l'exécution typographique ſoit plus ſoignée. Il ſe gliſſe de temps en temps des fautes conſidérables dans ces Notices hériſſées de chiffres. On a, dans ce ſecond Ordinaire, 40 ſujets comme dans le premier, & 80 pages d'impreſſion.

Dans nos Mémoires de Janvier I. Vol. nous avons annoncé la Géographie détaillée dans *tous ſes points* avec *une Introduction à cette Science*, *&c.* C'eſt une Collection de Cartes char-

gées d'explications. Les vingt premières Cartes contenant l'Introduction, paroissent depuis peu de jours *chez Mondhare, rue S. Jacques, à l'Hôtel de Saumur; & chez Denys, même rue, vis-à-vis les Jésuites.* On a dans ce commencement de Collection, outre le Frontispice assez orné, 1. La Sphère d'abord en général. 2. L'Equateur, les Poles & les Cercles polaires. 3. Les Longitudes & les Latitudes. 4. Les Zônes. 5. Les Climats. 6. La position respective des Peuples de la terre. 7. Les systêmes du Monde. 8. La Terre en général. 9. Les Mers. 10. Les Vents. 11. Les définitions des termes de Géographie, Continent, Isle, Golfe, Plage, Isthme, Cap, &c. 12. 13. 14. 15. Les Fleuves, Rivières & principales Montagnes d'Europe, d'Asie, d'Afrique & d'Amérique. 16. 17. 18. 19. Les Isles, Caps, &

Ports de Mer d'Europe, d'Asie, d'Afrique & d'Amérique. 20. La division du Globe terrestre, où l'on trouve aussi les principales mesures itinéraires.

Les Explications correspondantes aux Cartes sont claires, précises, & dans les points qui sont susceptibles de quelques recherches, comme ceux des systêmes du Monde, de la figure de la Terre &c; on sent que l'Auteur sait plus que les Eléments de la Géographie: ce qui donne lieu d'espérer que la suite de cette *Géographie*, qu'on peut dire être *pour les yeux & pour l'esprit* tout-à-la-fois, sera instructive & même savante à bien des égards. Il faut encourager les Graveurs à soûtenir ce travail, & à ne point négliger la correction du Discours qui accompagne leurs Planches.

## TABLE DES ARTICLES

Du mois d'Avril 1761. I. vol.

ARTICLE XXXIV. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la vie de M. l'Abbé* LENGLET *du Fresnoy.* 773

ART. XXXV. *Code de Musique-Pratique, &c.* Par M. Rameau. 790

ART. XXXVI. *Epître au Peuple.* 805

ART. XXXVII. *Dissertation sur la Langue Italienne.* 813

ART. XXXVIII. *Réfutation d'une partie de l'Examen du systême de Newton sur la lumière & les couleurs, &c.* 821

ART. XXXIX. *Histoire des Conjurations, &c.* 829

ART. XL. *Encyclopédie de pensées, &c.* Suite de l'Art. XXIX. au mois de Mars. 848

ART. XLI. L'Arte della Guerra, &c. *L'Art de la Guerre,* Poëme, &c. 872

ART. XLII. *L'Esprit de S. Evremont.* 903
ART. XLIII. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur la Physique des Comètes.* 910
ART. XLIV. *Nouvelles Observations sur le pouls intermittent, &c.* 928
ART. XLV. Nouvelles Littéraires. 945

## *APPROBATION.*

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Mars 1761.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. de VALEYRE, rue S. Sev.
*Ce Journal se distribue à Lyon, chez* J. DEVILLE.

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*AVRIL*, 1761. II. vol.

# *A V I S.*

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1761, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1761, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

*La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c.* in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1761. II. vol.

A PARIS,
Chez HÉRISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LXI.
*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 778 volumes : Sçavoir,

| ANNE'ES. | VOL. | ANNE'ES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1732. | 12. |
| 1702. | 12. | 1733. | 12. |
| 1703. | 12. | 1734. | 12. |
| 1704. | 13. | 1735. | 14. |
| 1705. | 12. | 1736. | 15. |
| 1706. | 12. | 1737. | 13. |
| 1707. | 12. | 1738. | 13. |
| 1708. | 12. | 1739. | 14. |
| 1709. | 12. | 1740. | 13. |
| 1710. | 12. | 1741. | 12. |
| 1711. | 12. | 1742. | 12. |
| 1712. | 12. | 1743. | 12. |
| 1713. | 12. | 1744. | 12. |
| 1714. | 12 | 1745. | 12. |
| 1715. | 12. | 1746. | 15. |
| 1716. | 12. | 1747. | 14. |
| 1717. | 12. | 1748. | 15. |
| 1718. | 12. | 1749. | 14. |
| 1719. | 12. | 1750. | 15. |
| 1720. | 5. | 1751. | 14. |
| 1721. | 12. | 1752. | 15. |
| 1722. | 12. | 1753. | 16. |
| 1723. | 12. | 1754. | 16. |
| 1724. | 12. | 1755. | 16. |
| 1725. | 12. | 1756. | 16. |
| 1726. | 13. | 1757. | 16. |
| 1727. | 12. | 1758. | 16. |
| 1728. | 12. | 1759. | 16. |
| 1729. | 12. | 1760. | 16. |
| 1730. | 12. | 1761. | 6. |
| 1731. | 12. | | |

*Chacun de ces volumes se vend* 15 *sols en feuilles, & 16 sols broché.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*Avril*, 1761. II. vol.

## ARTICLE XLVI.

*ESSAI SUR LA FOIBLESSE des Esprits-forts.* Par J. T. de S. Z. C. D. S. E. R. ( *In*-12. pages 126. ) *A Amf-*

*terdam, chez MM. Rey.* M. DCC. LXI.

LEs Esprits-forts se copient dans leurs libelles contre la Révélation Pourquoi seroit-il moins permis à ses Apologistes de reproduire les mêmes moyens ? L'attaque décide naturellement de la défense. D'ailleurs le nombre des moyens n'est pas infini : les grands Ecrivains se sont saisis des meilleurs. Il faut désormais ou renoncer à la gloire de dire du neuf, ou compromettre l'honneur de la Religion par des preuves plus ingénieuses que solides. Il est vrai qu'un Génie créateur est toujours original, même en traitant une matière usée, parce que sa manière n'est qu'a lui ; mais on peut écrire en faveur de la Religion sans être un Génie. Qu'on place dans leur vrai jour les sophismes de l'in-

crédulité ; qu'on en faſſe ſortir la foibleſſe par le contraſte des démonſtrations qui appuyent notre foi ; qu'on inſiſte avec plus de force encore que de chaleur ſur les conſéquences du ſyſtême des Incrédules, on n'aura peut-être pas le ſtérile avantage de paſſer pour neuf, on en ſera dédommagé par le mérite réel d'avoir ſervi & vengé la Religion.

Si nous examinons, d'après ces réflexions, *l'Eſſai ſur la foibleſſe des Eſprits-forts*, nous rendrons juſtice au zèle & aux talents de l'Auteur. Sans entamer une controverſe de détail qui ſeroit trop épineuſe & trop abſtraite, il ſe borne à ces points de vue généraux que tout le monde peut ſaiſir, & qui n'en ſont que plus convainquants. Une Métaphyſique déliée fait plus d'honneur à celui qui la met en œuvre, mais elle

frappe moins au but. Le commun des Lecteurs, veut des preuves substantielles, dont l'impression, en quelque sorte plus massive, est aussi plus profonde & plus étendue.

Le fond de cet Ouvrage consiste dans cinq Remarques que nous allons exposer séparément. Les Incrédules ne cessent d'invectiver contre la Religion Chrétienne, comme si elle étoit fausse. Or ont-ils jamais produit, peuvent-ils même produire une seule démonstration de cette fausseté prétendue ? C'est la première Remarque de cet Essai. Il est aisé de la justifier. Les objets qui révoltent l'Esprit-fort, sont ou des miracles, ou des mystères. Peut-il démontrer l'impossibilité, soit absolue, soit morale des uns ou des autres ? Il admet un Dieu créateur, une Providence même, puisqu'il se déclare Partisan d'une

Religion Naturelle. Un Dieu Créateur ne peut-il pas ſuſpendre ou modifier à ſon gré les loix qu'il a librement impoſées à la matière ? Connoiſſons-nous aſſez les vues de la Providence, pour prononcer qu'elle n'a jamais de raiſon ſuffiſante de renverſer l'ordre de la Nature ? Soûtenir qu'il ne peut y avoir de miracles, c'eſt donc avancer gratuitement ce qu'on eſt hors d'état de démontrer. Auſſi l'Incrédule ne conteſte-t-il pas abſolument la poſſibilité des miracles, mais il ſe rend ſi difficile ſur les preuves qui en conſtatent l'exiſtence, qu'on ne peut tirer parti de l'aveu que la vérité lui a arraché. M. Hume, cet Ecrivain ſi ſenſé, lorſqu'il n'eſt queſtion que d'Hiſtoire ou de Politique, prétend qu'on ne peut jamais s'aſſûrer ſi un miracle exiſte : & voici le fond de ſon raiſonne-

ment. Le témoignage qui dépose pour la réalité d'un miracle quelconque, est contredit, & dès-lors anéanti par les témoignages qui attestent l'uniformité du cours de la Nature. On ne peut donc rien conclure du premier témoignage. On n'est donc jamais sûr si c'est véritablement un miracle qu'on a vu. Ce raisonnement donne pour contradictoires des témoignages qui s'accordent très-bien. Car le témoignage qui dépose pour le miracle, & le témoignage qui m'apprend le cours de la Nature, n'ont point le même objet individuel pris dans les mêmes circonstances. Par où prouvera-t-on qu'ils se contredisent ? On prouveroit aussi-tôt que deux témoignages, dont l'un annonce qu'il a existé telle Loi, l'autre que telle personne a obtenu une exemption de la Loi, ne peuvent subsister. Mais c'en est assez sur

un point qui nous écarte de notre objet. Nous n'en aurions rien dit, si M. Hume avoit paru moins compter sur un sophisme dont son bon esprit auroit dû le garantir.

A l'examen de la possibilité des miracles succède l'examen de la possibilité des mystères. L'Auteur n'est pas Théologien. En parlant de l'Incarnation, il désigne par le nom d'*hypostase* l'union du Verbe avec notre nature. Dans le langage théologique, l'*hypostase* signifie ou la *personnalité* ou la *personne*; & l'union qui se fait dans l'Incarnation, est dite *hypostatique*. Ce défaut d'exactitude dans l'expression, n'empêche pas que sur le mystère on n'établisse le fond du dogme. L'Article du péché originel qu'on s'est permis de toucher, est exposé d'une manière moins précise & moins exacte.

*Si Dieu aime le genre humain ; il étoit nécessaire qu'il y eût une Révélation.* Cette seconde Remarque est très-vraie & très-solide. Qui peut douter que nous n'ayions eu un extrême besoin de la Révélation, pour être éclairés sur la destinée future de l'ame ? Bornés à la seule raison, nous connoîtrions que l'ame peut exister séparée du corps, nous soupçonnerions, nous entreverrions peut-être une autre vie pour elle ; mais nous ne nous assûrerions jamais que Dieu qui peut anéantir l'ame, comme la conserver, s'est décidé pour la conserver éternellement. C'est-là un de ces faits que nous ne devons apprendre que de Dieu même : & peut-il le déclarer sans Révélation ?

La troisième Remarque est employée à justifier la preuve historique de la Résurrection,

Cette preuve eſt ſi bien maniée dans des Auteurs récents, ſi connue de nos Lecteurs, qu'ils nous diſpenſeront de la rapporter.

Une quatrième Remarque obſerve que, la vérité de la Révélation une fois démontrée, on n'eſt point tenu de répondre aux objections des Incrédules. Cette Remarque eſt expéditive, elle tranche toutes les menues difficultés de détail dont on ſe laiſſe quelquefois éblouir, & même accabler ; &, dans le fond, rien de plus juſte. Les objections ne prouvent que notre ignorance ſur le *comment* des myſtères ; elles n'ébranlent donc pas les preuves de fait que nous avons de leur exiſtence : pourquoi s'amuſer à les réfuter ?

Mais voici une Remarque qui doit faire impreſſion ſur tout eſprit ſenſé. A ne balancer que les effets de la Religion & de

l'Incrédulité, il en résulte que la Religion nous rend plus heureux, qu'elle fournit des motifs de vertu plus forts & plus intéressants, qu'elle inspire plus de grandeur d'ame & de vrai courage. L'avantage est donc tout entier du côté de la Religion; & l'Incrédule, par respect pour la société dont il est membre, *ne devroit jamais divulguer ses principes*. Or des principes qu'on est obligé de taire, parce qu'ils ne pourroient que contribuer à la destruction de la société & au malheur de ses individus, peut-on les regarder autrement que comme des erreurs, quand on croit un Dieu & une Providence?

En finissant, observons que l'*Essai sur la foiblesse des Esprits-forts* est la première production littéraire de son Auteur. Dans un âge où l'on se permet si aisément d'être frivole, où l'on se repro-

cheroit même de ne l'être pas il s'est assez roidi contre les préjugés & le torrent, pour oser être solide. Ces réflexions n'ont pas toujours ce nerf & cette profondeur, qui caractèrisent un esprit plein de sa matière : mais il lui échappe de temps en temps des traits heureux, des pensées fortes, des raisonnements dont la justesse & la précision marquent un esprit mâle & ferme. Si son style manque quelquefois d'une certaine correction, s'il n'a pas cette fleur d'aménité qu'exige la délicatesse de notre goût, l'Auteur nous répond qu'il a écrit dans une Langue étrangère. Pour peu qu'il s'exerce, cette Langue deviendra la sienne ; il lui fera honneur par ses productions, & nous le compterons parmi ces *Ecrivains précieux* dont les Ecrits malheureusement trop rares prescrivent contre la futilité de nos Brochures.

## ARTICLE XLVII.

### *REFLEXIONS sur une difficulté proposée contre la manière dont les Newtoniens expliquent la cohésion des corps, & les autres phénomènes qui s'y rapportent.* *

ON a lieu de croire que l'Attraction qui fait circuler les Planètes, & qui précipite les Corps pesants vers le centre de la Terre, produit encore plusieurs autres effets naturels, tels que la dureté, l'adhérence des parties des fluides, les fermentations, & généralement tous les phénomènes qui naissent de la cohésion, ou qui s'y rapportent.

* On nous communique cet Ecrit, qui a paru digne d'attention.

En effet, 1° il eſt aſſez bien prouvé que ces divers phénomènes ne dépendent point de l'impulſion, au moins comme cauſe unique ou même principale. 2° Si l'Attraction eſt une propriété générale de la matière, ſentiment qui, pour ne rien dire de plus, eſt très-probable, il eſt naturel de lui attribuer tous les effets qui lui ſont analogues; & ceux dont je viens de parler, ſont certainement de ce nombre.

Il faut cependant convenir qu'il ſe préſente ici une difficulté très-conſidérable. La force avec laquelle les Corps péſants, & nommément les Planètes, ſe portent vers le centre de leur tendance, eſt toujours réciproquement proportionnelle au quarré de la diſtance; & celle avec laquelle les particules s'approchent & s'uniſſent dans les cohéſions &c. eſt manifeſtement plus grande. Il

ſemble donc que ces deux forces ne peuvent pas être produites par une ſeule & même cauſe.

Cette difficulté a paru ſi forte à quelques Newtoniens, que, pour n'en être pas embarraſſés, ils ont pris le parti de borner le principe de l'Attraction aux ſeuls phénomènes céleſtes, auxquels il s'applique avec une facilité merveilleuſe. D'autres ont mieux aimé chercher à la réſoudre, que d'admettre des bornes dans un principe dont l'univerſalité eſt prouvée par des raiſons au moins très-plauſibles.

Dans cette vue quelques-uns ont cru que la loi générale de l'Attraction pouvoit n'être pas celle de la raiſon inverſe du quarré, mais celle de la raiſon inverſe du quarré plus la raiſon inverſe du cube, ou même de quelque fonction ou puiſſance plus élevée que le cube. Mais

outre que cette i‑ée n'eſt qu'une ſuppoſition entièrement dénuée de preuves : outre qu'une pareille loi préſente une complication de termes embarraſſante & même un peu biſarre, il eſt certain qu'elle ne s'accorderoit ni avec les phénomènes de la péſanteur, comme il eſt aiſé de le voir, ni même avec ceux des cohéſions, comme nous le ferons bientôt remarquer.

D'autres ont admis deux loix d'Attraction, l'une pour les grandes diſtances & pour les phénomènes céleſtes, & l'autre pour les petites diſtances & les cohéſions ; la première en raiſon inverſe du quarré, la ſeconde en raiſon inverſe du cube. Si l'on n'avoit autre choſe à objecter contre ce ſentiment, ſinon la variation qu'il ſuppoſe dans les loix de l'Attraction, il ſemble qu'on ne ſeroit pas ſuffiſamment

autoriſé à le rejetter. Quelques Philoſophes ont beau vanter la ſimplicité des loix de la Nature, il eſt certain que pluſieurs de ces loix ſouffrent des variations & des modifications conſidérables. Par exemple, les loix de la réfraction ne ſont pas les mêmes pour les corps groſſiers, & pour les petits corpuſcules de la lumière. Celles que ſuivent les fluides, en preſſant leurs baſes, ſont, à pluſieurs égards, très différentes de celles que ſuivent les ſolides. Ce ſeroit donc ſur des modèles fournis par la Nature même, qu'auroit été formée l'idée d'une double loi d'Attraction ; & rien n'engageroit à la proſcrire, pourvu qu'elle s'accordât avec les phénomènes.

Mais c'eſt préciſément là ce qui manque à la double loi dont je viens de parler. Si elle avoit lieu, preſque tous les corps ſe-

roient d'une dureté infinie & rigoureuſement parfaite : car on ne ſauroit douter qu'il ne ſe trouve dans tous les corps un grand nombre de particules qui ſe touchent en quelques points. Or il eſt démontré que ſi l'Attraction qui eſt entre ces particules, ſuivoit la raiſon inverſe du cube, elle ſeroit abſolument infinie aux points où ſes particules ſe touchent ; d'où il ſuit que ces particules oppoſeroient à leur ſéparation une réſiſtance qu'aucune puiſſance finie ne pourroit vaincre, & formeroient par conſéquent des corps parfaitement durs.

Ainſi la difficulté dont il eſt queſtion, malgré les tentatives qu'on a faites pour la réſoudre, ſemble reſter encore toute entière. Eh ! quoi donc, ſeroit-elle inſoluble ? On aura de la peine à ſe le perſuader, ſi l'on conſi-

dère que plusieurs autres difficultés proposées contre le systême de Newton, & qui, au premier coup-d'œil, ne devoient pas paroître moins fortes que celle-ci, ont été toutefois pleinement résolues. Il en eût été probablement de même de celle-ci, si, parmi tant de célébres Géomètres qui ont travaillé à perfectionner le systême Newtonien, il se fût trouvé quelqu'un qui y eût donné une attention suffisante. Mais la plûpart ne se sont occupés sérieusement que des phénomènes célestes; & s'ils ont examiné quelquefois les phénomènes qui donnent lieu à la difficulté présente, ce n'a guères été que comme en passant, & sans les suivre dans leurs détails. En attendant que quelqu'un entreprenne ce travail, j'ose proposer quelques vues très-générales à la vérité, mais capables peut-être de conduire à des

idées plus précises. Je ne parle qu'en doutant ; parce que dans une matière comme celle-ci, à moins qu'on ne soit Géomètre très-profond, il est très-facile de se tromper.

Il suit de ce que j'ai déja dit, que la force qui se manifeste dans les cohésions &c. étant très-finie, même au point de contact, elle est infiniment au-dessous de celle que produiroit une Attraction en raison inverse du cube, ou de toute autre puissance supérieure au quarré. Ne sembleroit-il donc pas naturel de penser qu'une Attraction en raison inverse du simple quarré pourroit suffire à la produire ? Et si cela étoit, la difficulté dont il s'agit ici, ne seroit-elle pas résolue ? Il est vrai que la disproportion qu'on remarque entre la force de la pésanteur & celle des cohésions, paroît devoir faire rejetter cette

idée. Mais, en effet, doit-elle la faire rejetter ? Ces deux forces ne ſont pas l'Attraction même, mais des effets de l'Attraction : car j'appelle Attraction l'effort que fait le corps attirant pour faire mouvoir le corps attiré, & je regarde comme l'effet de l'Attraction la force avec laquelle le corps attiré eſt mû en vertu de cet effort. Or il eſt certain que les effets d'une ſeule & même cauſe peuvent varier dans leurs rapports, ſans que la cauſe elle-même varie dans ſa loi. Il ne faut pour cela que le mêlange de quelques circonſtances particulières, qui rendent l'action de la cauſe tantôt plus ſimple, & tantôt plus compliquée ; qui tantôt en prolonge & tantôt en racourciſſe la durée ; qui l'applique à ſon effet tantôt d'une manière, & tantôt d'une autre, &c. C'eſt ainſi que, dans le choc des corps, une même

puiſſance

puiſſance motrice, ſuivant la nature des obſtacles contre leſquels elle s'exerce, ou le temps & la manière dont elle eſt appliquée, produit des effets qui ſont tantôt dans le rapport des ſimples vîteſſes, & tantôt dans celui des quarrés des vîteſſes. Pourquoi n'en ſeroit-il pas de même de l'Attraction ? Pourquoi cette puiſſance, en ſuivant toujours une même loi, ne pourroit-elle pas, ainſi que l'impulſion, produire dans les corps ſur leſquels elle ſe déploie, des effets, des forces qui ne ſuiviſſent pas le même rapport, ſi, par le concours de quelques circonſtances particulières, ſon action ſe trouvoit diverſement modifiée ?

A ne conſidérer donc les choſes qu'en général, il ne paroît pas impoſſible que la force qu'on obſerve dans les cohéſions &c. & celle de la péſanteur, quel-

que diſproportion qu'il y ait entr'elles, ne puiſſent être produites par une même attraction agiſſant en raiſon inverſe du quarré.

Pour s'aſſûrer ſi la choſe eſt véritablement ainſi, il faudroit entrer dans des détails où je ne me ſuis pas propoſé d'entrer. J'ai averti que mon deſſein étoit de me borner à des vues générales. Je me contenterai donc de faire remarquer dans les cohéſions quelques circonſtances particulières, à raiſon deſquelles l'Attraction en raiſon inverſe du quarré ſemble devoir produire dans ces phénomènes une force beaucoup plus grande à proportion que celle qu'elle produit dans les Planètes.

La première circonſtance que je remarque, c'eſt l'extrême petiteſſe des particules entre leſquelles l'Attraction agit dans les cohéſions. Soit (*Fig.* 1.) S une

*Figure 1*

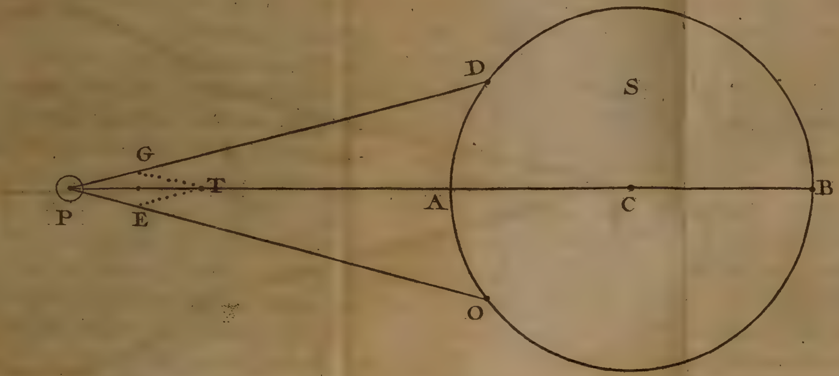

ſuperficie ſphérique, ou une ſphère creuſe de la moindre épaiſſeur poſſible, & P un corpuſcule placé à quelque diſtance ſur le prolongement du diamètre A B. Si chaque particule infiniment petite de la ſphère, D, O &c. eſt ſuppoſée exercer ſur le corpuſcule P une Attraction qui ſoit en raiſon inverſe du quarré de ſa diſtance au corpuſcule, il eſt démontré par la Prop. 71^e du Liv. I. de Newton, que ce corpuſcule ſera mû vers le centre C de la ſphère, avec une force réciproquement proportionnelle au quarré de ſa diſtance à ce centre. Or cela ſuppoſé, je dis que ſi deux ou pluſieurs particules D, O &c. viennent à ſe réunir dans une petite maſſe, & que cette petite maſſe agiſſe toute ſeule ſur le corpuſcule P, elle lui communiquera une force relativement plus grande que celle qu'il reçoit de la ſphère

entière. Que l'on prenne ſur le même grand cercle A D B O de part & d'autre du diamètre A B ; & à diſtances égales, deux particules égales D & O : que l'on faſſe l'effort attractif de la particule D égal à la petite ligne P G, & celui de la particule O égal à la petite ligne P E = P G ; la force avec laquelle le corpuſcule P ſera porté vers le centre C en vertu de ces deux efforts, ſera égal à la diagonale P T, & cette force ſera proportionnelle à celle avec laquelle il eſt mû vers le même centre en vertu de l'Attraction de la ſphère entière. Il ſuffit donc de prouver que ſi ces deux particules viennent à ſe réunir dans une petite maſſe, & que cette petite maſſe agiſſe toute ſeule ſur le corpuſcule P, elle lui communiquera une force plus grande que P T. Or cela paroît évident : car la particule O, par exemple,

venant à se réunir à la particule D, l'angle D P O s'évanouira entièrement, les forces P G & P E cesseront d'être obliques l'une à l'autre, & conséquemment, au-lieu que dans le cas de leur obliquité il y en avoit une partie qui étoit perdue, & qui n'étoit point communiquée au corpuscule P : cette obliquité cessant, elles seront communiquées tout entières; & la force avec laquelle le corpuscule sera mû, ne sera plus P T, mais P G + P E, ou 2 P G > P T. Or de-là ne suit-il pas qu'en général une petite particule qui en attire une autre, suivant une certaine loi, doit produire dans elle une force relativement plus grande, que ne produiroit un corps d'un volume considérable qui l'attireroit, suivant la même loi? Donc à raison de l'extrême petitesse des particules, entre lesquelles l'Attraction agit dans les

cohésions &c. la force qu'on y remarque ne peut-elle pas être beaucoup plus grande relativement que celle qu'on observe dans les vastes Corps des Planètes, quoique l'Attraction suive par rapport aux unes & aux autres la même loi du quarré?

Une autre circonstance que je remarque, c'est la réciprocité de l'Attraction, dont l'effet, qui est presque nul par rapport aux Planètes, doit être très-considérable & très-sensible dans les cohésions. Tout Corps qui en attire un autre, en est en même temps attiré; ce qui produit nécessairement entre les deux Corps une augmentation de force, pour s'approcher ou pour s'unir. Or il faut remarquer 1° que cette augmentation de force ne peut avoir lieu entre des Corps dont les masses sont en trop grande disproportion; parce que l'Attraction étant à dis-

tances égales en raiſon des maſſes, un Corps dont la maſſe ſera extrêmement petite, ne produira qu'un effet extrêmement petit ou nul ſur un autre Corps dont la maſſe ſera très-grande. 2° Qu'à de très-grandes diſtances cette augmentation de force, eût-elle lieu dans la réalité, ſeroit inſenſible, & par conſéquent devroit encore être cenſée nulle : car elle ne pourroit ſe manifeſter aux ſens que par l'augmentation de la vîteſſe ſenſible avec laquelle les deux Corps ſe porteroient l'un vers l'autre, ou ce qui eſt la même choſe, par l'augmentation de l'eſpace ſenſible dont ils s'approcheroient dans un temps donné. Or il eſt évident que plus la diſtance qui ſépare les deux Corps eſt grande, plus l'augmentation de l'eſpace ſenſible dont ils s'approchent dans un

temps donné eſt petite, & qu'à de très-grandes diſtances elle devient abſolument nulle. Ces deux raiſons réunies empêchent qu'il n'y ait, ou qu'on ne remarque entre le Soleil & les Planètes aucune augmentation de force qui puiſſe être attribuée à leur Attraction réciproque. Mais il ſemble que des raiſons contraires doivent produire une augmentation de force très-conſidérable, & ſur-tout très-ſenſible dans les cohéſions &c. En effet, comme les particules qui s'attirent dans ces phénomènes, ſont à peu-près égales, la force avec laquelle elles s'approchent ou s'uniſſent, devient, en vertu de leur Attraction réciproque, double de ce qu'elle ſeroit ſans cette Attraction ; & dans les petites diſtances auxquelles ces phénomènes s'opèrent, la moindre augmentation de vîteſſe, ou, ce qui eſt la même choſe ici, la

*Figure 2*

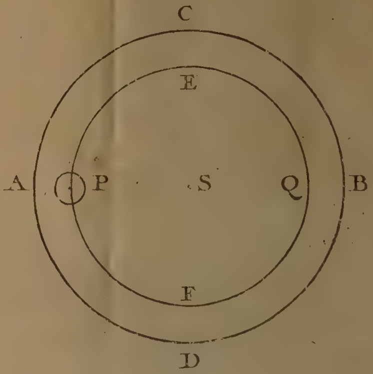

moindre augmentation de force, devient, au moins ſenſiblement, très-conſidérable. Voilà donc encore une circonſtance, à raiſon de laquelle l'Attraction, quoiqu'elle agît toujours ſuivant la même loi du quarré, pourroit, ce ſemble, produire dans les cohéſions une force beaucoup plus grande, du moins ſenſiblement, que celle qu'elle produit dans les Planètes.

Une troiſième circonſtance qui regarde principalement les phénomènes de la dureté, c'eſt qu'au-lieu que les Planètes ne tendent vers leur centre qu'en vertu de l'Attraction qui en émane, les particules d'un même Corps ſont portées vers le centre, & par une Attraction ſemblable, & par la preſſion des autres particules. Ceci demande à être expliqué.

Soit (*Fig.* 2.) une ſphère ſo-

lide, qu'on suppose partagée en différentes superficies concentriques & qui se touchent, A C B D, P E Q F, &c. Si l'on suppose un corpuscule P placé au-dedans de la sphère dans une superficie quelconque, il est démontré par les Prop. 70, 72 & 73 du Liv. I. de Newton, que, dans l'hypothèse de la loi du quarré, la force avec laquelle ce corpuscule sera attiré vers le centre S, sera proportionnelle à sa distance P S du centre; d'où il est aisé de voir que les particules les plus éloignées du centre sont plus fortement attirées que celles qui sont plus proches.

Or de-là suivent deux choses: 1° Les particules extérieures doivent, par les régles de la communication du mouvement, partager avec les intérieures l'excès de leurs forces, & accroître par conséquent dans ces particules la

force qui leur vient de l'Attraction du centre. 2° Les accroissements de force que reçoivent les particules intérieures, ne doivent pas se perdre, mais se conserver au contraire, & s'accumuler sans cesse vers le centre. Car 1° l'Attraction du centre & la pression des particules extérieures agissent sans cesse. 2° Les forces qui viennent de parties opposées, comme d'A & de B, aboutissant également au centre, & ne passant pas au-delà, n'agissent pas les unes contre les autres, & ne peuvent par conséquent se détruire. Il paroît donc qu'en vertu de cette troisième circonstance, la force qu'ont les particules des Corps durs pour s'unir & adhérer les unes aux autres, doit non-seulement être beaucoup plus forte que la pésanteur des Planètes dans un premier moment quelconque;

mais qu'elle doit au bout de quelque temps devenir prodigieuſement grande, quoiqu'elle dépende originairement de la même Attraction en raiſon inverſe du quarré qui produit la péſanteur des Planètes.

Préſentement ſi l'on réunit ces diverſes circonſtances : ſi l'on y en ajoûte d'autres ou dépendantes de celles-ci, ou qui leur ſont analogues, telles qu'on en pourroit encore imaginer : ſi l'on a égard dans les phénomènes de la dureté à l'aſpérité des ſurfaces qui ſeule empêcheroit les parties de ſe ſéparer aiſément : ſi de plus on fait attention que, quoique l'impulſion ne paroiſſe pas pouvoir produire toute ſeule les phénomènes dont il s'agit ici, elle peut cependant, au moins dans certains cas, y entrer pour beaucoup : ſi enfin on conſidère que, quelle que ſoit la loi d'où dé-

pend la force qu'on remarque dans ces phénomènes, elle ne peut être dans la raiſon d'aucune puiſſance au-deſſus du quarré, ne doit-on pas trouver beaucoup d'apparence à croire que c'eſt celle même du quarré ?

On pourroit objećter que la force qui ſe fait ſentir dans les cohéſions &c. eſt beaucoup plus grande au point même du contact qu'à la plus petite diſtance de ce point, & que, ſuivant ce que Newton a démontré, Prop. 85, Liv. I. cela ne devroit pas être, ſi cette force étoit l'effet d'une Attraction en raiſon inverſe du quarré. Je réponds que cette Propoſition 85ᵉ étant relative aux Propoſitions 70, 71 & 74, dans leſquelles Newton n'a point égard aux circonſtances particulières qui ſemblent pouvoir augmenter dans les cohéſions, ſur-tout au

point de contact, la force qui vient originairement de l'Attraction, il ne paroît pas s'ensuivre que, si l'on fait attention à ces circonstances, la force, au point de contact, ne puisse être beaucoup plus grande qu'à la moindre distance de ce point, quoique la cause première & principale dont elle dépende, soit une attraction en raison inverse du quarré.

## ARTICLE XLVIII.

THE CONNOISSEUR, &c. C'eſt-à-dire : *Le* CONNOISSEUR. Par M. TOWN, Critique & Cenſeur-Général. (Second Volume, ſeconde Edition.) *A Londres, chez Q. Baldwin; & ſe trouve à Paris chez Cavelier, rue S. Jacques, &c.**

PENDANT le cours de ſon travail, il eſt arrivé à M. Town un accident fâcheux : ce déſaſtre a plongé ſon ame dans la plus profonde amertume ; & en ſe livrant à ſon dépit, il a enfanté un

* C'eſt la ſuite de l'Article XV. de nos Mémoires au II. Vol. de Janvier, & le dernier Extrait du CONNOISSEUR.

grand projet. Ecoutons le récit abrégé de toute cette aventure.

Le Garçon qui portoit chez l'Imprimeur une feuille de M. Town, a été *raccolé*. C'eſt, *dit-il*, un attentat énorme contre les privilèges de la Littérature. Ses moindres ſuppôts ne devroient pas être expoſés à de pareils affronts. Après bien des recherches, l'Auteur a enfin retrouvé ſon manuſcrit, qui ſervoit à allumer la pipe d'un Matelot. Quelle perte pour le Public & pour M. Town, ſi l'on n'avoit pas ſauvé ces Fragments précieux !

Cependant l'aventure du *raccollement* a fait réfléchir notre Cenſeur ſur les moyens de mettre les pauvres Laboureurs & les honnêtes Artiſans à l'abri de ces affreuſes violences. Il avoue qu'il lui en a couté de grands efforts de tête, & une furieuſe dépenſe d'eſprit pour imaginer & arran-

ger dans un bel ordre toutes les parties du plan qu'il propose à sa patrie ; c'est de forcer tous ses membres inutiles à la servir en qualité de Mousses ou de Soldats. Sans dépeupler les campagnes, sans ôter des bras à la charrue, il n'y a, *dit il*, aucun canton d'Angleterre qui ne fournît de nombreuses recrues, si l'on enrôloit tous ces hommes oisifs, qu'on appelle *Gentilshommes campagnards*, dont la plûpart ne sont nés que pour détruire le gibier, & pour molester leurs voisins. On diroit que ces Etres appartiennent à la classe des végétaux qui ne font que croître & pourrir sur le même sol : un petit nombre excepté que le hazard transplante quelquefois dans une des Chambres du Parlement, le reste passe toute sa vie à courir le renard, à sauter des barrières, à fouler les moissons & à s'enyvrer. Comme

ce ſont d'excellents Tireurs, ne vaudroit-il pas mieux qu'ils brûlaſſent leur poudre ſur les ennemis que ſur les faiſans ? On pourroit les incorporer dans la Cavalerie, ou en former des Troupes légères. Ils ſeroient encore d'un bon ſervice à la maraude & au fourage, &c.

Une autre eſpèce, auſſi inutile & auſſi méchante, c'eſt la race des Chevaliers qui infeſtent la Capitale du Royaume. De tous ces vagabonds qui n'ont d'autre qualité que celle d'Ecuyer qu'ils joignent à leur nom, il ſeroit aiſé de compoſer une armée conſidérable. Cette multitude de Légiſtes, pour qui l'étude des Loix n'eſt qu'un titre pour ne rien faire, fourniroit ſans peine un Corps puiſſant, qu'on pourroit groſſir aux dépens de ces factions qui font la foule aux Spectacles, & de ces Critiques qui ſiègent

dans les Caffés, &c. M. Town regarde ces dernières Milices comme *des Invalides*, dont on ne peut attendre qu'un ſervice très-médiocre.

Il y a cependant là beaucoup de Bréteurs dont on pourroit former une Légion formidable : dans un jour de bataille, on tireroit un parti infini de ces Ferrailleurs, dont la furie s'exerce tous les jours à donner des aſſauts aux ſentinelles de Londres, & des allarmes à tous les quartiers de la Ville. M. Town recommande fort de les tenir dans une exacte diſcipline, de peur qu'ils ne ſe divertiſſent à tirer ſur leurs camarades; ou que, venant à manquer d'occaſions pour eſcarmoucher avec l'ennemi, leur courage, faute d'autre exercice, ne ſoit obligé de troubler la paix des familles. Comme c'eſt en ſe battant qu'ils font leurs affaires, &

que leurs épées ne ſauroient garder le fourreau ; comment oſeroient-ils refuſer de la tirer pour le ſervice du Roi ? Alors que ne doit-on pas attendre de ces fougueux *Rollands*, qui, n'ayant plus de gorges à couper dans Londres, n'auront à s'eſcrimer que contre nos ennemis ? Si on ne les tenoit pas toujours en action, ils pourroient en venir à une ſorte de guerre civile, & tourner leurs armes les uns contre les autres.

La Confrairie des Joueurs Anglois eſt, ſelon M. Town, la portion la plus inutile du Royaume. Il penſe que le temps qu'ils paſſent à battre les cartes & à rouler des dés, ſeroit bien mieux employé à manier le mouſquet. Il y a parmi eux des Eſcrocs qui réuſſiroient à prodige dans les exercices militaires. Notre Cenſeur s'indigne de ce qu'on n'a

pas encore ſongé à mettre en œuvre l'adreſſe qu'ils ont à eſcamoter un *as*, ou à friper le dé.

Dans le dernier Régiment qu'il propoſe de créer, M. Town enrôle la Secte des Eſprits-forts. Leur dogme favori eſt que la guerre eſt pour les hommes l'état de nature : les obliger en faire le métier, c'eſt donc les rapprocher de cet état. D'ailleurs, comme ces Meſſieurs n'ont point de notions qui puiſſent les inquiéter ſur ce qu'ils deviendront après cette vie, ils ne ſauroient avoir peur de la mort. Auſſi M. Town les réſerve-t-il toujours pour les plus dangereux exploits, pour le plus chaud de la mêlée, pour les coups de déſeſpoir. Perſuadés que la Nature les jette dans le monde ſans leur deſtiner aucune fin, & que la mort les anéantira, il eſt juſte qu'ils ſoient anéantis pour le bien de la patrie.

M. Town publie un autre projet qui lui a été adressé, & dont l'idée est assez singulière : c'est l'établissement d'un nouveau Parlement en Angleterre. On n'y admettra que des Femmes. Les séances seront plus courtes que celles du Parlement ordinaire, attendu qu'un Parlement féminin expédiera plus d'affaires, & débitera plus de discours en trois ans, que le Parlement ordinaire en six années. Les sujets qu'on y traitera, seront de la dernière importance. Car enfin le choix des modes, leur institution & leur chute ne sont-ils pas des objets aussi importants que la constitution, le salut & la perte du Royaume pour les Anglois? Une nouvelle intrigue ne vaut-elle pas une nouvelle alliance? Les préparatifs d'une Fête ou d'un Bal ne sont-ils pas aussi intéressants que les Préliminaires

d'un Traité ou d'un Congrès? Ce nouveau Parlement dreſſera des Bills ſur les privilèges attachés à la naiſſance & à la fortune par rapport au droit de tenir des Aſſemblées à certains jours de la ſemaine ; ſur les peines à prononcer contre le crime d'immodeſtie, ſur les formes de la parure & les loix du cérémonial, &c.

Notre Cenſeur applaudit fort à ce projet : il en eſpère une réforme qui mettra un frein à cette licence de parure, dont les progrès ſont auſſi énormes que rapides en Angleterre. Mais ce nouveau Parlement ſera-t-il plus incorruptible que l'ancien? Sera-t-il plus indépendant de la Cour? C'eſt une objection que M. Town propoſe, & qui l'embarraſſe... Le premier Bill émané de ce Parlement rétablit la décence & la modeſtie dans une partie de leurs

anciennes poſſeſſions. Ce Bill a paſſé à la très-grande pluralité des voix. La raiſon qu'en donne le Cenſeur, c'eſt qu'indépendamment de la décence dont tout le ſexe devroit être ſi jaloux ; quand il ſe relâche ſur les régles de l'auſtère & modeſte pudeur, le plus grand nombre ne peut jamais qu'y perdre.

Quoique notre Cenſeur déclare qu'il n'en veut point à la liberté de conſcience, il ne peut s'empêcher de regarder les plus légères diviſions introduites dans l'Egliſe, même ſans mauvaiſes intentions, comme une dangereuſe licence : il n'en eſt pas ſi choqué que d'une profeſſion ouverte d'Athéiſme & d'incrédulité ; mais il craint que les conſéquences n'en ſoient tout auſſi funeſtes. Ces maudites erreurs des Sectes particulières expoſent la plus pure Religion aux railleries des Incrédules. C'eſt

ſur les matières de Foi que les Eſprits ſuperficiels exercent tout ce qu'ils ont de talent pour la plaiſanterie : de peur de donner dans la bigotterie & dans l'enthouſiaſme, ils tombent dans l'Athéiſme & dans le blaſphême. Les Sectes ont toujours des foibles qui, dans les petits Eſprits, fortifient des ridicules & produiſent bien d'autres maux. La preuve qu'en donne M. Town, eſt, à ce qu'il dit, tirée de l'Hiſtoire. En la copiant, nous en adoucirons quelques traits, parce qu'ils ſont outrés.

Autrefois il y avoit en Angleterre une Dame reſpectable, on la nommoit RELIGION : ſon humeur étoit douce ſans fadeur, enjouée ſans légèreté, grave ſans auſtérité : ſa parure étoit auſſi décente que ſa conduite : ſon extrême douceur entretenoit dans ſa maiſon la plus exacte régula-

rité : ſon génie étoit noble, & ſa vie frugale. Long-temps elle jouit à la Cour de la plus grande conſidération. Aujourd'hui on ne ſait ce qu'elle eſt devenue, non plus que ſa famille : le beau monde n'a plus aucune habitude avec elle. On aſſûre que ſa race eſt éteinte ; cependant quelques-uns prétendent qu'on en trouve encore quelques rejettons ſous la mitre & ſous le chaume..... La Religion n'eut pas plutôt diſparu, qu'elle fut remplacée par une Dame fort âgée & fort cacochyme, qu'on appella SUPERSTITION. C'étoit un trop mauvais ſinge pour remplir dans le monde le rôle vacant par la retraite de la Religion : on ne fut pas long-temps dupe de ſon jeu. L'aigreur de ſon caractère ſombre, la dureté de ſa diſcipline farouche n'avoient rien que d'oppoſé à cette douceur & à cette charité

qui étoient si naturelles à la Religion. Enfin elle expira dans un accès de vapeur mélancholique, dont elle essuyoit de fréquentes attaques. En mourant, elle fit un testament où elle légua une somme considérable pour la construction d'un Hôpital en faveur des Dévots lunatiques. Il fut bâti sur le même sol, où depuis on a creusé les fondements de la maison où les *Méthodistes* tiennent leurs conventicules. D'un Docteur Socinien, la Superstition avoit eu un fils, nommé Athéisme. C'étoit un mauvais sujet, qui se fit bientôt connoître pour un libertin perdu de débauches. La rage d'aller à Londres ne tarda pas à le saisir: en peu de temps il y acquit la réputation d'un brigand insigne. Parmi bien d'autres fantaisies, il eut celle de se faire Auteur: on dit qu'il fut associé aux compositions du Lord Bolinbroke. Après

avoir diſſipé une fortune immenſe, il ſe fit joueur pour la réparer, & finit par être voleur de grand chemin. Il fut découvert, arrêté & conduit en priſon, & de-là à la potence. Ses amis & ſes complices aſſiſterent à ſon ſupplice : après l'exécution, ils s'écrioient en ſecouant la tête : *Pauvre diable, nous en ſommes fâchés pour toi ; mais autant nous en pend à l'oreille.*

M. Town larde aſſez ſouvent ſes Feuilles d'hiſtoriettes plus courtes, plus vrai-ſemblables & plus ſaillantes, qui réveillent, piquent & intéreſſent agréablement l'attention de ſes Lecteurs. En rapportant cet exemple, nous avons cru donner un modèle des précautions qu'il faut prendre pour effacer en quelques endroits la tache des préjugés Anglicans, qui s'y décèlent ſans néceſſité. Ce ſera rendre au Cen-

ſeur un ſervice dont il ne pourra ſe plaindre, & dont les Lecteurs qui ne ſeront point trop Anglicans, ſauront gré au Traducteur.

Un Auteur Anglois ſe vantoit de ne *marcher ſur les talons de perſonne* : il n'étoit pas poſſible d'échapper aux traits de ſon mépris, quand on n'écrivoit que d'après un autre. Lorſqu'il avoit avancé quelque abſurdité, ſi on lui en demandoit la raiſon, il répondoit : C'eſt que *c'eſt du neuf.* Selon M. Town, les Poëtes & en général les Ecrivains Anglois donnent dans un travers oppoſé. Un génie rare ouvre une nouvelle carrière, tous s'y engagent à ſa ſuite. Le ſuccès d'un ſeul devient l'écueil de cent autres. Une bonne élégie qui paroît en automne, fait pendant l'hiver gémir triſtement la preſſe ſous un tas de Vers lugubres : un Roman qui eſt accueilli, remplit de fades

aventures tous les greniers de la Librairie Britannique. Qu'on demande à ces Ecrivailleurs pourquoi ils choisissent tous le même genre, tous répondront : C'est la mode. Notre Censeur pense que ce n'est point à la disette des talents, mais à ce goût servile, qu'il faut s'en prendre, si les excellents Ecrivains sont aujourd'hui si rares en Angleterre. Les bons Auteurs, *dit-il*, naissent en foule dans les beaux siècles de la Littérature. Leurs génies partagent entr'eux ses diverses branches ; aucune ne reste inculte, &c. Ces réflexions ne sont qu'un prélude, qui sert de Préface à un petit Poëme charmant qui remplit le reste de la 63e Feuille, & qui est adressé à un ami prêt à publier un Volume d'*Œuvres mêlées*.

Quoique nous ayions donné deux Extraits pour ce Volume, nous

n'avons fait qu'effleurer quelques Articles des plus indifférents qu'il contienne : on se le persuadera aisément, quand on saura que la plûpart de ces critiques & de ces censures roulent sur les Spectacles Anglois, sur la folie des chiens & des chevaux, sur les superstitions champêtres, sur le goût pour les devins, & pour d'autres pratiques également vaines & trompeuses, sur les nouvelles Sectes de l'Angleterre, &c. Il y a encore des visions, des songes & des allégories sur d'autres matières. Les abus les plus énormes, comme les plus scandaleux, qui se sont introduits dans le grand monde de Londres, n'échappent pas aux traits de notre Censeur. Son zèle enjoué répand sur les coupables un sel ironique qui nous paroît aussi propre à les corriger par le ridicule, que le zèle le plus sé-

rieux & le plus véhément par ſes éclats pathétiques.

---

## ARTICLE XLIX.

*ESSAIS DE THÉODICÉE ſur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme, & l'origine du mal.* Par M. God. Guil. Leibnitz. Nouvelle Edition augmentée de l'Hiſtoire de la vie & des Ouvrages de l'Auteur, par M. le Chevalier de Jaucourt. (Deux Vol. *in*-12.) *A Lauſane, chez Marc. Mic. Bouſquet & Comp. 1761.*

LEIBNITZ eſt pour l'Allemagne ce que Deſcartes eſt pour la France ; & s'il étoit même ici queſtion de ſuivre dans un parallèle exact la marche & les opérations de ces deux Génies créateurs, peut-être ne ſeroit-il pas

difficile de montrer que le réſultat de cette comparaiſon tourneroit à l'avantage de Leibnitz. En effet, cet Homme illuſtre ne fut pas ſeulement comme Deſcartes un grand Philoſophe & un Géomètre du premier ordre ; combien d'autres eſpèces de talents & de mérites ne réuniſſoit-il pas? Eſprit univerſel, il ſembla né pour étendre la ſphère des connoiſſances humaines. A peine eſt-il un genre qu'il n'ait enrichi de quelques découvertes, ou ſur lequel il n'ait propoſé des points de vue nouveaux, & qui avoient échappé à ceux qui l'avoient précédé dans la même carrière. Poëte, Juriſconſulte, Méchanicien, Généalogiſte, Hiſtorien, Politique, Métaphyſicien, Chymiſte, Mathématicien, Théologien même &c. il embraſſa tout, depuis la Littérature agréable juſqu'aux Sciences les plus profon-

des, les plus abſtraites & les plus épineuſes. Il poſſédoit la plûpart des Langues anciennes & modernes : & nous devons obſerver, en paſſant, une choſe qui fait honneur à notre Nation ; c'eſt que Leibnitz préférant notre Langue à ſa Langue maternelle, étudia le François avec tant de ſoin qu'il l'entendoit parfaitement ; il l'écrivoit même *ſi purement*, dit M. le Chevalier de Jaucourt, *qu'on ne ſache point d'Etranger qui l'ait ſurpaſſé.*

Il avoit une lecture prodigieuſe, ſur quoi M. de Fontenelle dit : » Il eſt étonnant à combien de Livres médiocres, & » preſque abſolument inconnus, il » avoit fait la grace de les lire.« En un mot, Leibnitz avoit tant de talents, & dans un degré ſi éminent, qu'on peut avec plus de raiſon encore dire de lui ce qu'on a dit de M. de la Hire,

*que aans lui seul on avoit une Académie entière des Sciences.* (Fontenelle, Eloge de M. de la Hire.) Qu'on lise la vie de cet Homme vraiment singulier, qu'on parcoure la liste de ses Ouvrages, & l'on ne nous soupçonnera point alors d'exaggération. Toutes les Nations de l'Europe honorerent la mort de Leibnitz, de leurs regrets & de leurs éloges. Il faut en excepter les Anglois qui, accoûtumés à n'admirer que leurs compatriotes, ne lui pardonnoient pas d'avoir disputé à Newton, ou, pour parler plus correctement, de partager avec Newton l'invention du calcul différentiel. On sait avec quelle chaleur & quelle vivacité les Allemands & les Anglois combattirent au commencement de ce siècle pour assûrer les uns à Leibnitz, les autres à Newton la primauté de cette sublime découverte.

On trouve, dans l'Ouvrage de M. le Chevalier de Jaucourt, le précis de cette Controverse. Elle y est exposée dans la plus grande exactitude & avec l'impartialité que demande l'Histoire. Nous souscrivons volontiers aux réflexions, par lesquelles il termine le rapport de ce fameux procès.
» J'avouerai, *dit-il*, que M. Newton est le premier Inventeur du calcul différentiel : mais je pense aussi que M. Leibnitz y est parvenu après lui de son chef, par ses seules lumières, par la fertilité de son génie, & par une suite de ses premières méditations sur cette partie des Mathématiques qu'on nomme la Science des nombres. «

Ce qui rend sur-tout estimable cette Histoire de Leibnitz, ce sont les Extraits raisonnés qu'on y donne de ses principaux Ouvrages. Pour être en état de faire

de pareilles Analyses, & pour saisir avec tant de justesse & de précision la suite des pensées de ce grand Homme sur une multitude d'objets souvent si disparates, il faut être soi-même presque tout ce qu'étoit Leibnitz. Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail de cette Histoire. Nos Mémoires en ont déja rendu compte, lorsqu'elle parut pour la première fois en 1734, sous le nom emprunté de M. L. de Neufville. (Voyez le Journal du mois de Janvier 1737, Article premier.) Nous indiquerons seulement ici quelques fautes légères qui se sont glissées dans ce bon Ouvrage.

1°. Dans l'énumération des Prétendants au Trône de Pologne après l'abdication de Jean Casimir en 1668, notre Auteur ne parle point de Christine, Reine de Suède. Il est pourtant certain

que cette Princesse, qui s'étoit repentie d'avoir quitté le Trône de Suède, rechercha pour elle-même la Couronne de Pologne. Cette Anecdote curieuse, & qui semble avoir été ignorée de tous les Historiens contemporains, nous la devons aux *Mémoires concernant Christine, Reine de Suède*, par M. Arckenholtz. Dans le troisième Tome de ces Mémoires, imprimé en 1759, on rapporte en entier les dépêches & les instructions que Christine donnoit au P. Antoine Hacki, Abbé de Colbartz, qu'elle avoit envoyé à la Diète de Pologne, pour ménager & briguer les suffrages. On y voit aussi que Clément IX. chargea son Nonce en Pologne de solliciter en faveur de Christine. Le Pape adressa, dans la même vue, plusieurs Brefs *aux Prélats, aux Sénateurs séculiers & à l'Ordre équestre assemblés*

*en Diète.* Le détail de cette négociation qui échoua, commence à la page 338, il en occupe près de 70 *in*-4°.

2°. On dit (à la page 253) que Leibnitz dut *principalement ses lumières dans la sublime Géomètrie aux conférences qu'il eut à Paris avec Messieurs Huygens, Pascal, &c.* Ceci n'est point exact pour la Chronologie. M. le Chevalier de Jaucourt avoit dit (à la page 67) que Leibnitz se rendit à Paris pour la première fois en 1672, & cela est vrai. Or comment put-il avoir, en 1672, des conférences avec *Pascal*, mort en 1662?

Cette vie de Leibnitz est terminée par le Catalogue chronologique des Ouvrages de l'Auteur. Le savant M. Eckard a joint un semblable Catalogue à la Traduction Allemande de la Théodicée. Nous remarquerons, en

passant, que M. Brucker, qui lui-même a écrit aussi la vie de Leibnitz dans son Histoire critique de la Philosophie, prétend que les Catalogues des Ouvrages de Leibnitz, donnés par M. de Neufville* & par M. Eckard, ne sont point assez exacts. *Adjectus quoque scriptorum Leibnitzianorum index Theodiceæ Versioni Germanicæ Auctore Eckardo, & Editioni Amstelodamensi à Neuvillano (Dn. de Neufville) editæ, uterque accuratus satis haud est.* (Jacobi Bruckeri Hist. Crit. Philos. T. IV. pars altera, p. 395.) M. Brucker veut apparemment qu'on le croie sur sa parole, puisqu'il ne produit aucune preuve du défaut d'exactitude, dont il taxe ici les deux Catalogues.

---

* Nous avons observé plus haut que l'Ouvrage de M. le Chevalier de Jaucourt parut en 1732, sous le nom de M. L. de Neufville.

Parmi les obligations que les Sciences ont à Leibnitz, on doit compter l'établiſſement des Académies de Berlin & de Peterſbourg, qui lui ſont redevables de leur naiſſance, de leurs réglements & de leurs premiers progrès. Jamais on ne vit plus d'ardeur & de zèle pour la gloire & l'avancement des Arts. Il donnoit avec empreſſement aux Gens de Lettres des conſeils & des ouvertures pour leurs entrepriſes. » Il diſoit quelquefois, mais ſans » affectation, qu'il aimoit à voir » croître dans les Jardins des au- » tres des Plantes dont il avoit » fourni des graines. « Il avoit de quoi être généreux dans ce genre de magnificence. Il étoit aſſez riche de ſon fonds, pour ne pas craindre de s'appauvrir par ces libéralités.

Ce grand zèle pour l'avancement & l'utilité des Sciences lui

avoit fait entreprendre un commerce littéraire avec tout ce qu'il y avoit de Savants distingués dans l'Europe, capables de seconder ses vues. Mais de tous ceux avec qui il entretint une correspondance suivie, il n'y en a peut-être pas à qui il ait témoigné plus de confiance qu'au P. des Bosses, Jésuite de Cologne. C'étoit un homme qui, à des vues systématiques, joignoit un fond de connoissances assez étendues sur les divers systêmes de Métaphysique, & beaucoup d'estime pour M. Leibnitz, quoiqu'il ne fût pas & ne dût pas être toujours de son sentiment. Il n'en fallut pas davantage pour former entr'eux une liaison qui n'a été rompue que par la mort. Les Lettres manuscrites de Leibnitz au P. des Bosses sont au nombre de soixante & quinze, & se conservent en original dans la Bibliothèque du Collège des Jésuites de Paris.

M. Leibnitz faisoit part à ce Jésuite de Cologne de ses pensées ; & celui-ci lui communiquoit ses réflexions, ses difficultés ; souvent même il lui suggéroit les diverses autorités dont il croyoit que Leibnitz pouvoit appuyer quelques-unes de ses découvertes. Leibnitz répondoit à ces marques d'amitié par les preuves les moins équivoques de sa reconnoissance, & par des éclaircissements qu'on ne trouve nulle part ailleurs plus développés que dans ces Lettres. C'étoit encore au P. des Bosses qu'il s'adressoit, quand il vouloit faire proposer quelque chose à des Savants sans se faire connoître. Ce fut par son entremise qu'il fit à M. Hartsoeker ses questions sur l'Aimant, & qu'il combattit les idées de cet habile Physicien sur les parties élémentaires de la matière.

Ce n'eſt pas de ſes ſeuls Ouvrages que M. L. entretenoit le P. des Boſſes ; il lui en propoſoit encore d'étrangers. Il eut bien ſouhaité que ce Père, qui ſavoit fort bien l'Hiſtoire de la Philoſophie, eût rédigé dans un petit Livre (*in Breviario*) tous les ſyſtêmes anciens & modernes, afin qu'on pût avoir aiſément le coup-d'œil des penſées de tous les ſiècles. Il eut voulu qu'un autre en eût fait autant pour les Mathématiques : mais c'eſt ſur-tout pour la continuation des dogmes du P. Pétau que M. L. témoignoit le plus d'ardeur. Il y revient ſouvent dans ſes Lettres, & il en preſſe vivement l'exécution. N'oubliez donc pas, *écrivoit-il au P. des Boſſes*, de chercher un homme encore dans la force de l'âge, bien verſé dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & dans la Théologie Scholaſtique, qui ſe charge

de continuer les dogmes du P. Pétau. Il faut qu'il ne se borne pas aux Pères, mais qu'il nous donne jusqu'aux sentiments des Théologiens.

Pendant son séjour à Paris, M. Leibnitz avoit connu particulièrement les PP. Pardies & de Chales, dont il estimoit fort le grand cours de Mathématique. Il trouvoit des idées magnifiques dans les Œuvres de Gregoire de S. Vincent, *ce Jésuite*, dit un Auteur, *si habile en Géomètrie, & si peu heureux en réputation.* (Voyez les éloges & caractères des Philosophes les plus célèbres depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'à présent, par du Pont Bertris, à l'Article de Leibnitz, page 428.) M. Leibnitz desiroit particulièrement que les Confrères du P. des Bosses communicassent les observations qu'ils pouvoient faire par-tout sur l'Ai-

mant. Voici ce qu'il en disoit dans sa Lettre du 15. Février 1710 : Depuis que Gilbert Anglois a jetté les fondements de la Science Magnétique, personne n'a mieux travaillé sur l'Aimant que vos Auteurs. Nous avons sur cela de bons Ouvrages des PP. Cabée, Kircher, Léotaud, & de beaucoup d'autres. Que je souhaiterois que depuis le temps de Kircher, vos Mathématiciens qui sont répandus par toute la terre, nous eussent envoyé leurs Observations, tant sur la déclinaison horizontale, que sur l'inclinaison verticale de l'Aimant! Peut-être pourrions-nous déja calculer les régles de ces variations, & pénétrer ce grand secret de la Nature. C'est le service le plus important qu'on puisse rendre à la Géographie & à la Navigation. Pressez donc pour que nous ayions ces Observations, & qu'on les fasse par-

tout. Je voudrois que vous en écrivissiez au P. Ptoleméi. C'est celui qui fut depuis décoré de la Pourpre Romaine. Les occupations de Ptoleméi & sa mort prématurée l'ont empêché de donner une nouvelle Edition des Œuvres de Bellarmin avec beaucoup de corrections qu'il méditoit d'y mettre. M. L. souhaitoit fort cet Ouvrage, parce qu'il étoit persuadé que l'exactitude & la douceur de l'Editeur en rendroient la lecture fort utile aux Eglises Protestantes.

Quant aux Observations magnétiques que M. L. demandoit, ce n'étoit que l'exécution d'une partie du plan que le P. Kircher a proposé dans son Ouvrage sur l'Aimant. Les Missionnaires ont envoyé sur cela des Mémoires, dont plusieurs ont déja paru avec l'approbation du Public, & ont répandu de grandes lumières sur

les variations de l'aiguille aimantée, & ſur pluſieurs parties de la Géographie. Peut-être ne manque-t-il que de les réunir tous, pour avoir les connoiſſances que le P. Kircher & M. Leibnitz deſiroient.

Ce n'eſt ici qu'une légère ébauche des Lettres Latines de M. Leibnitz au P. des Boſſes. Elles nous apprennent diverſes particularités, toujours intéreſſantes, puiſqu'elles regardent un homme d'un mérite ſi univerſel. Le P. des Boſſes ſoûtint ce commerce littéraire, dans l'eſpérance de ramener ſon ami au plan de l'unique & vraie Religion. Mais il y avoit trop de ſyſtêmes dans la tête de ce docte Allemand : ce fut-là ſon plus grand défaut, & peut-être même le ſeul qu'on puiſſe lui reprocher. Leibnitz l'introduiſit juſques dans ce qu'il y a de moins arbitraire & de plus ſacré. N'entreprit-il

pas

pas de former une Religion universelle, en voulant concilier entr'elles, par des tempéraments & des rapprochements réciproques, toutes les communions qui partagent le Christianiſme ? Cette tolérance, dont il fut l'ardent promoteur, & qui n'étoit en effet qu'une indifférence abſolue pour toute Religion, donna naiſſance à ce jeu de mots Allemands qui paſſa même en Proverbe : *Leibnitz glaubt nitz* *, c'eſt-à-dire, *Leibnitz ne croit rien.* Accuſation qu'il ne juſtifia peut-être malheureuſement que trop dans toute ſon étendue, par l'inſenſibilité toute profane qu'il témoigna dans les derniers inſtants de ſa vie. On nous dit ici (page 257) que Leibnitz mourut *en grand homme*,

* Pour parler correctement, dit M. le Chevalier de Jaucourt, il auroit fallu dire *nichts*, rien.

& cela parce qu'il *vit venir les approches de la mort sans surprise, sans regrets, sans foiblesse & sans crainte*, & que *peu d'heures auparavant il raisonnoit de la manière dont le fameux Furstenback avoit changé la moitié d'un clou de fer en or.* Ces mots, *il est mort en grand homme*, se lisoient aussi dans l'Edition de cet Ouvrage en 1734. Nos Mémoires ont déja relevé cette réflexion, comme n'étant point assez religieuse & manquant de justesse : on auroit dû la supprimer dans la nouvelle Edition, ainsi que deux ou trois autres expressions qui déparent cette Histoire, d'ailleurs écrite avec sagesse & fidélité. Nous souhaiterions pour l'honneur de Leibnitz que sa vie, composée en Latin par M. Brucker, fût aussi agréable à lire que l'Ouvrage François. Elle est à la vérité rem-

plie de recherches ſavantes, de bonne critique & de diſcuſſions très-judicieuſes ; mais le ſtyle en eſt ſi âpre, ſi dur, ſi raboteux, qu'il faut bien du courage pour lire en entier les 112 pages *in*-4°. qu'elle renferme.

---

## ARTICLE L.

***NOUVELLES RÉFLEXIONS** sur le principe ſonore.* Par M. RAMEAU. (Suite du Code de Muſique-Pratique.) *A Paris, de l'Imprimerie Royale.*

CEs Réflexions forment un tout d'environ 150 pages dans l'Ouvrage de M. Rameau. Nous n'avons rien vu de plus ſubtil, de plus profond, de plus fécond, de plus important en fait de Théorie muſicale. C'eſt comme l'Analyſe de cet Art, mais Ana-

lyſe qui ouvre tant de routes nouvelles, qui découvre tant de rapports dans l'Empire de l'Harmonie, qui donne lieu de tirer tant de conſéquences du principe le plus ſimple, que nous ſerions tentés de redire à tous les Muſiciens ce mot que l'Egypte diſoit à Solon : *O Athéniens, vous êtes toujours des enfants, votre eſprit ne mûrit point : vous ne ſavez point les principes des choſes.* (Plat. in Tim.)

Nous ne prétendons pas rendre ici toute la doctrine de M. Rameau ; il faudroit avoir la tête harmonique comme lui, & le coup-d'œil aſſez pénétrant pour voir auſſi, comme lui, toutes les Sciences & tous les Arts dans la Muſique. Nous tâcherons de dire quelque choſe de clair ſur le principe ſonore, & nous invitons dès ce moment les Amateurs de ce genre à bien étudier le Livre même.

Voici un très-beau début. Les anciens Philoſophes s'apperçurent bien que l'harmonie entroit dans toutes les parties de cet Univers : c'eſt ce qui leur fit imaginer des ſyſtêmes de Muſique. Ils s'écarterent fort des vrais principes de la Nature, & M. Rameau dévoile leurs erreurs : mais ce qu'il faut bien remarquer, c'eſt la raiſon primordiale de cette eſpèce d'inſtinct qui attacha tant de beaux génies à la Muſique. L'harmonie de l'Univers n'étoit, en quelque ſorte, qu'un motif acceſſoire ; & ſi l'ordre de cette harmonie avoit pu ſe développer par le miniſtère de la vue, de l'odorat, des divers ſens en un mot, autres que celui de l'oreille, ces Philoſophes n'auroient pas fait tant d'accueil à la Science des ſons.

M. Rameau dit : » La Muſique » eſt la ſeule choſe où vivent les » proportions : dans les objets de

» tout autre ſens que celui de
» l'ouïe, elles n'en ſont, à pro-
» prement parler, que l'image :
» le mouvement, l'action, la vie
» des rapports & des analogies
» n'appartiennent qu'aux types
» acouſtiques. « Qu'eſt-ce que ces *types*, ſinon la combinaiſon des vibrations du corps ſonore avec l'ébranlement des fibres de l'oreille ? Donnez-nous un Géomètre qui calcule tous les rapports d'une compoſition de Muſique, qui rende par des *a* & des *b* une pièce de quelque grand Maître : ſi je lis ces calculs, je n'y trouverai, en quelque ſorte, que des rapports inanimés, des proportions muettes, des analogies mortes : mais que le coup d'archet vienne à donner le ſignal de l'exécution du même morceau, voilà le *mouvement*, *l'action*, *la vie* : il ne ſera plus néceſſaire d'être Géomètre & Algè-

briſte pour prendre plaiſir à cette ſorte de démonſtration toute animée, toute parlante. Les vieux Philoſophes d'Athènes, de Rome, d'Egypte, de Chine, ſi l'on veut, (car la Muſique Chinoiſe n'eſt pas oubliée dans les Réflexions de M. Rameau,) ces hommes qui cherchoient les raiſons de l'harmonie univerſelle, ne pouvoient donc pas échapper à la puiſſance impérieuſe de la Muſique.

Le principe ſonore eſt d'une fécondité qui donne lieu à M. Rameau d'y trouver même l'image de l'infini. Placez le doigt ſur un tuyau de bourdon ou de chromorne dans l'Orgue, vous en tirez un ſon principe ou générateur, qui eſt accompagné d'une manière ſenſible de ſes deux harmoniques, ſavoir l'octave de la quinte ou la 12^e^, & la double octave de la tierce ou la 17^e^. La première s'exprime ainſi $\frac{1}{3}$, parce

qu'elle résulte du tiers de ce corps sonore. La seconde s'exprime ainsi $\frac{1}{5}$, parce qu'elle résulte du 5[e] de ce même corps.

Le son qu'on appelle *principe* ou *générateur*, contient aussi ses parties aliquotes ou sous-multiples comme $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$, & ses parties aliquantes ou multiples comme 2 4. Les premières sont ses octaves en-dessus, & les secondes sont ses octaves en-dessous ou l'équivalent : car ces multiples ne sont pas réellement dans le même corps sonore, ils se trouvent dans des corps plus grands, mais que le corps sonore qu'on touche, fait frémir, & qu'il oblige même de se diviser en ses unissons.

Rien n'est beau dans toute la Métaphysique musicale comme la doctrine de M. Rameau sur les octaves. Il est le premier qui nous a fait bien connoître l'identité de ces sons à l'octave les

uns des autres. Cette doctrine eſt démontrée même par l'uſage. On prend tout naturellement l'octave en deſſous des enfants, des femmes, des hautes-contres, & tout le monde eſt à l'uniſſon. La Nature ou plutôt ſon très-puiſſant Auteur eſt admirable en ceci comme dans tout le détail de ſes opérations. L'étendue des voix & des inſtruments ne peut être que bornée, & les octaves en Muſique ne le ſont pas. Pour ſatisfaire à tout, on a toujours la reſſource de l'octave en deſſous quand le ton ſeroit trop haut, & de l'octave en deſſus quand il ſeroit trop bas.

Voilà donc le principe & le générateur eſcorté ſenſiblement de ſes harmoniques qui ſont $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{5}$, & très-réellement, quoique d'une manière moins ſenſible, de ſes octaves. La première eſcorte forme une proportion harmoni-

que 1 $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{5}$ : la ſeconde forme une proportion géomètrique 1 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$. Celle-ci eſt bien la *baſe de tout l'édifice* ; mais l'autre proportion (l'harmonique) *doit faire le charme, l'ornement & la vie* de tout l'Art muſical. Comme la Nature eſt bonne & très-bonne, quel tour prend-elle pour nous plaire ? Elle fait entendre les harmoniques, & elle cache les rapports géomètriques, juſqu'à ce qu'on en ait beſoin pour procéder dans les ouvrages de l'Art. » C'eſt ainſi, *dit M. Rameau*, » que dans le ſpectacle qu'elle » nous donne des plantes & des » arbres, elle n'offre à nos yeux » que des troncs, des tiges, des » branches, des rameaux, des » feuilles, des fleurs & des fruits, » pendant qu'elle tient les raci» nes cachées dans les entrailles » de la terre. «

Revenons à notre touche d'Or-

gue. On a donc déja dans ce corps sonore la proportion géomètrique & la proportion harmonique. Prenez les multiples des deux harmoniques $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{5}$, & vous aurez 3 5 qui, avec le principe 1, formeront une proportion arithmétique; car 1 3 5 sont en proportion arithmétique fort différente de celle-ci 1 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ qui est géomètrique, & de celle-ci 1 $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{5}$ qui est harmonique.* Observons que les multiples 3 5 sont le renversement de $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{5}$: ce qui est encore une source très-féconde de combinaisons dans la Théorie musicale.

Outre ces trois proportions, on a les dissonances tout aussi fon-

* La proportion harmonique est telle que le premier terme est au troisième comme le second, moins le premier, est au troisième, moins le second : dans l'exemple proposé 1, $\frac{1}{5}$ :: $\frac{1}{3}$ − 1, $\frac{1}{5}$ − $\frac{1}{3}$, ou 1, $\frac{1}{5}$ :: − $\frac{2}{3}$ − $\frac{2}{15}$.

dées sur la Nature que les consonances : ceci est admirable. Nous sommes tous déterminés à former l'ordre diatonique des moindres degrés *ut, re, mi, fa, sol, &c.* & cet ordre est rempli de dissonances ; mais la Nature y a pourvu : & de la combinaison des harmoniques avec le générateur naissent tous les sons de l'ordre diatonique. M. Rameau présente ici cette généalogie avec celle du ton majeur, du ton mineur, du double emploi, &c. Il faut bien étudier cet endroit des Réflexions, qui ne sont nulle part ailleurs plus subtiles & plus ingénieuses.

Voilà, sans doute, un grand cortège acquis au principe contenu dans le corps sonore ; mais ce n'est rien, en quelque sorte, si l'on fait attention que ce principe engendre géomètriquement ses octaves $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ ; & que le pre-

mier de ces termes ſe trouvant comme placé au centre de la proportion 4 2 1 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{5}$ ordonne de tout. Car avec cette nouvelle ouverture, ce terme moyen $\frac{1}{2}$ devient principe lui-même, & occaſionne des variétés qui influent dans l'harmonie, dans la mélodie, &c.

Après ces Préliminaires un peu abſtraits, M. Rameau tire ſes conſéquences en commençant par des queſtions. » Comment, *dit-* » *il*, la Muſique a-t-elle pu ſe » communiquer aux hommes? » Pourquoi prend-elle tant d'em- » pire ſur nos ames? Pourquoi ſe » trouve-t-il dans la Nature un » phénomène capable de nous en » faire développer les myſtères? » Pourquoi ne peut-il s'en trou- » ver un pareil du reſſort de tout » autre ſens que de celui de » l'ouïe? Pourquoi n'eſt-ce que » dans l'acouſtique qu'on peut

» prendre une connoiſſance cer-
» taine des rapports ? Les Sciences
» n'en tireroient-elles pas leur
» origine, puiſque le principe
» d'où naiſſent les moyens d'opé-
» rer, de découvrir & de dé-
» montrer s'y trouve renfermé ?
» Pourquoi tous les ſyſtêmes de
» Muſique n'ont-ils été préſentés,
» juſqu'au Traité de l'Harmonie
» (de M. Rameau), que dans un
» ordre diatonique, tel que *ut*, *re*,
» *mi*, *fa ? &c.* Pourquoi les Phi-
» loſophes de tous les temps ſe
» ſont-ils donné tant de ſoins
» pour pénétrer dans les ſecrets
» de cet Art, & pourquoi s'y
» ſont-ils tous égarés ? On va
» trouver réponſe à tout « &c.
Cependant il ne reſte guères qu'une vingtaine de pages dans le Volume : ce qui montre que l'Auteur abrège extrêmement ſes Réponſes. Nous en recueillons ici quelques traits.

La Musique est venue aux hommes *de père en fils* ; elle a ses origines dans les origines du monde. *La fantaisie de chanter* prend à tout le monde ; & tout homme est déterminé à entonner d'abord la Quinte : *c'est de tous les intervalles le premier qui se présente à l'oreille : ut, sol,* c'est ce que la Nature nous donne. Après quoi vient la Quinte de cette première Quinte : c'est *re* première Note de l'ordre diatonique. M. Rameau explique de suite toutes les conséquences que le premier Chanteur a tirées de ses premières découvertes : cela est exposé avec plus de savoir qu'on n'en a mis à inventer & à découvrir. Il en est de même de toutes les autres parties des Sciences : quand on les posséde, on est presque étonné de leur simplicité ; & quand on les développe, on donne occasion de dire à ceux qu'on veut

instruire : *Voilà une chose bien difficile ; je renonce à la possession d'une connoissance qui me couteroit trop.* Ainsi l'homme seconde mal la Nature, en se plaignant de ce qu'il en coute pour perfectionner ses leçons.

Noé aura connu beaucoup de choses en harmonie, sur-tout la progression triple qui procéde par les harmoniques : il aura eu un Tétrachorde & des instruments de Musique dans l'Arche ; mais ses descendants, sur-tout les Egyptiens & les Chinois, auront bien pu ne garder que la progression triple sans le Tétrachorde *si*, *ut*, *re*, *mi* : leurs systêmes du moins font connoître que ce Tétrachorde n'a point été leur guide.

Grande question que celle de l'origine des rapports. Pythagore la faisoit dériver de la Science des Nombres ; mais M. Rameau, dans qui les rapports sont tou-

jours *mouvement*, *action* & *vie*, sa place dans le sentiment des consonances, par conséquent dans la Musique. » C'est la conso-» nance, *dit-il*, qui, en déter-» minant la mesure, détermine les » nombres qui doivent l'indiquer. » Croira-t-on jamais que le nom-» bre ait la vertu de faire diviser » une corde, lorsqu'on la voit » forcée de se diviser en deux » par l'octave, en trois par la » 12e, en quatre par la 15e, en » cinq par la 17e, & lorsqu'on y » voit en même temps un ordre de » perfection dont les nombres aussi-» bien que notre perception suivent » la loi ? Quelle autre vertu ont les » nombres, en ce cas, sinon de » représenter les divisions aux-» quelles chaque consonance sou-» met la corde ? &c. «

M. Rameau est si absolu sur le pouvoir & la priorité de pouvoir dans les consonances, qu'il

excuſeroit, en quelque ſorte, Pyrrhon, ſi l'on s'obſtinoit à croire quelques vérités naturelles qui ne tinſſent pas aux conſonances. Il faut ſuppoſer qu'il ne s'agit que de vérités qui aient pour objet des grandeurs; car pour les vérités de la Métaphyſique & de la Morale, c'eſt toute autre choſe. Il y a véritablement bien du vrai dans ce principe : les nombres ne ſont que des ſignes : *il a fallu ſentir ce qui pouvoit donner à ces ſignes la puiſſance qu'on leur attribue.* Or *nous ſentons, dans le phénomène* dont l'oreille eſt juge, *la ſource de ces mêmes ſignes.*

Nous ne pouſſons pas plus loin cette Analyſe, qui n'eſt rien en comparaiſon de la Théorie immenſe de l'Auteur. Etudiez ce Livre avec *confiance, patience, conſtance*; ne vous rebutez point: il s'agit d'harmonie, c'eſt-à-dire de la choſe du monde qui inſpire

le mieux la bonne humeur & la gaieté.

---

## ARTICLE LI.

*BIBLIOTHÉQUE portative des Pères de l'Eglise, qui renferme I. l'Histoire abrégée de leur vie. II. L'Analyse de leurs principaux Ouvrages. III. Les endroits les plus requables de leur doctrine sur le Dogme, la Morale & la Discipline. IV. Les plus belles Sentences spirituelles contenues en leurs Ecrits.* Ouvrage utile à Mrs les Ecclésiastiques, & même à tous les Fidèles qui desirent s'instruire à fond de leur Religion. (Tome V. *in*-8°. contenant S. Augustin & S. Prosper.) Prix 4 liv. en feuilles, & 5 liv. relié. *A Paris, chez Augustin-Martin Lottin l'aîné, Libraire.*
*Avril*, 1761. II. vol.

*Imprimeur de Monseigneur le Duc de Berry, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LX.

NOus avons fait tellement connoître le plan, l'exécution & l'utilité de ce Recueil, en rendant compte des quatre premiers Volumes, qu'il est inutile de rentrer dans ce sujet. Il suffit de dire qu'*une Bibliothèque portative des saints Pères* est un Ouvrage dont le projet seul honore notre siècle, quelques torts d'ailleurs que ce siècle puisse avoir sur tant d'autres points. On suppose donc du moins qu'il s'y trouve un assez grand nombre de Lecteurs qui aiment à consulter les saints Pères, à les prendre pour guides & pour amis, à se faire accompagner de leurs Ouvrages, à dire d'eux, avec plus de sentiment encore que Cicéron ne le disoit des Belles-Lettres en

général : *Adverſis perfugium ac ſolatium præbent, delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiſcum, peregrinantur, ruſticantur.* C'eſt-là en effet l'idée d'une *Bibliothèque portative.*

Tous les Volumes de celle-ci ſont reſpectables par les ſujets qu'ils embraſſent, & eſtimables par la manière dont ils préſentent ce qu'il y a de plus intéreſſant dans les Ouvrages des Pères. Ce cinquième Volume piquera ſingulièrement l'attention des Lecteurs, parce qu'il eſt preſque tout rempli des Analyſes de S. Auguſtin. *Quel tréſor ouvert à tous ceux qui aiment & qui cherchent à s'inſtruire & à s'édifier !* C'eſt la réflexion qu'on place dans un Avertiſſement préliminaire; & ſans ſe charger de recueillir tous les éloges donnés à S. Auguſtin, on interroge M. Boſſuet qui a lui-même recueilli de l'Ouvrage du

P. Dechamps, célèbre Jésuite, le morceau suivant sur le saint Docteur : » J'augmenterai, plutôt que » de diminuer, les éloges de ce » Père que je regarde comme le » plus grand de tous les esprits, » comme celui où l'on trouve le » dernier degré de l'intelligence » dont l'humanité est capable, un » miracle de doctrine, celui dont » la doctrine nous montre les » bornes dans lesquelles se doit » renfermer la Théologie, l'Apô- » tre de la grace, le Prédicateur » de la prédestination, la Biblio- » thèque & l'Arsenal de l'Eglise, » la langue de la vérité, le siège » de la sagesse, l'Oracle de treize » siècles, l'abrégé des anciens » Docteurs, & la Pépinière où » ceux qui l'ont suivi se sont for- » més. Il développe les mystères » de la prédestination & de la » grace, comme s'il les avoit » vus dans l'intelligence & dans

» la pensée de Dieu même. A le » voir embrasser toutes les parties » de la doctrine Chrétienne, on » diroit qu'il les surpasse toutes » par l'étendue de son esprit : il » combat les hérésies de son » temps, de manière qu'il nous » fournit des armes propres à » combattre & à détruire toutes » celles qui se sont élevées de- » puis. Je dis tout ceci avec d'au- » tant plus d'assûrance, que je pré- » tends que toutes les louanges » & les plus magnifiques éloges » qu'on lui a donnés, n'égalent » point ses riches talents. « *Après un tel éloge*, dit l'Avertissement, *confirmé par le témoignage du grand Bossuet, nous nous contenterons de dire* ; Prenez, & lisez : TOLLE, LEGE.

L'Abrégé de la vie de S. Augustin a quelque étendue. Il n'intéresse jamais tant que quand on y rapporte les propres paroles du

ſaint Docteur, quand on tâche d'y rendre ſes propres ſentiments. La raiſon en eſt manifeſte : ce qui touche dans l'Hiſtoire des grands Hommes & ſur-tout des Saints, c'eſt ce qu'ils ont penſé, ce qu'ils ont recherché, ce qu'ils ont eſtimé, ce qu'ils ont cru digne de leurs travaux, de leurs veilles, de leurs entrepriſes. S. Auguſtin, dans ſa converſion, ſe traça un plan de vie ſi grand, ſi noble, ſi élevé au-deſſus des penſées du vulgaire, qu'on eſt bien aiſe d'en retrouver les divers points de vue, les rapports, les particularités, & ce qui étoit l'ame de tout, les motifs ſublimes, avec cette chaleur d'intérêt qu'il faiſoit entrer dans toute l'œconomie du ſervice de Dieu. Auguſtin ſeul étoit capable de bien écrire ſa vie : auſſi ce qu'on lit le plus volontiers de ſon Hiſtoire, eſt tiré de ſes Confeſſions.

L'Auteur de cette Bibliothèque en a inséré plusieurs traits dans le récit des actions du saint Docteur ; & quand il en vient à l'Analyse même de ces Confessions, il s'étend assez pour en faire connoître l'importance. Il avertit d'abord *qu'aucun des Ouvrages de S. Augustin n'est plus rempli du feu de l'amour de Dieu, ni plus propre à l'allumer dans les cœurs ; que c'est de tous les Livres le plus capable de dégoûter l'homme de l'amour de toutes les choses vaines & passagères que le monde nous présente.* Ce jugement est vrai : & nous ajoûtons une pensée aussi naturelle qu'elle est instructive ; c'est qu'il n'y a que S. Augustin qui ait fait ainsi une Confession non-seulement générale & très-détaillée, mais la plus solemnelle & la plus durable qu'on puisse imaginer. Sait-on bien ce que c'est que

l'aveu des fautes les plus humiliantes fait au tribunal du monde entier & de tous les siècles? Quand Augustin jetta sur le papier l'Histoire de ses foiblesses, il ne savoit pas qu'on le regarderoit un jour comme un des plus grands hommes de l'Eglise ; il déposoit, en quelque sorte, dans le sein de tous les âges, ce qu'on est si attentif à cacher au plus fidèle & au plus discret des amis. C'est-là le triomphe de la Philosophie Chrétienne sur toute la sagesse du Portique.

Après l'Analyse des Œuvres de S. Augustin & l'exposition de sa doctrine, le Rédacteur de cette Bibliothèque place un grand nombre de sentences spirituelles tirées des Œuvres de ce saint Père. Le choix de ces morceaux est même, à proprement parler, ce qui fait le mérite distinctif de ce Recueil. Nous citerons quelques exemples.

» Il n'y a d'heureux en ce » monde que celui, non qui possède ce qu'il aime, mais qui » aime ce qu'il doit aimer.« Cette pensée est d'une Métaphysique fondée sur la Religion. *Aimer le vrai bien sans le posséder encore, rend l'homme aussi heureux qu'il puisse l'être en ce monde; & posséder même ce qu'on aime, si ce n'est pas le vrai bien, si c'est un bien créé, n'empêche point l'homme d'être malheureux.*

» Vous voulez vous venger, » Chrétien? Ne savez-vous pas que » Jesus-Christ n'est point encore » vengé?« C'est guérir l'esprit de vengeance d'une manière aussi ingénieuse qu'efficace. *Jesus-Christ ne sera vengé qu'à la fin des siècles: l'homme qui diffère sa propre vengeance jusqu'à ce terme, ne se venge point.*

» Rien ne doit tant plaire que

» celui qui a fait toutes les choses » qui plaisent en ce monde. « Il y a dans le Latin : *Quis sic delectat, quàm ille qui fecit omnia quæ delectant ?* Et cette pensée est capable de dissiper beaucoup de folles joies, beaucoup de fausses amitiés.

» Tous les vices sont à craindre, » lorsqu'on vit mal ; mais l'or- » gueil est encore plus à craindre, » lorsqu'on vit bien. « Leçon de terreur, même pour les justes.

» De quelque prospérité que » cette vie soit comblée, elle » trompe bien des gens ; mais » Dieu ne trompe personne. « *Vita hæc quâlibet redundans felicitate, multos fallit ; Deus neminem.*

» Quand on trouve de la dou- » ceur dans son exil, c'est une » marque qu'on n'aime pas sa » patrie.

» Que votre sagesse soit tou- » jours sans orgueil, & que votre

» humilité ne ſoit jamais ſans ſa-
» geſſe.

» L'or & l'argent n'eſt que » comme de la terre à un cœur » qui n'eſt pas terre lui-même. « Le Texte eſt encore plus énergique. *Ei animo qui terra non eſt, terra eſt aurum & argentum.*

Il y a 282 Sentences ſous cet Article qui concerne S. Auguſtin : elles ne ſont tirées que de ſon Commentaire ſur les Pſeaumes. L'Auteur de la *Bibliothèque* en promet d'autres pour le ſeptième & dernier Volume de ſon Ouvrage. Nous croyons qu'on doit eſtimer particulièrement cette partie de l'entrepriſe, d'ailleurs très-bien exécutée en ſon entier, tant pour le fond des choſes que pour les ſoins typographiques.

## ARTICLE LII.

*ESSAIS HISTORIQUES sur l'Angleterre.* (Volume *in*-12. pages 180.) *A Paris, chez les frères Etienne, &c.* M. DCC. LXI.

LE but qu'on se propose en ces Essais, » est de faire » connoître, par les faits, l'Histoire de ce Royaume, ses constitutions, les sources de sa puissance, les mœurs de ses Peuples, » leurs usages, & même, à quelques égards, leur Littérature. « La division de tout l'Ouvrage est en trois Parties, dont la première rassemble quelques-uns de ces évènements & de ces traits qui caractérisent une Nation, qui en peignent les mœurs, les pensées, les sentiments, la Littérature, &c.

La seconde Partie roule particulièrement sur le Gouvernement intérieur de l'Angleterre, sur ses constitutions & sur ses privilèges. L'Histoire, les Loix, les Finances & les Armes ont offert les matériaux employés dans cette Partie; car ce sont toujours moins des recherches politiques, que des anecdotes choisies qui servent à l'instruction du Lecteur.

Dans la troisième Partie, on considère l'Angleterre comme une Nation rivale de toutes les autres, & sur-tout de la France, c'est-à-dire comme une Nation qui n'aspire à rien de moins qu'à la supériorité dans l'Agriculture, dans le Commerce & dans les Arts.

Ce sont donc ici comme trois tableaux qui forment une peinture fidèle de toute l'Angleterre. Le premier est le tableau de ses mœurs & de ses usages. Le se-

cond eſt le tableau de ſa conſtitution & de ſes privilèges. Le troiſième eſt le tableau de ſa richeſſe & de ſon émulation.

Comme ce ne ſont guères que des faits & des anecdotes ſingulières qui ſervent à remplir le deſſein de cet Ouvrage, preſque tous les perſonnages ſont en mouvement & en action : c'eſt une ſucceſſion de ſcènes pleines de vie & de ſentiment. En ouvrant ſimplement les yeux, on s'amuſe & on s'inſtruit. A en juger par ce premier Volume, nous pouvons aſſûrer que la curioſité s'y ſatisfera ſans danger, comme ſans ennui. On ne cherche point ici à réjouir la malignité humaine, ni à gâter les mœurs publiques; on ne ſonge qu'à contenter une curioſité raiſonnable, & à exciter une louable émulation. Nous allons citer quelques exemples pour juſtifier l'idée que nous

donnons de cet Ouvrage.

Dans les Anglois, *dit notre Auteur*, la curiosité est une passion qui *ne regrette rien pour se satisfaire*. Après le départ de Théodore (Roi de Corse,) son hôte gagna une somme considérable, en montrant, pour un *schilling par personne*, la chambre où ce prétendu Monarque avoit logé. Cet expédient n'avoit cependant été imaginé que pour écarter la foule des Curieux qui importunoient l'Hôte de cet Aventurier. Depuis peu encore, un Officier de la maison du Roi a tiré du Peuple trois ou quatre cents livres sterling, en montrant au même prix (d'un schilling) la salle où *le feu Roi* avoit été déposé avant que d'être porté à Westminster.

Dans la Grande-Bretagne, le Peuple est très-zelé pour l'observation du Dimanche. On nous

cite ici en exemple l'aventure d'une Dame de Dublin, *grande joueuse.* A la porte d'une Académie de jeu, où elle se faisoit porter un Dimanche, le Peuple s'assemble sans tumulte autour de sa chaise, & l'arrête. Un Orateur de la troupe la prône gravement sur le scandale que cause sa passion pour le jeu, la force d'y renoncer par serment, & de s'en retourner à pied pour expier sa faute.

Pendant la dernière saison des Eaux, on ouvrit à Bath deux souscriptions, l'une pour des exercices spirituels, l'autre pour une assemblée de jeu. La première en eut douze, & la seconde soixante & sept. On a dit à ce sujet qu'*en Angleterre il y avoit soixante & sept contre douze à parier pour l'Enfer contre le Ciel.*

En Ecosse le Parlement a rendu aux Distillateurs d'Eau-de-vie

de grain la liberté de ce Commerce qui étoit prohibé. Les habitants d'un Bourg ont ſigné un acte où ils ſe promettent de ne boire aucune liqueur forte faite avec les grains du pays, & de ne fréquenter aucun Cabaret ni Caffé qui en débite. Cet acte a été répandu dans les trois Royaumes par la voie des papiers publics. Ainſi, dit l'Auteur, *le Peuple a-t-il fermé au vice une porte que le Gouvernement vouloit lui ouvrir.*

Quoique, ſuivant les Loix d'Angleterre, les charges de membre du Parlement ſoient électives, elles n'en ſont pas moins par le fait ſi venales, qu'en Mars dernier il a couru à Londres des billets imprimés, où un Anglois déclaroit que celles de ſa Province étoient *toutes retenues*, & qu'elles y avoient été portées à des ſommes extravagantes; mais,

comme *il savoit très-bien que dans les parties du Sud il en* restoit au prix de mille livres sterling, il prioit les personnes qui y avoient quelque correspondance de lui en procurer une, & il leur promettoit un *honnête pot de vin.* L'argent qu'il en coute pour obtenir ces places, ne dispense pas de briguer les suffrages des moindres Artisans par les plus humiliantes bassesses. On voit ici un Gentilhomme obligé de s'asseoir sous l'échoppe d'un Savétier de Village, & d'y faire apporter le plus excellent vin, forcé de boire, de fumer, & de se familiariser avec ce manant jusqu'à lui prodiguer les plus vives caresses. A la fin, ce Savétier, indigné lui-même de voir ce Candidat si vil & si rempant, *appuye ses deux pouces sur les bords de son tablier gras,* & crie à pleine tête : *N'as-tu pas de honte? Quoi, tu n'es pas*

*humilié de tant de bassesse ? Eh bien, j'en rougis pour toi : tu es Gentilhomme, tu veux être membre du Parlement ? Ah ! j'en suis plus digne que toi & tes semblables : sors de ma boutique, lâche, ou je te..... sors, te dis-je, ou dans le moment je vais ameuter contre toi tous mes parents & tous mes amis : vas, tu peux aller mendier ailleurs des suffrages.*

Parmi les *actes nationaux d'humanité* qu'on rapporte ici, il y en a un qui doit nous toucher : ce sont les souscriptions ouvertes à Londres & dans plusieurs autres Villes pour les François prisonniers en Angleterre. Le produit de ces sommes a servi à en habiller la plûpart pendant l'hiver dernier. On a fait un état des fonds recueillis par cette voie, avec les noms des Souscripteurs : il y en

a eu plusieurs qui n'ont pas voulu être connus, & ce sont ceux dont les largesses étoient les plus considérables. Un de ces Anonymes a fait mettre sur le Registre : *Par un ami des hommes*. Les Seigneurs associés pour le soûtien de l'Opéra ont fourni cent cinq livres sterling ; la Société des Anti-Gallicans* cinquante ; les Trembleurs mille guinées.

Il semble que les Anglois sont aussi jaloux de la licence théâtrale que de leur liberté nationale. A l'occasion des réglements dressés par deux Ministres d'Etat pour le Théâtre, un Anglois a réclamé contre leurs or-

---

* Le but de cette société récente est d'encourager tous les objets d'émulation, qui peuvent mettre l'Angleterre au-dessus de la France. On nous apprend ici qu'il y a en Angleterre un Journal *Anti-Gallican*.

dres avec l'audace qu'on verra dans ses expressions. » Que deux » hommes, *dit-il, parlant des Directeurs du Théâtre de Drury-Lane*, » sans aucun mérite » connu, soient autorisés à tour- » ner en monopole l'amusement » favori de la Capitale d'un » Royaume éclairé ; que notre » siècle soit condamné à l'oppro- » bre de n'avoir pu fournir au- » cune production dramatique ; » qu'en dépit du Public, on ins- » talle au Théâtre des troupes qui » ne sont pas capables de four- » nir une représentation entière » avec tous ses accompagne- » ments ; qu'on tierce plus fré- » quemment que jamais, & le » plus souvent sans autre objet » que d'enrichir l'Entrepreneur, » ce sont des innovations qui pa- » roîtront incroyables à la posté- » rité. «

Les traits qu'on raconte ici sur Henri Prince de Galles, fils aîné de Jacques I. font honneur à la mémoire de ce Prince, mort en 1612, âgé de dix-neuf ans. Un cerf qu'il chassoit, étant presque rendu, rencontra un gros chien de Boucher, qui l'abbatit & le tua. Les Courtisans qui suivoient le Prince, voulurent l'irriter contre le Boucher : Henri l'excusa. On lui répliqua que s'il en étoit autant arrivé à son père, il eût bien juré. *Partons, Messieurs*, poursuivit le Prince ; *je ne connois point de plaisir qui vaille la peine que l'on jure.*

Sur le tombeau du Comte de Ferrers, pendu pour un assassinat, on a gravé cet Epitaphe : *Laurent, Comte de Ferrers, exécuté le 5. Mai 1760.* Il semble, *dit notre Auteur*, que l'effort de vertu publique que le Gouvernement a fait en cette occasion, (où il a

jugé ſelon la rigueur des Loix un ſi grand Seigneur, ) *ſe perde dans le laconiſme de ce monument.* Par cette réflexion, l'Auteur inſinue qu'en évitant d'exprimer le crime du coupable, on laiſſe en doute la juſtice de l'exécution, & que par conſéquent on en perd le mérite auprès de la poſtérité.

Dans ces Eſſais, on s'étend beaucoup ſur les objets d'émulation. On ſait que les Anglois n'oublient rien pour encourager, par des récompenſes, tout ce qui peut contribuer à l'accroiſſement & à la perfection de leur Agriculture, de leurs Arts & de leur Commerce.

A propos des honneurs funèbres que les Anglois ont rendus à des Comédiens célèbres, on obſerve ici qu'en Angleterre *les talents ne déshonorent point.*

Nous ne connoiſſons aucun pays où les talents déshonorent ; mais l'exercice de certains talents eſt quelquefois ſi voiſin de l'abus, & l'abus ſi voiſin de la licence & de l'opprobre, qu'il en rejaillit un décri général ſur la profeſſion. De-là vient qu'il n'y a guères eu de Nation où l'Art des Hiſtrions ait été honoré. Les Loix de la vraie Religion ont ajoûté ſur ce point aux idées de pure honnêteté publique.

## ARTICLE LIII.

*TRAITÉ DES SONS de la Langue Françoise & des caractères qui les représentent.* (In-12. p. 174, ſans compter la Préface de 16 pages, & un Traité de la manière d'enſeigner à lire de 60 pages.) *A Paris, chez Jean-Thomas Hériſſant, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & S. Hilaire.* M. DCC. LX.

NOus avons appris à parler & à lire, ſans que la réflexion s'en ſoit mêlée. La fléxibilité des organes, la facilité de la mémoire, ce goût de l'imitation ſi vif, ſi répandu dans les enfants, nous ont mieux ſervi que n'auroit fait peut-être une étude approfondie dont nous étions in-

capables. Possesseurs tranquilles d'une Science sans laquelle les autres ne nous seroient rien, nous n'avons songé qu'à jouir ; & combien peu reviennent sur leurs pas pour s'approprier par des observations personnelles un bien qu'ils savent ne leur devoir point échapper ? Cependant quelle différence entre ne savoir que par routine, & savoir par principes ? Dans le premier cas, » on n'a que des » idées très-vagues sur la nature » des sons de sa Langue, & des » caractères qui les représentent. » On ne connoît pas assez distinc- » tement le nombre précis des » Voyelles & celui des Conso- » nes : on confond les lettres avec » les sons dont elles ne sont que » les signes : on croit appercevoir » plusieurs sons dans un assem- » blage de lettres, qui le plus sou- » vent ne représente qu'un son » très-simple. «

Des Grammairiens habiles ont entrepris depuis quelques années d'éclaircir la matière ; mais ont-ils suffisamment détaillé les principes ? Ont-ils tout vu, tout observé ? Leurs observations sont-elles toujours dans la nature ? Ne se contredisent-ils point entr'eux ? Et lorsqu'ils décident contradictoirement, de quel côté est la vérité ou du moins la vrai-semblance ? Il seroit donc à souhaiter qu'un Auteur exact & attentif se chargeât de recueillir ces observations, de les apprécier, d'y joindre ses vues particulières, de lier, d'enchaîner le tout, de remonter aux principes, de former enfin un corps de doctrine vraiment philosophique, qui ne tînt ni de la routine des préjugés, ni des écarts d'une imagination à systêmes.

C'est sur ce plan qu'a été exécuté *le Traité des sons de la*

*Langue Françoiſe.* L'Auteur n'a rien oublié pour donner à l'Ouvrage toute la perfection qui dépendoit de ſes recherches & de ſes réflexions. Il s'eſt attaché à ſe rendre clair & intelligible: ſes notions ſont exactes, ſes définitions judicieuſes, ſes remarques priſes dans la nature. Partiſan de l'uſage qu'il ſait reſpecter tandis qu'il ne voit point d'abus, il ne l'abandonne que lorſque la raiſon ceſſe de l'autoriſer. Un ſtyle ſimple, un ton modeſte regnent dans tout le Livre. Ce double mérite ne devoit pas être oublié.

Le Traité ſe partage naturellement en deux Parties. La première a pour objet les ſons qui forment le langage. La ſeconde eſt pour les caractères deſtinés à repréſenter ces ſons. On commence d'abord par relever une mépriſe aſſez ordinaire. *Pluſieurs*

*Auteurs disent que les Voyelles & les Consones sont des lettres*; cela n'est point exactement vrai. A parler dans la rigueur du langage philosophique, les lettres sont les signes des Voyelles ou des Consones. On ne doit donc regarder l'expression de ces Auteurs que comme une expression abrégée qui désigne que les sons appellés, soit Voyelles, soit Consones, sont représentés par des lettres.

*La voix n'est que l'agitation de l'air qui sort de la poitrine..... Si l'air sort librement, sans trouver d'obstacles à son passage, le* son qu'il fait entendre est *une Voyelle : mais si la voix trouve à son passage un obstacle formé par quelque position des lèvres, ou de la langue, ou des dents, le son* ainsi modifié est *une Consone.* Toute Voyelle est donc un son simple, & toute Consone un

ſon modifié ou articulé. Il y a donc autant de Voyelles que de ſons ſimples, & autant de Conſones que de ſons articulés. On compte ici treize Voyelles & dix-huit Conſones : ce qui, pour le remarquer en paſſant, excéde le nombre des différents caractères de l'Alphabet. D'où il réſulte un double emploi des mêmes caractères pour repréſenter différents ſons.

Pour porter juſqu'à treize le nombre des Voyelles, il a fallu renverſer le préjugé qui fait regarder comme autant de diphtongues tous les ſons exprimés par deux lettres voyelles. Ce préjugé vient de ce qu'on confond les lettres avec les ſons qu'elles repréſentent, & qu'on attribue à ceux-ci ce qui ne convient qu'à celles-là. Une diphtongue *doit préſenter en même temps deux ſons à l'oreille*. Or *eu*, *ou* &c. ne

frappent

frappent l'oreille que d'un ſimple & unique ſon : on ne doit donc point les mettre au rang des diphtongues ; à moins que, par un excès de complaiſance pour un uſage vicieux, on ne les appelle avec quelques Auteurs *diphtongues improprement dites.*

De la définition déja indiquée des Conſones, réſultent pluſieurs conſéquences ſur leſquelles l'Auteur inſiſte. Celle qu'il a le plus à cœur, attaque l'uſage où l'on eſt de faire épeller ceux à qui on apprend à lire. Il faut voir tout ce qui ſe dit ici contre cette méthode au fond aſſez vicieuſe. Bornons-nous à ce raiſonnement bien ſimple. Le ſon que repréſentent pluſieurs lettres réunies, ne reſſemble preſque jamais en rien aux ſons particuliers que repréſente chaque lettre : la répétition de ces ſons particuliers ne ſert donc point à faciliter la

connoissance du son représenté par l'assemblage des lettres : cette répétition est donc tout au moins superflue ; elle va par un détour au même but que l'on atteindroit directement, si l'on ne faisoit point épeller.

On parle de *syllabes*, sans en avoir une connoissance bien précise. L'Auteur nous dit *que la syllabe est une seule impulsion ou émission de voix, qui fait entendre un ou plusieurs sons, soit simples, soit articulés.* Plus on examinera cette définition, plus on en sera satisfait. Elle est, pour ainsi dire, une mesure commune que l'on peut essayer sur tout ce qui s'appelle *syllabe.* Qu'on fasse l'application, on ne sera point tenté d'en chercher une plus juste & plus vraie.

Les caractères de l'Alphabet n'ont par eux-mêmes rien de commun avec ce qu'ils repré-

sentent. Ils sont des signes arbitraires ; & , pour en connoître la valeur , il faut être au fait de la convention qui l'a déterminée. S'instruire de cette convention , c'est apprendre à lire. Les lettres prises séparément signifient tel ou tel son : leurs réunions différentes représentent aussi des sons simples ou composés. A force d'entendre ou de prononcer les sons en même temps qu'on voit les lettres , on s'habitue à lier les uns avec les autres : l'habitude une fois formée , on sait lire , parce qu'en voyant tel ou tel assemblage de lettres , on est en état d'assigner le son qui lui répond. Il en couteroit moins pour s'instruire , si les lettres & les sons étoient en même proportion , c'est-à-dire s'il y avoit autant de signes que de sons à signifier. Après avoir fait remarquer combien notre Alphabet est défec-

tueux en ce point, on expose ici dans le plus grand détail toutes les valeurs & les sons différents des caractères. Ce détail qui est à sa place dans le Traité, ne doit point paroître dans un Extrait. Observons seulement qu'on n'oublie rien. On entre ensuite dans des remarques sur les accents. Ces remarques tendent à constater l'emploi de nos accents, emploi bien différent des accents Grecs ou Latins. Ceux-ci présidoient aux inflexions de la voix ; ceux-là ne servent qu'à constater le plus ou le moins de rapidité qu'il faut donner à la prononciation de la syllabe qui en est affectée. Le tout finit par des observations sur les points *tréma*.

Au Traité précédent, l'Auteur a joint un Traité sur la manière d'enseigner à lire. C'est proprement l'Analyse du premier, mais dégagée de tout ce qui n'est que

théorie, & bornée à la pratique. L'expérience doit seule décider de la bonté de la méthode. Il nous paroît qu'elle est plus exacte, & pour le moins aussi expéditive que la méthode ordinaire.

---

## ARTICLE LIV.

*LETTRES INSTRUCTIVES & curieuses sur l'éducation de la jeunesse : Ouvrage utile aux Pères de famille, & nécessaire aux Précepteurs.* Par le R. P. G. M. à L. D. M. A. D. L. A. d'A. *Placendo doce.* (In-12. p. 252.) M. DCC. LX.

L'ÉDUCATION de la jeunesse est un point trop important pour n'avoir pas attiré l'attention des Auteurs anciens & modernes. Les Anciens nous ont laissé des observations : les Modernes ont

imaginé des ſyſtêmes. Voici un Médiateur qui ſe charge de tout concilier. Il a lu les uns & les autres ; il a pris indiſtinctement ce qui a pu entrer dans ſon plan, & il propoſe ſes idées avec la confiance d'un Sage qui n'a cherché que le vrai, & qui ſe flatte de l'avoir ſaiſi. Peut-être des Critiques trouveront-ils à réformer dans le plan : ils diront que l'Auteur eſt trop minutieux dans les détails, ils lui reprocheront de s'être moins étudié à digérer ſes réflexions qu'à les multiplier. Ils conviendront du moins que le zèle ſeul a dicté l'Ouvrage, & qu'un enfant élevé ſuivant les principes qu'on y développe, ſeroit ſuffiſamment formé pour la vertu & pour les Lettres.

Prendre un enfant dès le berceau, tirer parti de ſes inclinations naiſſantes pour cultiver dans lui le germe de la vertu, le plier

insensiblement aux leçons de la probité & aux devoirs de la Religion, observer & suivre attentivement les progrès de sa raison, ne confier à sa mémoire que ce qu'elle peut porter pour le moment, intéresser son cœur aux instructions par l'attrait du sentiment, lui faire aimer, autant qu'on peut les aimer à cet âge, des éléments dont il faut déguiser la sécheresse, lui épargner également & ces instructions prématurées qui ne chargent la mémoire qu'aux dépens du jugement, & cette éducation de routine qui ne se prête point à la différence des caractères, ne perdre de vue son Elève qu'après l'avoir remis entre les mains de la raison, & éclairé sur le choix d'un état : tel est le projet qu'on exécute dans une suite de Lettres vraiment *instructives*. L'Auteur auroit pu donner une autre forme à l'Ouvrage ; il en

étoit même tenté ; mais un ami dont les avis lui sont précieux, s'est déclaré pour la forme épistolaire : & il faut avouer que, si elle a ses inconvénients, elle les rachete par des avantages qui peuvent faire pencher la balance en sa faveur.

Le Recueil est de vingt-quatre Lettres. Tous ceux qui, par leur emploi, doivent concourir à l'éducation d'un enfant, trouveront ici l'énoncé de leurs obligations. Mais c'est sur-tout le Précepteur qu'on se propose d'instruire. Après avoir marqué dans la septième Lettre les qualités & les vertus qu'exige une commission si délicate & si importante, on développe dans les suivantes tout ce qu'il doit à son Elève. Le détail est exact ; l'Auteur n'a rien oublié : & s'il annonce son Recueil comme nécessaire aux Précepteurs, c'est qu'il a prétendu en

faire le Code de leurs différents devoirs.

Pour jetter plus de variété & d'intérêt dans l'Ouvrage, il étoit naturel d'y faire entrer des morceaux choisis de différents Ecrivains. Ces morceaux ne sont presque jamais déplacés ; & plusieurs se lisent avec plaisir. On nous dispensera de les citer : les citations ne deviennent indispensables, que lorsqu'il faut donner idée du style ou du fond d'un Livre. Or cette idée, nous ne la puiserions pas dans des pièces de rapport, dont le mérite étranger ne prouve que les richesses littéraires de l'Auteur.

Plus attentif à profiter des anciennes méthodes que curieux d'en proposer de nouvelles, notre Auteur ne change ordinairement rien au plan des études. Il conserve à la Langue Latine le droit disputé de nos jours d'occuper une

des premières places dans l'éducation : il ne traite point de perdus les moments employés à l'étude du Latin, il gémit même de l'espèce de discrédit dont les Langues savantes sont menacées parmi nous ; & si ses vœux étoient écoutés, les trésors de Rome & d'Athènes nous deviendroient plus familiers. Ces vœux sont d'un Littérateur aussi sage que zelé. Une Nation réduite au seul Commerce intérieur se fermeroit la principale source de l'opulence. La Littérature bornée aux productions des Langues vivantes s'interdiroit les vraies sources du savoir & du bon goût.

Dans l'ordre des études auxquelles l'Elève est assujetti, on place la Logique avant la Rhétorique. Nous croyons que l'arrangement, outre qu'il a contre lui la coûtume, n'est point le meilleur à tout prendre. La raison

ſe développe bien plus tard que l'imagination. Il paroît donc que la Rhétorique qui parle à l'imagination, doit paſſer avant les inſtructions de la Logique : inſtructions abſtraites qui ne ſont que pour la raiſon, & qu'elle ſaiſit d'autant mieux qu'elle eſt plus forte & plus développée. Peut-être ſeroit-il à ſouhaiter qu'au ſortir de la Philoſophie on recommençât ſa Rhétorique. Cette idée eſt de l'Auteur qui modifie par-là ſon ſyſtême.

Nous n'avons point encore parlé du ſtyle, & il convient d'en dire un mot. Plus ſimple que recherché, plus clair qu'élégant, l'Auteur s'eſt moins attaché à bien écrire, qu'à tracer un bon plan d'éducation. On ne trouve donc, dans cet Ouvrage, ni fines alluſions, ni antithèſes ſubtiles, ni réflexions brillantes, ni termes précieux ; mais un Lec-

teur sensé y trouvera du vrai, du solide, de l'instructif ; & il avouera sans peine que, si la forme lui paroît quelquefois déparer le fond, ce n'est qu'un mérite de moins dont ces *Lettres* pouvoient se passer.

---

## ARTICLE LV.

### *DÉMONSTRATION de l'exactitude des épreuves faites avec* LA CHAISE MARINE* *de M. Irwin, pour trouver les longitudes sur Mer par les Satellites de Jupiter.* Par M. de Lisle, de l'Académie Royale des Sciences.

ON trouve dans le Journal Etranger du mois de Mars *1760* la Description abrégée de

---

* Cette *Chaise Marine* est une machine imaginée, pour procurer à l'Ob-

cette Chaiſe Marine de M. Irwin, pour obſerver en Mer les longitudes. Il y eſt dit (page 58) que M. Irwin étant de retour du voyage qu'il avoit entrepris pour l'éprouver, il trouva que dans ſon eſtime de la longitude par ſes différentes obſervations il ne s'étoit trompé que de vingt-trois milles, ou un tiers de degré ; c'eſt-à-dire, qu'au moyen de ſa machine il avoit eu la longitude avec une préciſion plus grande de ſept milles, que n'exige l'Acte du Parlement d'Angleterre publié en *1726.*

---

ſervateur en Mer une ſituation fixe & tranquille, afin qu'il puiſſe, malgré l'agitation du Vaiſſeau, ſuivre un Aſtre pendant le temps néceſſaire pour faire ſon obſervation. La Deſcription de cette machine eſt fort bien dans le Journal Etranger : Ouvrage qui prend faveur de jour en jour ſous la direction de M. l'Abbé Arnaud.

Comme le Journal Etranger du mois de Mars de cette année (*1761.*) vient de rapporter le Journal & le détail de ces premières obſervations faites avec la Chaiſe Marine de M. Irwin par M. Jérémie Siſſon, j'ai cru devoir en examiner l'exactitude, en employant les obſervations correſpondantes faites à Paris & ailleurs, pour ſuppléer à l'incertitude du calcul dont M. Siſſon a été obligé de ſe contenter, n'ayant pas eu connoiſſance de ces correſpondances. J'ai auſſi comparé ſes obſervations & leurs correſpondances avec la ſituation de l'Iſle d'Oueſſant, à la vue de laquelle M. Siſſon obſerva le 9. Août *1759*, parce que la poſition de cette Iſle eſt exactement connue & déterminée par les triangles formés à l'occaſion de la Carte de France.

Les obſervations de M. Siſſon conſiſtent en trois émerſions des

Satellites de Jupiter, deux du deuxième & une du premier, observées au commencement du mois d'Août *1759.* Je n'ai point encore trouvé d'observation correspondante à la première de ces trois, mais seulement aux deux autres. La seconde observation, rapportée par M. Sisson, est celle du premier Satellite du 9. Août au soir, qu'il a trouvé être arrivée en Mer à 7 h. 55 m. 1 sec. $\frac{1}{2}$, (page 28.) Je l'ai observée à Paris à 8 h. 20 m. 42 sec. dans l'Hôtel de Clugny avec une Lunette de 22 pieds; & M. Messier 15 sec. plus tard avec un Télescope Newtonien de $4\frac{1}{2}$ pieds de longueur, qui grossissoit de cinquante-six fois. Par la comparaison de l'observation de M. Messier avec celle de M. Sisson, le lieu où se trouvoit alors ce dernier, seroit éloigné du Méridien de Paris de 25 m. 32 sec. $\frac{1}{2}$ de temps, ou

du Méridien de Londres de 16 m. 14 sec. $\frac{1}{2}$, en supposant la distance de Londres à Paris de 9 m. 41 sec. ainsi qu'elle est marquée dans la connoissance des temps. M. Sisson marque cette différence de longitude du lieu de son observation à l'égard de Londres de 18 m. 15 sec. $\frac{1}{2}$ ou 4 deg. 34 m. 15 sec. & il ajoûte qu'il a fait son observation à la vue de l'Isle d'Ouessant. Or, suivant la Carte générale de la France réglée par triangles, l'Isle d'Ouessant est Occidentale au Méridien de Paris de 7 deg. 24 m. 33 sec. dont ôtant 2 deg. 25 m. pour la distance de Londres à Paris, il restera 4 deg. 59 m. 33 sec. pour la longitude du lieu de l'observation de M. Sisson à l'Occident de Londres : ce qui donne la longitude de l'Isle d'Ouessant à l'égard de Londres de 25 m. 18 sec. plus petite qu'elle n'est marquée dans la Carte de France.

Cette différence de 25 m. est assûrément une erreur bien petite pour l'observation des longitudes, puisqu'elle ne va pas à 6 lieues marines. Mais il y a plus : probablement l'erreur se trouveroit encore moindre, si nous avions pu y faire entrer la distance où étoit alors le Vaisseau par rapport à l'Isle d'Ouessant, & la différence des Télescopes avec lesquels cette observation a été faite : car on sait que le second Satellite peut paroître 30 sec. plutôt à un Télescope de deux pieds ; qu'à un Télescope de quatre pieds : ce qui diminueroit encore l'erreur d'environ un tiers : & si l'on supposoit que le Vaisseau qui, suivant la relation, étoit à la vue de l'Isle d'Ouessant, en fût éloigné de 3 ou 4 lieues, l'erreur se trouveroit parfaitement nulle.

Enfin l'on peut remarquer que

les longitudes marquées sur cette Carte, & calculées suivant la suite des triangles, comme elles sont écrites dans les deux colonnes gravées à côté de cette Carte, ont été calculées par M. Cassini & ses Aides dans l'hypothèse de la Terre sphèrique; au-lieu qu'elles devroient être moindres dans l'hypothèse de la Terre applatie par les poles. Ainsi les observations de M. Sisson s'accordent mieux, pour la position de l'Isle d'Ouessant, avec la figure que l'on fait à présent que la Terre a, qu'avec la détermination tirée de la mesure du parallèle de Paris dans l'hypothèse de la Terre sphèrique. C'est une preuve de la bonté de la *Chaise Marine* de M. Irwin; & de l'exactitude à laquelle on peut parvenir dans les observations des Satellites de Jupiter faites sur cette Chaise.

L'autre observation des Satel-

ites de Jupiter de M. Siſſon, dont on a la correſpondante, eſt l'émerſion du deuxième arrivée le 13. Août au ſoir, que M. Siſſon a marquée à 11 h. 21 m. 54 ſec. (page 30.) Par l'obſervation faite à Vienne en Autriche avec un Téleſcope Newtonien de 4 pieds, cette émerſion ſeroit arrivée à Londres à 11 h. 44 m. 35 ſec. & par conſéquent le lieu de l'obſervation de M. Siſſon auroit été Occidental à Londres de 22 m. 41 ſec. M. Siſſon marque cette différence de longitude de 24 m. 25 ſec. n'ayant pas eu d'obſervation correſpondante, & à ce défaut ayant été obligé d'employer le calcul des Tables pour tenir lieu d'obſervation.

Ainſi les Navigateurs doivent regarder déſormais l'invention de la *Chaiſe Marine* comme un des plus grands ſecours que pût recevoir la Science de la Navigation.

La connoiſſance des longitudes qui en fait une partie ſi eſſentielle & ſi long-temps déſirée, eſt portée à ſa dernière perfection, ſi l'on eſt en état par ce nouveau moyen d'obſerver ſur Mer comme ſur Terre. Le Ciel offre ſans ceſſe des phénomènes propres à trouver les longitudes ; & la plus grande difficulté conſiſtoit juſqu'ici à les pouvoir bien obſerver. Il eſt donc de la plus grande importance de s'aſſûrer de plus en plus, en répétant ces expériences, de la bonté de cette méthode. Je ne doute pas que, dans peu de temps, tous les Navigateurs jaloux du progrès de leur Art ne ſe diſputent la gloire d'avoir profité les premiers d'une ſi belle découverte.

## ARTICLE LVI.

### *ÉLOGE HISTORIQUE de M. MOLIN, Médecin consultant du Roi, &c.*

VOICI une Brochure de 28 pages pour un homme très-illustre dans sa Profession, très-utile à la Patrie, & qui a vécu 89 ans. Nous savons si bon gré à l'Auteur anonyme d'avoir traité ce sujet, que nous lui reprocherions presque d'être si habile à dire beaucoup de choses en peu de mots. Cet Eloge est instructif & agréable; mais il ressemble à celui qu'on a voulu faire connoître. Il est simple, sans luxe, borné au vrai, plein de vues, & laissant aux autres le soin de les embellir.

On n'a pas même recherché

les petites fleurs jettées sur le tombeau de M. Molin. Il y a, dans nos Mémoires, une Inscription lapidaire qu'avoit faite pour lui M. l'Abbé de la Varde, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, & digne aussi, à sa manière, d'un pareil honneur : *Hunc quoque perpetuus urget sopor.* Depuis que nous l'avons perdu, nous nous ne voyons plus de jolis Hendecasyllabes : il aimoit sur-tout ce genre, & il y réussissoit.

At vobis malè sit, malæ tenebræ
Orci, quæ omnia bella devoratis.
*Catull.*

Le Panégyriste de M. Molin a, sans doute, connu cette Poësie, & cent autres éloges qu'on a donnés au docte Médecin, sujet de cette Brochure : mais, encore une fois, vérité, modestie, précision, c'est le plan qu'on se propose ici.

Jacques Molin naquit le 29.

Avril 1666 à Marvège, petite Ville du Gévaudan. Il faut remarquer, puisque l'occasion s'en présente, que la Géographie même gagne à la naissance des Hommes illustres. Sans Newton, qui penseroit à *Volstrope* dans la Province de Lincoln ? & sans M. Molin, qui auroit jamais parlé de *Marvège* ? Son père étoit Docteur en Droit & Avocat. Probablement ce Jurisconsulte n'imagina pas que son fils, qui étoit le dernier de huit enfants, seroit l'Esculape du siècle, & la source du Pactole dans sa famille. L'enfant lui-même ne donna d'abord aucunes espérances. Jusqu'à 10 ou 11 ans, il n'apprit rien; mais tout-à-coup il lui arriva, comme à l'illustre Guillaume Budé, de recevoir un rayon de lumière. C'est un moment digne des attentions de la Métaphysique & de la Morale, que

celui où un esprit jusques-là enveloppé de nuages, s'élance dans le grand jour. C'est comme si un aveugle de naissance recouvroit sur le champ l'usage de ses yeux : un monde entier se peindroit à son imagination.

Cependant la première aurore de l'esprit ne donne clairement que le desir d'apprendre, & le regret de ne rien savoir. M. Molin commença par dévorer le Latin & le Grec. Heureux d'être né dans un siècle où ces choses étoient encore honorées. Transporté depuis dans notre atmosphère moderne & dans le tourbillon du Bel-Esprit, il dut à la considération dont il jouissoit, le droit de *rendre* dans les compagnies de longues *tirades* des Poëtes Grecs & Latins. Il faut être bien fort sur d'autres matières pour se faire ainsi, sans danger & en public, l'écho des Anciens.

M.

M. Molin prit ſes premières leçons de Médecine à Montpellier. » Là l'étude & la pratique » partageoient tous ſes moments. » L'Anatomie l'occupoit l'hyver; » l'été il s'appliquoit à la Bota- » nique. Dans l'intervalle que » laiſſoient à ſa diſpoſition ces » deux études chéries, il ſuivoit » les Médecins aux Hôpitaux, & » viſitoit les malades dans la Ville. » Aucune eſpèce de diſſipation » n'entroit dans le partage de ſon » temps. « Qnel homme a du être celui qui n'a pas perdu une minute, & qui a vécu 89 ans!

M. Molin vint à Paris plus occupé du deſir de s'y perfectionner, que de la volonté ou du beſoin d'y mettre en pratique ce qu'il ſavoit. Il ſuivit d'abord tous les Cours publics, eſpèces de Lycées bien différents de ceux des Anciens. On n'y diſcourt point par vanité; on y voit, on

y écoute, on y réfléchit. Les Maîtres de l'Art n'y étalent ni faste, ni sophismes ; ils parlent aux yeux, & ils prétendent ne convaincre que par la démonstration.

Notre jeune Médecin fut bientôt en état de suppléer le Professeur d'Anatomie. C'étoit un engagement pour bien faire, mais un écueil pour quiconque n'eût pas été capable de se distinguer. Le Cours fut brillant sous M. Molin, & l'on s'en ressouvenoit encore dans ces derniers temps.

Une nouvelle carrière s'ouvrit alors à cet esprit déja si cultivé, si fort d'expérience, & si opiniâtre au travail. Les armées étoient en Catalogne & en Italie ; on lui donna, dans cette Ecole de la gloire & de la Médecine, des emplois, des titres même ; & il eut l'avantage d'être considéré des Généraux. Dans une des

campagnes d'Italie, le Roi de Sardaigne, malade & notre ennemi, le demanda. C'étoit témoigner plus de confiance pour M. Molin, qu'Alexandre n'en témoigna pour son Médecin Philippe. C'étoit néanmoins une circonstance où il falloit réussir : le succès fit honneur à tout le monde.

De retour à Paris en 1706, M. Molin entra dans cette carrière de travaux & de gloire, qui n'a fait que s'aggrandir jusqu'à la fin de ses jours. Il étoit alors dans la quarantième année de son âge, d'un tempérament robuste, d'une figure avantageuse, quoique négligée, cultivé par les Lettres, vrai dans ses décisions, assidu auprès de ses malades, & passionné pour sa Profession. Quelques cures d'éclat, entr'autres celle de M. le Duc grand père de M. le Prince de Condé, fixerent sur lui

les regards de la Cour & de la Ville. Le feu Roi Louis XIV. l'appella dans les dernières années de sa vie. En 1721, il eut part à la guérison de Sa Majesté; & dans les allarmes que causa la maladie de ce Prince en 1744, toute la France eut les yeux sur M. Molin. Ce moment si glorieux pour un Médecin qui rend un Roi chéri à ses Peuples, est représenté avec intérêt par l'Auteur de la Brochure. Il n'oublie pas le trait du siège de Fribourg. M. Molin desiroit que le Roi, à peine convalescent, revînt à Versailles; mais ce grand Prince n'écouta que les conseils de la valeur & de la gloire. *Il alla foudroyer ce boulevard d'où l'Empire se croyoit en état de menacer la France.* Après l'expédition, le Roi Conquérant dit à M. Molin: *Hé bien, si je vous avois cru, je n'aurois pas pris*

*Fribourg. Sire*, répondit M. Molin, *j'étois plus occupé de votre ſanté que de votre gloire.* Réponſe qui rendroit preſque ſuſpect le mot que la Poëſie met dans la bouche du Médecin d'Enée après ſa bleſſure : *Arma citi properate viro.* Un petit-fils d'Eſculape ne doit pas renvoyer ſi bruſquement ſon Maître au combat.

M. Molin calma auſſi nos allarmes au temps de la petite-vérole de M. le Dauphin. *Il jugea la ſaignée indiſpenſable ; & l'autorité d'un ſi grand homme l'emporta.* Cette autorité croiſſoit de jour en jour. Les plus célèbres Médecins prirent l'habitude, & ſe firent gloire de la reconnoître. » M. Sylva, homme de beaucoup » d'eſprit, & qui avoit toujours » conſervé vis-à-vis même de » M. Chirac un ton d'émulation » & d'égalité, le quittoit avec » M. Molin..... Un autre Méde-

» cin, très-célèbre par le nombre
» & par le mérite de ses écrits
» en tout genre, se faisoit un
» plaisir de rendre témoignage
» à la supériorité de M. Molin;
» & dans les consultations fré-
» quentes qu'il avoit avec lui,
» après avoir dit son avis, lui di-
» soit volontiers : *A vous, notre*
» *Dictateur.* « Ces éloges donnés
par des Médecins du premier or-
dre à un Confrère vivant & con-
versant avec eux, ont quelque
chose de plus persuasif que le ju-
gement même de la postérité.
Celle-ci n'a point de préjugés à
vaincre, point de jalousie à com-
battre.

M. Molin devint comme l'ora-
cle public de la Médecine. De la
Capitale & des Provinces, on re-
couroit à ses lumières. Voici quel-
ques traits de sa méthode. » Il
» suivoit la maladie, étudioit son
» malade, interrogeoit tous ceux

» qui étoient autour de lui, n'o-
» mettoit rien de tout ce qui pou-
» voit inſtruire ; trop heureux de
» s'aſſûrer de la vérité, quelques
» recherches qu'elle lui coutât.
» Il laiſſoit aux trompeurs empy-
» riques la dangereuſe vanité de
» juger de la nature de la mala-
» die, d'après un coup-d'œil jetté
» au hazard ſur le malade, ou
» par un tact léger du pouls, par
» l'inſpection des urines ou du
» ſang : ſignes dont la réunion
» peut opérer certitude dans l'eſ-
» prit d'un Médecin habile ; mais
» qui, ſéparés les uns des autres,
» conſidérés à part & comme iſo-
» lés, fondent à peine une con-
» jecture. «

Il n'eſt guères poſſible que l'Auteur de cet Eloge ne ſoit pas lui-même un habile Médecin : il analyſe parfaitement l'eſprit & les caractères de ſa profeſſion, il montre les abus qui s'y gliſſent ;

il place à propos certains traits de critique, qui ne peuvent qu'être le fruit de l'obſervation. Il prétend, par exemple, que depuis la mort de M. Molin, » il s'eſt » élevé, dans la Médecine, un » eſprit de nouveauté, &, ſi j'oſe » le dire, une eſpèce d'anarchie pernicieuſe qui s'établit au » préjudice des bonnes régles. » Chaque malade a ſon protégé, » ſon empyrique, ſon remède de » famille. On trouve même des » Médecins qui prétendent avoir » une méthode & un ſyſtême à » part. De-là ces principes ſi » faux en eux-mêmes, & ſi con» traires au bien de la ſociété, » qu'il faut renoncer à l'ancienne » façon de guérir, quelque auto» riſée qu'elle ſoit par l'expérience » des ſiècles, en ſuivre une nou» velle, bannir la ſaignée, ajoû» ter à l'ardeur de la fièvre le » feu des cordiaux, faciliter les

» redoublements ; provoquer des
» sueurs ; exciter de prétendues
» crises, ou attendre patiemment
» que la nature subjugue les ma-
» ladies par ses seules forces ; en-
» fin renverser toutes les opinions
» reçues depuis les Grecs jusqu'à
» nous. Cette frénésie aura son
» cours, jusqu'à ce que des Méde-
» cins habiles aient le courage
» de se réunir pour la dissiper.
» M. Molin s'y seroit opposé, il
» y a vingt ans ; & elle n'eut pas
» prévalu. «

Ce Médecin si célèbre est mort le 21. de Mars 1755, sans avoir laissé ni postérité, ni écrits ; mais il a formé beaucoup d'habiles Praticiens, & son nom vit dans les fastes de la Médecine. Il étoit impossible qu'un homme si employé n'accumulât pas, même sans avarice, de grandes richesses. On lui donne ici 1600 mille livres de bien. Boerhaave, qui

n'a vécu que 69 ans ; est mort riche de quatre millions. L'Histoire de ces opulents Médecins prouve deux choses ; la première, que les hommes n'épargnent rien pour se prolonger la vie ; la seconde, que ceux qui guérissent les maux sont exemts du plus grand & du plus dispendieux de tous qui est le luxe. Ils gagnent beaucoup, dépensent peu, vivent long-temps : trois mines plus fécondes que celles du Potosi.

ARTICLE LVII.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## *FRANCE.*

### D'ABBEVILLE.

*LEs régles de l'Orthographe Françoise exposées avec beaucoup de précision & de clarté, & appliquées à divers traits historiques, à diverses pensées choisies, dont la plûpart sont propres à orner l'esprit & à former le cœur. Ouvrage également à l'usage de ceux qui n'ont point étudié, & des jeunes gens qui fréquentent les Collèges & les pensions. Divisé en quatre Parties; dédié aux Citoyens d'Abbe-*

*ville. Par un Eccléſiaſtique, Maître ès-Arts de la Faculté de Paris; & Maître de Penſion à Abbeville en Picardie.* Chez Artous, Imprimeur du Roi & de ladite Ville.

## De S. Quentin.

Il a paru, dans cette Ville, une Ode intitulée : *La Calomnie*. C'eſt apparemment un jeu d'eſprit ; car il n'eſt pas à préſumer que ce monſtre aille ſe cantonner dans une Province amie de la franchiſe & du vrai. Quoiqu'il en ſoit, Apelle qui traça autrefois le portrait de la *Calomnie*, auroit pu profiter de ce Tableau poëtique. Nous citerons quelques ſtrophes.

> Quel Monſtre à l'œil ſombre & farouche
> Vient épouvanter ces climats !
> Le fiel diſtille de ſa bouche,
> Des Serpents ſifflent ſous ſes pas.

La Vérité fuit à sa vue,
La Probité pleure éperdue,
Un trait perfide est dans ses mains;
La Trahison & l'Infamie,
Le Mensonge & la basse Envie
Rassûrent ses pas incertains.

O Calomnie impitoyable,
Je te reconnois à ces traits.
Si je peins ta rage effroyable,
Si je revèle tes forfaits,
C'est pour arrêter ta furie,
Pour venger la Vertu ternie
Par tes odieuses couleurs.
Heureux, même en souillant mes rimes,
Si je peux enfin de tes crimes
Inspirer de justes horreurs!

Il y a très-peu de choses à reprendre dans ces deux premières strophes; & l'on y remarque un tour de Vers facile, & beaucoup d'harmonie dans l'expression. L'Auteur prétend, dans

ſa ſixième ſtrophe, que les hommes cultivés & en ſociété les uns avec les autres ſont plus ſujets à la calomnie, que les Barbares & les Sauvages.

L'homme naît-il fourbe, perfide ?
Et la Nature, dans ſon ſein
D'un penchant cruel, homicide,
Lui ſouffle-t-elle le venin ?
Non, le plus barbare rivage
De ce fléau qui nous ravage
Ne nous paroît point empeſté :
La Nature n'a qu'un langage,
Et la Calomnie eſt l'ouvrage
Des Mœurs, de la Société.

L'Auteur entend par les *mœurs* le ſiècle où l'on ſe pique d'en avoir : car par elles-mêmes les *mœurs* ne produiſent point la calomnie. Cette ſtrophe ainſi modifiée eſt fort belle, & en même temps fort humiliante pour les ſiècles de culture, de politeſſe & d'agrément. Encore une ſtrophe :

elle est pour le Poëte Rousseau, qu'on suppose calomnié durant sa vie, & justifié après sa mort.

O toi, mâle & brillant Génie,
Digne d'un immortel burin !
Toi sur qui l'âpre Calomnie
Versa constamment son venin,
Tu meurs..... Ta vertu dévoilée
Du haut de la Voûte étoilée
Reçoit les plus justes honneurs ;
Hélas ! la vérité tardive
De ton innocence plaintive
Répare-t-elle les malheurs ?

En général, cette Ode est fort poëtique, & tout-à-fait dans le goût du genre. L'Auteur est M. l'Abbé le Cousturier, Chanoine de S. Quentin. Il mérite de cultiver la haute Poësie, & d'avoir à chanter des sujets qui ne fassent qu'honneur à l'humanité. *On trouve des Exemplaires à Paris chez Humblot, rue S. Jacques.*

## DE PARIS.

La Veuve d'Houry publie, depuis quelques jours, une Addition à l'excellente *Pratique* de M. le Marquis de Turbilly *sur les défrîchements :* Ouvrage dont nous avons parlé fort au-long. On avoit fait des questions à ce bon Citoyen sur *la manière de placer les gazons pour qu'ils séchent aisément :* sur *la façon d'écobuer ou de peler les terreins en friche, dans lesquels on rencontre de fortes productions sauvages, &c.* sur les *précautions à prendre quand on fait brûler un défrichement situé dans le voisinage d'un bois ou de quelque autre endroit combustible :* sur *les attentions qu'on doit avoir quand on se sert tant de la sonde que de l'écobue.* M. le Marquis de Turbilly répond successivement à tous ces Articles.

*La feuille qu'on publie à ce sujet, n'est que de 12 pages.*

*Bibliothéque Ascétique, ou sentiments des SS. PP. & des Auteurs Ecclésiastiques sur les plus importants sujets de la Morale Chrétienne.* (Tome I. *in-12.* page 446.) Par le R. P. Jérosme, Procureur-Général de la Congrégation des Augustins réformés de France. Il y a long-temps qu'on desire un Livre qui rende au Lecteur les sentiments des Pères sur les principaux objets de la Morale Chrétienne. Ces grands hommes ont été encore plus grands par leur amour pour Dieu, que par leurs dignités, par leurs talents, par leurs succès, par l'hommage que leur rend la postérité. C'est comme le résultat de ce qu'ils ont pensé & dit sur l'amour de Dieu, & sur les dépendances infinies qu'il a & qu'il

doit avoir dans la vie Chrétienne, qu'on nous donne aujourd'hui. Ce plan est fort beau, & il nous semble déja que l'Auteur l'a bien exécuté : nous en parlerons plus exactement dans un Article particulier de ces Mémoires. Il y a, dès l'entrée du Livre, un morceau peut-être unique en fait d'Epître dédicatoire. L'Ouvrage est dédié à Monseigneur le Duc de Penthièvre. Ce Prince vraiment Chrétien ne permet pas qu'on lui donne des louanges. Probablement il aura usé de son autorité pour imposer silence sur ce point à l'Auteur. Que fait celui-ci ? Il forme un Tableau des saints Pères & de leurs vertus, c'est-à-dire de leur modestie, de leur charité, de leur zèle pour la gloire de Dieu, de leur foi sublime, de leur adresse à cacher leurs bonnes œuvres &c. Après quoi il s'arrête ; il n'ajoûte

rien ; & le Lecteur voit tout-d'un-coup le Prince sous cet emblême. Ainsi cette fois la modestie est vaincue par l'esprit.

ATLAS GÉOGRAPHIQUE ET MILITAIRE, ou Théâtre de la Guerre présente en Allemagne, où sont marqués les marches & campements des Armées, depuis l'entrée des troupes Prussiennes en Saxe en Août 1756, jusqu'au commencement de 1761. Par M. Rizzi ZANNONI, de la Société Cosmographique de Gottingue, Professeur de Géographie. *A Paris, chez Ballard, rue S. Jean de Beauvais ; & Lattré, rue S. Jacques, au coin de la rue de la Parcheminerie, &c.* Nous desirons fort que ce petit Atlas ne serve pas long-temps aux Curieux de Nouvelles. A la paix, il sera gardé dans le Cabinet comme une

curiosité : la Gravure en est exquise, & la propreté de l'exécution est parfaite. Jusqu'à la paix, il servira de Nomenclateur. Les Gazettes nous articulent des noms *mal-nés pour les oreilles*, comme disoit Boileau ; & le petit Atlas de M. Zannoni remet sous les yeux tout ce Théâtre de la Guerre, toute cette Allemagne arrosée de tant de sang, témoin de tant de valeur, & couverte de tant de doublons. Il y a ici vingt Cartes ou morceaux de Géographie ou Topographie par rapport à l'Allemagne. On y a marqué les batailles, les rencontres, & toutes ces actions meurtrières qui font la gloire des Héros militaires, & le profit des Auteurs de relations, de campemens, &c. On donne aussi un état des lieues, des milles, & une combinaison de toutes ces distances selon les divers pays.

Ballard, rue S. Jean de Beauvais, diſtribue la ſuite de la *Géographie Hiſtorique* de M. le Marquis d'Aubays, l'homme de France peut-être qui ſait le plus d'Anecdotes de Géographie & d'Hiſtoire. Il eſt bien à ſouhaiter que les collections immenſes de ce Savant puiſſent toutes paſſer ſucceſſivement entre les mains du Public.

Journal du Camp de Compiégne de 1739, augmenté des épreuves des Mines faites en préſence du Roi par Mrs de Turmel & Antoniazzi Capitaines Mineurs, rédigé ſur les lieux par ordre de M. d'Angervilliers, Miniſtre de la Guerre. *Par le Sieur* le *Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi.* Auquel on a joint un Traité pratique des Mines, par M. le Maréchal de Vauban, dédié au Roi. *A Paris, chez le Avril,* 1761. II. vol.

*Sieur le Rouge, rue des Grands-Augustins, la seconde porte cochère à droite en entrant par la rue S. André.* (Volume *in*-8°. avec 36 Planches.)

Ce Journal a été écrit sur le lieu même par M. le Rouge, qui se trouvoit à Compiégne au mois de Juin 1739. Les Additions qu'il y a faites, enrichissent l'Ouvrage; & les Planches qu'on y voit, parlent aux yeux des jeunes Militaires. Le prix de cette Nouveauté est de 9 liv. relié.

*Le témoignage du sens intime & de l'expérience, opposé à la foi profane & ridicule des Fatalistes modernes.....* Par M. l'Abbé de Lignac. (Trois Volumes *in*-12.) *A Auxerre, chez François Fournier, &c. & se trouve à Paris chez divers Libraires.*

Cet Ouvrage qu'on peut regarder comme le développement

des *Eléments de Métaphysique* du même Auteur, est profond & plein de vues neuves. Nous en rendrons compte incessamment avec tout le soin que méritent l'importance de la matière & la réputation de l'Auteur.

Le second Volume de la *Science du Gouvernement &c.* par M. de Réal, Grand-Sénéchal de Forcalquier, vient de paroître; & nous en parlerons. L'Auteur y embrasse *le Gouvernement de France, d'Espagne, de Portugal, d'Allemagne, de Hollande, d'Angleterre, des Suisses, des Etats de l'Eglise, des deux Siciles, de Toscane, de Parme, Plaisance & Guastalle, de Venise, de Gènes, de Sardaigne & de Piémont, de Malte, de Pologne, de Prusse, de Curlande, de Dannemark, de Suède, de Russie, & des Turcs,* (pages 776.)

On a répandu, depuis quelques jours, une Brochure de 24 pages, intitulée : *Réponse des Dominicains Auteurs du Dictionnaire universel des Sciences Ecclésiastiques aux Remarques insérées touchant cet Ouvrage dans le Journal des Savants, mois de Mars 1761.* Nous annonçons volontiers cette Nouveauté ; parce qu'il n'y a point de querelle entre le Journal des Savants & les Auteurs du Dictionnaire des Sciences Ecclésiastiques. Le Journaliste a fait quelques observations, les Auteurs du Dictionnaire s'expliquent avec tranquillité & modestie. Il n'y a rien que de louable dans ce procédé. Ce petit Ecrit mérite d'être lu. Il seroit à souhaiter qu'on l'eût aussi imprimé dans le format *in-fol.* & en général, que toutes les additions, corrections & autres pièces qui auront rapport à ce grand

Ouvrage, puiſſent être reliées avec le Dictionnaire : ſans quoi ces acceſſoires ſouvent très - utiles & très - intéreſſants ſe perdent, *rapidis ludibria ventis.*

Nous avons annoncé deux fois le plan de ce grand Dictionnaire, dont on doit le projet & la principale exécution au R. P. Richard, Religieux très-eſtimé pour ſon ſavoir & pour ſa vertu. Comme l'Ouvrage même ne nous eſt parvenu que depuis fort peu de temps, il ne nous a pas encore été poſſible d'en rendre compte : mais nous remplirons bientôt notre fonction à cet égard. On a deux Volumes *in-fol.* qui s'étendent juſqu'à la lettre F incluſivement. Il eſt à deſirer que les Auteurs ne bornent point trop le nombre des Tomes. Le plan annonce des détails immenſes, & chacun veut trouver des lumières dans ce Recueil uniquement deſ-

tiné à la Religion qui offre tant de rapports, de devoirs, d'hommes illustres, de faits mémorables.

Il a paru, sur la fin de l'année dernière, un *Journal de la Charité*, dont la suite n'est point parvenue jusqu'à nous. Le commencement présentoit les *Axiomes de la Charité*, c'est-à-dire des Maximes servant comme de Texte, & paraphrasées par l'Auteur. Cet Auteur est M. l'Abbé Chayer Prêtre, tout-à-fait homme d'esprit, si l'on en juge par cet Essai, quoique l'exécution n'en soit pas sans défauts. Il y a dans cet Ecrivain une façon picquante & presque neuve de manier les sujets de la piété, il s'exprime souvent avec force : la correction du dessein lui manque, & son plan ne nous est pas entièrement connu. Il faudroit le prier

d'entreprendre quelque chose de suivi, & de se rendre difficile sur le style. Mais il n'y a presque rien à lui dire sur le fond des choses & sur la tournure intéressante de ses *Observations* pieuses, ascétiques, quelquefois critiques. *Ce Journal étoit imprimé à Evreux ; & se distribuoit à Paris chez la Veuve Berton, rue S. Victor ; & chez Hérissant, rue Notre-Dame.*

On voit un nouveau PROSPECTUS de M. BUY DE MORNAS au sujet de son *Atlas méthodique & élémentaire de Géographie & d'Histoire*, dédié à M. le Président HÉNAULT. L'Auteur ne change rien au plan essentiel de son projet, il le perfectionne simplement. On aura en 205 Cartes parfaitement gravées un corps complet de Géographie, de Chronologie & d'Histoire ; le tout assez élé-

mentaire pour l'instruction de la jeunesse, & assez recherché pour contenter les personnes plus instruites. On a déja préparé la plûpart des Cartes, qui doivent former, au nombre de 55, ce que l'Auteur appelle l'INTRODUCTION. Nous avons vu plusieurs de ces morceaux, qui nous ont paru extrêmement soignés & très-agréables au coup d'œil. On les distribuera dans le courant du mois de Mai. Ensuite à commencer du premier d'Août, on se propose de donner dix Cartes tous les mois. Il y a trois papiers & trois prix : le grand *in-fol.* feuille entière du *Nom de Jesus*, 12. s. la demi-feuille du *Colombier fin* 10 s. la demi-feuille du *Nom de Jesus*, 8 s. L'Auteur se propose aussi de faire des Conférences de Géographie & d'Histoire trois fois la semaine, pour les personnes qui voudront prendre ces sortes de

leçons ; mais ces Conférences ne ſeront point publiques. *M. de Mornas demeure rue S. Jacques, à côté de S. Yves ; & M. Deſnos, ſon Aſſocié, demeure même rue, à l'Enſeigne du Globe.*

Vincent, rue S. Severin, diſtribue le *Diſcours à la louange du Roi, établi & fondé à perpétuité par l'Univerſité de Perpignan.* C'eſt le Recteur de cette Ecole qui, chaque année, doit renouveller l'éloge au jour de la naiſſance de Sa Majeſté (15. Février.) Le frontiſpice de l'Ouvrage eſt orné d'un Médaillon préſentant d'un côté la tête bien priſe de Sa Majeſté, & dans le revers deux colonnes, une à moitié briſée, emblême de l'ancien état de l'Univerſité, & une autre debout & entière, emblême de l'état préſent de cette Académie. Une figure de la Science eſt ap-

puyée sur le socle de la grande colonne : dans le lointain, on voit les Pyrénées & la Mer. L'inscription est *Regi remuneratori.*

Le fond du Discours est digne du sujet. L'Orateur y recueille les grands traits du Regne de Sa Majesté : de temps en temps il emploie des ornements accessoires sur les Lettres, les Arts, le Commerce, &c. Plusieurs de ces sujets sont bien traités.

Le 30. Janvier dernier, M. le Chevalier de Beaurain, Géographe ordinaire du Roi, & ci-devant de l'éducation de Monseigneur le Dauphin, a eu l'honneur de présenter au Roi les Cartes suivantes; savoir, la partie Méridionale du *Landgraviat de Cassel*, en deux feuilles.

La première a pour titre : *Carte de la partie Méridionale & Occidentale du Landgraviat de Hesse-*

*Cassel*, avec la distinction des partages des Princes de cette Maison, ainsi que de la partie Méridionale de la Wettéravie & de plusieurs pays adjacents, composée d'après plusieurs Cartes & Mémoires faits sur les lieux par différents Officiers & Ingénieurs de l'armée, adressés au Chevalier de Beaurain.

La seconde a pour titre : *Carte de la partie Méridionale & Orientale du Landgraviat de Hesse-Cassel.* On trouvera, dans cette feuille, le Bailliage qu'on nomme aussi Supériorité territoriale de Schmalkalden, qui faisoit autrefois partie du Comté de Henneberg du cercle de Franconie, appartenant au Landgrave de Cassel; partie du nouvel Evêché de Fulde, des Principautés de Gotha au Duc de Saxe-Gotha, d'Eisenach au Duc de Saxe-Weimar, & de plusieurs pays adjacents; dédiée à

M. le Maréchal de Broglie par le Chevalier de Beaurain.

On trouve, au-bas de cette feuille, un Abrégé historique sur l'origine des Landgraves de Hesse; & à côté de cette même feuille est une Description historique & géographique du Landgraviat de Hesse-Cassel avec le dénombrement de ses Bailliages.

*Carte particulière d'une région, d'un pays ou canton d'Allemagne, appellé* WETTÉRAVIE, contenant les Etats & Terres appartenants aux Electeurs de Mayence & de Trèves, aux Landgraves de Hesse, aux Princes de Nassau, aux Princes & Comtes des Maisons de Solms, d'Ysenbourg, de Wied, de Stolberg, partie de l'Evêché de Fulde, & des Seigneuries libres de l'Empire, de Riedesel, d'Idstein &c. des Villes Impériales de Francfort, de Wetzlar, de Guelenhau-

sen, de Friedberg, & autres détails qui seroient trop longs à décrire ici.

Il y a dans cette dernière Carte, en particulier, un travail immense. Tant de Possessions, de Principautés, de Seigneuries, de limites à distinguer, auroient pu dégoûter un Géographe moins jaloux de satisfaire le Public, que ne l'est M. de Beaurain. Tous les Cabinets sont remplis de ses Ouvrages. Il a soin que la Gravure réponde aux recherches géographiques & historiques.

Il distribue aussi un plan de la Ville, Château & Fauxbourgs d'Hanovre, avec le détail topographique de ses environs, dans lesquels se trouve situé le magnifique Château de Herenhausen des Electeurs d'Hanovre, Rois de la Grande-Bretagne, avec une Description historique, chronologique, géographique de cette

Ville & de ce Château. *Le Chevalier de Beaurain, Géographe ordinaire du Roi, demeure rue Pavée, la première porte à gauche, en entrant par le Quai des Augustins.*

*TABLEAU du pair des Monnoies & des Changes des principales Villes de l'Europe*, dédié à M. Pâris de Montmartel, Conseiller d'Etat.

Ce Tableau, gravé sur papier grand Aigle, représente les empreintes, noms, taille, poids, titres, valeur & subdivision des Monnoies réelles & des Monnoies de Change des douze principales Places de Commerce de l'Europe, la manière dont elles changent les unes sur les autres, le rapport que toutes ces Monnoies ont entr'elles, & leurs parités réciproques; calculés d'après les Edits qui en fixent les va-

leurs, & des essais qui ont été faits à Paris de leurs poids & titres. *Se vend à Paris chez Lattré, Graveur, rue S. Jacques, à la Ville de Bordeaux.* Ce Tableau est nécessaire à tous les Commerçants, Hommes d'affaires, Voyageurs, &c. Il est clairement, nettement & élégamment exécuté.

Le Public a été averti, à diverses fois, de la distribution des *Planches Anatomiques* de M. Gautier. Il y a eu une première Edition de ces Planches avec leurs Tables, Explications, puis un Supplément, & une seconde Edition. Le tout en 46 Planches, savoir 26 pour l'Ouvrage primitif, & 20 pour le Supplément. C'est ce dernier objet que nous annonçons: la souscription a été ouverte l'année dernière, & la distribution doit finir en Mai prochain. *On peut s'a-*

*dresser à Paris chez M. le Roy, Bijoutier, vis-à-vis la Comédie Françoise.*

Deux choses sont fort connues, savoir l'utilité des *Planches d'Anatomie* colorées, & la bonne exécution des Planches de M. Gautier. Sa cinquième & sa sixième Planches du Supplément, qui nous ont été mises sous les yeux, & qui présentent l'homme vu de face, donnent une grande idée de cette Collection. Il est à souhaiter que M. Gautier se fixe désormais à un genre qui lui a toujours fait honneur, malgré les critiques qu'il a essuyées sur d'autres objets.

Dictionnaire du Citoyen, ou *Abrégé historique, théorique & pratique du Commerce, &c.* (Deux Tomes *in*-12.) Chez Grangé, rue de la Parcheminerie; Bauche, Quai des Augustins; Lottin, rue S. Jacques.

Ce dernier Imprimeur avoit publié l'an passé *les Progrès du Commerce*, par le même Auteur. (Volume *in*-12.) Nous rassemblerons quelques traits de ces deux Ouvrages qui paroissent mériter l'attention du Public.

Duchesne publie la suite de *l'Histoire de Venise*. (Vol. IV^e & V^e.) Par M. l'Abbé L*** (Laugier.) Depuis l'an 1354 jusqu'à la fin de 1423. On connoît déja l'importance de cet Ouvrage.

Il sort des mêmes Presses une *Histoire du Cardinal de Granvelle*. On n'en dit point l'Auteur ; mais à la lecture rapide des 20 ou 30 premières pages, elle nous a paru bien écrite & intéressante. *C'est un Volume* in-12. *du prix de 2 liv. 1 s. broché.*

On a vu une Brochure intitulée : *L'AMI DES ARTS*, ou *Lettre critique sur l'état présent de la Poësie & sur les Tragédies modernes données depuis 1757 jusqu'à ce jour*. C'est une discussion de 56 pages *in-8°*. où l'on fait une sorte de revue des Poëtes modernes, à commencer par M. Guymond de la Touche, Auteur d'Iphigénie, d'abord exalté jusqu'aux nues, & ensuite déprimé jusqu'au-dessous du rien. *L'Ami des Arts* replace cet Homme dramatique dans une sorte de milieu : ce qui n'empêche pas qu'il ne soit peut-être encore déplacé. Cet Auteur a écrit trop tard, trop peu, & d'un style pas assez correct pour avoir un état dans la Littérature. Il étoit Grec pour la simplicité des idées dramatiques, c'est son bel endroit ; & point du tout Grec pour le caractère : les enfants d'Athènes

l'auroient joué & dupé ; c'est aussi une sorte de mérite : car la bonne foi & la candeur valent mieux que tous les talents. Les autres Débutants, dont parle la Brochure, sont apparemment tels que ce petit Ecrit les représente. Ce n'est pas d'après nous qu'on doit en juger ; mais nous croyons que *l'Ami des Arts* est un homme qui recueille assez bien ce qu'il a ouï dire de bien & de sensé sur les objets qu'il embrasse. Ce Papier *se trouve chez Robin & la Marche, Cour du Palais.*

Valleyre fils, rue S. Jacques, a distribué, sur la fin de 1760, une Dissertation sur l'usage de la Cigue, *dans laquelle on prouve qu'on peut non-seulement la prendre intérieurement avec sûreté, mais encore qu'elle est un remède très-utile dans plusieurs maladies, dont la guérison*

*a paru jusqu'à présent impossible*. Traduite du Latin de M. Storck, Médecin de Vienne en Autriche, &c. (*In*-12. pages 100.) Il y a trois Chapitres dans l'Ouvrage. Le premier contient la Description de la Plante & sa préparation. Le second expose les cas dans lesquels ce remède a été employé. Le troisième contient quelques corollaires qui détaillent, à peu-près, la manière dont ce remède agit. Le Traducteur dit qu'il *faut espèrer que la Cigue, autrefois si célèbre par la mort de Socrate, deviendra aujourd'hui plus célèbre encore par la conservation d'une partie du genre humain*. Mais il faudra du temps pour accréditer une Plante si décriée dans l'Histoire de la Philosophie.

Brocas, rue S. Jacques, a publié une *Nouvelle Prosodie*, ou

*Méthode courte & facile pour apprendre les premiers Eléments de la quantité & de la Poësie Latine.* (Petit Volume de 50 pages.) Nos Anciens prétendoient apprendre la Prosodie & la Méchanique de la Poësie Latine par des Vers techniques fort scabreux & fort obscurs. C'étoit le siècle des Géants; dont les enfants portoient déja de grosses pierres, que *six hommes*, dit Homère, *tels que ceux d'aujourd'hui ne pourroient remuer.* Il est pourtant difficile de se persuader que la clarté n'ait pas dû être un mérite pour tous les temps. L'Homme de Lettres qui donne cette Prosodie imprimée chez Brocas, a simplifié, abrégé, & éclairci tout. Sa méthode est donc bonne. Il y ajoûte une Notice sur la Versification Latine; espèce d'occupation qui amusoit il y a cent ans des Hommes illustres. *D'au-*

*Avril*, 1761. II. vol.

*tres temps, d'autres mœurs.* Mais il est toujours bon de supposer les choses sur le même pied quand on parle à la jeunesse, afin de la retenir encore un peu dans le plan de l'éducation antique.

*Traité Anatomique de la Chenille qui ronge le bois de Saule.* Par Pierre Lyonnet, &c. (Vol. *in*-4°. de 600 pages.) A la Haye, & se trouve à Amsterdam, à Paris, &c. Un si gros Volume pour une si petite Bestiole, n'est-ce point un abus ? Nous tâcherons de répondre dans un Extrait du Livre. En attendant il faut prévenir le Lecteur sur la bonne exécution typographique, sur les belles Planches, & sur le prix qui ne peut être médiocre.

## *LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires.*

MM. RR. PP.

L'Ecrit de M. de Cat, que vous avez inséré dans votre dernier Journal, prouve invinciblement la diverse réfrangibilité des rayons de la lumière. Mais ne forme-t il pas en même temps un très-fort préjugé en faveur du systême des émissions que l'Auteur rejette ? En effet, si l'on suppose que la matière lumineuse est uniformément répandue dans tout l'espace qui est entre le Prisme & le Spectre, & qu'elle n'agit que par simple pression, suppositions nécessaires lorsqu'on n'admet pas les émissions, je demande comment il se peut faire que les divers rayons aillent se peindre séparément dans le Spec-

tre ? De l'aveu de M. le Cat, tous les rayons, en tombant sur le Prisme, *forment en b c* * *autant de cercles, autant de jettons de lumière, qui sont comme posés les uns sur les autres, ainsi que l'a pensé Newton.* Or il semble que, dans le systême contraire aux émissions, ces petits jettons ainsi posés les uns sur les autres doivent se presser mutuellement, aussi bien que la matière lumineuse qui leur est contigue, suivant une seule & même direction ; & l'on ne voit pas comment ils peuvent prendre sept directions différentes, soit en entrant dans le Prisme ou en sortant.

De plus en supposant, si l'on veut, les sept petits cercles séparés, prenons celui qui est composé de particules rubrifiques, &

* Voyez la Figure dans le premier Volume d'Avril.

voyons comment il peut donner la couleur rouge dans le Spectre. Il est évident que ce ne peut être que par la pression qu'il exerce sur un petit cylindre de matière lumineuse, qui s'étend depuis le Prisme jusqu'au Spectre, & auquel il sert comme de base. Mais, dans ce cylindre, il se trouve de toutes sortes de particules rubrifiques, jaunifiques, &c. Il doit donc arriver de deux choses l'une : ou toutes ces diverses particules seront pressées indifféremment par le petit cercle rubrifique, & alors on ne doit pas voir du rouge, mais du blanc sur le Spectre ; ou bien les particules rubrifiques seront les seules pressées ; & il restera à expliquer par quelle espèce de prodige ces particules seules éprouvent une pression, à laquelle toutes les autres, quoique mêlées & confondues avec elles, échappent.

Puisque j'ai entamé cette matière, je demanderai encore, avant que de finir ma Lettre, comment on peut expliquer, hors du systême des émissions, la propagation de la lumière en ligne droite? On n'a pas encore résolu, au moins d'une manière satisfaisante, les difficultés des Newtoniens sur cet Article. J'ose en demander la solution à M. le Cat. Personne n'est plus en état que lui de la donner. J'ai l'honneur d'être &c.

*A Paris, ce 3. Avril*
*1761.*

## *TABLE DES ARTICLES*

Du mois d'Avril 1761. II. vol.

ARTICLE XLVI. *Essai sur la foiblesse des Esprits-forts.* 965

ART. XLVII. *Réflexions sur la cohésion des corps dans le systême Newtonien.* 976

ART. XLVIII. The Connoisseur, &c. *Le Connoisseur, &c.* Dernier Extrait. 999

ART. XLIX. *Essais de Théodicée, &c.* 1016

ART. L. *Nouvelles réflexions sur le principe sonore.* 1035

ART. LI. *Bibliothèque portative des Pères, &c.* 1051

ART. LII. *Essais historiques sur l'Angleterre.* 1062

ART. LIII. *Traité des sons de la Langue Françoise, &c.* 1075

ART. LIV. *Lettres instructives & curieuses sur l'éducation de la jeunesse.* 1085

ART. LV. *Démonstration de l'exactitude des épreuves faites*

*avec la* CHAISE MARINE, *&c.* 1092
ART. LVI. *Eloge historique de M. Molin, célèbre Médecin.* 1101
ART. LVII. Nouv. Littéraires. 1115

---

*ERRATA pour Janv.* I. vol.

*P.* 114, *lig.* 9, feize mille, *lis.* feize cent mille.

*Pour Janv.* II. vol.

*P.* 201, *lig.* 15, Sectateuts, *lis.* Sectateurs.

*Pour Février.*

*P.* 456, *lig.* 10, dans la quatrième, *ajoutez* Lettre.

*Pour Mars.*

*P.* 727, *lig.* 11, rédites, *ôtez* l'accent.

*Pour Avril*, I. vol.

*P.* 894, *lig.* 8, Que Cerès à vos troupes, *lis.* qu'à vos troupes Cerès, &c. *lig.* 13, mor, *retranchez cette syllabe.* *p.* 895, *lig.* 2, piade, *lis.* biade.

---

*APPROBATION.*

J'Ai lû, par ordre de Monfeigneur le Chancelier, ce préfent Journal, dont il m'a paru que l'impreffion pouvoit être permife. A Paris, ce 25 Mars, 1761.

SALMON, *Docteur de la Maifon & Société de Sorbonne.*

---

*Ce Journal fe diftribue à Lyon, chez* J. DEVILLE,

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

---

*MAI*, 1761.

---

# *A V I S.*

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1761, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1761, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

*La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c.* in-12, trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE *PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

MAI, 1761.

*A PARIS,*

Chez HÉRISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LXI.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 779 volumes : Sçavoir,

| ANNE'ES. | VOL. | ANNE'ES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1732. | 12. |
| 1702. | 12. | 1733. | 12. |
| 1703. | 12. | 1734. | 12. |
| 1704. | 13. | 1735. | 14. |
| 1705. | 12. | 1736. | 15. |
| 1706. | 12. | 1737. | 13. |
| 1707. | 12. | 1738. | 13. |
| 1708. | 12. | 1739. | 14. |
| 1709. | 12. | 1740. | 13. |
| 1710. | 12. | 1741 | 12. |
| 1711. | 12. | 1742. | 12. |
| 1712. | 12. | 1743. | 12. |
| 1713. | 12. | 1744. | 12. |
| 1714. | 12 | 1745. | 12. |
| 1715. | 12. | 1746. | 15. |
| 1716. | 12. | 1747. | 14. |
| 1717. | 12. | 1748. | 15. |
| 1718. | 12. | 1749. | 14. |
| 1719. | 12. | 1750. | 15. |
| 1720. | 5. | 1751. | 14. |
| 1721. | 12. | 1752. | 15. |
| 1722. | 12. | 1753. | 16. |
| 1723. | 12. | 1754. | 16. |
| 1724. | 12. | 1755. | 16. |
| 1725. | 12. | 1756. | 16. |
| 1726. | 13. | 1757. | 16. |
| 1727. | 12. | 1758. | 16. |
| 1728. | 12. | 1759. | 16. |
| 1729. | 12. | 1760. | 16. |
| 1730. | 12. | 1761. | 7. |
| 1731. | 12. | | |

*Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.*

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*MAI*, 1761.

## ARTICLE LVIII.

*MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1752 juſques*

*1754*. (Tome XXVI^e.) A Paris, de l'Impression Royale, &c.

CE Volume s'ouvre par un Mémoire sur la Morale d'Aristippe, dont M. l'Abbé Batteux présente le développement pour servir d'explication au passage d'Horace, Livre I^er, Epître I^re.

> Nunc agilis fio, & mersor civilibus undis,
> Virtutis veræ custos, rigidusque satelles.
> Nunc in Aristippi furtim præcepta relabor;
> Et mihi res, non me rebus subjungere conor.

C'est du sens de ce dernier Vers qu'il s'agit.

Le P. Sanadon ne l'ayant point saisi, comme il paroît par sa Tra-

duction & par ses Commentaires, a cru qu'il étoit nécessaire de réformer le Texte, & d'introduire une nouvelle leçon, malgré le consentement unanime des Editeurs anciens & modernes, & de tous les Interprètes. En conséquence il place le quatrième de ces Vers après le premier ; & substituant l'Adverbe *Nunc* à la Conjonction *Et*, il fait trois membres de division au-lieu de deux.

Nunc agilis fio, & mersor civilibus undis ;
*Nunc* mihi res, non me rebus subjungere conor,
Virtutis veræ custos rigidusque satelles ;
Nunc in Aristippi furtim præcepta relabor.

Avant cette prétendue correction, *dit M. l'Abbé Batteux*, on voyoit les deux termes

de comparaiſon figurer ſymmétriquement l'un avec l'autre. Il y avoit deux Vers pour la Philoſophie auſtère, & deux autres Vers pour la Philoſophie voluptueuſe : ce qui formoit deux images contraſtées avec grace, & dans un rapport également juſte & élégant. Mais, dans le nouvel arrangement de ces Vers, le Texte & le ſens ſont en déſordre, & toute la ſymmétrie diſparoît.

Au reſte, comme l'objet de ce Mémoire n'eſt pas de réfuter le P. Sanadon, mais d'éclaircir le Texte même d'Horace, M. l'Abbé Batteux ſe contente de dire que, dans le Commentaire de ce Traducteur d'Horace ſur cet endroit, on voit un homme d'eſprit qui tourmente ſon Auteur pour l'amener de gré ou de force à l'idée qu'il veut lui attribuer.

C'eſt dans l'Hiſtoire de la Philoſophie ancienne qu'il faut aller

chercher l'intelligence & l'explication de ces quatre Vers, qui ſont de la plus excellente beauté. Parmi les nombreux Diſciples qui compoſoient l'école de Socrate, il y en avoit deux, Antiſthène & Ariſtippe, dont les caractères entièrement oppoſés porterent la doctrine de leur Maître commun aux deux extrémités contraires.

Antiſthène, frappé des diſcours de Socrate ſur la tempérance, la force & la patience; touché de l'expoſition des délices attachées à la pratique d'une vertu épurée, conçut le projet d'un genre de vie plus auſtère que tout ce qu'on avoit vu juſqu'alors. Il ſe retira dans un endroit écarté près d'un Temple nommé *le Temple du Chien blanc*, Κυνόσαργες. M. l'Abbé Batteux conjecture, avec aſſez de vrai-ſemblance, que c'eſt là l'origine du nom de Cynique, attribué aux Sectateurs

d'Antiſthène ; nom qui leur fut confirmé dans la ſuite à cauſe de la liberté & de l'impudence dont ils faiſoient profeſſion.

Là contemplant la nature dans toute ſa ſimplicité & ſa pureté, la dépouillant de tout ce que l'habitude, l'opinion, l'éducation, les préjugés lui ajoûtent d'étranger, Antiſthène crut devoir réduire tous ſes biens à un bâton pour écarter les bêtes dangereuſes, à une beſace pour porter ſon pain chaque jour, & à un manteau double, ſans robe de deſſous ni tunique, pour ſe défendre ſeulement des plus fortes injures de l'air.

. . . . Quem panno duplici patientia velat.

Il regardoit ce qu'on appelle volupté ou ſatisfaction des ſens comme le plus grand des maux ; & la vertu même la plus dure,

la plus âpre vertu, *atrocem animum*, comme le plus grand des biens. Cette vertu, ſelon lui & ſelon les Stoïciens qui ſont venus après lui, & qui n'ont été en morale que des Cyniques mitigés, conſiſtoit principalement dans l'action, c'eſt-à-dire dans le renoncement de ſoi-même, pour ſe livrer tout entier au bien commun de la patrie & de l'humanité.

D'un autre côté, Ariſtippe de Cyrène avoit été touché auſſi, mais à ſa manière, des mêmes diſcours de Socrate ſur le bonheur du Sage. Il étoit épris, comme Antiſthène, de cette volupté pure que l'homme reſſent quand il a écouté & ſuivi les leçons de la nature, laquelle bien entendue, *dit notre Auteur*, devoit, ſelon la Philoſophie Payenne, nous montrer la vraie route du bonheur, & nous fournir les fonds

& les moyens pour y arriver. Emu d'ailleurs par les invectives dont cette école retentissoit chaque jour contre les sens qu'on y traitoit de témoins trompeurs & de juges corrompus, il se fit pour lui-même un nouveau systême de morale, qu'il fonda, d'une part, sur l'amour naturel qu'il y a dans nous pour le bien-être, & de l'autre, sur l'ignorance où nous sommes de tout ce qui est hors de nous.

En un mot, Socrate ayant dit que la Sagesse & la Félicité étoient deux sœurs inséparables, Aristippe songea à se rendre heureux, afin d'être sage; Antisthène s'efforça d'être sage, afin de se rendre heureux. Il faut lire, dans le Mémoire du célèbre Académicien, l'exposition & le développement de ces Articles que nous ne faisons qu'indiquer ici. Après ces éclaircissements préliminaires, le

Texte d'Horace n'a plus d'obſcurité. Voici l'explication qu'en donne M. l'Abbé Batteux. » Je » ſuis Philoſophe, *dit Horace*, » mais je le ſuis à ma manière : » je n'épouſe aucune Philoſophie » en particulier, ni ne veux » m'enrôler ſous aucun Chef de » Secte.

Nullius addictus jurare in verba magiſtri.

» Je veux, quand il me plaît, » paſſer d'une extrémité à l'autre : » tantôt avec Antiſthène & Zénon, » je penſe qu'il faut ſe livrer à » l'action, au ſervice de la ſo» ciété ; je m'y livre, *agilis fio* : » m'oubliant moi-même, je me » ſacrifie à mes amis, à mes » concitoyens, *merſor civilibus* » *undis* ; & me voilà rigide par» tiſan de la plus auſtère vertu, » *virtutis veræ cuſtos rigiduſque* » *ſatelles*.

*Mai*, 1761.

» Il eſt vrai que cette vigueur » n'eſt pas de longue durée ; bientôt je retombe, par le penchant » de la nature même, *mox relabor*, » ſans m'en appercevoir, *furtim*, » dans la doctrine d'Ariſtippe, *in* » *Ariſtippi præcepta*, qui nous occupe uniquement de notre bien-» être particulier ; & je prétends, » comme lui, me cantonner dans » un cercle de ſenſations agréa-» bles, où je réduis mon être. Je » veux ramener tout à moi, & être » indifférent pour tout le reſte : » *Et mihi res, non me rebus ſub-* » *jungere conor*, &c. «

Ce qui a trompé le P. Sanadon & les autres Commentateurs, on le voit, *pourſuit M. l'Abbé Batteux*, c'eſt la reſſemblance des expreſſions Stoïciennes, avec celles des partiſans de la volupté. Les principes étoient les mêmes, & ne différoient que dans l'application. On convenoit, dans l'une & dans

l'autre école, 1° que le Sage devoit s'attacher uniquement au ſouverain bien : 2° que ce ſouverain bien étoit la perfection de la nature.

Mais qu'arriva-t-il? Comme le mot *nature* pouvoit être pris, ou pour toute l'eſpèce humaine en général, ou pour chacun des individus en particulier, les Stoïciens ayant adopté le premier ſens, conclurent que le Sage devoit s'oublier lui-même pour ne ſonger qu'au bien commun : c'étoit la vertu ſupérieure à l'amour propre. Les Cyrénaïques ayant adopté le ſecond ſens, crurent au contraire que le Sage devoit négliger le bien commun pour ne s'occuper que de ſon bien particulier : c'étoit l'amour propre régnant ſur la vertu.

Tout ce Mémoire eſt élégamment écrit : & nous croyons qu'on ne peut ſe refuſer à l'explication in-

génieuse & naturelle que M. l'Abbé Batteux donne au passage d'Horace.

Le Mémoire suivant est de M. de Bougainville. Il roule sur les découvertes & les établissements faits le long des côtes d'Afrique par Hannon, Amiral de Carthage : objet bien intéressant pour une Histoire générale du Commerce. M. de Bougainville n'ignore pas que Strabon traite de fabuleuse l'expédition du Navigateur Carthaginois, & que Dodwel regarde ce voyage d'Hannon comme un Roman de de quelque Grec déguisé sous un nom Punique. Mais les opinions de ces deux Auteurs destituées de preuves solides ne contiennent que des objections vagues, & qui n'ont pas empêché des Ecrivains célèbres de mettre le Périple d'Hannon au nombre des plus précieux monuments de l'Anti-

quité. Le but de M. de Bougainville n'eſt pas d'oppoſer une Apologie directe à la Diſſertation de Dodwel. Sans entreprendre de réfuter expreſſément l'Auteur Anglois, il ne cherche qu'à démêler le vrai & qu'à l'établir : & c'eſt-là, ſans doute, la meilleure réfutation qu'on puiſſe faire, puiſque de la vérité d'une aſſertion réſulte néceſſairement la fauſſeté de toute aſſertion contraire.

Ce Mémoire eſt partagé en quatre Sections. La première contient le récit purement hiſtorique du voyage d'Hannon. La Traduction de ſon Péricle, accompagnée des éclairciſſements néceſſaires, forme la ſeconde Section. L'objet de la troiſième ſera de déterminer l'époque de ce voyage, qui fut entrepris, ſelon le paſſage formel de Pline, *dans le temps de la plus grande puiſſance des Carthaginois*. Mais quel

eſt, en effet, le temps auquel on doit fixer la plus grande puiſſance des Carthaginois ? C'eſt ce que l'Auteur ſe propoſe d'examiner. On conçoit bien que cette diſcuſſion hiſtorique doit être la partie la plus intéreſſante du Mémoire. Les détails dans leſquels M. de Bougainville promet d'entrer, répandront le plus grand jour ſur une matière qui n'a point encore été développée, & nous feront connoître l'eſprit de la République Carthaginoiſe, ſes forces, ſes reſſources & ſes intérêts, ainſi que la nature & les reſſorts de ſon Gouvernement. Quelques réflexions générales ſur le Commerce des Anciens rempliront la quatrième *Section*. Ces différents objets ont paru peut-être trop étendus pour devoir être renfermés dans un ſeul Mémoire. On ne nous donne ici du moins que les deux premières des

quatre Sections annoncées : les deux dernières enrichiront, sans doute, le 27e Volume des Mémoires de l'Académie.

Section première. Les Tyriens, Fondateurs de Carthage, porterent dans leur nouvel établissement cette Science & ce génie du Commerce, qui rendoient alors Tyr une des Villes les plus riches & les plus florissantes de l'Univers. Carthage devint bientôt la Capitale d'un grand Etat. Ses habitans travaillerent à la découverte des pays situés à l'Occident de leur Ville, ils pénétrerent jusqu'au détroit ; & pour s'assûrer la possession des côtes qu'ils avoient reconnues, ils y fonderent un grand nombre de Colonies. L'augmentation rapide de leurs forces & de leurs richesses, *dit l'Académicien*, les mit bientôt en état de pénétrer plus loin. Ils s'avançoient par degrés ; & sans avoir

toujours pour but d'étendre leur domination par des conquêtes, ils étendoient de plus en plus leur Commerce, qui s'accrut insensiblement au point de les rendre, en quelque sorte, les Souverains de la Mer.

Les lumières que le Sénat de Carthage avoit retirées de ces Navigations particulières, l'engagerent à tenter une de ces grandes expéditions, dont l'effet est de frayer des routes inconnues, & d'enrichir une Nation. Il choisit Hannon pour diriger cette entreprise en qualité de Commandant. Le caractère que M. de Bougainville trace du Chef de l'expédition, est un morceau du plus grand éclat. Cette commission, *dit-il*, demandoit un homme qui fut à-la-fois Pilote, Négociant, Soldat, Général & Législateur; un Aventurier sage, qui n'affrontât précisément que les périls né-

cessaires, qui, capable d'opposer les ressources aux dangers, les précautions aux hazards, sût ne laisser à la fortune que l'influence qu'on ne peut lui ôter, & ramener au même but toutes ses démarches assujetties à la variété des conjectures. Avec ce coup-d'œil assez sûr pour distinguer entre le difficile & l'impossible, il devoit avoir l'esprit assez juste pour préférer le solide à l'éclatant, pour se souvenir, en aimant la gloire, que la gloire n'étoit ni l'unique, ni même le principal objet de son entreprise. Tel fut Hannon, du moins c'est l'idée que nous donnent de son caractère & de ses talents le choix de sa République, la conduite qu'il tint, & le style de sa Relation. Elle est écrite d'un ton si simple, si éloigné du faste, qu'on croit sentir, en la lisant, que les grandes choses ne lui coutoient pas de grands

efforts. Cette ſimplicité noble eſt le ſublime de l'Hiſtoire.

Hannon partit du port de Carthage à la tête de ſoixante Vaiſſeaux, qui portoient une grande multitude de paſſagers, hommes & femmes, deſtinés à peupler les Colonies qu'il alloit établir. Nous ne le ſuivrons pas dans le cours de ſa Navigation. Il faut en lire le détail dans l'Ouvrage de M. de Bougainville : on ſera ſurpris des rapports de reſſemblance qui ſe trouvent entre les noms que portent encore aujourd'hui quelques pays découverts par Hannon, & ceux qu'il leur donne dans ſa relation.

Le Cap des trois * Pointes fut le terme des découvertes d'Hannon. La diſette des vivres l'obli-

* Ce Cap eſt nommé par le Traducteur Grec d'Hannon, *la Corne du Midi*, Νότυ κέρας.

gea de ramener sa Flotte à Carthage. Il y rentra plein de gloire, après avoir pénétré jusqu'au cinquième degré de Latitude, pris possession d'une côte de près de six cents lieues, par l'établissement de plusieurs Colonies depuis le détroit jusqu'à l'Isle qu'il appella *Cerné*, & qui n'est autre, suivant M. de Bougainville, que notre Isle d'*Arguin*, nommée *Ghir* par les Maures. Il fit de cette Isle un entrepôt sûr & commode pour le Commerce de ses compatriotes.

On ignore si les Carthaginois conserverent dans la suite toutes les connoissances qu'ils devoient au voyage d'Hannon. L'Auteur de ce Mémoire croit qu'il est à présumer que leurs Marchands n'allerent pas au-delà du Sénégal, & que peu-à-peu ils resterent beaucoup en-deçà de ce Fleuve. On voit qu'au temps de

Scylax, l'Isle de Cerné étoit devenue le terme de la Navigation pour les gros Vaisseaux. Mais ils partoient de cette Isle sur des Bâtiments légers pour aller faire la traite le long des côtes, & même dans les rivières qu'ils remontoient assez avant. Hérodote nous instruit de quelle manière ils commerçoient avec les *Ethiopiens* ou *Négres*. Quand leurs Vaisseaux sont arrivés, *dit cet Auteur*, ils en tirent les effets qu'ils veulent trafiquer, & les étalent sur le rivage; puis ils remontent dans leurs Bâtiments. Les habitants du pays viennent ensuite avec leur or & leur argent qu'ils posent auprès des marchandises; puis ils s'éloignent, mais sans les perdre de vue. Les Carthaginois reviennent, & considerent le prix que leur offrent les Naturels du pays. S'ils le trouvent suffisant, ils le prennent & s'en

s'en vont ; s'ils veulent un prix plus cher, ils laiſſent cet or auprès de leurs marchandiſes, & retournent à leurs Vaiſſeaux. Ceux du pays reparoiſſent, & ajoûtent une nouvelle quantité d'or, juſqu'à ce que les Carthaginois ſoient contents. Hérodote termine ſon récit en aſſûrant qu'ils obſervoient dans ce trafic muet une bonne foi digne d'être citée pour modèle. Ce détail qu'on a mis long-temps au rang des fables imputées au Père de l'Hiſtoire, eſt juſtifié par la relation d'un Navigateur Vénitien, inſérée dans le ſecond Tome de l'Hiſtoire des voyages, Liv. V. Chap. III. (liſez Chap. II. p. 294.)

On y voit la même méthode pratiquée dans le Commerce que les Négres du Royaume de Melli font avec d'autres Peuples plus avancés qu'eux dans les terres. Nous ne nous refuſerons pas au plaiſir de rappporter ici une ob-

ſervation profonde & judicieuſe de M. de Bougainville. L'accord ſingulier, *dit-il*, de ces deux Ecrivains fait naître ſur la perſévérance de certains Peuples dans leurs uſages, & ſur la légèreté des autres, bien des réflexions que j'aimerois à développer, ſi je ne craignois de m'écarter de mon ſujet. Les anciens Voyageurs reconnoîtroient aujourd'hui la face de ces régions Africaines, telle qu'ils l'ont vue, tandis que nos Ancêtres auroient peine à ſe retrouver dans leurs deſcendants, & même dans leur propre pays.

Section seconde. Dans les éclairciſſements qui précèdent la Traduction du Périple d'Hannon, M. de Bougainville examine comment il put ſe faire, 1° que, peu de temps après la ruine de Carthage, la Ville de Numance, à peine connue juſqu'alors, oſât braver les Romains; 2° que deux

générations à peine écoulées, on vit la Méditerranée se couvrir de Pirates, qui ravagerent les Provinces maritimes de l'Empire, affamerent l'Italie, & firent trembler Rome. Ce rapide accroissement de Numance, cette apparition soudaine de Corsaires si bien disciplinés sont deux phénomènes historiques, dont on ne trouvera jamais l'explication, *dit le savant Académicien*, si l'on ne la cherche dans la ruine de Carthage. Tout ce morceau mérite d'être lu. Cette conjecture, si pourtant ce n'est pas quelque chose de plus, est appuyée sur des vrai-semblances qui approchent bien de la vérité. Les différents endroits de ce Mémoire que nous avons cités, ont dû faire connoître le goût dans lequel il est écrit. Nous croyons d'ailleurs qu'il seroit inutile & superflu de parler du style de M. de Bougainville. Quel est

l'Homme de Lettres, qui ne connoît pas la touche élégante & noble du Traducteur de l'Anti-Lucrèce ?

Lorsque, pour son malheur & pour celui de la terre qu'il embrasa, Phaëton voulut conduire le char du Soleil, le Nil épouvanté, *dit Ovide*, s'enfuit aux extrémités du monde, il y cacha sa source qui est encore inconnue.

> Nilus in extremum fugit perterritus orbem,
> Occuluitque caput quod adhuc latet.
> *Métamorph. L. 2. Vers. 254, 255.*

Cette espèce de mystère de la Nature sembloit éclaircie. On reçut avec avidité les connoissances que des Missionnaires Portugais donnerent, il y a plus d'un siècle, sur un fleuve de l'Abyssinie, dont les eaux descendent en Egypte, après avoir traversé la

Nubie. On crut avoir, dans les ſources de ce fleuve, la véritable origine du Nil : on jouiſſoit tranquillement de cette découverte prétendue, ſans en examiner les preuves & la ſolidité. Il faut cependant ſe réſoudre à rentrer, ſur ce point de Géographie, dans l'obſcurité dont on ſe félicitoit d'être ſorti. Ce fleuve de l'Abyſſinie eſt une des rivières qui ſe jettent dans le Nil, & que l'Antiquité a bien connue, plutôt que le Nil même. C'eſt ce que M. d'Anville ſe propoſe de prouver, & qu'il prouve en effet juſqu'à l'évidence dans une Diſſertation » d'où il réſulte que les » ſources du Nil ſont encore ca- » chées pour nous dans une par- » tie de l'intérieur de l'Afrique, » plus reculée que celle dont on » a récemment acquis quelque » connoiſſance. «

Au reſte, bien loin de rien en-

lever à la Géographie moderne de ce qu'elle posséde actuellement, M. d'Anville lui fait entrevoir un objet considérable au-delà des limites qui paroissoient la borner. » L'objet de ce Mé-» moire est de montrer que les » sources du Nil ne sont point » encore connues, nonobstant » l'opinion établie sur ce sujet, » non pas de les faire connoître. » On est assez persuadé, *dit l'Aca-» démicien*, que détruire de fausses » opinions, sans même aller plus » loin, est un des moyens qui ser-» vent au progrès de nos connois-» sances. « Ajoûtons qu'une erreur de moins est presque une vérité de plus.

Les discussions géographiques qui remplissent cette Dissertation, ne sont guères susceptibles d'Extrait. On les défigureroit, on les rendroit défectueuses & même inintelligibles, en voulant les abré-

ger. Elles n'ont précisément, dans l'Ouvrage même, que l'étendue qu'elles exigent nécessairement pour être claires & sensibles. Nous en disons autant d'un autre Mémoire du même Auteur, *concernant les rivières de l'intérieur de l'Afrique, sur les notions tirées des Anciens & des Modernes.* Pour faciliter l'intelligence de ces Mémoires, M. d'Anville les accompagne de deux bonnes Cartes qu'il a dressées lui-même.

On trouve encore, dans ce même Volume, deux Mémoires du même Auteur, tous deux très-savants dans le genre qu'ils embrassent. L'un a pour objet la mesure du Shène Egyptien & du Stade qui servoit à le composer: l'autre est une discussion sur la mesure de la terre par Eratosthène, servant à confirmer la mesure du Shène Egyptien, donnée dans le

Mémoire précédent. L'érudition, la bonne critique, l'ordre dans les idées, & la clarté du style brillent également dans ces deux Mémoires.

Nous omettons à regret les remarques de M. de la Nauze sur Eratosthène, à l'occasion de la Latitude de Syéné, Ville qui étoit située sur la rive Orientale du Nil dans la Haute-Egypte au voisinage de l'Ethiopie. Mais c'est encore ici une de ces matières qui se plient difficilement au travail du Journaliste; parce qu'elles portent entièrement sur des observations astronomiques & topographiques, & sur des calculs de la plus grande précision. Nous nous contenterons de rapporter l'éloge que M. de la Nauze fait d'Eratosthène, qu'il justifie sur quelques erreurs que lui ont imputées, sans raison, Strabon, Ptolomée & Riccioli. » Ce n'étoit

» pourtant pas un homme ordi-
» naire : le Catalogue ſeul de ſes
» Ouvrages, recueilli par Fabri-
» cius, annonce un ancien Ecri-
» vain qui avoit embraſſé l'En-
» cyclopédie des connoiſſances
» humaines ; & pour nous borner
» à la Géographie, il excella prin-
» cipalement en ce point, ſelon
» le témoignage de toute l'An-
» tiquité. La Géographie alors,
» quoique fort bornée & ſouvent
» fautive dans les connoiſſances
» de détail que le temps ſeul pou-
» voit amener, étoit, par la ſupé-
» riorité de ſes principes & de ſa
» méthode, au rang des Sciences
» exactes, & fort au-deſſus de l'Art
» de tâtonnement des derniers
» ſiècles. L'eſſentiel d'un Géogra-
» phe étoit d'être Mathématicien,
» d'être Voyageur, d'être Obſer-
» vateur, ſuivant ce grand prin-
» cipe, que la connoiſſance de la

» terre dépend de la connoissance
» du ciel, &c. «

*Nous rendrons compte des autres Mémoires contenus dans ce vingt-sixième Volume.*

---

## ARTICLE LIX.

*MÉLANGES DE CHIRURGIE*. Par M. Claude Pouteau, Docteur en Médecine & en Chirurgie, ancien Chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon. (Volume *in*-8°. pag. 526.) *A Lyon, chez Geoffroy Regnault, &c.* M. DCC. LX.

CEs Mêlanges contiennent des Observations qui intéressent le progrès d'un Art infiniment précieux à l'humanité. On ne sauroit trop diriger des mains dont l'adresse & l'habileté est notre unique ressource dans une infi-

nité d'accidents qui affligent notre machine, qui y causent des révolutions si inopinées & si meurtrières, qui rendent quelquefois son état plus insupportable que sa dissolution même. Les causes de ces accidents se varient, se multiplient, se modifient, & même se masquent sous tant de formes, qu'elles trompent les Chirurgiens qui ont le plus de lumières & d'expérience. On ne sauroit donc publier trop d'observations capables de réveiller leur attention, de prévenir les écarts d'une confiance présomptueuse, & les erreurs d'une routine trop bornée. Les plus grands Maîtres de l'Art ont besoin tantôt qu'on leur rappelle & qu'on leur recommande des procédés mal-à-propos oubliés ou surannés, tantôt qu'on leur ouvre de nouvelles routes, & qu'on dissipe les ténèbres où ils marchent, en attendant

que le hazard ou l'induſtrie déchire le voile qui cache à leurs recherches l'ennemi qu'ils doivent combattre, & leur montre la méthode & les moyens qu'ils doivent prendre pour le vaincre.

Voilà le but qu'on s'eſt propoſé dans ces Mêlanges, & l'eſprit qui a préſidé à leur rédaction. On y remarque un ton de probité, qui donne des leçons ſans oſtentation, & qui profite des malheurs comme des ſuccès pour en tirer les inſtructions les plus utiles & les plus ſalutaires. Les agréments de ſtyle & d'érudition qui conviennent aux Académies de Chirurgie, ſont répandus ici avec une ſage œconomie, c'eſt-à-dire ſans trop d'abondance & ſans trop de ſéchereſſe.

Après avoir légèrement inſiſté ſur quelques-uns des Mémoires qui compoſent ces Mêlanges, nous ne ferons guères qu'indi-

quer les autres. Dans ces ſortes de matières, nos Extraits ne ſauroient être que des invitations à recourir aux ſources que nous annonçons. Les Gens de l'Art ſeroient inexcuſables, s'ils s'en diſpenſoient, ou s'ils cherchoient ailleurs quelque ſupplément.

Mémoire *ſur les avantages du cautère actuel, appliqué ſur les parties attaquées de douleurs rhumatiſmales, fixes & invétérées, lu dans les Séances particulières de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon.* Le cautère actuel eſt une opération décriée : l'appareil en eſt terrible à un ſiècle qui ne reſpire qu'une molleſſe élégante & voluptueuſe. C'eſt une opération cruelle : pour la ſoûtenir, il faut trop de courage & de patience. On ne veut plus guérir à ſi grands frais : de pareils remèdes ſemblent pires que les maux dont

ils délivrent. Toute cette vieille Chirurgie est surannée & proscrite. La nouvelle est bien autrement parfaite & commode. A ces tortures gothiques & barbares on a substitué des méthodes également douces & attrayantes. Pour combattre l'excès de nos maux & le vice de nos humeurs, la Chirurgie ne s'arme plus ni de fers acérés, ni de feux dévorants. Un Chirurgien qui voudroit reprendre cette armure antique, ne feroit pas fortune : la vogue la mieux acquise, la réputation la mieux établie ne tiendroit pas contre l'horreur qu'inspireroit sa barbarie. Voilà cependant les risques que brave l'Auteur de ce Mémoire ; il ne se les dissimule pas. Il faut avouer qu'en faveur de la cautérisation dont il voudroit ramener l'usage, il cite de grandes autorités. Toute l'Antiquité le munit des certificats

les plus authentiques : les peuples du Nord, les Egyptiens, les Indiens n'ont pas encore abandonné l'uſage du cautère actuel : mais tous ces peuples ſont ſi loin de nous dans la carrière des Sciences & des Arts dont nous nous croyons les arbitres ; la perfection où nous avons porté toutes les parties de la Médecine, leur eſt ſi étrangère, qu'il ſeroit ridicule d'imaginer qu'en Chirurgie ils euſſent encore des loix ou des leçons à nous donner. C'eſt donc une ſageſſe dans M. Pouteau de n'inſiſter que légèrement ſur leur exemple, de ſe rabattre promptement ſur des merveilles de notre crû, & de n'appuyer les avantages qu'il attribue à la cautériſation que ſur des faits domeſtiques. C'eſt par des expériences perſonnelles qu'il juſtifie ſa confiance en cette opération, *experientiâ duce* : il y ajoûte le ſuf-

frage d'une faine théorie, *annuente theoriâ* : voilà fon épigraphe & les deux points qui partagent fon Mémoire. Quoiqu'il ne redoute pas les préjugés qu'il attaque, il ne les en croit ni moins puiffants, ni moins enracinés ; puifque, dans fon Mémoire, il fe repréfente comme une victime qui fe dévoue à l'anathême pour le bien de l'humanité.

Le but qu'il fe propofe, eft donc de prouver que le meilleur, & fouvent l'unique moyen, le moyen le moins dangereux qu'on puiffe employer contre les affections rhumatifmales, eft de brûler la partie du corps qu'elles affligent. Au refte, il n'eft pas le premier Ecrivain qui ait reproché aux Modernes l'abandon d'un remède que *les Anciens ont prefque regardé comme divin.* » On l'a, » *dit-il*, trouvé profcrit, il paroît

» cruel, il révolte les malades:
» en voilà assez pour ne pas se
» donner la peine d'examiner
» comment & pourquoi il opé-
» roit de si grandes guérisons en-
» tre les mains des anciens Mé-
» decins. « Cependant, *continue notre Auteur*, Hipocrate en faisoit sa dernière ressource dans les cas les plus désespérés. » Ce Père
» de la Médecine ne regardoit
» comme incurables que les ma-
» ladies qui avoient résisté à la
» cautérisation. « *Quod remedium non sanat, ferrum sanat: quod ferrum non sanat, ignis sanat: quod ignis non sanat, insanabile dici oportet.*

M. Pouteau rapporte quatre exemples de douleurs rhumatismales des plus vives & des plus cuisantes, guéries par le cautère actuel. Dans la plûpart des sujets, ces douleurs avoient résisté à tous les médicaments intérieurs & ex-

térieurs, lavements, emplâtres, cataplasmes, vésicatoires, douches des Eaux minérales &c. elles n'en ont pas moins cedé promptement & sans retour à la cautérisation. Ce sont comme autant de miracles opérés par l'application du feu. Ces observations confirment merveilleusement la conclusion que l'Auteur avoit tirée de ses autorités; savoir » qu'on » s'est rendu coupable envers » l'humanité, en proscrivant un » remède qui promet des guéri- » sons, lors-même que tous les » autres ont été sans effet. La dé- » couverte de quelques remèdes » aussi sûrs, & moins douloureux » que le feu, pouvoit seule auto- » riser à condamner un moyen » de guérir qui présente des res- » sources inespérées. Mais, par » malheur, en nous dépouillant » d'un côté, on ne nous a point » enrichis de l'autre « &c. Aussi,

dans les cuiſſes attaquées de ſciatique, Hipocrate ordonnoit de cautériſer profondément en pluſieurs endroits. *In coxendico dolore crus adurendum multis atque profundis inuſtionibus.* Celſe également conſeille le feu comme le dernier remède : *Ultimum eſt & in veteribus quoque morbis efficaciſſimum, tribus aut quatuor locis ſupra coxam, candentibus ferramentis exulcerare. Omnes autem hujuſmodi dolores, ubi inveteraverunt, vix citra uſtionem finiuntur.* Il faut lire, dans ce Mémoire, la méthode dont M. P. s'eſt ſervi pour appliquer le feu : l'appareil n'en eſt pas ſi effrayant que celui des fers rouges.

La théorie qui ſuit ici les expériences rapportées, eſt fondée ſur d'autres exemples où M. P. applique l'action que ſa Phyſique prête au feu contre les humeurs rhumatiſmales. Il attribue à cet

élément les mêmes vertus que les Anciens y ont admirées à la vue des prodiges qu'il enfantoit sous leurs yeux & sous leurs mains. Ces propriétés sont *de résoudre & d'évacuer, d'amollir & de fortifier, de diviser & d'attirer, de dessécher & de relâcher, de servir d'anodin & de stimulant.* Le Mémoire concilie heureusement les contradictions apparentes qui semblent s'opposer à l'accord & à l'union de ces qualités dans le même élément. Il en résulte que le feu, en raréfiant les substances qu'il attaque, diminue & détruit la cohésion de leurs parties, les disperse & les dissipe à proportion du degré qu'on donne à son action.

Nouvelle manière *d'employer le séton pour le traitement des voies lacrymales.* Nous ne pouvons en décrire les avantages qui sont 1° de laisser les points lacry-

maux dans toute leur intégrité : 2° De vuider les matières purulentes contenues dans le ſac lacrymal : 3° De ne laiſſer aucune apparence de cicatrice : 4° De permettre l'uſage d'une ſonde plus groſſe & moins fléxible que celle dont on ſe ſert pour les points lacrymaux, & de la porter plus directement contre les obſtacles qui embarraſſent le canal nazal. M. Pouteau ajoûte que ſa méthode eſt très-facile dans la pratique.

*Sur le panſement des fiſtules à l'anus.* M. Pouteau obſerve que, dans ce panſement, on eſt obligé d'abandonner à elle-même une partie de la plaie intérieure, & que, malgré cela, elle parvient à guériſon : d'où il conclut qu'il ne ſeroit peut-être pas plus dangereux de ne panſer qu'à l'extérieur de cette plaie. » Cette pra- » tique, *dit-il*, ſeroit plus facile

» & moins douloureuſe pour le » malade. S'il étoit donc poſſible » de ſe paſſer de bourdonnets, » de mêches & de plumaceaux » pouſſés dans le *rectum* pendant la » plus grande partie de la guériſon, » & qu'on pût ſe contenter d'un » panſement tout extérieur, il n'y » auroit perſonne qui n'adoptât » cette pratique : c'eſt au moins » celle que je ſuis depuis pluſieurs » années, & je n'ai eu aucun ſu» jet de m'en repentir. « Il rapporte enſuite le fait qui lui a fait adopter cette méthode. Cependant vers la fin du traitement, lorſque la plaie eſt remplie de chairs, & débordée par des végétations fongueuſes, il introduit dans le *rectum* des bourdonnets couverts d'onguents deſſiccatifs. » On n'a, *dit-il*, rien à craindre » alors ni de l'irritation, ni du » déchirement de la plaie, & on » eſt quelquefois indiſpenſable-

» ment obligé d'avoir recours
» aux dessiccatifs ; parce que la
» mucosité qui transsude de ces
» parties, augmente l'hypersar-
» cose. Le plus souvent néan-
» moins, *ajoûte-t-il*, je n'ai point
» été obligé d'avoir recours à ces
» médicaments pour la partie in-
» térieure de la plaie. » Du reste,
il insiste d'autant plus fortement
sur l'inutilité des tentes ou bour-
donnets pendant la régénération
des chairs, qu'on le recommande
plus formellement dans les meil-
leurs Livres de Chirurgie.

*Sur les abscès du foie, qui se forment à l'occasion des plaies de la tête.* D'abord l'Auteur prouve que la cause des suppurations qu'on découvre dans le foie après les coups reçus à la tête, ne peut pas être l'engorgement des veines hépatiques, mais l'engorgement des ramifications de la veine porte ou de l'artère hépatique. Voici

le ſommaire de la doctrine contenue dans le reſte de cet Article important. » 1° Les coups » portés à la tête avec aſſez de » force pour déranger l'organiſa» tion, rendent plus difficile le » paſſage du ſang des artères dans » les veines & ſinus de cette par» tie. 2° Les ramifications de » l'aorte inférieure ſont ſurchar» gées de tout le ſang qui ne peut » pas paſſer, comme dans l'état » de ſanté, des artères dans les » veines de la tête. 3° Les ſup» purations qu'on voit arriver en » conſéquence aux poumons, aux » inteſtins, aux autres viſcères du » bas-ventre, & ſur-tout au foie, » n'ont pas leur cauſe dans l'obſ» truction des veines de ces par» ties : les vaiſſeaux artériels qui » ſont engorgés, fourniſſent la » matière de ces ſuppurations. La » ſaignée du pied, en détermi» nant une plus grande colonne

» de

» de sang dans l'aorte inférieure,
» peut augmenter l'embarras qui
» se trouve déja dans les bran-
» ches de cette artère : elle peut
» sur-tout accélérer l'inflamma-
» tion du foie & la suppuration
» de ce viscère..... Le bon sens,
» *ajoûte l'Auteur*, pouvoit ap-
» prendre à se méfier des saignées
» du pied, puisqu'elles étoient si
» souvent suivies de l'ictéricie &
» des suppurations au foie. « Mais
qu'avoient pu le bon sens & l'ex-
périence jusqu'à M. Bertrand,
qui, sur cette matière, a fait
d'heureuses recherches, quoique
ses conjectures ne s'accordent pas
avec celles de M. Pouteau ? Ce
ne sera donc, *continue celui-ci*,
» qu'à l'aide d'une saine théorie
» qu'on parviendra à mettre les
» observations qui déposent ici
» contre les saignées du pied,
» dans un point de lumière capa-
» ble de répandre une clarté sûre

» dans des routes où on n'avoit
» d'autre guide que le tâtonne-
» ment. «

*Sur l'effet de l'huile d'olive pour la morsure des vipères.* Des observations que M. Pouteau a répandues dans ce Mémoire, il s'ensuit 1° Que le venin de la vipère agit par une acrimonie qui lui est propre : 2° Que les dents de cet animal, par leur structure & leur longueur, rendent la morsure plus dangereuse : 3° Que, dans l'animal tué par le venin de la vipère, le sang se coagule d'abord, & se dissout ensuite au bout de quelques heures : 4° Que cette coagulation ou dissolution qu'on remarque aux environs de la morsure, ne sont point un effet immédiat du venin : 5° Qu'on ne sauroit décider si le venin de la vipère est acide ou alkali : 6° Que l'huile d'olive, appliquée chaudement sur la morsure, est un

très-bon ſpécifique : 7° Que toute matière onctueuſe & émolliante, appliquée ſur la plaie, doit produire le même avantage : 8° Que le venin de la vipère n'agit que ſur la morſure, ſans s'étendre avec l'enflure qui en eſt la ſuite : 9° Que les remèdes chauds & volatils ne ſont point néceſſaires ; & que leur adminiſtration, ſi elle n'eſt prudente, ne pourroit qu'augmenter les accidents qu'on prétend combattre.

Par ces précis des premiers Mémoires, on voit aſſez quelle eſt la marche de notre Auteur dans tous les autres. La théorie la plus ſaine & l'obſervation la plus réfléchie ſont les guides qui le dirigent de concert. Il ne nous reſte qu'à indiquer les autres Mémoires qui rempliſſent ce Volume. Ce ſont des obſervations ſur l'uſage intérieur du camphre ; ſur les oſſifications extraordinai-

res ; sur l'opération de la taille ; sur les ligatures de l'épiploon ; sur les luxations de la cuisse en haut & en dehors, en bas & en dedans ou dans le trou ovalaire ; sur le danger des coups à la tête, lors même qu'ils n'intéressent que le cuir chevelu ; sur une fève d'haricot qui servoit de noyau à un calcul de la vessie urinaire ; sur les moyens que la nature emploie pour arrêter les hémorragies, & pour aider l'effet des ligatures ; sur les causes des accidents qui accompagnent souvent ces ligatures ; sur les moyens de les éviter, & sur les cas qui demandent qu'on rejette les ligatures ; sur la manière d'agir des différents moyens dont on peut se servir pour arrêter les hémorragies ; sur un bandage très-sûr pour arrêter, par la compression, les hémorragies après les amputations de la jambe ; sur les dan-

gers de la compression circulaire après les amputations, & sur les causes de la saillie de l'os après l'amputation de la cuisse; sur une grossesse de sept ans & demi; sur la luxation des muscles, & sur leur réduction; sur une contusion au derrière de la tête accompagnée d'accidents mortels, avec quelques réflexions sur le trépan dans les cas douteux; sur la néphrotomie; sur un cas extraordinaire relatif aux accouchements; nouvelle méthode de pratiquer la ponction à la vessie; description d'un lithotome double pour l'opération de la taille chez les femmes. L'observation sur la contusion au derrière de la tête a été communiquée par M. Charmetton, Chirurgien gradué à Lyon. Les quatre derniers Articles sont de M. Flurant, aussi Chirurgien gradué à Lyon. En

lisant ces derniers Articles, on ne s'apperçoit pas que la plume ait changé de main.

---

## ARTICLE LX.

*RECUEIL DE DISSERTATIONS sur quelques principes de Philosophie & de Religion.* Par le R. P. Gerdil Barnabite, Professeur de Théologie en la Royale Université de Turin, de l'Académie de l'Institut de Bologne. (*In*-12. pages 228, sans la Préface.) *A Paris, chez Hugues-Daniel Chaubert, Quai des Augustins, à la Renommée; Hérissant Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.* M. DCC. LX.

LE monde peut-il avoir existé de toute éternité? Les qualités primitives des corps combi-

nées avec les loix du mouvement ont-elles pu déterminer l'exiſtence & l'étendue de l'Univers ? L'homme & les animaux ſont-ils tellement confondus, que rien ne démontre à la raiſon la ſupériorité de l'intelligence humaine ? Spinoſa a-t-il emprunté de Deſcartes les principes ſur leſquels il appuie ſon ſyſtême ? Telles ſont les queſtions que ſe propoſe le R. P. Gerdil dans ce Recueil de Diſſertations vraiment philoſophiques. La matière paroîtra, ſans doute, trop abſtraite pour le commun des Lecteurs : eſſayons de rendre ſenſible le précis des raiſonnements de cet Auteur ſolide & profond.

Qu'on admette, pour un moment, qu'il y a eu de toute éternité des hommes, dont les générations ſe ſoient continuellement remplacées : qu'on parte enſuite de la génération préſente pour

remonter cette échelle de générations antérieures, on voit tout-d'un-coup qu'on ne parviendra jamais à une première, puisqu'en supposer une première assignable, c'est supposer le néant au-delà, c'est détruire l'hypothèse. Or l'idée d'unité est appliquable à chacune de ces générations, & l'esprit qui les calcule en remontant forme une suite d'unités, dont la première, savoir la génération présente, lui est donnée, mais dont il ne peut déterminer ni même imaginer la dernière : voilà donc une suite actuellement infinie d'unités successives ; il ne s'agit plus que de bien constater l'impossibilité rigoureuse & absolue d'une pareille suite, il en résulte que les hommes n'ont pu être de toute éternité, & qu'un monde éternel répugne.

Ainsi la démonstration du

P. Gerdil contre l'éternité du monde, se réduit à démontrer qu'une suite actuellement infinie d'unités est métaphysiquement impossible. L'illustre Auteur *de la Géomètrie de l'infini*, séduit par une Métaphysique plus ingénieuse que vraie, s'étoit déclaré pour l'infini actuel numérique. Le P. Gerdil a donc eu ses raisons à combattre. Il les rapporte avec fidélité, il en saisit le foible. Il montre que M. de Fontenelle, dans tout ce qu'il avance sur ce point, n'a eu que des idées flottantes & hazardées; que, malgré toutes les ressources de son bel esprit, le Géomètre-Métaphysicien a donné dans des contradictions. En effet, pour ne nous arrêter qu'à ce qui est moins abstrait, examinons le premier fondement de la Théorie de l'infini : *Puisque la grandeur est susceptible d'augmentation sans fin, on la peut concevoir ou suppo-*

*ser augmentée une infinité de fois ; c'est-à-dire qu'elle sera devenue infinie.* C'est ainsi que procéde M. de Fontenelle, mais le P. Gerdil l'arrête dès le premier pas, & développe la contradiction qu'il apperçoit entre les deux membres de la proposition. L'idée d'une augmentation sans fin emporte avec soi l'exclusion totale d'une fin d'augmentation, ou, ce qui revient au même, d'un dernier accroissement au-delà duquel il n'en est plus de possible : donc par cela même que la grandeur est susceptible d'augmentation sans fin, elle sera toujours susceptible d'une augmentation ultérieure, par conséquent cette grandeur sera toujours finie.....

Mais accordons que la grandeur est devenue infinie, elle ne cesse pas d'être grandeur ; & comme la grandeur est essentiellement susceptible d'augmentation, elle

ne perd point dans ce nouvel état la capacité qu'elle a essentiellement d'être toujours & toujours augmentée ; c'est-à-dire que la grandeur est infinie par la supposition, & finie en vertu de sa nature. Voilà ce qui paroît contradictoire au P. Gerdil, & nous ne voyons pas qu'on ait jamais réussi à sauver la contradiction.... En un mot, le P. Gerdil prouve que l'idée de la grandeur, dès-là qu'elle renferme la capacité de croître, exclut l'idée ou la supposition d'infini ; & que l'idée ou la supposition d'infini exclut à son tour la capacité essentielle de croître, qui est contenue dans l'idée de grandeur..... Or il est constant que toute suite peut & doit être regardée comme une grandeur : une suite ne sauroit donc être actuellement infinie..... La démonstration est neuve, elle fait honneur à la sagacité de

l'Auteur, & il eſt aiſé, en réfléchiſſant un peu, d'en apprécier tout le mérite.

La ſeconde Diſſertation eſt, pour le moins, auſſi préciſe & auſſi nette que la première. On y établit *que la maſſe de la matière ne peut originairement exiſter, en vertu de ſa nature, indépendamment de tout autre être.* La matière eſt d'elle-même indifférente au repos ou au mouvement : donc d'elle-même elle n'eſt déterminée ni au repos, ni au mouvement : donc ſi elle exiſtoit uniquement d'elle-même, & en vertu de ſa nature, elle n'auroit ni repos, ni mouvement ; il faut cependant qu'elle ait l'un ou l'autre, puiſqu'il n'eſt point pour elle de troiſième état diſtingué des deux autres. De ces principes ſuit manifeſtement la propoſition de l'Auteur : mais il n'en reſte pas là. Il examine diffé-

rentes hypothèses que l'on a hazardées de nos jours sur la formation de l'Univers. Cet examen est trop savant, & trop serré pour être susceptible d'extrait. Nous renvoyons au Livre même ceux qui voudroient en avoir une idée.

L'homme a seul entre les animaux le pouvoir de former des idées abstraites, & de les attacher à des signes arbitraires qui les représentent. C'est par le choix & l'usage de ces signes représentatifs que l'homme acquiert la facilité de suivre une longue chaîne de raisonnements, de pousser les recherches, & d'avancer dans la connoissance du vrai. Voilà donc une différence entre l'intelligence dont l'homme est doué, & celle qu'on suppose être le partage du reste des animaux. La différence devient plus sensible à proportion qu'on étudie

l'homme, l'inclination naturelle qui le porte à uſer de la faculté de raiſonner, l'exercice de cette faculté, & les effets différents qui en réſultent. On a beau rapprocher tout ce qu'on croit appercevoir de fineſſe & de ſagacité dans l'inſtinct des animaux, on conviendra, ſi l'on eſt de bonne foi, que rien de tout cela ne vaut une ſeule des aſſociations ou combinaiſons particulières d'idées qui ſont, dans l'homme, le fruit ordinaire de la réflexion. Les animaux n'inventent rien, ne perfectionnent rien : bornés aux objets ſenſibles, ils ne s'élancent jamais au-delà de cette ſphère étroite; tandis que l'homme crée les Arts, les porte par ſon travail à de nouveaux degrés de perfection, s'éleve à des ſpéculations ſublimes, & parcourt avec la même facilité le monde ſenſible & l'intellectuel. De tous

ces faits donnés par l'expérience, qui ne concluroit avec le R. P. Gerdil, que l'homme a une ſupériorité bien marquée ſur le reſte des animaux ?

Dans le cours de cette troiſième Diſſertation, on trouve des réflexions vraiment philoſophiques ſur l'Hiſtoire du ſourd de Chartres. Plus d'un Auteur avoit cité cette Hiſtoire comme une preuve ſans replique, que toutes les idées de Religion & de Morale ne ſont que les fruits de l'éducation & des préjugés. La prétendue preuve eſt combattue ici par la Logique exacte d'un Auteur déterminé à ne faire grace à aucun raiſonnement vicieux. On demandera peut-être ce qu'il penſe ſur le compte des animaux. *Le ſentiment qui donne aux animaux une ame d'un ordre inférieur, ne lui paroît pas aſſez philoſophique* : le ſentiment qui

en fait des machines, *l'eſt peut-être un peu trop.* C'eſt-là peut-être auſſi ſe déclarer pour les bêtes automates.

On a reproché à la Philoſophie de Deſcartes d'avoir enfanté le Spinoſiſme : & il faut avouer que le ſyſtême de Spinoſa a plus d'un trait de reſſemblance avec celui de Deſcartes. Le plein parfait, l'étendue indéfinie de l'Univers, l'eſſence de l'ame placée dans la penſée, celle du corps dans l'étendue actuelle, ſont autant de points qu'un Spinoſiſte eſt obligé d'admettre, ou dont il peut ſe ſervir. Mais ce n'eſt point aſſez pour fonder le reproche, & ſi le principe fondamental de Spinoſa n'eſt qu'à lui, Deſcartes eſt juſtifié. Or quel eſt ce principe fondamental ? on le trouve dans la définition de la ſubſtance placée par Spinoſa à la tête de tout comme la clef naturelle du

ſyſtême. Cette définition ſubſtitue à la propriété caractériſtique de la ſubſtance, la prérogative eſſentielle de l'Etre néceſſaire. Selon Spinoſa, la ſubſtance eſt ce qui ſubſiſte *par ſoi-même.* Spinoſa l'a avancé le premier, Deſcartes n'a rien dit qui en approchât. D'ailleurs Deſcartes a trop bien plaidé en faveur de l'immatérialité de l'ame; & Spinoſa, dans une Lettre à Oldembourg, critique Deſcartes en homme qui ne devoit rien à ce Philoſophe, & qui ne goûtoit point ſa doctrine: il ne peut ſur-tout lui pardonner d'avoir reconnu la liberté. Quoi en effet de plus oppoſé à ce Fataliſme abſolu, qui fait la baſe & le fond du Spinoſiſme? Telle eſt, à peu-près, la ſubſtance de la dernière Diſſertation. On conçoit aſſez que l'Auteur s'eſt ſervi habilement de tout ce qui pouvoit

contribuer à l'apologie ou à la gloire du Cartésianisme. Cartésien zelé, pouvoit-il traiter superficiellement une matière si étroitement liée avec les intérêts de son système favori?

---

## ARTICLE LXI.

*LES ANTIQUITÉS de Metz, ou Recherches sur l'origine des Médiomatriciens, leur premier établissement dans les Gaules, leurs Mœurs, leur Religion.* (Vol. *in-8°.* p. 300.) A Metz, chez Colignon; & se trouve à Paris chez Hérissant, rue S. Jacques, &c.

C'Est une occupation pénible que celle de rechercher les origines d'une Ville ancienne. Si Rome n'étoit pas devenue la maîtresse du monde, probablement

Denys d'Halycarnaſſe n'eût pas voulu prendre la peine d'examiner ſes Antiquités. Et qui d'ailleurs ſe ſeroit intéreſſé à la naiſſance de cette Bourgade, habitée par des Pâtres & par des gens ſans aveu? Mais cette majeſté du Peuple Romain, devenu l'arbitre de tous les évènements; cette hauteur de courage, qui ſut dompter les revers & fixer la bonne fortune; cette force de conſeil dans un Gouvernement d'ailleurs plein de défauts; ce goût ſupérieur de toutes les belles choſes; ajoûtons-y le bonheur qu'a eu Rome de trouver des Hiſtoriens auſſi fiers qu'elle, & de nous ſubjuguer tous dès l'enfance par le plan même de notre éducation; voilà ce qui picque la curioſité de tous les ſiècles. Si quelqu'un pouvoit découvrir encore des Anecdotes ſur les commencements de cette Reine des Villes, il ſeroit écouté

de tout le monde ; & l'on voudroit savoir les plus petites particularités des brigandages de Romulus & de Remus, avant le projet qu'ils formerent de se renfermer dans des murs.

Il n'appartient qu'à Rome d'élever ainsi les imaginations : ceux qui nous donnent aujourd'hui des éclaircissements sur les Antiquités de leur patrie, ont de grands désavantages : ils travaillent beaucoup & recueillent peu : ils essuyent des censures domestiques, & ne sont pas dédommagés par les éloges étrangers : chaque particulier est comme indifférent sur les premiers états d'une Ville où il n'a jamais eu d'habitudes. Les Erudits, il est vrai, travaillant sur quelques parties de l'Histoire, descendent dans les détails d'une fondation municipale ; ils jettent un coup-d'œil sur les premiers jours d'un Peuple qui souvent a

changé, depuis bien des ſiècles, de nom, de fortune, de crédit & de réputation. Mais les Erudits ſont des hommes auſſi rares que les Monuments, & quiconque ne travaille que pour eux, ne peut pas être regardé comme un eſprit jaloux de la vogue publique.

L'Auteur des Antiquités de Metz a connu tous ces inconvénients : auſſi nous prévient-il ſur le projet qu'on a formé pour l'exécution d'une Hiſtoire générale de Metz : ce ſera un tout plus intéreſſant que ne peut l'être une ſimple expoſition des Antiquités de cette Ville. Cet Auteur eſt le R. P. D. Cajot, Bénédictin de l'Abbaye de S. Arnoul, bon Critique, homme d'eſprit, capable de chercher & de trouver des Anecdotes. Son ſtyle ſe reſſent un peu du deſir d'intéreſſer les Lecteurs. On y remarque du travail, de la peine, des tours heu-

reux quelquefois, mais ſortant auſſi de temps en temps du naturel. Tout ceci peut s'améliorer par l'uſage, & ce qu'on nous donne ici eſt véritablement eſtimable. Nous ne pouvons qu'indiquer les ſujets qui ſont diſtribués en ſix Chapitres, & une Diſſertation.

Dans le Chapitre premier, on fait ſentir *l'impoſſibilité de traiter avec certitude des Villes de la Belgique ultérieure, avant les conquêtes de Jules Céſar.* On manque pour ces temps-là d'Hiſtoriens & de Monuments. Il n'y a preſque pas de doute que le pays des Médiomatriciens n'eût ſon chef-lieu, ſa Ville principale comme tous les autres Peuples de la Gaule & de la Belgique en avoient; mais l'Hiſtoire ne fournit aucune lumière diſtincte ſur la Ville de Metz : elle s'appella d'abord *Divodurum*, comme on

le voit dans Tacite ; & la Notice de l'Empire, Ouvrage du troisième siècle, représente cette Ville comme une Place considérable. On y entretenoit une Manufacture de draps pour les légions Romaines, & c'étoit *le dépôt où les Empereurs faisoient conserver les habits à leur usage, & une partie des ameublements de la Couronne ; afin que les affaires les appellant d'une Province à l'autre, ils trouvassent sur leur route les choses qui leur étoient nécessaires, sans être obligés de les faire conduire à leur suite.*

La suite du second Chapitre de notre Auteur détaille ce qui concerne les autres noms de Metz. On l'appella *Mediomatrix*, *Mediomatrices*, qui étoit le terme dont on se servoit pour désigner les Peuples de tout ce canton : ainsi est-il arrivé presque partout que le nom du district ou

de la Province a été donné au chef-lieu, à la Ville principale. *Parisii*, *Remi*, *Bituriges*, &c. étoient originairement les noms des Peuples qui habitoient ces contrées, & ils sont devenus les noms des Capitales, *Paris*, *Reims*, *Bourges*, &c. Le nom de *Metis* ou de *Metæ*, qui a prévalu pour Metz, vient de *Mediomatrices*; & il n'y a nul fondement à le dériver de *Metius*, Chevalier Romain attaché à la personne de César.

Le R. P. D. Cajot parle surtout à ses Concitoyens, quand il décrit avec complaisance toutes les beautés de Metz; quand il raisonne sur les divers édifices dont on l'a décorée dans ces derniers temps; quand il spécifie les quartiers, les portes, les anciennes & nouvelles limites; enfin quand il indique les restes d'Antiquités qui dénotent l'importance

portance & la grandeur de cette ancienne Ville. Le troisième Chapitre de cet Ouvrage embrasse la plûpart de ces détails. Il y avoit à Metz un magnifique Aqueduc, des Thermes, un Amphithéâtre, & l'on y a trouvé un grand nombre d'Inscriptions que l'Auteur transcrit. Il saisit tous les rapports que ces Antiquités ont avec les Romains, pour peindre de temps en temps ces Maîtres du monde, & le goût qu'ils porterent dans la construction des Edifices publics. Leur Aqueduc appelle aujourd'hui *les Arches de Jouy*, éprouve, comme cent autres Monuments répandus dans nos Gaules, l'indifférence de presque tout le monde, & le pillage de quiconque a besoin de pierres pour restaurer sa chaumine. C'est un mal universel qui humilie la morgue que nous témoignons si souvent à l'occasion de nos A ts

& de nos connoiſſances modernes. Nous ſommes barbares vis-à-vis des Monuments anciens, & nous perdons par-là le droit d'invectiver contre nos Ancêtres du moyen âge : ils ne ſavoient pas qu'un Amphithéâtre & un Aqueduc ſont de belles choſes ; nous le ſavons aujourd'hui, & nous démoliſſons toujours.

Le quatrième Chapitre traite des limites du pays des Médiomatriciens. Ce morceau eſt plein de bonne critique ſur les diſtances, les dénominations de Villes, les Seigneuries enclavées dans cet ancien pays Meſſin. » Ce n'eſt » point ſur des idées chimériques » que l'Auteur fonde la célébrité des » Médiomatriciens : le peu qu'on » en ſait, fait regretter avec rai- » ſon ce qui nous manque pour » en avoir une idée ſatisfaiſante, » mais laiſſe percer à travers les » ténébres d'une ſi haute Anti-

» quité, des traits saillants qui » distingueront toujours une Na» tion valeureuse, dont les Empe» reurs firent assez de cas pour » commettre à la défense de leur » Capitale la première légion Fla» vienne, l'une des plus respecta» bles de l'Empire. Aussi n'est-il » dans l'Histoire aucun trait qui » fasse tomber sur les Médioma» triciens le reproche flétrissant » que Tacite applique aux Tré» vois à l'occasion de leur atta» che pour Céréalis, dont ils » avoient fomenté la rebellion » en fournissant à cet audacieux » des troupes mercénaires con» tre leur commun Souverain. « Quand l'Auteur redonnera son Livre, digne à bien des égards d'une seconde Edition, il observera, sans doute, qu'il y a un peu de prolixité, & trop peu de légèreté ou de précision dans quelques-unes de ses phrases.

Celles qu'on vient de citer, peuvent être coupées ou accourcies. Cette observation, qui est au fond une bagatelle, contribuera néanmoins à la perfection de l'Ouvrage.

Le cinquième Chapitre est le plus digne d'attention, parce qu'on y fixe l'époque de la Prédication de l'Evangile au pays Messin. L'Apôtre de ce canton est saint Clément, non celui du premier siècle de l'Eglise, non le disciple & le successeur de saint Pierre, mais un saint Clément du troisième siècle. On donne un abrégé des travaux de ce Saint, & l'on entre après cela dans la suite chronologique des premies Evêques de Metz. L'Auteur sage, circonspect & religieux, parle des actions merveilleuses de ces Fondateurs, sans accréditer les idées purement populaires, & sans rejetter les prodiges que des

monuments & une tradition respectable autorisent.

Il prouve, dans son sixième Chapitre, que Metz a été le siége des Rois d'Austrasie. Ce sentiment est le résultat d'une assez longue & difficile discussion. L'Auteur a comparé tous les Historiens ; il en réfute quelques-uns, il se rend au témoignage des autres. Enfin la Ville de Metz fut donc le séjour de Thierry premier Roi d'Austrasie, & fils aîné de Clovis. Ses successeurs, au nombre de dix, y regnerent sans interruption. La suite de ces Rois donne lieu de retracer quelques évènements de notre ancienne Histoire bien plus agréable à des Critiques de profession, parce qu'elle fournit une ample matière à leurs recherches, qu'elle n'intéresse des Lecteurs ennemis de la gêne, des controverses d'érudition, des faits obscurs, & des dates qui s'en-

volent si aisément de la mémoire.

L'Ouvrage est terminé par une Dissertation *sur les premières Loix, & l'origine des Lettres dans le pays Messin.* Les *progrès littéraires* furent lents à Metz. Cependant l'Auteur croit que *la Langue Grecque* fut assez *usagée* en cette Ville pour servir aux Epitaphes. Ce qu'il raconte des autres essais en matière de Littérature, ne donne pas une fort grande idée des études qu'on fit à Metz dans cette haute Antiquité. On y voit de temps en temps des Génies lutter contre l'Ignorance, témoigner du zèle pour l'éducation de la jeunesse, faire des efforts pour conserver les bons Livres & pour en composer de passables. C'est à Metz que furent écrites les Heures de Charles le Chauve, qu'on voit à la Bibliothèque du Roi : c'est

une des plus précieuſes curioſités de ce riche tréſor.

Nous répétons que ce Livre des Antiquités de Metz eſt eſtimable, quoique nous ne puiſſions approuver pleinement & ſans reſtriction le ſtyle de l'Auteur. Outre quelque embarras dans pluſieurs de ſes phraſes, il lui échappe des expreſſions qui arrêtent le Lecteur, comme (page 95) *dépenſe moins frayeuſe*, pour dire apparemment *moins coûteuſe*; (page 242) *la tradition immémorée*, pour *immémoriale*; (page 251) des Ecrivains *déclinent* la France Orientale ſous le nom d'Auſtraſie, pour *déſignent*; (page 275) on s'étonnera que je n'aie point *amené* en preuves, pour *cité* ou *produit* en preuves; (page 281) une maladie dangereuſe *qu'il fit*, pour *qu'il eut*, &c. L'Imprimeur altère auſſi l'orthographe de quelques noms

comme *Peteau*, pour *Petau* ; *l'Aguille*, pour *la Guille* ; *Eustat*, pour *Eustathe* ; *Launois*, pour *Launoy*, &c. Ces minucies disparoîtront dans une nouvelle Edition ; & l'Ouvrage alors ne méritera que des éloges.

---

## ARTICLE LXII.

PHILOSOPHIÆ RECENTIORIS à Benedicto Stay, &c. c'est-à-dire : *La Philosophie moderne ; Poëme en dix Livres.* Par M. Benoît STAY, Professeur public d'Eloquence & d'Histoire à Rome. *Avec les les Notes & les Suppléments du P. Roger-Joseph* BOSCOVICH, *de la Compagnie de* JESUS, *Professeur de Mathématique dans le Collège Romain ; dédié à son Eminence Monseigneur le Cardinal Rez-*

*zonico.* (Tome II. *in* - 8°. pages 504.) *A Rome, chez Nicolas & Marc Pagliarini.* M. DCC. LX.

LE Poëme dont nous annonçons le IV, le V & le VI. Chant, est une sorte de phenomène : tous les siècles doivent envier à notre âge la gloire de l'avoir produit. Qu'Epicure ait trouvé un Lucrèce pour revêtir des charmes de la Poësie son systême, on ne doit pas en être étonné. Dans ce systême c'est l'imagination seule qui a tracé le plan, enfanté les éléments, préparé les matériaux : c'est elle qui a séduit & le Philosophe, & son Poëte, & leurs partisans. Il n'en est pas ainsi du systême de Newton, que M. Stay chante dans son Poëme : les éléments en sont presque immatériels ; ils n'ont guères que des qualités abstraites ; on n'en saisit les

rapports & les produits qu'en s'élevant aux plus ſublimes ſpéculations de la Géometrie, & en s'enfonçant dans les plus profonds abyſmes de l'Algebre. Newton n'habite jamais que des rocs eſcarpés ou des vallons arides d'où ſon génie embraſſe tout l'univers, meſure les globes céleſtes, pèſe leurs maſſes, calcule leurs forces, décrit leurs mouvements, & détermine leurs orbites. Eût-on jamais penſé qu'au milieu des ronces & des épines où ce Philoſophe Géomètre s'eſt ouvert à ſi grands frais une nouvelle route, on verroit un jour éclore les fleurs de la Poeſie?

Ce qu'il y a de plus ſingulier c'eſt que le Poëte & ſon Commentateur témoignent le même intérêt pour le ſujet qui les occupe; c'eſt qu'ils l'approfondiſſent avec un ſavoir égal. On diroit que les vers,& les notes coulent de la même ſource, & qu'un même enthou-

ſaſnte les inſpire. Ce n'eſt point aux mots, mais uniquement aux choſes que le P. Boſcovich s'attache. S'il ſuit le Poëte avec tant de fidélité & d'aſſiduité, ce n'eſt jamais pour expliquer les vers du Poëme, c'eſt toujours pour faciliter l'intelligence du ſujet qui en fait la matière. On ne pouvoit rendre un ſervice plus important à M. Stay : ſon Poëme n'auroit pas, à beaucoup près, tous les Lecteurs qu'il mérite, s'il n'étoit lu que de ceux qui ſont en état de l'entendre. Pour le lire, le ſecours des notes ſuffit à tous ceux qui ont quelque teinture de Phyſique & de Géométrie. Nous ſommes fort tentés d'avancer que, dans une lecture attentive de ce Poëme, quand il ſera fini, & des éclairciſſemens qui l'accompagnent, on pourra puiſer plus de connoiſſances qu'il n'y en a dans la collection de tous les autres Poëtes.

Dès l'exorde de ce quatrième Livre, on ſent l'enthouſiaſme qui s'empare du Poëte & de ſon Commentateur : on les prendroit pour deux Génies qui s'efforcent à l'envi, l'un en vers, l'autre en proſe, d'exalter le grand Newton. Aux yeux de M. Stay, tous les Philoſophes qui ont précédé l'illuſtre Anglois, ne ſont qu'un peuple rempant ; ils n'ont effleuré que les premiers objets dont ils furent frappés, ſans percer au-delà de l'écorce & de la ſurface que la nature préſentoit à leurs organes.

> Aſt alii plebs ſunt qui pauca & prima tuentur,
> Et velut externo naturæ in cortice adhærent ; &c.

Mais quel eſt ce Mortel dont le vol atteint la hauteur des aſtres, franchit la diſtance qui les dérobe à nos regards, & s'immortaliſe par un eſſor ſublime? &c.

Sed quis is eſt, qui ſe ſublimibus
inferat aſtris,
Subjiciatque oculis adeò diſtantia noſtris,
Factaque mortali ſtruat immortalia
niſu? &c.

C'eſt le Héros que nous allons couronner des lauriers du Pinde: ſon génie rapide l'emporte au-delà des régions éthérées & de leurs eſpaces immenſes: rien n'échappe à ſes yeux pénétrants. La courſe de la Lune, l'attraction de la Terre, l'action du Soleil, l'étenduë de ſon efficacité, tous ces merveilleux myſteres, l'infini même eſt ſoumis aux loix & au calcul dont il eſt l'inventeur.

Ille vir, ille viam ingreſſus, per carmina clarum
Cui Pindi ſacrâ lauro prætexere nomen.

*Mai, 1761.*

Inſtamus, potuit volucri tranſcurrere mente
Ætheris immenſi tractus, & cuncta tueri
Arte novâ, Lunæque vias, Terramque trahentem,
Et Sole à magno diffuſas undique vires,
Supponens numeris etiam infinita repertis.

Vainqueur de la Nature, il porta la lumière dans les ténèbres où elle ſe cache : il l'a forcée de quitter ſon maſque, & de ſe montrer ſous ſa forme véritable.

Extraxit victor cæcâ à caligine noctis
Naturam fictos ponentem denique vultus,
Et verâ, ut Protheum, formâ apparere coegit.

A la clarté de ſes calculs nouveaux, ſa main lumineuſe a fixé

la ligne qui sépare le certain de l'incertain.

> Ergo ubi magna novo rationum lumine fulsit
> Newtoni mens, à certis incerta diremta
> Vidimus, &c.

Le Commentateur exalte aussi l'invention du calcul infinitésimal dont Newton a fait un si heureux usage, & la découverte des loix qui dirigent la Lune dans ses anomalies, qui règlent la gravité universelle, qui dominent dans la constitution générale du monde, & dans une infinité de phénomènes naturels. C'est là, *dit le P. B.* une méthode de Philosopher dont la chute n'est point à craindre, comme celle de tant d'autres systêmes. Sa durée égalera celle des Lettres & de la Géomètrie : les révolutions qui arrivent dans l'empire

des Sciences, n'en ébranleront jamais les fondements; parce que, comme la Géomètrie & la Méchanique d'Archimède & de Galilée, elle jouit d'une solidité où il n'entre rien d'arbitraire, ni d'imaginaire. *Nec verò timendum est ne ut tot alia Philosophiæ genera exciderunt, alia post alia, sic & hic excidat philosophandi modus. Stabit utique, &c.*

Le IV. Chant de ce Poëme roule sur le systême astronomique. Comme dans son premier Tome M. Stay avoit établi sur toute la terre l'empire de la gravité universelle, il en étend ici le règne dans tout le ciel. C'est donc de la terre au ciel que s'éleve le Poëte : la majesté de la Nature le ravit en admiration ; c'est un spectacle magnifique où tout est dans un ordre & dans une harmonie invariable : les loix qui l'entretiennent, sont immuables ; le Souverain

qui les a posées les maintient & les conserve dans toute leur intégrité.

Invictæ quoniam leges sunt. Arbiter olim,
Qui sanxit, modò sancit item, sanctasque tuetur.

C'est-là le *semel jussit, semper paret*, de Sénèque. Nous, *dit M. Stay*, citoyens de cet univers, notre patrie commune, nous pouvons les admirer, les rechercher, les découvrir; mais nous ne saurions les changer, les déranger, ni les altérer.

D'abord notre Poëte remonte à l'origine de la Géomètrie: il en attribue la connoissance au besoin qu'en eurent les premiers propriétaires pour fixer les limites de leurs possessions. Ses progrès s'étendirent bientôt au-delà de cette nécessité. Deja elle mesure la hauteur des montagnes, la distance des

astres, leur volume, leur mouvement. Sur ses aîles M. Stay s'éleve jusqu'à la Lune, il en observe la marche, il y découvre la gravitation de cette Planète sur la terre; il en saisit le principe, & le transporte à toutes les autres Planètes. Toutes ces spéculations sont précédées d'une description du ciel: on y trouve la distinction des étoiles fixes & errantes, leurs distances, leurs révolutions, & la théorie des Comètes, qui occupe un grand espace.

D'après Kepler, l'Auteur trace les loix fameuses que cet Astronome législateur donne à tous les Corps célestes, aux Satellites même comme aux Planètes, pour régler leurs révolutions. Dans toutes ces sphères célestes, où le Poëte Astronome se promene, il voit que tout est soumis aux loix de la gravité universelle, que son empire est aussi absolu dans le ciel que sur

la terre. Il se sert de ces loix pour résoudre les problêmes qu'on propose sur la force de projection combinée avec celle de la gravité. De leurs rapports différents naissent les ellipses, les paraboles & les hyperboles que décrivent les corps animés de ces deux forces. Ce n'est pas seulement dans les grandes masses, comme la Terre & les Astres, c'est dans toutes les parties de la matière que se fait sentir cette gravité, & qu'elle répand des impressions dont le commerce est mutuel. Tantôt il la considère dans des masses inégales pénétrées en deux points, ou séparées les unes des autres; tantôt il transporte ces points gravitants dans le dedans ou dans le dehors d'une surface sphérique ou elliptique, & il détermine les différents résultats que donnent ces hypothèses, selon leurs diversités. Que ce soit entre des points ou des globes que s'exerce cette attraction

ou gravitation réciproque, les effets ſont les mêmes.

La ſolution de ces problêmes le conduit à réſoudre celui de la figure de la Terre par les loix de l'équilibre. La denſité de cet élément, le tiſſu de ſes parties ouvre à notre Poëte l'entrée d'un agréable épiſode qui termine ce Chant, & qui roule ſur les différentes opinions que les Poëtes & les Philoſophes ont imaginées, pour expliquer la conſtitution & la formation de la Terre. Quand il en vient au Livre intitulé Teliamed, il le donne pour un exemple ſenſible des travers énormes dont la raiſon humaine eſt capable, quand elle oſe franchir les bornes que la nature a preſcrites à ſon intelligence.

Après cette analyſe du quatrième Chant, citons quelques-uns des endroits où la verve de M. Stay ſe plie à la rigueur géométrique:

voyons-la non-seulement engendrer, mais même transformer les courbes coniques, pour décrire l'ellipse, la première des sections coniques.

Quam libuit secto de cono dicere primam.

La méthode dont il se sert, est celle qu'on appelle le *Compas du Jardinier*. Passant aux autres sections, dédaignant les routes vulgaires, leur préférant les procédés d'une Géométrie plus sublime, il écarte à l'infini un des foyers de son ellipse, & par cette voie il la transforme dans une parabole. Reculant encore ce même foyer à une distance plus qu'infinie, la parabole qui avoit fait disparoître l'ellipse s'évanouit à son tour, & s'évanouissant se métamorphose dans une hyperbole.

Quòd si concipias unum evanescer
demum
Extremum, velut in spatia infinita re
motum,
Nascetur coni species tunc altera secti:
Tertia proveniet, si, postquàm eva
nuit illud,
Post infinitos percursos denique tractus
Parte ex opposita claras reddetur ir
oras.

La notion des foyers & leur position, qui sert à caractériser ces courbes, sont ici tracées avec la même précision. L'ellipse comprend deux foyers dans sa courbure, la parabole n'en a qu'un. Des deux dont jouit l'hyperbole, l'un est intérieur, l'autre est extérieur à sa courbure.

Illæ igitur quoque tres formæ hæc
discrimina habebunt,
Ut genus hoc duo puncta gerat, quæ
tertia forma est;

Partibus oppositis tamen, unum ut nempè receptet
Intrà se, teneatque sinu, sit id alterum ut extrà
Nimirùm oppositi conclusum limite rami:
At coni species proscissi, aut forma secunda
Tantùm unum interius recipit cava: denique primum
Quod genus in Cono simulantes ova figuræ,
Circùm septa tenent intrà se se utraque puncta.

Les propriétés de l'ellipse que le Poëte expose ici, le conduisent aux trois loix de Kepler; sçavoir, 1°. que le Soleil est toujours dans un des foyers de l'ellipse que parcourt chaque Planète; 2°. qu'en temps égaux, les aires qu'une Planète décrit, sont toujours égales; 3°. que les quarrés des temps périodiques employés par les Planètes à par-

courir leurs orbites, sont comme les cubes de leurs distances moyennes.

His tibi subjunctis, est illius arte repertum,
Ponere qui Cœlo proin visus jura, focorum
Semper in alterutro Solem constare, suasque
Errabunda vias circùm astra, ut diximus, orbis
Haud æqui facere, haud æquo proin impete ferri;
Sed citiùs, cùm sunt orbis propiore locata
Parte, meare; magis cùm contrà à Sole recedunt,
Seriùs, hanc semper motus servantia legem;
Nempe, &c. . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . Illis
Denique temporibus semper respondeat omnis
Area, queîs agitur corpus quoscumque per arcus, &c.

La

La troisième de ces loix est la plus rétive aux efforts du Poëte,

. . . difficilis magìs est scrupos aque dictu,

sur-tout quand sa Muse ne se permet aucun terme barbare, & prétend assez maîtriser sa matière, pour tracer dans le sol le plus inculte & le plus raboteux un parterre agréable, où les Muses puissent se promener avec leur chaussure ordinaire.

Nam barbara verba perosæ,
Nil nisi more suo comptum, ornatumque Camœnæ
Suscipiunt, tolluntque loca ad sublimia Pindi,
Et sibi res, non se rebus submittere tentant.
Non socias artes asciscunt, excipiuntque
Hospitio, veteri Persarum more, suo ni

*Indutas habitu, notoque colore nitentes,*
*Et non externâ & peregrinâ voce sonantes.*
*Virgineas pedibus soleas aptare necesse est,*
*Quantumvis nimiùm per dura, per aspera ituris;*
*Assuevi tamen & sum plurima doctus ab usu, &c.*

Les Lecteurs verront avec plaisir, comment une heureuse habitude de la Poësie Latine rend M. Stay supérieur à toutes ces difficultés, & le met en état de vérifier ces règles astronomiques, & de les vérifier en les appliquant aux différentes Planètes. Ceux qui ne sont pas fort versés dans ces matières, ont dans le discours du P. Boscovich un guide & un interprète qui ne manque jamais de prévenir & d'applanir tous les embarras où ils pourroient être arrêtés dans un sujet hérissé de tous

les nœuds qui ſerrent l'alliance Newtoniene de la Géomètrie & de l'Aſtronomie. Les théorêmes qui dépendent de la loi ſelon laquelle la gravité décroît en raiſon inverſe du quarré des diſtances, ſont ici démontrés; & les objections qu'on y oppoſe, réſolues.

Après une longue excurſion dans l'hiſtoire & dans la région des Comètes, après avoir réfuté tous les ſyſtêmes imaginés avant Newton pour en expliquer la marche, après l'avoir rangée ſous le joug de la gravité Newtoniene, le Poëte deſcend de cette ſublime ſphère, & s'attache aux problêmes qui intéreſſent cette gravité conſiderée dans des maſſes dont les parties ſont étendues ou pénétrées; & qu'elle anime d'une force d'attraction mutuelle. Il démontre que toutes les forces qui réſident dans les parties d'un globe, & qui y exercent leur gravita-

tion, s'unissent & se pénètrent en quelque sorte dans le centre de ce globe. De-là le Poëte & son Commentateur concluent qu'une tour ou une montagne ne sauroient retarder sensiblement la chute d'une pierre qui tombe de leur sommet ; parce que l'attraction que peuvent exercer ces masses, comparée à celle du globe terrestre, doit être aussi insensible que la lumière des étoiles, quand le Soleil éclaire notre horizon.

Tàm facilè agnoscas, cur non grave corpus, ab alto
Vertice si turris demittitur, ilicet ejus
Murorum ad moles vicinas, atque trahentes,
Sed rectà ad terram, quasi nil detorqueat, imam
Deproperet . . . . . . . . . . .
Proindè etiam magnæ rupes, avulsaque saxa

Horribili sonitu labuntur montibus altis
Interdum; retinere fugam, & consistere dorso
Devexo nequeunt, licèt ipso à monte trahantur:
At quant ò magis à terra?

Dans les vers de M. Stay, comme dans la prose du P. B. on trouvera * un calcul qui démontre, *disent-ils*, la frivolité de l'objection & l'ignorance de ceux qui

* Posons, *disent nos Auteurs*, qu'un mur d'où tombe une pierre, attire autant qu'un Globe épais de 40 pieds, & de même densité que la terre; l'attraction de ce Globe sera une million de fois plus petite que la gravité qui pousse cette pierre au centre de la terre. Il n'est donc pas étonnant que l'attraction de ce Globe luttant contre la gravité, ne produise aucun effet sensible.

s'en ſervent pour combattre la gravité Newtoniene.

Hinc videas, ratio multorum quàm
ſit inanis
Falſaque, queîs noſtræ gravitatis mu-
tuus ille
Diſplicuit raptus, &c.

*Dans un autre Article, nous rendrons compte du cinquième Chant.*

## ARTICLE LXIII.

*DISSERTATION sur le Dieu* SÉRAPIS, *où l'on examine l'origine, les attributs & le culte de cette Divinité.* (In-8°. pages 78.) *A Amsterdam ; & se trouve à Paris chez Barbou, rue S. Jacques, &c.*

CE seroit une question philosophique, que de demander pourquoi les sujets d'Antiquité intéressent si fort les hommes de Lettres? Il semble qu'on ne devroit plus penser à l'Histoire de Sérapis, puisque cette vieille Divinité est reléguée parmi les chimères qu'enfanta l'esprit humain dans le délire de la superstition. Qu'importe, en effet, que ce Monstre, avec sa tête chargée d'un

boisseau, & son corps tortueux comme un serpent, soit Egyptien d'origine, ou qu'il ait été imaginé à Synope dans l'Asie mineure? Qu'importe qu'on l'appelle *Pluton, Osiris, Apis*; & qu'il ait eu un culte insensé & bisarre? &c. Voilà ce que dit l'austère raison. Mais d'un autre côté la Littérature réclame ses droits. Les anciens Livres parlent de Sérapis; & l'on veut entendre tout ce que portent ces anciens Livres. On rencontre des Monuments qui présentent la figure ou les attributs de ce Dieu; & l'on se picque de savoir expliquer ces Monuments. Les Académies Littéraires proposent des prix pour les recherches de cette Mythologie Egyptienne, & l'on trouve qu'il est beau de mériter ces couronnes Académiques. Il y a dans la République des Lettres une classe pour les Antiquaires; &, quoique cette classe diminue tous

les jours, on croit encore qu'il eſt honorable d'y tenir un rang ; on a même le courage de reſiſter aux Adverſaires qui s'élevent contre elle. Voilà bien des titres pour entretenir le public des origines & des myſtères de Sérapis. Nous ſommes pourtant perſuadés que l'Auteur de la Diſſertation, qui nous donne lieu de faire ces obſervations, eſt bien ſupérieur, pour les lumières & pour la bonne façon d'écrire, à ce ſujet ; qu'il s'en eſt occupé par forme d'amuſement, & qu'il ne fait pas plus de cas qu'il ne faut de cette antique curioſité. Nous rendrons ici en peu de mots quelques-unes de ſes recherches.

Il s'agit de ſavoir ſi *Sérapis fut une Divinité originaire d'Egypte, quels furent ſes principaux attributs, quel culte on lui rendit.* Sur le premier objet, l'Auteur qui ne ſe nomme point, ſe

détermine à croire, d'après Plutarque, Tacite, Diodore de Sicile, Strabon, Pauſanias & quelques autres, que Sérapis fut originairement une Divinité Egyptienne. Plutarque dit que le Roi d'Egypte Ptolémée-Soter, effrayé par un ſonge, vint à bout de faire enlever de la Ville de Synope, dans l'Aſie mineure, le Coloſſe de Pluton qu'on reconnut auſſitôt à Alexandrie pour être le Dieu Sérapis. Ce paſſage paroît aſſez formel pour l'opinion de notre Auteur. Les Envoyés de Ptolémée auront apporté de Synope le Coloſſe d'une Divinité, & les Egyptiens auront dit à ſon arrivée : Eh ! *voilà notre Dieu Sérapis.* Ce Coloſſe néanmoins repréſentoit Pluton, d'où il faut conclure qu'en Egypte Sérapis & Pluton étoient la même choſe. Auſſi la plûpart des bons Antiquaires identifient ces deux Divi-

nités : on peut voir Gronovius dans ses Antiquités Grecques, Tome VII.

M. le Comte de Caylus dit, dans le troisième Tome de ses Antiquités : *Quoique Plutarque assûre que Sérapis soit une Divinité Egyptienne qu'on disoit être Pluton, nous ne connoissons point ce Dieu, ou du moins nous n'avons point distingué jusqu'ici de quelle façon les Egyptiens le représentoient.* Il est à croire que quand ce docte Antiquaire, & plus encore homme de goût qu'Antiquaire, aura vu & combiné toutes les preuves de cette petite Brochure ; il conviendra des Origines Egyptiennes de Sérapis.

Pausanias dit que l'Egypte *avoit plusieurs Temples de Sérapis* ; que *le plus magnifique étoit celui d'Alexandrie* ; mais *que le plus ancien se voyoit* de son temps *à Memphis*, & que les *Prêtres*

*mêmes* n'y *entroient* que quand il falloit *rendre les derniers devoirs au Bœuf Apis*. Notre Auteur appuie fortement sur ce passage, parce qu'il prouve que Sérapis devoit être originairement une Divinité Egyptienne. Son Temple étoit le plus ancien qui fût en Egypte, & les cérémonies qu'on y pratiquoit étoient de temps immémorial destinées à honorer ce Dieu.

Ceci toutefois exige de notre part deux observations. 1° Il n'est pas évident que le Texte de Pausanias adjuge au Temple de Sérapis le premier degré d'antiquité sur tous les Temples de l'Egypte. Ce Texte paroît affirmer seulement que des deux Temples de Sérapis, dont il est parlé dans cet endroit, le *plus magnifique*, ou, comme dit l'Abbé Gédoyn, *le plus renommé* est celui d'*Alexandrie*, & *le plus ancien*

eſt celui de *Memphis*. Mais au fond, cette difficulté ne renverſe pas la preuve de notre Auteur: il veut montrer que Sérapis étoit connu en Egypte avant le tranſport du Coloſſe de Synope à Alexandrie. Or le Temple de Memphis, plus ancien que celui d'Alexandrie, eſt une preuve ſans replique en faveur de ce ſentiment; car le Temple d'Alexandrie fut bâti au temps de la tranſlation du Coloſſe: ſi le Temple de Memphis étoit plus ancien, il s'enſuit donc que Sérapis étoit connu & honoré avant cette tranſlation. 2° Pour que les cérémonies pratiquées de temps immémorial en l'honneur du Bœuf Apis, prouvaſſent l'antiquité du culte de Sérapis, il faudroit que Sérapis & Apis fuſſent la même Divinité: or c'eſt ce qui ne paroît pas dans le paſſage de Pauſanias. Mais cette objection diſparoît

aussi en présence des témoignages qui ne sont de Sérapis & d'Apis qu'un même Dieu. Notre Auteur en cite quelques-uns, entre autres ceux de Plutarque & de S. Cyrille d'Alexandrie. Ce dernier prétend que le mot de *Sérapis* a été formé d'*Osiris* & d'*Apis*. On dit d'abord *Osirapis* : on retrancha ensuite la première lettre, & il resta *Sirapis* ou *Sérapis*. Quelques Savants ont cru que le Sérapis des Egyptiens étoit le même originairement que le Patriarche Joseph, que par cette raison on lui chargeoit la tête d'un Boisseau, & que son nom venoit de ce qu'il étoit l'arrière-petit-fils de *Sara*, épouse stérile d'Abraham, Σαρᾶς ἀπὸ, dit Julius Firmicus, dont tout le passage est dans le XII. Tome des Antiquités Romaines de Grævius. Cette étymologie, peut être frivole, n'a point été remarquée

par l'Auteur de cette Dissertation.* Il fait beaucoup mieux de répondre aux objections. On en propose six, dont les deux plus fortes, à notre avis, sont celles-ci.

1°. *Dit-on*, » Hérodote, qui entre dans un si grand détail au » sujet des Divinités Egyptiennes, » ne dit pas un mot de Sérapis: « d'où l'on conclut que du temps d'Hérodote qui a vécu avant les Ptolémées, Sérapis n'étoit point connu en Egypte, & qu'ainsi le Colosse apporté de Synope sous Ptolémée-Soter a donné les premières idées de cette Divinité aux Egyptiens. Si l'Auteur de cette Brochure n'étoit pas bien attentif à son sujet, l'objection auroit pu l'embarrasser, ou ne lui

* Dans un autre endroit, il rejette, comme trop récente, l'autorité de Julius Firmicus qui identifie Sérapis avec le Patriarche Joseph.

arracher que de mauvaises réponses. Eh! se persuade-t-on en effet que Sérapis, si c'étoit le principal Dieu de l'Egypte, si c'étoit le même qu'Osiris & Apis eût échappé à un Historien qui emploie presque tout son second Livre à décrire le culte des Egyptiens ? Mais le Dissertateur nous arrête : il nie qu'Hérodote soit entré dans de si grands détails sur la Religion d'Egypte : il observe que cet Historien ne traite ce sujet que par occasion : il rapporte le Texte où ce même Auteur déclare qu'il évite de *toucher aux choses divines*, &c. Ces réponses sont convaincantes pour ceux sur-tout qui prennent un Hérodote en main pour les vérifier. On y voit que le fil de la narration n'entraîne qu'indirectement ce Père de l'Histoire dans quelques observations sur le culte Egyptien. C'est à la succession des

Rois qu'il s'attache ; & il n'indique les ſuperſtitions de ce pays que par la néceſſité d'éclaircir l'Hiſtoire : c'eſt de cette manière qu'il parle d'Oſiris, d'Apis, d'Orus, &c. Mais il ne nomme pas même Harpocrate, Anubis & quelques autres Dieux célèbres en Egypte.

2°. On produit un mot d'Origène qui objecte à Celſe que le Dieu Sérapis eſt une Divinité toute récente en Egypte : *Ce Dieu*, dit-il, *qui n'eſt que d'hier parmi nous, &c.* Comment cet Auteur auroit-il parlé de la ſorte, ſi Sérapis avoit été connu dans l'Egypte long-temps avant les Ptolémées ? Mais, *reprend notre Diſſertateur*, ſi ce mot d'Origène eſt pris à la lettre, comment ſera-t-il vrai que Sérapis ait même paru en Egypte ſous les Ptolémées ? Depuis cette époque juſqu'à Origène, il y avoit plus de

quatre ſiècles : étoit-ce là n'habiter que *de la veille*, que *d'hier* en Egypte ? Il faut donc modifier ou expliquer le paſſage. Origène vouloit faire ſentir que les Divinités Payennes n'avoient qu'une ſorte d'exiſtence tardive & récente, en comparaiſon du vrai Dieu exiſtant de toute éternité. Sur quoi venant à Sérapis, il ſaiſiſſoit, à la façon des Controverſiſtes, l'opinion qui lui étoit la plus favorable. On diſputoit des origines de ce Dieu en Egypte : les uns le faiſoient fort ancien, les autres plaçoient ſon époque au temps des Ptolémées. Origène s'arrêtoit à ce dernier ſentiment, & en prenoit occaſion de dire que Sérapis n'exiſtoit que *de la veille* dans Alexandrie. Qu'étoit-ce en effet que 400 ans vis-à-vis de l'Etre éternel de Dieu ? Cette réponſe eſt tout-à-fait naturelle. Elle explique ce

qui arrive dans toute dispute, où l'un des Adversaires *attenue* la durée des temps, dès qu'il a le moindre prétexte de ne les pas croire si anciens.

Le second Article de la Dissertation a pour objet les attributs de Sérapis. C'est 1° le *Boisseau* sur la tête, symbole de l'Abondance, de la générosité, peut-être aussi de la capacité, de l'élévation. Sérapis étoit pris pour le Soleil, & toutes ces qualités sont propres de ce grand Astre. C'est 2° le *Bandeau Royal* ou le diadème, signe de l'excellence & de la supériorité de ce Dieu sur tous les autres. C'est 3° le *Cerbère* à ses pieds ou à ses côtés, symbole qui désignoit Sérapis-Pluton, ou bien le Soleil qui éclairoit les trois parties du monde. C'est 4° *les Rayons :* ce qui acheve de persuader que Sérapis étoit le Soleil. C'est 5° le

*Serpent*, pour indiquer les marches obliques du Soleil, ou pour signifier le Dieu de la Médecine; car Sérapis présidoit aussi à la santé. C'est 6° les *Cornes de Bélier*, parce que le Bélier est le premier des Signes du Zodiaque. Combien d'autres convenances encore notre Auteur explique! C'est 7° *le Trident*; car on prenoit aussi Sérapis pour le Souverain des Mers. C'est 8° la *Corne d'abondance*, pour cent raisons, si Sérapis est le Soleil, Jupiter, Esculape, le Nil, &c. Dans la discussion de cet Article, l'Auteur indique quantité de Monuments, comme Médailles, Pierres gravées, Bas-reliefs, où sont représentées des Figures de Sérapis; & il termine ce morceau par l'explication de quelques autres accessoires qui ornoient ou déshonoroient cette Divinité Egyptienne.

Le culte de Sérapis commença

par l'Egypte, ſe tranſmit aux Grecs, paſſa aux Romains malgré les efforts du Sénat. Il devint très-public & très-autoriſé ſous les Empereurs. On bâtit des Temples à ce Dieu étranger, on célébra ſes Fêtes, & l'on prit l'habitude de *jurer par le grand Dieu Sérapis.* Julien l'Apoſtat ſe picquoit d'employer ce ſerment dans les grandes occaſions : ſuperſtitieux uſage qui étoit bien analogue au caractère biſarre de cet Empereur.

Cette Diſſertation a toutes les qualités qu'on recherche dans ces ſortes d'Ouvrages ; l'érudition, la clarté, la ſagacité, l'adreſſe à réſoudre les objections, & la bonne manière de préſenter les preuves. Ajoûtons qu'elle eſt bien écrite, & qu'elle tempère par-là l'extrême ſécheresſe du ſujet.

## ARTICLE LXIV.

*MÉMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire de la Vie & des Ouvrages de M. de Fontenelle, tirés du Mercure de France 1756, 1757, 1758.* Par M. l'Abbé Trublet. (Volume *in*-12. d'environ 450 pages.) *A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey; & se trouve à Paris chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.*

LE Mercure de France, qui est fait pour distribuer, ne donne rien, si l'on n'a soin de recueillir tout ce qu'il donne. Ses présents se succédent, il faut les saisir au passage : si l'on manque le moment, si l'on interrompt la suite, on n'a rien ou presque rien : c'est, en quelque sorte, le *series rerum*

*juncturaque pollet* d'Horace. Le Libraire de Hollande Marc-Michel Rey, homme fort attentif à ses intérêts, s'est bien apperçu que les bons morceaux du *Fontenelliana*, donnés par M. l'Abbé Trublet en douze portions ou douze ordinaires du Mercure, pourroient composer un tout agréable : il les a rassemblés d'après les Mercures ; & il en a formé le Volume que nous annonçons.

C'est l'histoire de l'esprit, du savoir, du caractère & des rapports qu'a eus M. de Fontenelle : c'est un siècle de vie non tumultueuse, non bruyante, mais toute de Littérature, & sur-tout de pensée. Il nous seroit bien impossible de rendre au Public la centième partie des détails qu'on trouve ici. A l'occasion de M. de Fontenelle, on parle de presque tous les Littérateurs qui ont fait

quelque figure depuis cent ans; & quantité d'autres se glissent même dans la foule, comme pour grossir le cortège de M. de Fontenelle, ou pour détourner en leur faveur un rayon de sa gloire.

Nous approuvons fort ce genre de Mémoires, & cette façon de faire connoître un grand homme. Une Histoire suivie pourroit le peindre plus fortement, mais non sous les mêmes points de vuë. Quantité de traits ne pourroient entrer dans le tableau, à moins qu'on ne fît un volume, comme Baillet, qui se rendit ridicule avec ses minucies sur Descartes. Que Baillet nous eût donné des Mémoires circonstanciés touchant les diverses situations où se trouva son Philosophe; situations d'Auteur, de Voyageur, de Créateur d'un système, de Destructeur des vieilles préventions, &c. il n'y avoit point de reproches à lui

faire;

faire ; on lui auroit même passé toutes les Anecdotes frivoles qu'il conte gravement : mais l'Histoire proprement dite veut être traitée avec plus d'égards ; il faut, comme dans la Tragédie, des unités, des liaisons, des progrès d'idées, & sur-tout le *pergere ad eventum* tant recommandé pour le Drame.

Les Mémoires qu'on nous donne ici, retracent donc toutes les sortes d'esprits qu'eut M. de Fontenelle. » *Esprit philosophique*, il » a prouvé par son exemple que » tout est du ressort de la Philo- » sophie, & jusqu'aux agréments » mêmes, puisqu'ils ont leurs cau- » ses. *Esprit naturel & aisé*, les » fleurs naissent sous ses pas, & il » cueille les plus belles ; il a sur- » tout le don de les assortir, il ne » les arrange pas au hazard. *Esprit* » *attentif & pénétrant*, il voit dans » les objets les plus ordinaires ce » qu'on n'y avoit point encore vu.

» *Esprit solide*, il néglige les minu-
» ties, les petits détails, & écarte
» tout l'inutile. *Esprit penseur &*
» *profond*, cette *profondeur* a été
» apperçue, dans les Ouvrages les
» plus legers de M. de Fontenelle,
» par tous ceux qui ont été capables
» de l'y appercevoir. « A la tête de tous ces Esprits, brille le plus frappant de tous, le *bel-Esprit*, partie dominante dans M. de Fontenelle; celle qui l'a le mieux servi, le plus accompagné, & le plus tard abandonné. Il a été bel-Esprit par-tout, c'est-à-dire esprit orné, enjoué, délicat, aidé par une imagination *vive*, *libre*, soumise néanmoins aux loix, & n'usurpant jamais le premier rang.

M. de Fontenelle étoit-il *homme de génie?* Question qui est comme la matière d'un Plaidoyer dans ces Mémoires. M. l'Abbé Trublet se déclare pour l'affirmative, il est même étonné qu'on mette ce point

en controverſe : cependant comme il faut s'entendre quand on parle de tout, & principalement du *génie*, qualité ſi rare, & peut-être plus cachée que l'or dans la mine ; M. l'Abbé Trublet déclare que *s'il donne le génie à M. de Fontenelle, c'eſt qu'il appelle de ce nom toute grande & importante qualité de l'eſprit poſſedée dans un degré éminent :* & quelques lignes après il obſerve que le grand Corneille étoit *homme de génie* d'une autre manière que ſon neveu Fontenelle ; *qu'il n'avoit pas le génie des graces & de l'enjouement, parce qu'il avoit celui de la force & du ſublime.* Il y a bien de la fineſſe à diſtinguer ainſi les diverſes nuances du génie. Dès qu'on aura une des grandes qualités de l'eſprit, & qu'on ſaura la mettre en œuvre habilement, on ſera homme de génie. Mais ne faudra-t-il pas créer, inventer, ouvrir des routes nou-

velles, fonder quelque genre en Littérature ? Le grand Corneille eut ces grands avantages. M. de Fontenelle les posseda-t-il de même ? Non pas *de même*, mais d'une autre façon. Sa manière d'analyser les Ouvrages de l'Académie, de peindre les Illustres de cette Compagnie, de rendre, dans ses Mondes, le systême de Descartes, de converser même sur les Sciences, sur la Morale, sur la Politique, sur les usages du monde, ne fut qu'à lui. Voilà l'homme de génie. Le grand Corneille eût donné des loix de valeur, de constance, de probité dans Rome ; & Fontenelle eût fait de ces Romains des *Penseurs*, des Philosophes, des Académiciens. Le premier eût dit à Cincinnatus de retourner à sa charrue ; & le second eût appris à ce Dictateur l'Art de ne point s'ennuyer en traçant ses sillons. L'oncle étoit bien meilleur pour

fonder une République, & le neveu pour la civiliſer. Nous ſentons que cette queſtion du génie n'eſt point épuiſée dans les Mémoires de M. l'Abbé Trublet, parce qu'elle n'eſt pas entièrement développée : il lui conviendra préſentement de remanier ce ſujet dans quelque une des ſéances de l'Académie Françoiſe, dont il eſt Membre.

La Littérature de M. de Fontenelle eſt diſcutée à fond dans ces Mémoires réunis. Depuis le *Palinod* qu'il avoit remporté à Rouen vers l'an 1671, juſqu'aux derniers petits vers qu'il faiſoit dans ſon extrême vieilleſſe, tout eſt enrégiſtré dans ces faſtes. C'eſt 86 ou 87 ans d'exercice dans la République des Lettres. Quelle variété d'ailleurs de compoſitions ! quelle étenduë de connoiſſances ! En Philoſophie M. de Fontenelle avoit vu toutes les révolutions : il étoit né

dans le Péripatétiſme, dans cette nuit de penſées où l'on croyoit ſe voir, & où l'on ne faiſoit que ſe chercher ou ſe heurter. Il devint de bonne heure Cartéſien, & il fut témoin de tous les combats qu'eſſuya cette nouveauté. Vint le Newtonianiſme qui fit de grandes réformes; & M. de Fontenelle n'étoit plus d'âge à reprendre les éléments, & à ſe faire le diſciple de ceux qu'il avoit vu naître dans les tourbillons de Deſcartes. Il ne fut jamais Newtonien : cependant en qualité de Secrétaire de l'Académie, il ſe rendit comme propres les penſées de Newton & de ſes partiſans. Alors, dit M. l'Abbé Trublet, *il ne fut plus auſſi à ſon aiſe;* mais une partie de ſon éloge eſt d'avoir eu l'eſprit ſouple & facile, de s'être plié aux idées des autres, ſans néanmoins altérer ou dégrader les ſiennes. M. l'Abbé Trublet voudroit que M. de Fontenelle n'eût point été Secrétaire

de l'Académie, qu'il n'eût point fait tant d'Extraits. » Ils lui ont pris » un temps qu'il auroit pu mieux » employer encore. Il y a semé » des vuës grandes & lumineuses : » mais qu'on conclue de-là quels » ouvrages il auroit composés d'a- » près ces vuës, avec le don qu'il » avoit d'ordonner, d'assembler, » d'exposer, de raisonner, &c. » D'ailleurs qu'est-ce que la Phy- » sique & les Mathématiques en » comparaison de la Morale, de » la Politique, de la Science des » hommes, de l'Art de se con- » duire avec eux & de les con- » duire, de les faire agir les uns » pour les autres par leur propre » intérêt ? M. de Fontenelle au- » roit été un Moraliste du pre- » mier ordre, un Législateur, un » Politique en grand. Aussi avoit- » il toujours eu dans la tête de » faire, à l'exemple d'Aristote & » de Platon, une Politique, un

» plan de Légiſlation, de Gou-
» vernement; &, comme il di-
» ſoit, une *République :* il en par-
» loit ſouvent. «

Les autres parties de la Littérature de M. de Fontenelle ſont la Poëſie, le Théâtre, la Morale, la Métaphyſique, la Géométrie, &c. Tout eſt indiqué & caractériſé dans ces Mémoires, & réuni dans l'Article FONTENELLE du Moreri (dernière Edition:) Article qui n'a pas échappé au Libraire de Hollande Marc-Michel Rey. Il eſt même enrichi, comme les morceaux tirés du Mercure, de nouvelles Notes ou Anecdotes que M. l'Abbé Trublet a communiquées.

Le ſtyle eſt à l'Homme de Lettres ce que les traits ſont au viſage; c'eſt ce qui le fait reconnoître, ce qui lui attire des éloges ou des critiques. » Le ſtyle » de M. de Fontenelle eſt infini-

» ment agréable, indépendam-
» ment de la netteté & de l'élé-
» gance; & cet agrément consiste
» dans un enjouement aimable,
» une gaieté douce, un badinage
» philosophique, qui donne l'idée
» d'un esprit élevé, pour ainsi
» dire, au-dessus des sujets sur
» lesquels il s'exerce..... L'agré-
» ment du style de M. de Fon-
» tenelle consiste sur-tout dans la
» métaphore, mais aisée, modé-
» rée & juste, jamais outrée ni
» forcée. Il consiste à transporter
» les expressions d'un genre à
» l'autre, les expressions de la
» conversation aux Sciences, les
» expressions les plus ordinaires
» & les plus familières aux ma-
» tières qui le sont moins, &
» quelquefois aussi les expressions
» des Sciences proprement dites
» à la Morale, à la Littérature,
» aux matières ordinaires, &c. «

Le caractère de M. de Fonte-

nelle a fait ſon bonheur, parce qu'il a toujours été le même; c'eſt-à-dire égal, uniforme, exemt de grandes paſſions, capable de plaire ſans ſe faire l'eſclave du caprice des autres. *Il joignoit la gaieté à la ſageſſe. Sa gaieté ajoûtoit à ſes plaiſirs, & diminuoit les peines que ſa ſageſſe n'avoit pu écarter.* Au reſte, quand on parle ici de *ſageſſe*, c'eſt la modération philoſophique qu'on entend: c'eſt ce tempérament de goût & de penſées, qui fait qu'on ne deſire, qu'on n'admire, qu'on ne craint preſque rien; qu'on demeure fixe parmi les orages du monde, & qu'on ſait écarter à propos ceux dont on ſeroit ſoi même menacé. » Il » y a des gens, *diſoit Senèque*, » qui ſont tantôt des Vatinius & » tantôt des Catons, qui ſe picquent quelquefois de ſurpaſſer » Curius ou Fabricius en fruga-

» lité, & qui, après cela, le dif-
» putent en ſenſualité & en dé-
» licateſſe aux Apicius & aux Mé-
» cènes. Cette inconſtance eſt la
» marque d'un mauvais eſprit; &
» c'eſt une grande choſe que *de*
» *n'être jamais qu'un ſeul homme.*
» Il n'y a que le ſage qui puiſſe
» ſe flatter de cette prérogative
» d'être un ſeul homme; tous les
» autres ſont des hommes à plu-
» ſieurs faces, des hommes, en
» quelque ſorte, multipliés. *Ma-*
» *gnam rem puta unum hominem*
» *agere. Præter ſapientem autem*
» *nemo unum hominem agit; cæ-*
» *teri multiformes ſumus.*« Il y a
tant d'eſprit, de vérité, de fineſſe
dans ce Texte du Philoſophe, &
de plus tant de rapports au ca-
ractère de M. de Fontenelle, que
nous avons voulu le tranſcrire;
afin de conclure que notre illuſtre
Académicien centenaire fut *unus*
*homo* dans le ſens de Senèque:

ce qui équivaut en Morale à tous les Panégyriques.

Enfin les rapports de ce Bel-Esprit, c'est-à-dire ses liaisons, ses amitiés, ses sociétés, toutes les particularités de son commerce forment, dans ces Mémoires, un objet capital. M. de Fontenelle eut beaucoup d'amis, & passoit néanmoins pour *n'aimer personne*. Il étoit bien avec tout le monde & chez tout le monde ; mais les sentiments de son ame n'étoient qu'à lui. Les gens qui veulent qu'on mette de la chaleur à l'amitié, se plaignoient de son indifférence ; & ceux qui ne regardent point l'amitié comme une affaire, mais comme un amusement, trouvoient que Fontenelle étoit ce qu'il devoit être, l'ame des sociétés & de la bonne compagnie. Ils disoient que ce Bel-Esprit portoit tout dans le commerce du monde, *hors ce degré*

*d'intérêt qui rend malheureux.* Tel eſt l'empire de certaines qualités, de certains talents qui ſont plus le don de la Nature que de la Philoſophie. Donnez-nous quelqu'un qui n'ait pas les agréments, la gaieté, la fineſſe de Fontenelle, & qui ait ſon indifférence, ce ſera un homme entièrement iſolé, peut-être même haï. Fontenelle au contraire préſerva ſon cœur de toute affection, mais il ſut dire des choſes agréables à tout le monde; dès-lors ce fut un homme aimable, précieux dans la ſociété, plus fêté encore à 90 ans & au-delà, que les Complaiſants de profeſſion. Tout cela prouveroit qu'au fond, dans la ſociété, on ne fait cas que des dehors, du langage, des manières, & qu'on diſpenſe les gens d'intéreſſer à ce commerce les facultés de leur ame.

Il faut pourtant ajoûter ici un

mot. Si M. de Fontenelle n'aima point M. l'Abbé Trublet, il eut tort; parce que celui-ci l'aima cordialement, constamment; qu'il fut son admirateur, & qu'il se chargea de parler de lui à la postérité : ce qu'il exécute plus fidèlement peut-être qu'aucun Légataire ne remplit, quoique bien payé, les dernières volontés d'un Testateur bienfaisant.

Ce Volume contient aussi des détails sur M. de la Motte. *Nous en dirons quelque chose dans un autre Article de ces Mémoires.*

## ARTICLE LXV.

*NOTICE DE L'ANCIENNE GAULE, tirée des Monuments Romains ; dédiée à S. A. S. Monſeigneur le Duc de Chartres.* Par M. D'ANVILLE, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & de celle des Sciences de Peterſbourg ; Secrétaire de Monſeigneur le Duc d'Orléans. (Volume *in*-4°. de près de 800 pages.) *A Paris, chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais ; & Durand, rue du Foin.* M. DCC. LX.

IL convenoit que M. d'Anville aimât aſſez ſa Patrie pour en décrire le local. Il a rendu ce ſervice à tant d'autres régions de la terre ! pouvoit-il oublier celle

qui l'a vu naître, & qui a toujours admiré ses travaux? Il fait ici en faveur de la Gaule ce que les gens de qualité font pour l'honneur de leur Maison : il recherche des Antiquités. L'état actuel de nos Provinces est assez connu; leur état, dans l'âge moyen, a occupé des plumes savantes, entre autres celle de M. Adrien de Valois, dont l'Ouvrage, quoique susceptible d'une plus grande perfection, ne laisse pas d'être un Livre très-estimable. Il restoit à nous apprendre ce que fut la Gaule dans l'âge Romain, & c'est à ce point de vue que se fixe M. d'Anville.

S'il avoit donné simplement une Carte de ce pays avec les noms des lieux dont ont parlé les Auteurs Romains, c'eût été un Tableau comme inanimé, une Nomenclature sans vie, sans instruction, & par conséquent sans uti-

lité. S'il eût ajoûté les noms modernes aux anciens ſans donner la preuve des identités & des correſpondances, on auroit pu douter de l'exactitude des rapports ; & quelque idée qu'on ſe fût faite du ſavoir de l'Auteur, on auroit cru ne pouvoir reconnoître, par exemple, dans une Bourgade qui ſubſiſte, les reſtes d'une Ville célèbre chez les Romains, ou dans un lieu preſque ignoré de ces Maîtres du monde, les premières traces de ce qui eſt aujourd'hui la Capitale de quelqu'une de nos Provinces.

M. d'Anville a donc pris l'unique parti que lui ſuggèroit le deſir d'éclairer ſes compatriotes. C'étoit d'entreprendre une deſcription complette de l'ancienne Gaule ; de recueillir tout ce que les Auteurs de l'âge Romain nous ont conſervé d'inſtructif ſur ce vaſte pays ; de comparer les divers traits de lu-

mière qu'on trouve dans leurs Ecrits ; de les appliquer aux détails de notre Gaule actuelle ; d'insister sur les analogies des noms & des positions ; enfin de dresser une Carte où l'antiquité fût conciliée avec le moderne. Un ouvrage exécuté d'après ce plan devoit avoir quelque étenduë, & être présenté dans l'ordre alphabétique, afin que les Articles pussent être consultés séparément & avec facilité ; mais il falloit en même temps que ces Articles fussent liés ensemble par les rapports de leurs qualités & de leurs circonstances, ensorte qu'ils s'expliquassent les uns les autres. Nous voulons dire que chaque Article, quoiqu'isolé, devoit indiquer les lieux circonvoisins, les distances de tels ou tels postes, les caractères qui attachoient tel ou tel lieu à une contrée plutôt qu'à une autre, &c.

Toutes ces attentions ont occupé

M. d'Anville dans la compoſition de ſon Livre : il l'a préparé en entier avant que de dreſſer ſa Carte. Cette Carte & le Livre ſe correſpondent mutuellement. Dans l'uſage on commence par où l'on veut : ſi l'on s'attache d'abord au Livre, on ne conſulte la Carte qu'à meſure qu'il ſe préſente des lieux dont on eſt bien aiſe de voir la poſition avec tous les environs & les rapports qui en dépendent : ſi l'on parcourt la Carte avant que de lire le Livre, on s'arrête aux endroits qui laiſſent des doutes ſur leur état ancien & moderne, & l'on s'éclaircit ſucceſſivement par les Notices répandues dans l'Ouvrage. La Carte eſt excellemment gravée, & les Notices ſont pleines de recherches, ſans être toutefois hiſtoriques : l'érudition propre de ce ſujet eſt de pure Géographie ; l'Auteur s'eſt tenu rigoureuſement dans ces bornes. » On remarquera

» même que les lieux obſcurs ſont » communément ceux qui tiennent » plus de place dans l'étenduë de » l'Ouvrage, par l'étude & les re- » cherches qu'il falloit employer » pour les tirer de leur l'obſcurité.« Ainſi, par exemple, AQUÆ BORMONIS, qui eſt le *Bourbon l'Archambaut* d'aujourd'hui, occupe ici deux fois plus d'eſpace qu'AVARICUM BITURIGUM, (Bourges) ville ſi célèbre dans les Commentaires de Céſar. Un ſimple village (dans le Remois) nommé *la Cheppe*, & dans le ſtyle des Romains FANUM MINERVÆ, fait naître une explication trois fois plus détaillée que celle de la ville de Reims, qui eſt le DUROCORTORUM des Anciens. Nous citerions cent exemples ſemblables. Ce qu'il y a de moins conſidérable, ou de plus ignoré aujourd'hui, a été pour notre Auteur l'objet d'un plus grand travail. Il a conſulté, dans ces oc-

casions, plus de Monuments anciens, c'est-à-dire plus de Livres, plus d'Itineraires, plus d'Inscriptions, &c.

Il fait connoître les principales sources auxquelles il a eu recours : il donne une notion exacte des distances & des mesures. Le mille Romain étoit de 756 toises, la lieue Gauloise de 1134 toises ; ce qui n'est pas la moitié de nos lieues actuelles de France, lesquelles comprennent 2500 toises ou 3000 pas géomètriques. L'Auteur, dans l'évaluation de ces mesures, témoigne de grandes attentions pour fixer les différences entre le pied Romain & le pied de Paris. Celui-ci est censé contenir 1440 parties, & le Romain n'en comprendre que 1306 ou 1307 ; ce qui fait que les mille pas Romains ne montent qu'à 756 toises, tandis que les mille pas, évalués sur le pied de Paris, montent à 833 toises. Tri-

plez ce dernier nombre, vous aurez environ 2500 toiſes, qui font la lieue commune de France. M. d'Anville a fait une découverte précieuſe dans la meſure Germaine appellée *Raſta*, qui étoit compoſée de deux lieues Gauloiſes & de trois milles Romains : c'eſt préciſément notre lieue moderne. Les Francs venus de Germanie auront établi dans les Gaules cette meſure, & peu à peu le mille Romain & la lieue Gauloiſe auront diſparu parmi nous. On voit qu'avec le *Raſta* il faut ſuppoſer les pieds tels que les donne la meſure de Paris : car ſans cela le *Raſta*, formé des deux lieues Gauloiſes ou de trois milles Romains, ne monteroit qu'à 2268 toiſes. Il faut lire attentivement la Préface de notre Auteur, & y remarquer la manière claire, nette, expéditive dont ces meſures ſont traitées & évaluées. On ſent qu'avec un travail égal,

ou même plus grand, un Auteur moins profond & moins expérimenté dans la Géographie, auroit laissé de l'embarras, ou des longueurs dans toute cette matière : au lieu qu'ici tout coule de source ; & un mot bien placé fait deviner tout ce qu'il est essentiel de savoir. Nous observons, pour l'instruction des moins habiles, que la différence des pieds (savoir de Rome & de Paris) ne change rien aux toises ; qu'on entend toujours une mesure de 6 pieds de Paris, & que la briéveté du pied Romain, en comparaison du nôtre, diminue seulement le nombre des toises dans le mille Romain : il n'y en a (nous le répétons) que 756 ou 57, au lieu qu'il y en auroit 833 dans le mille Parisien, si cette mesure avoit lieu en France.

Avant que d'entrer dans les détails de sa Notice, M. d'Anville place une espèce de Dissertation,

dont le but eſt de faire connoître les Provinces qui ont partagé la Gaule, depuis les premières notions qu'on a eues de cette grande contrée, juſqu'à la chute de l'Empire Romain en Occident. Il paroît que du temps de Céſar on diſtinguoit dans la Gaule trois Nations principales; les Celtes, les Belges & les Aquitains: en y joignant les Peuples qui formoient la Province Romaine, appellée *Narbonnoiſe*, on avoit une diviſion de la Gaule en quatre grandes parties; la Celtique, (qu'on appella depuis Lyonnoiſe) la Belgique, l'Aquitaine & la Narbonnoiſe. Dès le temps de Tibere on trouve deux Provinces de Germanie ajoûtées aux quatre qu'on vient de nommer. Dans la ſuite il ſe fit d'autres partages; & avant la fin du quatrième ſiècle, on comptoit dix-ſept Provinces dans la Gaule, ſavoir, les deux Narbonnoiſes, la Viennoiſe,

Viennoiſe, les Alpes Maritimes, les Alpes Grecques, les deux Aquitaines, la Novempopulanie, les quatre Lyonnoiſes, les deux Belgiques, les deux Germanies, la Sequanoiſe. M. d'Anville diſcute toute cette diviſion, marque les bornes de chaque Province, aſſigne les Villes qui dépendoient des Métropoles. Ce morceau étoit un prélude néceſſaire à la deſcription de tant de pays renommés dans les Hiſtoires profanes & Eccléſiaſtiques.

Nous devons avertir en général que notre Auteur ſe tient en garde contre les étymologies arbitraires ou forcées. Dès l'entrée de ſon Ouvrage, il déclare que *nous ignorons ce qui a fait donner aux Celtes le nom de Gaulois par les Romains.* Il ſait néanmoins, mieux que perſonne, qu'au rapport de Cluvier, le mot Celtique, *Gallen* ou *Wallen*, ſignifie *faire voyage ;*

que les Celtes qui passerent les Alpes & se rendirent maîtres de Rome, furent appellés *Pelerins* ou *Gaulois* à cause de leur expédition, & que cette dénomination resta au corps entier de la Nation Celtique : voilà ce que dit Cluvier. M. de Leibnitz veut que les termes *Celtæ*, *Keltæ*, *Galatæ*, & par conséquent *Galli* soient originairement les mêmes. M. Bullet, dans son savant Dictionnaire Celtique, * fait venir le nom de *Gaulois* du Celtique *Gallt*, qui signifie *brave*, *puissant*, *courageux*. Toutes ces étymologies connues sans doute de M. d'Anville, ne le déterminent pourtant point : il craint de donner dans les conjec-

* Nous comptons en parler bientôt, ainsi que des *Mémoires sur la Langue Celtique*, publiés par le même. C'est un Tout formant trois *in-fol.* Il y a des recherches immenses dans cet Ouvrage.

tures, & sa méthode par-tout est de n'asseoir son sentiment que sur des preuves authentiques.

Il seroit présentement bien difficile, & comme impossible même, de rendre compte des Articles qui composent cette Notice de l'ancienne Gaule. D'abord c'est un Dictionnaire, dont les détails ne sont guères susceptibles d'abregé; ensuite ces détails présentent une multitude de discussions géographiques & critiques, qu'il faut étudier *ex professo*, selon le goût ou le besoin qu'on peut en avoir.

Tout ce que nous pouvons dire en finissant, c'est qu'il seroit à desirer que la Notice du moyen âge fût exécutée comme celle-ci. M. de Valois a oublié beaucoup de choses, & commis un grand nombre de fautes. Il faudroit redonner son Ouvrage avec les augmentations & corrections convenables. En mille endroits ses mesures, ses criti-

ques, ses observations devroient être réformées; & la précision dont use M. d'Anville, devroit servir de modèle pour cette œuvre aussi difficile qu'importante.

---

## ARTICLE LXVI.

*DISCOURS PRONONCÉS dans l'Académie Françoise, le Jeudi 9. Avril M. DCC. LXI. à la réception de M. l'Abbé* BATTEUX. A Paris, au Palais, chez la Veuve Brunet, Imprimeur de l'Académie Françoise.

DEpuis que l'Esprit philosophique est entré dans la Littérature, les Eloges Académiques sont devenus plus vrais, plus brillants & plus utiles. Les Sages de tous les temps ont eu de la Philosophie dans leur conduite & dans

leurs études ; mais on n'a pas toujours ſu leur en faire un mérite ; & les caractères , les avantages , les rapports de cette Philoſophie , ont ſouvent échappé aux attentions des Panégyriſtes qui avoient le plus d'eſprit ou la meilleure volonté. Aujourd'hui il n'eſt pas poſſible d'être homme de Lettres & Philoſophe , ſans recevoir les hommages de l'Eloquence. C'eſt même pour honorer l'accord de la Philoſophie avec la Littérature, que l'Eloquence ſe pare de ſes plus riches ornements ; qu'elle devient ingénieuſe, ſublime, abondante , philoſophique auſſi à ſa manière. Voici un exemple qui dit tout en cette matière.

M. l'Abbé de Saint-Cyr cultiva les Lettres & la Philoſophie , comme s'il avoit voulu que perſonne ne lui ſût gré de ſon mérite, de ſes talents & de ſes travaux : il conſerva, dans le tourbillon mê-

me de la Cour, cette égalité de mœurs, d'études, de procédés qui exclut les desirs, & condamne les prétentions. Mais on a tiré le voile qui cachoit tant de modestie; & M. l'Abbé Batteux saisit ce point de vuë pour tracer l'Eloge d'un vrai Philosophe.

» Quand je parle de Philoso-
» phie, Messieurs, le seul nom de
» M. l'Abbé de Saint-Cyr avertit
» qu'il est question de celle qui
» s'enveloppe dans ses devoirs;
» qui s'exerce dans la pratique
» beaucoup plus que dans les dis-
» cussions; qui, aimant son Dieu,
» sa Patrie, son Roi, ne croit pas
» qu'on puisse s'en faire un mérite:
» en un mot il s'agit d'une Philo-
» sophie qui, marchant d'un pas
» ferme dans la route qu'elle s'est
» tracée par des idées aussi claires
» que justes, s'avance sans inquié-
» tude & sans bruit au travers des
» faux jugements & des passions des

» hommes, dont elle essuie les chocs » sans colère, & sans s'écarter de » son objet. Telle fut la Philoso- » phie de M. l'Abbé de S. Cyr. «

Comme le successeur de cet homme si estimable est aussi un Philosophe, non-seulement de profession, mais de caractère; non-seulement partisan de la vraie Philosophie, mais ennemi de la fausse qu'il a combattue dans ses Ouvrages; on devoit s'attendre à des développements sur les devoirs du Philosophe. » M. l'Abbé de » Saint-Cyr regardoit le systême » de nos connoissances comme un » édifice, dont les premiers fon- » dements, ensevelis la plûpart » dans les ténébres inaccessibles à » la raison, devoient être posés » par une main plus sûre & plus » respectable encore que celle de » la Philosophie. Il avoit assez étu- » dié l'histoire des pensées humai- » nes, pour savoir que notre esprit,

» lorſqu'il veut s'élever ſeul &
» franchir les barrières, court riſ-
» que de ſe perdre dans le vuide,
» ou de ſe briſer contre les rochers.
» Il avoit vu tous ces Génies ſu-
» blimes, tous ces Héros de la
» ſageſſe ancienne, ſemblables à
» ces Athlètes qui combattoient les
» yeux couverts d'un bandeau,
» porter leurs pas au hazard, ſe
» croiſer mille fois dans leurs
» courſes, ſe replier ſur eux-mê-
» mes, &, après avoir frappé quel-
» ques coups heureux, ſans en être
» sûrs, tomber enfin de laſſitude
» dans l'endroit même d'où ils
» étoient partis.

» Il avoit obſervé que les efforts
» des Modernes n'avoient pas eu
» plus de ſuccès; que Leibnitz &
» Platon s'étoient également per-
» dus dans l'atôme, comme Epicure
» & Deſcartes dans l'immenſité:
» enfin que tous les Philoſophes,
» dans tous les temps, avoient été

» également repoussés par la ma-
» jesté même de la Nature, toutes
» les fois qu'ils avoient entrepris
» de pénétrer dans son sanctuaire.
» Il en avoit conclu que l'es-
» prit humain a ses bornes fixées;
» & que, dans tout ce qui est au-
» delà de ces bornes, il a besoin
» d'un guide pour diriger ses pas,
» d'un appui pour les assurer. Si
» nous voulons une époque dans
» l'origine des temps, une bous-
» sole dans les vuës abstraites, des
» fins dans la Physique, un pivot
» dans la Morale, il faut que la
» chaîne de nos connoissances soit
» attachée au même point que celle
» de la Nature. » C'est-à-dire,
qu'il n'y a point de vraie Philo-
sophie sans ces rapports intimes
qui nous lient au premier Etre.
M. l'Abbé Batteux insiste sur cette
vérité, qui a son application dans
le caractère, dans les emplois,
dans toute la vie de son prédé-

ceſſeur ; & de-là réſulte un Diſcours qui contient autant de choſes que de mots : Diſcours énergique & élégant, inſtructif & agréable.

M. le Duc de Nivernois y répondit, & acheva le portrait de M. l'Abbé de Saint-Cyr, en préſentant celui de ſon auguſte Elève. » Il avoit eu une part principale » à l'éducation d'un Prince dont » l'enfance n'a rien eu de puérile, » dont la jeuneſſe a été exempte » de paſſions, dont l'eſprit aime » à s'étendre, à s'orner par toute » ſortes de lectures utiles, dont » le cœur aime à s'ouvrir, à ſe » livrer à tous les ſentiments hu» mains. Pour faire l'Eloge le plus » ample de M. l'Abbé de Saint» Cyr, il ſuffit de préſenter le » tableau le plus raccourci des ſuc» cès de ſon ouvrage : & la mo» deſtie qui caractériſe le Diſciple » auſſi-bien que l'Inſtituteur, ne

» me permet pas de détailler da-
» vantage ce tableau intéressant.
» Plus heureux qu'Aristote & que
» le docte Adrien, * le Confrère
» distingué que nous regrettons
» aujourd'hui, n'a point vu son
» Elève dans les dangers du pou-
» voir, ni dans les vicissitudes de
» la fortune; & il a joui sans in-
» terruption non-seulement de sa
» confiance intime, mais du spec-
» tacle de ses vertus : spectacle si
» doux & si flatteur pour celui qui
» les avoit cultivées. Heureux en-
» core M. l'Abbé de Saint-Cyr
» jusques dans cette mort préma-
» turée qui nous l'a enlevé, puis-
» que les vifs & honorables regrets
» dont elle a été suivie, consacrent
» avec éclat sa mémoire, en four-
» nissant aux fastes de l'humanité

---

* Adrien Florent, Précepteur de Charles-Quint. Il devint Pape sous le nom d'Adrien VI.

» cette anecdote consolante, qu'un
» homme mourut pleuré d'un
» grand Prince, à qui il n'avoit
» jamais parlé le langage de la
» flatterie. «

M. le Duc de Nivernois trace en peu de mots l'Eloge de M. l'Abbé Batteux & de ses Ouvrages. On connoît les *Dissertations* dont il a enrichi le Recueil de l'Académie des Inscriptions, son *Livre sur Epicure*, son *Cours de Belles-Lettres*, ses *Beaux-Arts réduits à un seul principe*. M. le Duc de Nivernois rend justice à tout le mérite de ces Compositions, mais il loue à la manière d'Horace qu'il connoît si bien : il ne nomme pas même celui qui est l'objet de ses louanges ; il rappelle seulement les caractères de génie & de vérité qui sont répandus dans les Livres qu'on vient de nommer, & il laisse aux Auditeurs le soin d'en faire l'application à M. l'Abbé

Batteux. » Le Philoſophe Litté-
» rateur, *dit-il*, dogmatiſe avec
» élégance, diſpute avec politeſſe,
» plaît en inſtruiſant, enſeigne en
» perſuadant. Le Littérateur Phi-
» loſophe fixe le goût par des dé-
» finitions exactes, étend les idées
» par le développement de cette
» chaîne imperceptible qui lie tou-
» tes les connoiſſances humaines;
» facilite l'étude des Beaux-Arts,
» en ſimplifiant leurs principes.
» Heureux celui qui auroit acquis
» ce double droit à la reconnoiſ-
» ſance publique! « Nous ne pou-
vons omettre la définition ou l'ex-
poſition, ſi l'on veut, du véritable
Eſprit philoſophique. M. le Duc de
Nivernois dit en ſix lignes tout ce
qu'on peut deſirer ſur un objet ſi ri-
che en merveilles, quand on en fait
une juſte application, & ſi fécond en
erreurs quand on en abuſe. » L'Eſ-
» prit philoſophique eſt celui qui,
» par les cauſes, annonce les

» effets, ou qui des effets remonte
» à la connoissance des causes ; qui
» approfondit, qui apprécie, qui
» analyse jusqu'au sentiment ; qui
» rend raison de tout, & même
» des bornes qu'il doit se prescrire ;
» qui éleve l'homme de Lettres à la
» dignité de Législateur, &c. « Ce dernier mot fait allusion au *Cours de Belles-Lettres* de M. l'Abbé Batteux. On peut généraliser cette idée, & reconnoître que par-tout où le vrai Esprit philosophique se trouve, les Lettres, le goût, le savoir, l'érudition ; en un mot, que tout l'Empire des connoissances est un Etat bien réglé.

## ARTICLE LXVII.

*LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires, sur l'Article XLVII. de ces Mémoires II. Volume d'Avril.*

DAns vos Mémoires d'Avril, II. vol. MM. RR. PP. on fait quelques réflexions sur les règles de l'attraction en raison renversée des quarrés des distances, dont on croit pouvoir se contenter pour rendre raison des phénomènes ordinaires de la dureté des corps.

Pour parvenir à ce que l'on veut prouver, on suppose le rapprochement de deux petites parties de matière, qui attirent d'abord chacune de leur côté une troisième particule de matière. On remarque qu'après ce rapproche-

ment, les deux particules attractives attirent plus fortement la troisième vers un centre donné ; parce que les attractions de ces particules sont plus d'accord pour attirer la troisième vers le centre de tendance, & ne font plus d'angle sensible comme auparavant. Après cela l'on ajoûte :

» Or, de-là ne s'ensuit-il pas » qu'en général une petite parti- » cule qui en attire une autre, sui- » vant une certaine loi, doit pro- » duire dans elle une force rela- » tivement plus grande que ne » produiroit un corps d'un volume » considérable qui l'attireroit sui- » vant la même loi? Donc à raison » de l'extrême petitesse des parti- » cules entre lesquelles l'attraction » agit dans les cohésions, &c. la » force qu'on y remarque, ne peut- » elle pas être beaucoup plus gran- » de relativement que celle qu'on » observe dans les vastes corps des

» Planètes, quoique l'attraction
» suive par rapport aux unes &
» autres la même loi du quarré? «
Nous nous bornerons à cette observation, qui paroît la principale des raisons que l'on fait valoir.

Vous avez remarqué, dans une petite note, MM. RR. PP. que les réflexions de l'Auteur méritoient de l'attention; & celles-ci en demandent en effet quand on veut les suivre. L'Auteur qui paroît capable de réflexions subtiles, n'entend pas apparemment, par la petitesse des parties, une moindre masse contenue dans ces parties. Il n'a donc égard qu'au moindre volume de ces parties qui ne font plus qu'un seul corps après leur rapprochement, & à la diminution des angles que forment les rayons qui expriment l'attraction, lorsque les deux particules attractives se sont rapprochées; & de-là sans doute il doit arriver que la

troiſième particule ſera, dans ce cas, attirée plus fortement, les attractions étant plus concourantes. Voilà, je crois, tout ce que l'on veut faire entendre en cet endroit.

Mais ſuivra-t-il de-là que le corps ſenſible, composé de pluſieurs parties pareilles à celle qui eſt plus directement & plus fortement attirée, ſera auſſi plus fortement attiré qu'il ne le feroit, ſi les particules attirantes n'étoient pas ainſi rapprochées? On ne croit pas que l'Auteur le puiſſe prétendre. Ces particules ainſi rapprochées attireront plus fortement la particule qui leur correſpond plus directement; & par une raiſon oppoſée elles attireront moins les autres petites parties de tout ce corps attiré, qui leur correſpondent moins directement. Ainſi l'on perdra d'un côté ce que l'on aura gagné de l'autre pour l'attraction

totale du Corps ſenſible, à moins que l'on ne multiplie les particules attractives : ce qui arriveroit, ſi l'on ne comptoit plus que pour une ces particules rapprochées, & qu'on en voulût toujours retenir le même nombre. Il ſe pourra donc bien faire que la découverte paroiſſe plus aiſée à faire qu'utile à quelque choſe.

De plus il faut encore obſerver que les rayons d'Attraction, que l'on peut ſe figurer tendus des diverſes parties des Corps attractifs à celles du Corps attiré, font entre eux des angles moins ouverts, quand les Corps attirés ſont plus éloignés. Ainſi, par cette raiſon des angles moins ouverts, s'il n'y avoit point d'autre cauſe qui diminuât la force de l'Attraction, les corps éloignés ſeroient plus efficacement attirés. Nouvelle attention qui ne va pas, ce me ſemble, au but de l'Auteur,

Enfin les Corps éloignés sont attirés par les plus petites parties des Corps attractifs ; puisque ces petites parties sont toutes des principes attractifs ; & ces petites parties sont aussi attirées par les Corps éloignés. Ainsi l'on ne voit pas quel avantage on tirera de ces petitesses pour le cas des Corps voisins ou qui se touchent.

Malgré cela, l'Auteur pourroit être fondé, & même plus fondé qu'il ne le croit, à prétendre que l'Attraction, en raison inverse des quarrés des distances, est plus que suffisante, si elle a lieu, pour produire les effets de la dureté. Et pour le prouver, nous n'avons besoin d'aucune de ces propositions de Newton, qui ne sont pas assez souvent ce qu'il y a de plus propre à éclaircir la matière.

En effet, on peut dire qu'entre deux Corps qui se touchent, il y a infiniment moins de distance

u'entre deux Corps éloignés l'un
e l'autre de quelques pieds ou
e quelques toiſes, puiſque cette
iſtance peut apparemment ſe di-
iſer à l'infini, ou du moins de-
enir à l'infini plus petite ; tandis
u'entre les Corps qui ſe tou-
hent, on ſuppoſe qu'il n'y a pas
 moindre des parties que l'on
uiſſe imaginer, de cette diſtance
otale qui ſe trouve entre les Corps
nſiblement éloignés. Or ſi cela
t, l'Attraction en raiſon inverſe
es quarrés des diſtances, ou ſi
on veut même des diſtances ſeu-
ment, ſera donc infiniment ou
omme infiniment plus forte en-
e deux Corps qui ſe touchent
nmédiatement, qu'entre deux
orps un peu éloignés l'un de
autre. Il n'y aura enfin aucune
omparaiſon à faire entre les ef-
ts de l'une & ceux de l'autre At-
action ; & aucun effort humain
 pourra ſurmonter cet effort

d'Attraction, d'où suit la cohésion des parties qui se touchent immédiatement. Un Newtonien doit donc être plus que satisfait de la cohésion qui est l'effet de l'Attraction en raison inverse des quarrés. Cependant on a lieu de douter que le Newtonien s'accommode d'une si forte cohésion, quoiqu'elle soit établie sur des principes si simples dans son hypothèse même & son sentiment.

L'Auteur paroît en effet Newtonien décidé, & très-persuadé que rien n'a ébranlé les principes & les avantages de son Attraction. Il paroît même supposer tout cela, sans en donner de preuves & sans répondre à aucune difficulté. C'est bien le plus aisé : tout le monde ne paroît pas penser à présent comme lui ; mais il n'est point nécessaire que tous soient de même avis. Que les uns

croient avoir pour eux les ressources d'une profonde Géomètrie, & ne répondent à aucune des objections qu'on leur fait; que les autres fassent valoir, comme ils le prétendent aussi, des raisons si palpables qu'elles confondent le Géomètre au milieu de ses savantes ténébres; entre ces deux partis quelqu'un qui s'en divertira, & qui se défiera beaucoup des lumières & des connoissances de l'esprit humain, ne sera pas le moins sage. En effet, dans le Défenseur opiniâtre des systêmes que voit-on assez souvent? un homme (permettez-moi cette comparaison familière) qui fait tous ses efforts pour racommoder un petit trou de sa maison, tandis qu'elle tombe en ruines de tous côtés. Encore ne vient-on pas à bout de boucher ce trou: il se trouve, après bien de la peine, que l'on a travaillé à côté.

*Mai*, 1761.

Cela n'est-il pas divertissant & très-propre à entrer dans *l'Amusement physique* sur le systême don[t] il s'agit ? Heureusement, en ce[s] matières, l'erreur n'est point dangereuse. Si le trou qu'on vouloi[t] raccommoder n'est pas bien bouché, il n'y a qu'à répondre à ceux qui s'en apperçoivent, que, pour juger du succès de ce travail, il faut être grand Géomètre ; ou que les difficultés qu'on fait, sont déja pleinement résolues. Chacun de son côté croira avoir raison, & sera toujours en possession de quelque avantage. Je suis, &c.

*18. Avril 1761.*

ARTICLE

## ARTICLE LXVIII.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## *ITALIE.*

### DE ROME.

On a diſtribué le ſecond Livre *de l'origine, du progrès & de l'état préſent du Rit Grec en Italie, tel que l'obſervent les Moines de S. Baſile.* C'eſt un *in*-4°. de 275 pages, compoſé par M. Pierre Pompilius Rodota, Profeſſeur de Langue Grecque, attaché à la Bibliothèque du Vatican. Le Rit Grec paſſa en Italie vers le VIII^e^ ſiècle, & y ſubſiſta aſſez long-temps, même dans les

Eglises gouvernées par des Prêtres séculiers. Il tomba ensuite peu-à-peu, & se trouva réduit aux Monastères du Royaume de Naples & de Sicile. Les révolutions se firent aussi sentir dans ces asyles, & le Rit Grec auroit totalement péri en Italie avec toutes les Communautés qui le suivoient, sans les attentions de Gregoire XIII. qui le releva. La Congrégation de S. Basile est florissante aujourd'hui dans quelques contrées d'Italie & d'Espagne. C'est l'Histoire de ce Rit qu'on donne au Public, & que nous annonçons.

On a imprimé, dans cette Ville, une fort bonne *Instruction Pastorale* du Cardinal Valenti, Evêque de Rimini, pour la conduite de son Clergé; & l'Archevêque de Lucques l'a fait réimprimer comme devant être une source

féconde de lumières & d'édification pour ſon Diocèſe.

Nuova Deſcrizione del Vaticano, &c. *Nouvelle Deſcription du Vatican*, (Egliſe & Palais) où l'on verra tous les détails de ces ſuperbes Edifices. L'Ouvrage n'eſt pas encore public.

## De Florence.

Le Docteur Jean-Marie Lampredi a réfuté, dans un Volume *in*-8°. de 131 pages, le ſentiment de Samuel Coccejus ſur les Droits ſans bornes de nuire à l'ennemi avec lequel on eſt en guerre : *De licentiâ in hoſtem liber ſingularis, in quo Samuelis Cocceji ſententia de infinitâ licentiâ in hoſtem exponitur & confutatur*. C'eſt le titre du Livre de M. Lampredi.

La propoſition principale de Coccejus étoit celle-ci : *Jus Na-*

*turæ permittit ut etiam ultrà modum debiti & pœnæ, id est, in infinitum, hostem lædere, ejusque res capere, & vastare possimus.* Le Docteur Florentin combat cette doctrine, & montre qu'elle doit être modifiée en beaucoup de points & d'occasions. Il faudroit avoir sous les yeux l'Ouvrage même de Coccejus, & celui de M. Lampredi : la matière est si difficile & si délicate, qu'on doit craindre d'excéder de part ou d'autre.

On a imprimé la 47ᵉ Edition de la Mérope du Marquis Maffei. (*In*-8°. pages 94.)

### De Venise.

On imprime à Venise une Collection immense ; savoir, Moreri, la Martinière, les Dictionnaires du Commerce & Œconomique,

la Bibliothèque Théologique de Ferrari avec les Notes de Carbonagno, la Bibliothèque Orientale d'Herbelot, la Bibliothèque Portugaiſe de Barboſa, le Vocabulaire Portugais de Bluteau avec le Supplément, les Notices les plus conſidérables contenues dans le Recueil des Bollandiſtes, l'Encyclopédie de Chambers & celle de Paris corrigée, &c. Le tout en Portugais, & devant former une ſuite de 30 Volumes *grand in-folio.*

## DE LUCQUES.

Un Médecin de Gènes, nommé M. Pizzorno, a fait imprimer à Lucques un Diſcours Latin en faveur *de l'inoculation de la Petite-Vérole.* Outre les raiſons priſes de ſa profeſſion, il accumule les motifs fondés ſur le bien public; il répond aux ob-

jections, sur-tout à celle qu'on dit tirée du sentiment & de la décision des Théologiens. M. de la Condamine avoit déja touché ce point, & le Professeur de Gènes se sert avantageusement des écrits de ce célèbre Académicien.

## De Verone.

Le jeune M. Jean-Joseph Marogna, Gentilhomme de cette Ville, a publié un assez bon Livre *sur la manière d'étudier* : Volume *in*-4°. distribué en 14 Chapitres. Le premier traite en général de la nécessité de lire & de composer : le second, de la lecture des Ouvrages d'autrui : le troisième, de la manière de profiter de ces Ouvrages quant au style : le quatrième, du degré d'autorité qu'on doit accorder aux Auteurs de ces Ouvrages :

le cinquième, du degré de probabilité qu'on doit reconnoître dans les Livres historiques : le sixième, de la manière de bien entendre les Auteurs : le septième, de la méthode la plus convenable pour se rendre utile la lecture des Livres : la huitième, du naturel qu'on doit chercher dans ses compositions : le neuvième, du bon usage de l'imitation : le dixième, de l'abus du style figuré & métaphorique : le onzième, de la propriété du style & des termes : le douzième, du bon usage de la Langue : le treizième, des trois sortes de style, le sublime, le tempéré, le simple : enfin le quatorzième & dernier Chapitre roule sur la méditation ou la manière de réfléchir, avant que de se mettre à composer. L'Auteur de ce Livre n'a que 18 ans, & il traite des matières qui supposent beaucoup d'expérience. Il

eſt difficile par conſéquent que ce jeune Méthodiſte ait tout prévû ; mais il eſt toujours très-louable d'avoir ſu former un plan d'études pour lui & pour les autres. C'eſt le défaut de plan qui rend infructueux tous les bons deſirs : & cette régle s'étend à toutes affaires ſans aucune exception.

## D'AREZZO.

On a imprimé, dans cette Ville, un Livre *in*-8°. ſous ce titre : *Davidis Carmina quæ Pſalmi dicuntur, tùm Cantica veteris novique Teſtamenti Latinis verſibus reddita, operâ ac ſtudio Petri* ROSSI *Senenſis.* Cette Paraphraſe, en Vers Latins, des Pſeaumes & des Cantiques contenus dans les Livres ſaints, eſt fort eſtimée en Italie : dans les Nouvelles publiques, on la préfère à celle de Buchanan. Voici quelques cita-

tions. Ce Verset du Pseaume 103, *Omnia à te expectant ut des illis escam in tempore*, &c. est ainsi rendu :

Scilicet hæc etiam pelagi gens humida solum
Te spectat, tribuas ut convenientia certis
Pabula temporibus, quæ te mox dante parata
Colliget. Ut plenam reseras ad munera dextram,
Cuncta vigent, propriisque bonis satiata fruuntur.

Dans le Pseaume 144, cet endroit, *Oculi omnium in te sperant, Domine; & tu das escam illorum in tempore opportuno*, &c. fait naître ces Vers :

. . . . . Hinc cunctorum oculi, Rex optime, solum
Te spectant, abs te auxilium pacemque petentes.

Pabula munificus cunctis tu tempore præbes
Opportuna suo; laxas in opima benignas
Dona manus, plenumque tuo genus omne animantum
Munere, abesse nihil sentit, quod vita requirat.

A cette occasion, nous avons relu un petit Poëte qui n'est guères célèbre aujourd'hui, & qui ne disoit pourtant point si mal il y a près de 130 ans. C'est Louis Magnetius Auteur d'une *Paraphrase Poëtique de tous les Pseaumes & de tous les Cantiques*, Ouvrage dédié à Urbain VIII. Il rend ainsi le dernier des Versets nommés plus haut: *Oculi omnium in te sperant, Domine, &c.*

Omnia te fixis oculis, Pater alme, tuentur,
Subsidiumque intenta petunt: tu cuique ministras

Fercula temporibus notis, atque ubere dextrâ
Dona ferens, grato saturas animalia pastu.

Il nous semble que cela peut être mis en parallèle avec la nouvelle Paraphrase de M. Rossi. Il y a plus de précision dans celle de Magnetius ; mais la première pourroit bien aussi l'emporter pour le nombre & l'harmonie.

## *PAYS-BAS.*

### DE LEYDE.

M. Stolp a fondé un Prix pour des Dissertations dont les sujets touchent la Religion & même la Piété. Celui qu'on propose pour cette année, est cette question : *Combien la Morale acquiert de perfection dans ses principes, dans ses motifs ; dans ses fins*

*par le moyen de la Révélation divine?* Le Prix qui est une Médaille d'or de 250 florins, monnoie d'Hollande, sera distribué le 13. d'Octobre prochain, & l'on a jusqu'au premier de Juillet pour faire tenir les Ouvrages (francs de port, écrits en Latin ou en Hollandois) à M. Gaubius, Professeur en Médecine à Leyde.

On a distribué, dans cette Ville, le premier Tome d'Opuscules relatifs à la Jurisprudence. (Volume *in*-4°. de 650 pages.) Le motif de cette entreprise littéraire est de conserver une multitude de Dissertations ou autres Ouvrages détachés qui ont paru en divers temps, & qui se perdroient si l'on n'avoit pas soin de les recueillir. Le premier Volume contient dix Pièces, dont la plus ancienne est de l'année 1732. Les

ſujets qu'on y traite, ſont preſque tous du Droit Romain.

Il a paru une Diſſertation de 34 pages *in*-4°. ſous ce titre: *De Graciâ artium ac doctrinarum inventrice.* L'Auteur, qui eſt M. David Kuhnkens, prétend qu'il n'y a ni Sciences, ni Arts qui n'aient été inventés ou perfectionnés par les Grecs.

### DE LA HAYE.

Les *Inſtitutions Politiques du Baron de Bielfied* ſe diſtribuent en deux Volumes *in*-4°. chez Goſſe. Cet Ouvrage, dédié au Prince Auguſte-Ferdinand de Pruſſe, eſt eſtimé. On dit qu'il préſente dans un ordre fort méthodique toute la théorie du Gouvernement.

## *ALLEMAGNE.*

### De Cologne.

Le premier Volume des Conciles d'Allemagne a paru dans cette Ville; & l'Editeur est le P. Hartzheim Jésuite. Il dédie son Ouvrage à l'Archevêque de Prague, qui en est le Protecteur. Ce premier Volume est curieux par les Dissertations ou Questions qu'il contient sur les personnes qui ont droit d'assister aux Conciles; sur le temps auquel on doit tenir ces saintes Assemblées; sur la convocation, & par qui elle doit se faire; sur les diverses sortes de Conciles; sur les objets qui se traitent dans les Conciles &c. L'Editeur use d'une bonne critique, dans la manière d'exécuter son projet. Il retranche, par exemple, du nombre des Conciles d'Alle-

magne celui qu'on dit célèbré en 355, il le croit supposé dans le IX$^{e}$ ou le X$^{e}$ siècle. On ne dit point encore quel sera le nombre des Volumes de cette collection. Le premier Volume commence au IV$^{e}$ siècle & finit au IX$^{e}$.

DE STOCKHOLM.

Le célèbre Linnæus ayant dédié la X$^{e}$ Edition de son *Systema Naturæ* au Comte de Tessin, ce Seigneur lui a fait frapper une Médaille. On voit d'un côté la tête de l'illustre Naturaliste décorée du Signe de l'Etoile Polaire, avec cette légende ; C. LINNÆUS EQU. AUR. ARCHIAT. ET PR. UPS. Dans le revers, il y a trois Couronnes éclairées des rayons du Soleil ; ce qui représente les trois Regnes, Animal, Végétal, Minéral, tous trois illustrés par les recherches de Linnæus ; & l'on a mis autour ILLUSTRAT.

## SAVOYE.

### De Genéve.

Les frères de Tournes, Libraires de cette Ville, donnent avis aux Savants qu'ils ont ſous Preſſe une nouvelle Edition des Œuvres de Baillou en Latin, *Gulielmi Ballonii Opera medica* en quatre Volumes *in*-4°. qu'ils eſpèrent donner au Public à la fin de la préſente année 1761.

Les Ouvrages de ce célèbre Auteur ont été imprimés à Paris il y plus d'un ſiècle, par les ſoins de Jacques Thevart, petit-neveu de l'Auteur, & Médecin de réputation. Ils ont paru ſéparément & en différents temps : auſſi les Exemplaires complets de l'Edition de Paris ſont-ils d'une extrême rareté. On les a réimprimés dans ce ſiècle, tous enſemble, à Veniſe ; mais cette Edition eſt tellement remplie de fautes, qu'il étoit d'une

absolue nécessité de la revoir & de la corriger avec beaucoup de soin : c'est ce qui a été fait dans l'Edition que les frères de Tournes annoncent au Public, & à laquelle on travaille sans discontinuer.

Un ancien Praticien de cette Ville s'est donné la peine de corriger avec la plus grande exactitude toutes les fautes qui se trouvoient dans cet Ouvrage, & de désigner les doses de manière à éviter les erreurs.

On a aussi mis en Note au bas de chaque page l'explication des mots Grecs qui se rencontrent très-fréquement dans tout l'Ouvrage : explication qui manquoit dans l'Edition de Paris, & qui, dans celle de Venise, étoit à la fin de chaque Tome ; ce qui est moins commode. Enfin on a mis à leur place quelques Préfaces ou Avis, qui avoient été omis dans

quelques Editions, & qui ont paru néceſſaires.

De plus, on a fait pour cette Edition un Indice général de tout l'Ouvrage, au-lieu que dans les précédentes Editions chaque Traité avoit ſon Indice particulier qui étoit très-embarraſſant.

Outre tous les avantages de cette nouvelle Edition, elle a encore celui d'une ample Préface ſur tout l'Ouvrage, dont l'a enrichie le célèbre Docteur Théodote Tronchin, dans le goût de celles que le fameux Herman Boerhaave a fait à divers anciens Ouvrages de Médecine qu'il a fait revivre en faiſant connoître leur excellence.

Cette Edition ſe fait ſur de bon papier, en caractères neufs; & on a toute l'attention poſſible pour la correction, & pour la rendre auſſi parfaite qu'on le promet & qu'il eſt à deſirer.

## *FRANCE.*

### DE PARIS.

*Nouveau Traité de Navigation contenant la Théorie & la Pratique du Pilotage.* Par M. Bouguer, de l'Académie Royale des Sciences, &c. Revu & abrégé par M. l'Abbé DE LA CAILLE, de la même Académie, &c. (Volume *in*-8°.) C'est une grande modestie dans un Auteur du mérite de M. l'Abbé de la Caille, de se faire l'Abbréviateur & l'Editeur d'un Ouvrage étranger. M. Bouguer avoit donné un bon Livre sous le titre qu'on voit ici; mais *in*-4°. fort cher, un peu long, & point assez approprié aux usages des Marins. M. l'Abbé de la Caille redonne ce Livre dans une forme plus commode, moins dispendieuse, & avec tous les avantages d'une meilleure méthode. *Guerin Mai*, 1761.

*& Delatour, rue S. Jacques, distribuent cet Ouvrage.*

Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'or, a quelques Exemplaires d'une belle Edition *d'Aristophane*, en deux Volumes *in*-4°. avec les Notes de Begler, de Duker, de Pierre Burmann. Nous dirons quelque chose de cette nouveauté, qui a paru en Hollande dès l'année dernière.

Le même M. Pierre Burmann a donné à Amsterdam un *Claudien* in-4°. chargé de Notes & de Commentaires. On le trouve aussi chez Cavelier, rue S. Jacques.

Guerin & Delatour, rue S. Jacques, publient *le sixième Volume du Traité de la Culture des Terres.* Par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie des Sciences. Ce Volume & les cinq autres qui le précédent, seront d'autant mieux reçus, que le Gouvernement pro-

tège ſingulièrement l'Agriculture.
Il y a un Arrêt du Conſeil d'Etat, en date du 24. Février, en faveur de la Société d'Agriculture établie dans la Généralité de Tours ; & un autre en date du premier de Mars dernier, qui ordonne l'Etabliſſement d'une Société d'Agriculture dans la Généralité de Paris. Rien de plus ſage que les diſpoſitions faites pour cette Compagnie, & par l'Autorité ſuprême qui les protège.

On voit les *Diſcours prononcés dans l'Académie Françoiſe, le Lundi 13. Avril 1761, à la réception de M. l'Abbé Trublet.* Nous en dirons quelque choſe le mois prochain.

On publie deux fois la ſemaine une feuille de 8 pages *in*-8°. intitulée : *Gazette d'Epidaure, ou, Recueil Hebdomadaire de Nouvelles de Médecine, avec des Ré-*

*flexions pour simplifier la Théorie & éclairer la Pratique*. On a commencé le premier Avril de cette année, & *le Bureau d'adresse est à M.* MIGNOT, *rue du Petit-Bourbon, vis-à-vis du Louvre, entre le Quai de l'Ecole & le Passage de S. Germain l'Auxerrois.* Le *Libraire est* GRANGÉ, *rue de la Parcheminerie.*

On souscrit à Dijon chez DESVENTES, & à Paris chez Desaint & Saillant, Ganeau, Guillyn & Lambert pour la *Collection Académique*, neuf Vol. *in*-4°. moyennant 99 liv. C'est 11 liv. le Vol. ce qui est un prix médiocre, vû la multitude des Planches, l'étendue & l'importance de l'Ouvrage. La souscription est ouverte jusqu'à la fin de Juin.

Nous avertissons volontiers que *M. Desventes* a établi, près de Dijon, une PAPETERIE excellente, dont l'idée & le succès sont dus à la *Collection Académique*.

## *TABLE DES ARTICLES* Du mois de Mai 1761.

ARTICLE LVIII. *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.* 1157

ART. LIX. *Mêlanges de Chirurgie, &c.* 1186

ART. LX. *Recueil de Dissertations sur quelques principes de Philosophie & de Religion.* 1206

ART. LXI. *Les Antiquités de Metz, &c.* 1218

ART. LXII. Philosophiæ recentioris à Benedicto STAY, &c. *La Philosophie moderne. Poëme en X. Livres, &c.* 1232

ART. LXIII. *Dissertation sur le Dieu SÉRAPIS, &c.* 1255

ART. LXIV. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Vie & des Ouvrages de M. de Fontenelle, &c.* 1270

ART. LXV. *Notice de l'ancienne*

*Gaule, &c.* Par M. d'Anville, &c. 1287
ART. LXVI. *Discours prononcés dans l'Académie Françoise, &c.* 1300
ART. LXVII. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires, &c.* 1311
ART. LXVIII. Nouvelles Littéraires. 1321

---

## *APPROBATION.*

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Avril 1761.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

---

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
*Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.*

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*JUIN*, 1761.

# *A V I S.*

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1761, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1761, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

*La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c.* in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in-12.* Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUIN, 1761.

*A PARIS,*
Chez HÉRISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LXI.
*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 780 volumes : Sçavoir,

| ANNÉES. | VOL. | ANNÉES. | VOL. |
| --- | --- | --- | --- |
| 1701. | 9. | 1732. | 12. |
| 1702. | 12. | 1733. | 12. |
| 1703. | 12. | 1734. | 12. |
| 1704. | 13. | 1735. | 14. |
| 1705. | 12. | 1736. | 15. |
| 1706. | 12. | 1737. | 13. |
| 1707. | 12. | 1738. | 13. |
| 1708. | 12. | 1739. | 14. |
| 1709. | 12. | 1740. | 13. |
| 1710. | 12. | 1741. | 12. |
| 1711. | 12. | 1742. | 12. |
| 1712. | 12. | 1743. | 12. |
| 1713. | 12. | 1744. | 12. |
| 1714. | 12 | 1745. | 12. |
| 1715. | 12. | 1746. | 15. |
| 1716. | 12. | 1747. | 14. |
| 1717. | 12. | 1748. | 15. |
| 1718. | 12. | 1749. | 14. |
| 1719. | 12. | 1750. | 15. |
| 1720. | 5. | 1751. | 14. |
| 1721. | 12. | 1752. | 15. |
| 1722. | 12. | 1753. | 16. |
| 1723. | 12. | 1754. | 16. |
| 1724. | 12. | 1755. | 16. |
| 1725. | 12. | 1756. | 16. |
| 1726. | 13. | 1757. | 16. |
| 1727. | 12. | 1758. | 16. |
| 1728. | 12. | 1759. | 16. |
| 1729. | 12. | 1769. | 16. |
| 1730. | 12. | 1761. | 8. |
| 1731. | 12. | | |

*Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.*

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*JUIN*, 1761.

## ARTICLE LXIX.

*HISTOIRE DU CARDINAL DE GRANVELLE, Archevêque de Besançon, Viceroi de Naples, Ministre de l'Empereur Charles-Quint & de Phi-*

*lippe II. Roi d'Espagne.* (Volume *in*-12. de plus de 600 pages.) *A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, &c.*

ON ne voit ici ni nom d'Auteur ; ni Préface, ni Avertissement, ni Tables, ni Sommaires. L'Histoire commence dès la première page du Volume, se soûtient dans l'étendue de quatre Livres, présente de fort grands détails, & occupe agréablement le Lecteur par la manière dont elle est écrite. On trouvera peut-être l'Ouvrage un peu long ; mais on doit considérer que le Cardinal de Granvelle eut part à tous les grands évènements de deux Regnes très-fameux ; qu'il influa dans toutes les affaires politiques qui furent traitées dans les Cours de Charles-Quint & de Philippe II. Enfin, parmi les traits considérables qui se trouvent con-

tenus dans ce Volume, il n'en eſt aucun qu'on puiſſe dire totalement étranger à Granvelle. Il paroît toujours ou en premier, ou en ſecond; ou comme agent principal, ou comme cauſe ſubordonnée, ou comme témoin diſtingué de la foule. Ses Maîtres ont, dans cette Hiſtoire, leurs rôles, leurs ſituations; & l'on a eu ſoin de les peindre au naturel; mais le Cardinal n'eſt point obſcurci par ces grands perſonnages: ſes fonctions ſont toujours importantes, ſes actions toujours remarquables; & le caractère qu'on trace de lui, plus par la ſuite de ſes opérations, que par le diſcours; ne laiſſe rien ignorer de ce qui concerne ſon mérite, ſes talents, ſes vertus, & même ſes défauts.

On vit paroître, en 1753, des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal de Granvelle*: Col-

lection donnée par Dom Prosper Lévêque, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne. C'étoit un Ouvrage en deux Volumes, point assez bien écrit pour plaire à un certain public, mais rédigé d'après d'excellentes pièces originales. Nous en rendîmes compte au mois de Mai 1754, & nous rassemblâmes même à ce sujet d'autres Notices assez relatives au même objet. Nous ignorons si l'Auteur de l'Histoire qui vient de paroître, a eu connoissance de ces *Mémoires :* il ne les cite en aucun endroit, & il s'écarte assez des faits qu'ils présentent, pour qu'on puisse croire que ces sources ne lui ont point été ouvertes. Il s'est néanmoins occupé de la recherche des Monuments, pour ne dire que du vrai ; & il cite ses garants. Nous transcrirons quelques morceaux, pour donner une idée de son style & de sa manière.

Dans son premier Livre, il s'attache principalement à la vie de Nicolas Perrenot, Seigneur de Granvelle, Chancelier de Charles-Quint, & père d'Antoine Perrenot qui fut le Cardinal de Granvelle. Cette famille étoit roturière, mais beaucoup moins obscure que plusieurs Ecrivains ne l'ont dit. Le grand-père du Cardinal étoit Juge Châtelain d'Ornans, petite Ville à quatre lieues de Besançon, & son bisayeul étoit Capitaine de cent hommes. Le Chancelier Nicolas Perrenot, se voyant grand Seigneur, fit annoblir son père qui vivoit encore en 1524. Ainsi Antoine Perrenot, né en 1517, se trouva tout-d'un-coup petit fils d'un Noble, sans cesser d'être un homme nouveau. C'est ce qu'il auroit dû avouer ingénuement, au-lieu de vouloir être Chanoine de Liège, & en faire les preuves. » La vérité &

» la modeſtie lui auroient fait
» plus d'honneur qu'une Nobleſſe
» uſurpée, & même que la No-
» bleſſe la plus vraie & la plus
» illuſtre. Si cette foibleſſe lui a
» été commune avec des hom-
» mes célèbres ; s'il a craint que
» l'obſcurité de ſa naiſſance ne le
» fît mépriſer au milieu des di-
» gnités même & des richeſſes,
» il n'en fut pas plus excuſable :
» ſa prétendue preuve de Nobleſſe
» ne perſuada perſonne. «

On l'élut donc Chanoine de Liège, parce qu'on vouloit *traiter favorablement le Suppliant*. C'eſt ainſi que s'exprime l'Acte d'information dreſſé en 1540, pour les preuves de Nobleſſe du nouveau Chanoine. Granvelle étoit dès-lors Evêque d'Arras, mais ſeulement élu ; & les Mémoires publiés par Dom Proſper Lévêque nous apprennent qu'il ne fut ſacré que le 21. de Mai 1543,

ayant plus de 25 ans : ce qui ne contredit pas notre Historien qui le fait Evêque nommé d'Arras à l'âge de 23 ans ; mais le *Gallia Christiana* le marque pour cet Evêché dès l'an 1538, lorsqu'il n'avoit encore que 21 ans : ce qui est apparemment une faute.

Granvelle fut dans la suite Archevêque de Malines, & sur la fin de sa vie Archevêque de Besançon. Il résida peu dans ces diverses Eglises. *Les emplois importants qui lui furent confiés, lui servirent d'excuses, s'il en est de légitimes pour un Evêque qui ne réside pas, & si l'on peut, avec justice, s'absenter de son Evêché pour donner tous ses soins au gouvernement temporel.* Ce Prélat posséda de plus une multitude d'Abbayes & de Prieurés*, avec

* S. Amand, & Trulles en Flandre, S. Vincent de Besançon, Montbenoît,

deux Canonicats, l'un à Cambrai, l'autre à Liège : tout cela d'une manière fort opposée aux bonnes règles ; mais les abus en ce genre étoient excessifs au XVI^e siècle. Il desira aussi d'être Archevêque de Séville ; & malgré les éloges qu'on fait de ce personnage, les vertus même qu'il posséda jusqu'à un certain point, on ne peut disconvenir qu'il n'ait eu de l'ambition, qu'en particulier cette foule de Bénéfices accumulés sur sa tête ne soit une tache dans sa vie.

Comme il a servi deux Princes (Charles-Quint & Philippe II.) qui ont fait beaucoup de mal à la France, & qui ont voulu lui en faire infiniment plus encore, les François ont en général peu d'affection & même peu d'estime

---

Favernay, le Prieuré de Morteau & celui de Montier-haute-pierre en Franche-Comté.

pour ce Cardinal. On le regarde comme le Miniſtre de la Politique dangereuſe de Philippe II ; on lui ſuppoſe un caractère dur, diſſimulé, entier, viſant toujours au deſpotiſme. Enfin on croit que Granvelle fut, à peu-près, ſous le Chapeau rouge & dans le Conſeil, ce que le Duc d'Albe étoit ſous le caſque & à la tête des armées, un homme de ſang & un Maître implacable.

Ces préventions diſparoiſſent à la lecture de cette Hiſtoire. Elle fait voir, dans le Cardinal de Granvelle, un Miniſtre zelé pour la gloire de ſes Maîtres, mais *ſans cruauté, ſans fiel contre* ſes ennemis, *ſans détours, ſans reproche ſur l'intérêt, dans l'Adminiſtration des Finances du Royaume qui lui avoit été confiée.* Il eut pour ennemis tous les Religionaires de ſon temps, parce qu'il s'oppoſa de tout ſon pou-

voir à leurs progrès, qu'il pressa les opérations du Concile de Trente, qu'il tint tête aux rebelles de Flandre, qu'il préserva le Royaume de Naples de l'invasion des Luthériens & des Calvinistes, &c. Toutes ces attentions lui valurent la *légende* que les Protestants publierent contre lui, & dont notre Auteur parle à la page 381 de son Volume : c'étoit un Recueil d'imputations odieuses & de calomnies.

Granvelle eut part à la confiance de Charles-Quint; mais ce ne fut qu'après la mort de Nicolas Perrenot son père, qu'il devint Garde des Sceaux de l'Empire. Quand Charles abdiqua la possession de ses immenses Etats, il recommanda Granvelle à Philippe son fils, & lui conseilla de l'employer dans le Ministère. *C'étoit*, dit notre Historien, *un titre bien foible pour le conser-*

*ver : on jugea même que Granvelle avoit beaucoup de bonheur, d'adresse ou de mérite, lorsqu'on vit que le suffrage de Charles-Quint ne lui nuisoit pas, & que Philippe l'honoroit de toute sa confiance.*

Elle fut d'abord sans bornes ; & dès l'an 1561, Granvelle fut fait Cardinal. Il étoit alors principal Ministre de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme & Gouvernante des Pays-Bas : fonction difficile à cause des mouvements qui se firent dans ces Provinces. Les premières étincelles de la révolte parurent à l'occasion des nouveaux Evêchés que Philippe II. établit pour servir de défense à l'ancienne Religion contre les entreprises des nouvelles Sectes. Granvelle contribua beaucoup à cette érection : il fut même le premier Archevêque de Malines. Comme on

érigea aussi le Siège de Cambrai en Archevêché, notre Historien dit que le *Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims, acquiesça sans peine à la distraction qu'on lui demandoit*, c'est-à-dire qu'il consentit à voir séparer de sa Métropole les Evêchés de Cambrai, d'Arras, de Tournai, &c. Cependant il est certain qu'en 1564 le même Cardinal voulant tenir son Concile Provincial, y appella, comme Suffragants & Comprovinciaux, les Evêques de Cambrai, d'Arras, de Tournai, & que ceux-ci ayant représenté qu'ils n'étoient plus de la Province de Reims, le Cardinal se plaignit beaucoup, & protesta contre la nouvelle érection de Cambrai en Métropole. On peut revoir, à ce sujet, le Mémoire publié en 1695 par M. le Tellier, Archevêque de Reims. Il y est très-bien prouvé que ces sortes

d'érections ne peuvent ſe faire ſans l'aveu de l'ancien Métropolitain, & ſans le conſentement du Souverain dans les Etats de qui eſt l'ancienne Métropole.

Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, avoit pluſieurs des qualités qui font les grands Princes; mais *tout ce qu'elle ordonnoit, étoit marqué au coin de la timidité.* Les Grands prirent tout l'aſcendant qu'ils voulurent ſur ſon eſprit. Granvelle, qui éclairoit toutes leurs démarches, s'attira la haine de ces hommes déterminés dès-lors à former une République. La Gouvernante prit auſſi des ombrages contre lui: elle fit entendre que *Granvelle avoit la vanité de ſe croire néceſſaire, que ſa ſécurité venoit de la haute idée qu'il avoit de ſes talents & de ſes ſervices; qu'il croyoit qu'aucun Eſpagnol, aucun Flamand n'oſeroit ſe char-*

*ger du Ministère dans un pays qui étoit tout en feu, & qu'il disoit sans détour que le Roi lui-même ne savoit pas gouverner les Flamands. Il est difficile de croire que Granvelle eût parlé si imprudemment, lui qui avoit eu tant d'occasions de connoître Philippe, & qui avoit tant d'intérêt à ménager sa délicatesse.*

Cependant le Cardinal fut rappellé de Flandre en 1565, n'étant encore âgé que de 48 ans, & comme placé au premier degré de sa fortune. Il se retira dans le sein de sa patrie; & le séjour qu'il y fit pendant cinq ou six ans, forme peut-être le plus curieux morceau de sa vie. Il fut occupé à Besançon de la culture des Lettres, & d'un commerce très-étendu avec les Savants. Il attira auprès de sa personne plusieurs hommes d'étude, tels que Juste-Lipse, Suffride Pe-

ri, Pighius, Nannius, &c. Il établit une Académie Littéraire, où l'on vit briller les célèbres Professeurs Alciat & du Moulin : il rassembla des Livres rares, des Manuscrits précieux ; & ce fut lui qui engagea Arias Montanus à prendre soin de la Polyglotte d'Anvers. Granvelle avoit fait faire, à ses frais, les Copies des Exemplaires Grecs de la Bible, qui étoient au Vatican, & il les donna à Plantin, dont les Presses produisirent en 1568 *, la Polyglotte qu'on admire encore malgré les défauts dont elle n'est pas exemte.

La disgrace de Granvelle ne fut que comme une ombre qui servit à relever l'éclat des beaux

* Nous mettons cette date d'après l'Historien. C'est celle du Diplôme que Philippe II. donna pour la Bible d'Anvers : car il est certain, du reste, que l'Ouvrage ne fut achevé qu'en 1572.

jours qui ſuccéderent à cet orage. En 1571, Philippe II. lui donna la Vice-Royauté de Naples, où il ſe conduiſit avec beaucoup de prudence, de dextérité & de bonheur. On peut lire le jugement qu'en porte Giannone, dernier Hiſtorien de Naples. *On ne ſauroit trop donner de louanges*, dit-il, *à la fermeté & à la fidélité du Vice-Roi de Granvelle, qui, quoique Cardinal*, défendit généreuſement *ſon Maître*. Ces mots, *quoique Cardinal*, montrent une ſorte de ſurpriſe dans Giannone. Il auroit pourtant dû ſavoir que, de tous les Miniſtres des Princes, il n'y en a point eu de plus jaloux des intérêts de leurs Maîtres que les gens d'Egliſe, & ſur-tout les Cardinaux. On connoît d'Amboiſe, Ximenès, Richelieu, & tant d'autres.

Notre Hiſtorien fait, ſur la fin de ſon troiſième Livre, un très-

beau portrait de l'adminiſtration de Granvelle dans le Royaume de Naples. Nous n'en citons que ce trait. » Les ennemis du Car» dinal ont dit que ſon Gouver» nement étoit dur, & que ſon » caractère étoit même violent. » Le Public déſintéreſſé le croyoit » équitable, mais ſévère dans l'ad» miniſtration de la Juſtice ; bien » différent du Chancelier de Gran» velle ſon père, qui préféroit tou» jours les voies de la douceur à » celles de l'autorité. Peut-être » que la différence de leur pre» mière fortune avoit influé ſur » celle de leur conduite. Le Chan» celier étoit né dans l'obſcurité ; » il avoit été obligé d'élever ſa » fortune, pour ainſi dire, dès » les fondations ; il s'étoit fait » un caractère ſouple, un carac» tère propre à s'accommoder aux » temps, aux hommes & aux af» faires. Le Cardinal de Granvelle

» n'avoit eu qu'à suivre la route
» qui lui étoit ouverte. Tout jeune
» encore, il avoit eu part aux plus
» grandes négociations : les digni-
» tés & les richesses s'étoient pré-
» sentées à lui avant même qu'il
» eût pu les mériter. Il est bien
» rare que les dignités & les ri-
» chesses n'altèrent pas les senti-
» ments : il est plus rare encore
» d'avoir de la fermeté dans le
» Gouvernement, sans être accusé
» de hauteur & de dureté. Gran-
» velle servoit un Maître sévère
» qui ne pardonnoit rien : c'étoit
» s'accommoder au temps que
» d'être sévère lui-même ; c'étoit
» l'unique moyen d'avoir la con-
» fiance du Roi..... Cependant
» toutes les Loix qu'il publia du-
» rant sa Vice-Royauté, furent
» faites pour assûrer ou la fidé-
» lité, ou la félicité des Peu-
» ples. «

Ce Cardinal fut appellé à Ma-

drid en 1575 ; & c'est-là l'époque du plus haut degré de sa gloire. Il ne fut pas premier Ministre, ce titre ne quadroit point avec les idées de Philippe II. mais il remplit presque toutes les fonctions de cette dignité ; & pendant le voyage que le Roi fit en Portugal pour prendre possession de cette Monarchie, Granvelle eut la qualité de Régent du Royaume d'Espagne. La suite de sa vie fut toujours brillante, & il posséda jusqu'à la fin les bonnes graces de son Maître. Quelque temps avant sa mort, il fut nommé Archevêque de Besançon ; mais il ne vit point cette Eglise qu'il avoit aimée & honorée comme Particulier, comme Cardinal même, & non comme Pasteur. Il formoit des projets de retraite, quand la mort l'enleva le 21. Septembre 1586. Il faut lire toute la fin de cette Histoire : c'est le ré-

*Juin*, 1761.

fultat des grandes actions, & le portrait en racourci du grand caractère de Granvelle. Tout l'Ouvrage mérite aussi l'accueil du Public, parce qu'il est intéressant & bien écrit.

---

## ARTICLE LXX.

*DOUTES PROPOSÉS à l'Auteur de la Théorie de l'Impôt.* (Vol. *in*-12. p. 269.) M. DCC. LXI.

LA *Théorie de l'Impôt* s'est présentée aux yeux du Public avec tous les dehors qui sont en possession de faire la fortune d'un Livre. L'importance de la matière, intéressante en elle-même, parce que tout le monde est soumis à l'impôt, & que presque tout le monde voudroit s'y soustraire; la célébrité de l'Auteur

connu pour être l'*Ami des hommes*; la nouveauté, la ſingularité des idées contenues dans ſon Ouvrage ; les expreſſions vives & pittoreſques dont ſon ſtyle étincelle ; l'appas du bonheur & de la tranquillité dont un nouveau plan d'adminiſtration offre les eſpérances, toujours ſéduiſantes, quoique ſi ſouvent trompeuſes ; toutes ces circonſtances réunies ont dû donner la plus grande vogue à la Théorie de l'Impôt. Auſſi a-t-on vu peu d'Ouvrages qui aient été répandus plus rapidement, & qui aient fait plus de bruit. Tout le monde a voulu lire cette *Théorie*, les uns par état, les autres par vanité, pluſieurs par malignité, le plus grand nombre par le plaiſir qu'on attache à pouvoir raiſonner d'une choſe devenue le ſujet de toutes les converſations.

Mais parmi tant de Lecteurs

que la Théorie de l'Impôt a trouvés, combien peu l'ont toute entendue ? combien peu du moins ont apporté à cette lecture les lumières, les connoissances & l'attention requises pour saisir l'ensemble du systême, pour en pénétrer les principes, & en développer les conséquences ? En achetant un Livre, on achete bien le droit de le juger ; mais on n'en acquiert pas le talent. L'Ouvrage, dont nous allons rendre compte, prouve que M. Pesselier réunit ce double privilège, le *droit* & le *talent* de juger. Les observations qu'il présente, sous le titre modeste de *Doutes*, forment l'analyse la plus complette de la Théorie de l'Impôt ; c'est en même temps la critique de cet Ouvrage : critique d'autant plus forte, qu'elle est plus modérée ; & tel devroit être le ton de toutes les Controverses littéraires. Au-

lieu des personnalités & des invectives qui outragent & déshonorent si souvent les Lettres & la Raison, il faudroit, à l'exemple de M. Pesselier, ne perdre jamais de vue les égards qu'on doit aux talents & aux vertus. Si l'Auteur des *Doutes* combat avec force les principes hazardés ou dangereux qu'il a cru voir dans *la Théorie de l'Impôt*, » c'est, *dit-il*, » parce que, dans les Ecrivains » célèbres, rien n'est indifférent; » il faut qu'ils nous éclairent, ou » qu'ils nous égarent; &, dans » ce dernier cas, on ne sauroit » trop-tôt, ni trop décidément » s'opposer à des illusions qui se » répandent, circulent, s'accré» ditent & se perpétuent en pro» portion des bonnes *intentions*, » des *talents* & de la *célébrité*.«

*La Théorie de l'Impôt* roule toute entière, selon M. Pesselier, sur les propositions suivantes.

*Que doit-on entendre par Impôt ?*

*A qui le droit d'impoſer appartient-il ?*

*Sur quoi doit-on préférablement faire porter les impoſitions ?*

*A qui faut-il en confier le recouvrement ?*

*Quels ſont les avantages que l'on peut raiſonnablement eſpérer du nouveau plan d'adminiſtration propoſé par l'Auteur ?*

*Et quelles ſont enfin les conditions auxquelles ces avantages ſont attachés ?*

Sur chacun de ces Articles, l'Auteur *de la Théorie de l'Impôt* eſſaye d'établir les propoſitions qui ſuivent :

1°. Les impoſitions ſont des *offrandes* volontaires, & non des *dettes* que l'on paye.

2°. Le Souverain n'a pas le droit d'impoſer ſans le *concours*

de ſes ſujets & ſans leur *conſentement.*

3°. Une impoſition *territoriale* eſt *l'impôt* le plus *naturel*, le plus *juſte* & le plus *avantageux.*

4°. C'eſt aux Peuples mêmes, c'eſt-à-dire *aux Etats* qui les repréſentent, que le *recouvrement* des impoſitions doit être confié.

5°. Du nouveau plan d'adminiſtration réſultent inconteſtablement le *bonheur*, l'*abondance*, la *tranquillité*, &c.

6°. Une *liberté générale* dans le *Commerce* en faveur même des *Etrangers*.... la ſuppreſſion des *Fermes & Recettes générales* de Sa Majeſté, ſont les conditions auxquelles ſont attachés dans le nouveau plan le bonheur public, la gloire du Souverain, & la proſpérité de la Nation.

M. Peſſelier examine en détail chacune de ces propoſitions : il en apprécie la valeur ; il fait ſen-

tir le peu de ſolidité des unes ; les ſuites & les conſéquences dangereuſes qui lui paroiſſent devoir réſulter de quelques autres. Tout eſt diſcuté, analyſé avec la plus grande précifion. Nous ne le ſuivrons pas dans ces développements, où brillent également les vues philoſophiques, la juſteſſe des idées, la clarté du ſtyle, l'intelligence la plus profonde des matières qu'il traite. Nous nous bornerons à citer quelques-uns des endroits qui nous auront ſemblé mériter plus d'attention.

L'Auteur de la *Théorie de l'Impôt* reconnoît avec tout le monde la néceſſité de l'impoſition. En effet, tout Etat, quel qu'il ſoit, a beſoin d'être éclairé par la Religion, défendu par les Armes, jugé par les Loix, gouverné par un Maître, en quelques mains que réſident le pouvoir & la ſouveraineté.

Pour satisfaire à de si grands objets, *reprend M. Pesselier*, il faut des revenus; & ces revenus ne sauroient être pris que sur les Citoyens, puisque les charges publiques doivent être portées par ceux qui participent aux avantages communs de la Société.

Les impositions sont donc en elles-mêmes indispensables : mais si cette contribution est un *tribut libre*, une *oblation volontaire*, comment pourra-t-on la concilier avec l'*autorité ?* & si c'est une *obligation*, ces dénominations ne lui conviennent plus. Supposons pour un moment, *continue M. Pesselier*, que les impositions, les contributions soient aussi libres, aussi volontaires que le desire l'Auteur de la Théorie; comment déterminera-t-on la portion du *bien particulier* dont le *bien public* exige le sacrifice? Quelle sera la régle & la mesure d'après les-

quelles on pourra proportionner la promptitude & l'importance du tribut aux beſoins de l'Etat? & ſi l'offrande eſt inſuffiſante, que fera-t-on?

Etablira-t-on une régle fixe & générale, ou chacun aura-t-il la ſienne en particulier? Tout le monde ſera-t-il libre, ou forcera-t-on l'intérêt perſonnel à céder au bien commun? Dans le premier cas, l'offrande ſera nulle: dans le ſecond, elle ceſſera d'être libre.

Elle ſera nulle par le défaut de connoiſſances ou de volonté, les beſoins de l'Etat étant mieux connus & mieux ſentis par ceux qui gouvernent, que par ceux qui ſont gouvernés.

Elle ceſſera d'être libre, de cette liberté ſans régle & ſans bornes, qui ne ſauroit être la baſe d'un Gouvernement raiſonnable & policé.

Dans la ſeconde propoſition, il s'agit de voir *ſi le Souverain n'a pas le droit d'impoſer ſur ſes Sujets, ſans leur intervention & ſans leur conſentement.* Lorſque l'Auteur de la Théorie de l'Impôt a dit *que le concours de tous au pouvoir d'un ſeul conſtitue la puiſſance*, de quel concours veut-il parler? eſt-ce d'un concours d'*actes*, ou d'un concours de *volontés?*

Dans le premier ſens, *dit M. Peſſelier*, il eſt certain que tous les Sujets du Souverain concourent *par le fait* au maintien, à la gloire, à l'aggrandiſſement de la Souveraineté. Dans le ſecond cas, ne pourroit-on pas demander s'il faut que ce concours ſoit *volontaire* (c'eſt-à-dire libre) *& général?* S'il eſt libre, chacun a, dans le droit, la faculté de le refuſer; & dès-lors la Souveraineté n'exiſte plus. S'il faut qu'il ſoit général, autre inconvénient:

le refus d'un seul empêchera le concours d'être unanime, & conséquemment d'opérer l'effet qu'il devoit produire.

Le même Auteur de la *Théorie* ne parle que du pouvoir d'un seul ; & c'étoit de l'unité de pouvoir qu'il devoit parler, pour considérer l'autorité dans tous les Gouvernements possibles, soit qu'un seul en soit le dépositaire, soit qu'elle ait été confiée à plusieurs pour représenter la Souveraineté, soit qu'étant en plusieurs mains, elle soit exercée par le *Peuple* ou par les *Grands*, soit enfin qu'ils y concourent & participent également.

Mais dans toutes ces différentes espèces de Gouvernements, l'*unité* de pouvoir sera toujours essentielle, indispensable, indépendante de toutes les autres circonstances ; & les Républicains les plus populaires ne seront pas, à

cet égard, plus libres que les Sujets du Monarque le plus absolu.

D'après ces principes dont la vérité est si sensible, ne seroit-il pas étonnant qu'on mît en question si l'autorité souveraine & absolue renferme le droit d'imposer sur les Peuples sans leur *consentement* & sans leur *intervention*? Ne seroit-il pas plus naturel, plus juste & plus raisonnable de conclure, non-seulement que le pouvoir souverain a le droit d'imposer, mais encore que ce droit n'appartient qu'à lui, & que c'est une des premières & des plus essentielles prérogatives de la Souveraineté.

Si, pour imposer, *l'intervention* des Peuples est nécessaire, & que l'on puisse se passer de leur *consentement*, il faut en conclure qu'ils sont incontestablement les maîtres de le refuser, quel que soit l'organe

*Eccléſiaſtique* ou *Civil*, *Politique* ou *Juridique*, par lequel leur parviennent les ordres du Souverain ; & dès-lors on voit diſparoître toute idée de pouvoir & de ſouveraineté. La voix de l'intérêt public & général eſt bien foible en comparaiſon de celle de l'intérêt perſonnel & particulier. Il eſt donc indiſpenſable, pour ramener au bien public la volonté de chaque Citoyen, de mettre à la tête de l'adminiſtration quelqu'un qui puiſſe uſer d'autorité ; & dès-lors ne fût-ce que les Etats de la Province, ne fût-ce même que le Maire de la Ville, le Syndic de la Paroiſſe, voilà quelqu'un autoriſé par titre à faire payer l'impoſition.

L'unité, l'intégrité, la ſupériorité ſont les caractères ineffaçables, & les attributs indiviſibles du pouvoir, non-ſeulement par rapport à la ſouveraineté, mais

encore à l'égard de toute puiſſance chargée d'adminiſtrer, ne fût-il queſtion que de la puiſſance *paternelle*, *conjugale*, *féodale*, *domeſtique*, &c. Le défaut d'unité dans le commandement, ou le partage dans l'obéiſſance, doit inévitablement détruire l'accord, & troubler l'harmonie de toutes ces différentes ſortes d'adminiſtrations. Toute cette ſeconde Section eſt remplie de réflexions ſolides, & de maximes vraies ſur la nature & ſur les attributs néceſſaires de l'autorité.

Après avoir fixé la véritable dénomination des *impoſitions*, & & reconnu dans quelles mains réſide le droit inaliénable d'*impoſer*, il s'agit de conſtater l'objet ſur lequel l'impoſition doit être préférablement établie. Cet Article entraîne deux autres queſtions ſubſidiaires ſur l'aſſiette des impôts & ſur la manière d'en

faire les recouvrements. Comme la discussion de ces différents points n'est qu'un assemblage de principes & de résultats, nous croyons devoir y renvoyer nos Lecteurs. On y trouvera des observations importantes sur plusieurs branches de l'administration générale, sur l'agriculture, sur l'industrie, sur le luxe, sur les formalités du contrôle des actes, &c. On y verra qu'un systême qui feroit porter sur les terres la masse des impôts, chargeroit par un contre-coup inévitable l'industrie, le commerce, & la consommation. Le Cultivateur vendroit plus cher ses denrées, l'Ouvrier sa main-d'œuvre, & le Commerçant sa marchandise.

Dans la sixième proposition, où l'on examine les conditions auxquelles sont attachés les avantages que l'Auteur de la *Théorie*

*de l'Impôt* annonce comme devant être les heureux fruits du nouveau plan d'administration qu'il propose, M. Pesselier rappelle & rapporte le beau parallèle qu'il a fait de la *Ferme* & de la *Régie*, pour servir de réponse à un Chapitre de *l'Esprit des Loix*. Il faut lire en entier ce morceau qui occupe 24 pages. Ce n'est point une digression étrangère à la Théorie de l'Impôt. Les raisons qui militent pour & contre la Ferme & la Régie, y sont exposées dans le jour le plus lumineux, & balancées avec la plus grande impartialité. Nous disons la même chose de l'espèce d'apologie que M. Pesselier oppose à la proscription générale prononcée contre les Financiers par l'Auteur de la Théorie de l'Impôt. Elle doit faire impression sur l'esprit des Lecteurs assez équitables, pour ne pas se laisser

éblouir par des raisonnements qui n'auroient que de l'éclat, ou subjuguer par des termes qui n'auroient que de l'énergie.

A la suite de ce morceau sur les Financiers, l'Auteur explique les vraies idées qu'on doit avoir des *richesses fictives* ou du *crédit*. Il en du crédit comme de toutes les autres richesses, dit-il ingénieusement. Elles sont nulles pour *l'avare* qui les enterre; elles s'évanouissent pour le *prodigue* qui les dissipe : elles ne sont un trésor que pour le *sage* qui sait en jouir, sans en abuser. Le crédit s'altère & se perd également, lorsqu'on n'en fait aucun usage, ou lorsqu'on en use à l'excès. La seconde condition que l'Auteur de la Théorie de l'Impôt exige, pour le succès & l'exécution de son plan d'administration, c'est *une entière liberté dans l'Agriculture, dans l'Industrie, dans le Commerce.*

Ce mot de liberté, *dit M. Pesselier*, que chacun interprète ou confirme, admet ou rejette, étend ou resserre, relativement à ses intérêts personnels ou particuliers, nous est devenu si familier, qu'il fait aujourd'hui la base la plus générale des *projets*, des *écrits*, des *conversations* : on en a même fait une sorte de cri de guerre, un signal de combat, un terme de ralliement. Il nous est venu d'Angleterre par la voie de la Traduction, & peut-être n'est-ce pas là un des moindres torts que nous aient fait nos voisins.

Après quelques autres réflexions aussi judicieuses sur cet Article, l'Auteur vient à l'espèce de liberté qu'on exige pour l'Agriculture, le Commerce & l'Industrie. Sur quoi il établit ces deux propositions. 1° Cette liberté ne dépend pas de nous, à parler *philosophiquement*. 2° Quand elle

en dépendroit, il y auroit *politiquement* trop d'inconvéniens à l'accorder.

La preuve de la première proposition se tire de l'indication même de la Nature qui, par les différentes propriétés qu'elle a données aux différents terreins, marque les différentes sortes de culture auxquelles ils doivent être employés; par les talents divers qu'elle accorde aux hommes, fixe l'espèce d'industrie à laquelle il faut les appliquer; par les différents besoins de chaque Peuple, assigne le genre de Commerce auquel chacun d'eux a le plus grand intérêt de se livrer. On ne soumet pas les propriétés du terrein, les talents des Citoyens, les besoins des Nations à l'Agriculture, à l'Industrie, au Commerce que l'on voudroit préférer. C'est l'Agriculture, c'est l'Industrie, c'est le Commerce qu'on

assujettit aux Loix de la Nature ; c'est elle qui dispose, on ne lui commande pas, on lui obéit ; on ne la force pas, on la dirige.

Ce n'est donc pas l'Agriculture, *poursuit M. Pesselier*, ce n'est point l'Industrie, ce n'est pas le Commerce dont on gêne la liberté, lorsque, par des faveurs ou par des empêchements, par des privilèges ou par des formalités, par des franchises ou par des impositions, par des prohibitions ou par des encouragements, on les détermine, on les porte du côté le plus avantageux à l'Etat. C'est le Cultivateur, c'est l'homme industrieux, c'est le Commerçant que l'on contraint à faire malgré lui, & quelquefois aussi sans qu'il y pense, le bien général de l'Etat, & le profit de la Nation. Cela doit-il s'appeller gêner la liberté ?

Quels sont enfin *politiquement*

les vrais principes du Commerce ? Avant que d'entrer dans cet examen, l'Auteur avoue qu'il y a dans le Commerce des *formalités* gênantes & des *droits* onéreux : mais il déclare en même temps qu'on doit se rassûrer sur cet Article, puisque le Ministère travaille très-sérieusement à débarrasser le Commerce de ces obstacles. Ce sont des inconvénients sans doute, mais ils ne sont pas sans remède. Accorder une liberté générale, absolue, indéfinie, ce seroit le moyen le plus sûr de ruiner tous les Citoyens, sous prétexte de mettre tout le monde à son aise.

Les Privilèges exclusifs, les Franchises des Ports, les Entrepots, les Marchés & les Foires ont été imaginés, accordés, maintenus en faveur de la liberté, non des Commerçans, mais du Commerce. Car ce sont là deux choses

qu'il faut réellement diſtinguer. Il eſt en effet très-poſſible que le Commerce ſe ruine, tandis que quelques Négocians s'enrichiſſent. En un mot, les Nations qui *poſſédent les plus riches Commerçans*, peuvent n'être pas toujours *les plus richement commerçantes.*

Les exemples que cite M. Peſſelier en preuve de ce que nous diſons ici d'après lui, font bien voir que ce ne ſont pas là des paradoxes.

Tous les hommes, *dit-il encore*, peuvent & doivent même deſirer de jouir librement & ſûrement de leurs perſonnes & de leurs biens : mais comment cette liberté, comment cette ſûreté doivent-elles être interprètées ?

La *ſûreté générale* ne s'opère qu'aux dépens des volontés particulières : la *ſûreté particulière* même n'eſt aſſûrée que par le ſacrifice qu'elle fait de ſa propre

volonté ; ce n'eſt qu'en enchaînant la liberté dont chaque individu pourroit vouloir abuſer, qu'on aſſûre la liberté générale, & celle même de chaque Citoyen en particulier. Nous avons fait, entre les mains de ceux qui nous gouvernent, un ferment *ſynallagmatique* ou *réciproque*, par lequel nous nous ſommes ſoumis à ne point avoir la liberté de nuire à nos Concitoyens, afin qu'ils ne fuſſent pas libres de nous préjudicier. De ſon côté, le Gouvernement s'eſt engagé à nous défendre vis-à-vis de tous les autres, à condition qu'il les défendroit également vis-à-vis de nous.

On a, dans ce peu de mots, un Traité preſque entier ſur les devoirs & les engagements mutuels qui lient les hommes les uns aux autres, & qui ſont la baſe de la ſociété.

M. Pesselier termine son Ouvrage par le rapprochement de plusieurs assertions qui, dans la Théorie de l'Impôt, paroissent se concilier difficilement les unes avec les autres. Je ne voudrois, *dit-il*, en adressant la parole à l'Auteur de la Théorie, je ne voudrois pour combattre vos idées que les comparer, & vous opposer à vous-même : il seroit difficile, ce me semble, de vous trouver un adversaire plus digne de vous & plus dangereux.....

Vous voulez que le Monarque qui nous gouverne, jouisse de toute son autorité ; & vous mettez en question *s'il peut imposer sans le consentement de ses Sujets.*

Vous ne croyez pas qu'il faille charger le luxe, & vous réduisez *nos Métiers & nos Manufactures aux choses de pure nécessité.*

Vous n'admettez point la capitation, & *vous permettez une taxe*

*perſonnelle, pour ſubvenir en partie au revenu qui vous manque.*

Vous demandez que les maiſons ne ſoient chargées d'aucun impôt; & par ſubvention, c'eſt-à-dire par forme de ſupplément, vous propoſez un droit d'habitation.

Vous deſirez procurer à l'Induſtrie une liberté toute entière, *& vous rejettez avec une ſorte de reſſentiment la plûpart de nos Fabriques & de nos Manufactures.*

Nous ne croyons pas qu'il ſoit néceſſaire d'avertir que cet Article de nos Mémoires n'eſt guères qu'un tiſſu des expreſſions de M. Peſſelier. Si nous avions voulu marquer exactement tous les endroits que nous avons empruntés de lui, preſque toutes les pages de cette Analyſe auroient été couvertes de guillemets.

ARTICLE

## ARTICLE LXXI.

PHILOSOPHIÆ RECENTIORIS à Benedicto STAY, &c. c'est-à-dire : *La Philosophie moderne ; Poëme en dix Livres.* Par M. Benoît STAY, Professeur public d'Eloquence & d'Histoire à Rome, &c. *Avec les Notes & les Suppléments du P. Roger-Joseph* BOSCOVICH, *de la Compaguie de* JESUS, *Professeur de Mathématique dans le Collège Romain ; dédié à S E. M. le Cardinal Rezzonico.* (Tome II. *in*-8°. pages 504.) *A Rome, chez Nicolas & Marc Pagliarini.* M. DCC. LX. Suite de l'Art. LXII. au Vol. de Mai.

CE Poëme est en X Livres ; il n'y en a encore que VI d'exécutés, & nous n'avons rendu

compte que des IV premiers. Le V & le VI^e vont être l'objet de cet Article.

Les efforts des Anciens & des Modernes pour connoître la grandeur de la Terre, & pour mesurer les degrés de ses méridiens & de ses parallèles ; les résultats qu'on en tire pour déterminer la masse, le volume, & la figure du Globe terrestre ; la densité & l'étendue de son athmosphère, la lumière zodiacale, l'aurore boréale, la propagation du son, ont fourni la matière de plus de 1600 Vers à notre Poëte. Il n'a rien oublié de ce que la théorie & la pratique ont tenté bien ou mal sur tous ces objets. Il a suivi nos Académiciens François sous le pole & sous la zone torride : en décrivant leurs instruments, leurs opérations & leurs travaux immenses, M. Stay montre autant de fidélité que de savoir. En

général, sa méthode est d'exposer d'abord & de réfuter tous les systêmes antérieurs à Newton. Sur leurs débris le sien s'éleve, non comme un Edifice passager, mais comme un Palais inébranlable. La gravité universelle est la base immobile & le lien indissoluble qui en soûtient & en joint toutes les parties : les loix de cette gravité sont la clef qui ouvre le sanctuaire de toute la Physique.

Muni des instruments & des lumières que lui prête la Géomètrie, M. Stay quitte l'Athmosphère de la Terre, & se transporte dans le Ciel des Planètes & des Comètes : la gravité qui guide toujours son vol, est comme la balance qui lui sert à peser leurs masses, à estimer leur densité, & qui lui fait connoître l'action que cette même loi de la gravité exerce sur leurs surfaces. Cependant il n'entreprend pas de déterminer

toutes les orbites que ces Corps planètaires décrivent dans le systême. Ce sont toujours, à la vérité, des courbes qui ne s'éloignent guères de l'ellipse ; mais les variétés qui s'y mêlent sont trop compliquées, pour que l'esprit humain puisse les saisir exactement, tandis qu'il n'aura que les ressources & les instruments dont jusqu'à présent il a été pourvu. On convient que le problême des trois Corps qui exercent entr'eux une attraction réciproque, est insoluble ; cependant il devient moins rebelle, quand on les suppose tels que le Soleil, la Terre & la Lune, c'est-à-dire quand il y en a un dont la grandeur surpasse de beaucoup celle des deux autres, & quand on place ceux-ci à de fort grandes distances du premier. Ce problême engage le Poëte à considérer les mouvements de la Lune, à montrer l'heureux accord

de ses anomalies avec la Gravité Newtonienne : c'est là sur-tout que le systême paroît triomphant. L'Auteur en tire un épisode qui termine ce V^e Chant : c'est une légère digression sur l'influence que le vulgaire attribuoit autrefois à cet Astre innocent, & qu'il étendoit dans tous les regnes de la Nature, sans en excepter la constitution humaine & les autres affaires de ce monde. A ces rêveries surannées M. Stay substitue des leçons de sagesse & de vertu, qui sont bien plus propres à nous assûrer une douce & tranquille destinée.

Ce Sommaire des Articles que M. Stay chante dans les 2524 Vers de son V^e Livre, suffit pour faire sentir au Lecteur que notre Poëte ne fait aucune marche sans rencontrer des difficultés, dont il ne sauroit triompher autrement que par des tours de la plus grande

force, si cette expression est aussi permise que nécessaire pour peindre le mérite de tant de victoires.

La Théorie de la Lune, par exemple, l'écueil éternel des Astronomes Physiciens, est-elle plus abordable à un Poëte ? Newton lui-même, qui en a plus approché que personne, a encore laissé à ses Disciples bien du chemin à faire, s'ils veulent achever cette conquête. Autrefois, *dit ingénieusement M. Stay*, la gloire des Héros étoit de dompter & d'enchaîner des géans & des monstres : aujourd'hui c'est contre Saturne, Jupiter, Mars, Mercure, le Soleil &c. que s'exerce la valeur du génie : *contendunt mentis nunc viribus.* Mais Diane échappe à tous les pièges qu'on tend à sa souplesse agile.

Sola triformis adhuc hominum Dea
vincla recusat,

Vertit se in formas varias, varioque
meatu,
Multiplicique viâ multorum elabitur
arti.

Souvent nos Astronomes ont chanté victoire, ils croyoient la tenir. On accouroit au bruit pour partager leur joie; on trouvoit leurs mains vuides : à peine pouvoient-ils montrer quelque trace légère de son passage rapide. Confus ils se retiroient avec la honte de n'avoir annoncé qu'un vain triomphe.

Illi, de captâ veluti, persæpè triumphos
Concinuere; sed est tenui sublapsa
volatu
Lubrica. Cùmque novam jactanti voce
vocassent
Ad prædam socios, nusquam præda illa
reperta est;

Tantùm fixa pedum levium vestigia
quædam,
Illusique recessêre.

Ces échecs essuyés, *continue notre Poëte*, n'ont fait qu'animer leur courage : plus l'entreprise étoit grande, plus leur ardeur s'est enflammée ; & j'augure enfin que Diane ne se jouera pas long-temps des Chasseurs qui la poursuivent. Elle est déja fort resserrée dans sa retraite : à la vue des filets dont l'environne une main habile, on peut croire que ses ténébres ne la rassûrent pas contre les fers qui menacent sa liberté.

Irritata sed istis
Plus acuit virtus se se, atque ardentior
urget
Magnum opus. Haud longùm fors, auguror, arte latendi
Obstandique tuâ lætabere, Diva triformis.

Est qui te nimiùm latebrosâ indagine
cinxit
Arctavitque tuos fines, intràque coegit
Cedere sollicitam, jam jamque extrema
timentem.
Ille docet queîs tu possis tum denique
vinci
Insidiis, &c.

Ce sont ces nouveaux assauts comparés aux anciens, que notre Poëte commence à chanter au 1920e Vers de ce Livre.

Ille novo obsedit monstrum insuperabile bello,
Scribere quod mi animus festinat, tantaque cunctis
Tot veterum heroum gestis opponere
gesta, &c.

Le VIe Chant semble n'être qu'une continuation du Ve; puisqu'il s'agit encore de la Lune,

& ſur-tout de ſon mouvement de libration. Si nous nous étions propoſé de ſuivre M. Stay, comme Aſtronome & comme Phyſicien, il nous auroit fallu diſtinguer, dans la Lune, tous les mouvements qu'on lui prête, pour rendre raiſon de ſes anomalies ; mais c'eſt le Poëte qui nous intéreſſe ici plus particulièrement. Nous ne nous laſſons point d'admirer les reſſources & l'adreſſe d'un génie qui fait parler aux Muſes le langage des Géomètres & des Aſtronomes. Son ſyſtême ſolaire, où le Soleil & les autres Aſtres ont tant d'action les uns ſur les autres, ou leurs forces ne ſont pas tellement d'accord qu'elles ne ſe troublent mutuellement, n'eſt-il pas un labyrinthe dont le plus grand Aſtronome, avec tous les ſecours de la Géomètrie & du calcul, ne ſe tirera jamais, s'il entreprend d'en démêler tous les détours ? Si la

multiplicité des principes ou des forces qu'il peut combiner, lui ouvre bien des issues, ne lui ferme-t-elle pas aussi quelquefois bien des passages où l'on peut le surprendre ? Quelle force d'esprit, de courage & de savoir ne faut-il donc pas à un Poëte pour s'engager dans un dédale si tortueux, & pour en sortir, sans que le fil prêté à sa Muse par Newton se rompe entre ses doigts ou leur échappe ? Au reste, quand les secours Newtoniens lui manquent, M. Stay n'en refuse pas d'étrangers. Non-seulement sur l'Aurore Boréale, mais encore sur quelques autres Phénomènes qui appartiennent à la Théorie de la Lune, il adopte les idées heureuses de M. de Mairan. Par exemple, malgré tous ses mouvements & toutes ses librations, la Lune nous présente toujours la même face de son disque. Sur

ce Phénomène, le Poëte démontre qu'on n'a rien de si satisfaisant que la conjecture de notre célèbre Académicien ; savoir, que dans la Lune le centre de gravité n'est pas le même que le centre de grandeur ; que le côté où il réside, doit toujours être le plus voisin de la terre où sa gravité la fait tendre avec une force toujours prépondérante, & qu'ainsi la Lune est forcée de tourner sans cesse vers notre Globe la même face, c'est-à-dire celle où se trouve le point qui, dans cet Astre, est le centre de gravité.

*

Dicendum est igitur Lunam vel habere suarum
Partium inæqualem textum, circum esse figurâ,
Vel non conflatam simili sibi, parte sit omni
Ut gravitas non æqua, nec æquo momine pulset, &c.

Au milieu des épines dont est hérissé le sol que sa Muse défriche, M. Stay ne laisse pas de prendre quelquefois un essor poëtique, & de se livrer à d'ingénieuses fictions fondées sur quelque analogie reçue parmi les Astronomes & les Physiciens. Tel est le spectacle qu'il imagine pour les habitants de la Lune, quand il les suppose attentifs à observer la Terre éclipsée, ou éclipsant le Soleil, ou même roulant dans les portions de son orbite, d'où elle présente à leurs regards différents aspects.

Sæpè illi vultum spectabunt Solis ab Astro
Hoc tanto obtectum: nostro tunc aërê denso
Fracti, diversâ circùm ratione meantes,
Ibunt in varios radii pulchrosque colores, &c.

*Juin*, 1761.

La libration de la Lune amene ici naturellement celle des autres Planètes, comme le mouvement de ses nœuds amene la précession des équinoxes. Aux Phénomènes célestes qui entrent principalement dans le systême Newtonien sur le Soleil, la Lune & la Terre, M. Stay lie le flux & reflux de la mer avec toutes ses dépendances. Un effet si régulier & si merveilleux ne peut, dans ce Poëme, avoir une autre cause que la gravité, dont l'Auteur répand l'impression sur l'athmosphère presque dans la même proportion que sur les eaux maritimes. Guidé par l'analogie qui, dans le reste de ses courses astronomiques, est sa boussole, le Poëte environne la plûpart des Planètes d'une athmosphère semblable à la nôtre, & sujette aux mêmes impressions de la part de leurs Satellites. Sur le même fondement les Comètes

ſont revêtues d'une pareille athmoſphère, qui, ſelon qu'ellereçoit & réfléchit les rayons du Soleil, les décore d'une chevelure, d'une barbe ou d'une queue lumineuſe. M. Stay ne ſort de la région des Comètes, qu'après avoir détruit toutes les fauſſes opinions & ſuperſtitions dont elles ont été le ſujet ou l'occaſion, & qu'après avoir hazardé ſur elles quelques conjectures qu'on peut lui pardonner, en attendant qu'on en connoiſſe mieux la nature, l'office & la deſtination.

Voilà donc, par les mains de la Poëſie, auſſi heureuſement que par celles de la Philoſophie, le ſyſtême de la gravité Newtonienne, & l'univerſalité de ſon empire, établis ſur toute l'étendue de la Terre & des Cieux : il ne reſte plus qu'à déſarmer les ennemis qui oſent encore l'attaquer ; c'eſt le dernier ſervice que lui rend

son Chantre infatigable : il ne quitte sa trompette qu'après avoir foudroyé le plein & les tourbillons des Cartésiens.

Sed qui corporibus latè spatia omnia complent,
Et spatii rerum naturam & corporis unam,
Idem multiplici cunctas res vertice volvunt,
Et causam gravitatis in his, motûsque vagantum
Turbinibus statuunt Astrorum, & quidquid ubique est.
Sed, gestus hoc, vortex nec jam queat esse, nec, esse
Si possit, longos valeat durare per annos;
Nec, si duret, erit notis ut deferat Astra
Legibus. En bellum transferimus in hostica castra,
Dum procul à nostris inimica avertimus arma.

finibus. In rebus primò locus esse videtur,
Nullus vorticibus, &c.

C'est ainsi que procéde le Poëte Newtonien, pour démontrer que les tourbillons Carthésiens ne peuvent ni exister, ni subsister, ni concourir qu'à troubler plutôt qu'à favoriser l'ordre de la Nature. Au retour de cette incursion sur les terres ennemies, M. Stay revient chargé de glorieux trophées qu'il dépose aux pieds de la Gravité, cette puissance universelle presque aussi révérée que la Fortune ou le Destin des Anciens. Notre Auteur n'apperçoit rien qu'on puisse lui comparer, si ce n'est l'instinct invisible qui domine dans le regne animal, ou le penchant secret qui entraîne l'homme vers le bonheur : penchant que le Poëte sait bien différencier de l'instinct animal, &

concilier avec notre libre arbitre.

Quelque profonds que soient les hommages que M. Stay & son Commentateur rendent à la Gravité Newtonienne, quelque étendue qu'ils donnent à sa puissance, ils ont cependant apperçu dans la Nature quelques lacunes, dont son influence, sous la forme ordinaire qu'on lui prête, ne sauroit remplir le vuide. Pour y suppléer, ils nous annoncent des Théories que le P. Boscovich a déja publiées, & que son ami doit chanter à la fin de son Poëme: nous les attendons avec une juste impatience.

Quant aux Carthésiens dont on célèbre ici la défaite, s'ils veulent troubler ces Chants de victoire, nous croyons qu'ils n'ont qu'un parti à prendre : c'est de pourvoir à la confusion dont on suppose que leurs tourbillons ne sau-

roient ſe défendre ; de compoſer chaque tourbillon d'éléments immiſcibles avec les éléments des tourbillons contigus ; d'en fabriquer, d'en aſſembler, & d'en lier les parties comme celles d'une Montre dont les roues & toutes les autres pièces ſeroient inaltérables ; d'engrainer tellement ces roues qu'elles ne puiſſent pas plus ſe confondre que ſe briſer ; d'imaginer une force motrice qui en perpétue le jeu régulier, ſans qu'aucun obſtacle puiſſe le déranger ; de confier cette force à un agent qui en ait la propriété inamiſſible, ou qui ait la vertu de la renouveller & de l'entretenir ſans s'épuiſer ni ſe fatiguer, &c. Ces idées nous meneroient trop loin au-delà des bornes qui nous ſont marquées.

*Dans un autre Extrait, nous rendrons compte des Suppléments, qui rempliſſent plus de la moitié de ce Volume.*

*Juin*, 1761.

## ARTICLE LXXII.

*TRAITÉ DES COMBATS SINGULIERS, dédié au Roi de Sardaigne.* Par le P. GERDIL Barnabite, Précepteur de S. A. R. Monſeigneur le Prince de Piémont. (Volume *in*-4°. pag. 372.) *A Turin, de l'Imprimerie Royale.*

CE Traité eſt l'Ouvrage d'un Théologien exact, d'un Philoſophe profond & d'un bon Ecrivain. Le zèle qui anime l'Auteur, donne à ſes raiſonnements & à ſon ſtyle une force perſuaſive. Mais l'ennemi qu'il attaque, eſt d'autant plus difficile à vaincre que ſourd à la voix de la raiſon & de la Religion, au cri des loix & de l'humanité, il n'écoute qu'un préjugé impérieux & qu'un inſtinct

féroce. Le Duelliſte fait gloire des excès où il ſe porte avec une injuſte audace, & des hazards qu'il affronte avec une témérité aveugle.

Ce Traité eſt diviſé en trois Parties, dont la première roule ſur les principes qui ont enfanté & nourri le goût des combats ſinguliers chez les Peuples barbares. La ſeconde embraſſe les différents duels entrepris ſous de l'autorité publique. La troiſième comprend les duels engagés par des particuliers ſous leur ſeule autorité privée. En conſidérant ainſi les duels ſous toutes les faces qui en couvrent le crime, le P. Gerdil en combat l'erreur pernicieuſe juſques dans ſes derniers retranchements. Une ſimple & courte Analyſe de ſes principes nous a paru le moyen le plus propre à recommander & accréditer la lecture d'un Ouvrage, dont le but

est si louable & si nécessaire au bien de la Société & des Etats, aux droits de l'humanité & de la Religion.

Première Partie. C'est dans le sein de la barbarie que la fureur des duels a pris naissance; tout le monde en convient. Les Grecs, les Romains, & toutes les autres Nations policées en ont ignoré l'usage. Le P. Gerdil, avec le commun des Ecrivains, en trouve l'origine chez les Lombards, les Germains, les Francs, les Danois, les Bourguignons. Les principes qui autorisérent parmi ces Barbares un abus si détestable, furent 1° *une indépendance & une liberté sauvage.* Sous un Gouvernement qui n'étoit que grossièrement ébauché, l'autorité n'étoit point assez ferme, ni la législation assez éclairée pour terminer, par les voies de la Justice, les querelles qui s'élevoient : la force les

décidoit. 2° *Un point d'honneur mal entendu.* On n'avoit alors que de fausses notions sur la valeur : le noble courage étoit confondu avec la brutalité farouche : ces deux sentiments partageoient la gloire des armes. Le point d'honneur, c'est-à-dire l'estime publique, étoit autant attachée à l'éclat qu'à la justice des exploits : *la droite raison* n'étoit point la régle qu'on suivoit ; on n'avoit pour guide que cet instinct impétueux, dont les passions établissent également l'empire, & dans les *siècles dépravés par la corruption des usages*, & dans les *siècles polis, mais dénués de principes.* 3° *Une superstition aveugle.* Elle consacroit, en quelque sorte, les erreurs & les excès auxquels se livroit la fureur des combattants. On s'imaginoit que par le sort des armes la Divinité se déclaroit

toujours en faveur de l'innocence & de la justice.

Le P. Gerdil reprend ces trois Articles, & en forme trois Chapitres pleins de recherches sur les mœurs des anciens Peuples, & sur le progrès de leurs idées en fait de société & de législation. En traitant l'Auteur de *l'Esprit des Loix* avec tous les égards qu'il mérite, le P. Gerdil n'en renverse pas moins le système de ce célèbre Ecrivain sur l'influence des climats, & ses conjectures sur les Peuples Septentrionaux : conjectures qui ne s'accordent pas toujours entr'elles, & qui contredisent souvent les faits. Il réfute de plus toutes les subtilités plus frivoles encore qu'ingénieuses, dont M. de M. se sert pour dérober à la crédulité & à la superstition les anciennes épreuves par les duels, le fer chaud, l'eau bouillante, &c.

Sur ces deux dernières, il croit que *chez un Peuple exercé à manier des armes* (tels furent les Germains) *la peau rude & calleuse ne devoit pas recevoir assez l'impression du fer chaud ou de l'eau bouillante, pour qu'il y parût trois jours après ;* & que *s'il y paroissoit, c'étoit une marque que celui qui faisoit l'épreuve étoit un efféminé.* » Ainsi, *reprend le* » *P. Gerdil*, il faudra dire que, » comme on avoit adopté le com- » bat pour reconnoître les poltrons, » on adopta l'épreuve par le feu » pour reconnoître les efféminés, » & que des Nations uniquement » guerrières, comme les Ger- » mains, avoient des raisons fon- » dées sur l'expérience pour juger » les uns & les autres coupables » de tous les crimes..... Cepen- » dant, *continue l'Auteur*, je ne » m'arrêterai pas à discuter si les » hommes & les femmes pou-

» voient avoir les mains aſſez » endurcies par l'expérience des » armes & par les travaux de la » campagne, pour manier le fer » ardent auſſi aiſément que l'Au- » teur le ſuppoſe, & marcher » même ſur des ſocs de charrue » rougis au feu. Je remarque ſeu- » lement que, dans l'épreuve de » l'eau bouillante, il falloit en- » foncer toute la main & une » partie du bras dans une cuve » pleine d'eau. Seroit-il probable » que, pour éviter le reproche » d'efféminés, les hommes & les » femmes chez les Germains duſ- » ſent avoir la peau du revers de » la main & d'une partie du bras » aſſez rude & aſſez calleuſe, pour » qu'au bout de trois jours il n'y » parût rien de l'impreſſion de » l'eau bouillante? .... Lorſque, » par un accident commun dans » la vie (c'eſt-à-dire hors des » épreuves) on ſe brûloit par l'at-

» touchement d'un fer chaud ou de » l'eau bouillante, paſſoit-on pour » un efféminé chez les Germains, » ſi, au bout de trois jours, il pa- » roiſſoit quelque marque de brû- » lure ſur la peau? C'eſt pourtant » ce qui auroit dû être, ſi la pen- » ſée de l'Auteur étoit véritable.« Toute la ſuite de ce raiſonnement démonſtratif eſt à lire.

SECONDE PARTIE. Dans la diviſion des combats ſinguliers, dans les notions & dans les motifs qu'on leur aſſigne, outre le langage qu'il réforme quelquefois, le P. Gerdil propoſe toujours les queſtions d'une manière lumineuſe & ſatiſfaiſante : par-là il annonce & prépare la ſaine doctrine qu'on verra couler de ſes principes ſur les combats ſinguliers *pour cauſe publique & par autorité publique*.

La première queſtion qui ſe préſente ici, c'eſt de ſavoir ſi, pour éviter les malheurs & les ca-

lamités d'une guerre publique, il eſt permis aux Souverains d'employer la voie du combat ſingulier par eux ou par des Officiers ſinguliers, &c. Cette queſtion ſe réſout en quatre points, dont la déciſion embraſſe tous les cas qui peuvent ſe préſenter. 1° On demande *ſi le Souverain, régulièrement parlant, peut, où il s'agit d'une cauſe publique, ou qui l'intéreſſe entant que Souverain, remettre la déciſion du différend au ſuccès d'un combat ſingulier.* Le P. Gerdil ſe déclare pour la négative. Les raiſons qui l'y déterminent, ſont que, dans une pareille cauſe, le Prince eſt obligé d'employer toutes les forces que reclament l'intérêt & le beſoin de la Patrie; de ne priver l'Etat d'aucune des reſſources que la Nature fournit à ſa juſte défenſe, & de n'abandonner que le moins qu'il eſt poſſible au hazard le

ſort de la cauſe publique. Voilà les obligations du Souverain par rapport à l'Etat, dont il eſt le défenſeur & l'appui. Or, dans le combat ſingulier, aucune de ces conditions n'eſt remplie : l'égalité des combattants rend le hazard arbitre de la querelle : dans le champ où ils combattent, *le tort & le droit* ſont au même niveau. Dans une guerre réglée, toutes les forces de l'Etat s'uniſſent & concourent à la défenſe commune : la prudence les emploie & les ménage avec adreſſe : les reſſorts ſe multiplient & ſe combinent avec ſageſſe & dans l'ordre de la Providence. En un mot, la guerre eſt juſte, c'eſt toujours ce qu'il faut ſuppoſer : on a toutes les forces de l'Etat pour la ſoûtenir : ce n'eſt point au hazard qu'on en doit abandonner le ſuccès.

2°. Le P. Gerdil ne permet le

combat ſingulier qu'à l'Etat dont la cauſe eſt juſte, & quand il y a, dans cette manière de ſe défendre, plus d'eſpérance de ſuccès qu'à tenter le ſort de la guerre: alors de deux maux inévitables on eſt cenſé choiſir le moindre. On n'agit pas contre la prudence en prenant ce parti, quoique douteux en quelque ſorte; on ſe ménage plutôt une reſſource contre une ruine preſque certaine. Au reſte, c'eſt moins, d'après Grotius & Puffendorff contre Cujas, que d'après le torrent des Théologiens, que le P. Gerdil nous donne une déciſion ſi ſage.

3°. Dans les différends qui n'intéreſſent que la perſonne du Souverain, & qui ſont étrangers à ſon Etat, la querelle étant particulière ne doit pas ſe vuider par une guerre publique: ainſi cette hypothèſe n'entre point dans la queſtion préſente. Cependant il eſt

bon d'obſerver avec le P. Gerdil, qu'il n'eſt pas aiſé de ſéparer les intérêts perſonnels du Souverain, d'avec les intérêts réels de ſon Etat. Tandis que le pouvoir de l'Etat réſide en ſa perſonne, *tout ce qui intéreſſé ſa perſonne, doit intéreſſer l'Etat.*

On place incidemment en cet endroit quelques déciſions peut-être trop peu utiles ſur un Royaume qui ſeroit ſuppoſé purement patrimonial. S'il s'agiſſoit, *dit-on*, d'un Royaume de cette eſpèce, le Prince pourroit en diſpoſer à ſon gré, & l'aliéner ſans faire tort à cet Etat; puiſque ſa conſtitution le ſoumet aux mêmes diſpoſitions qu'un bien patrimonial. Mais ſi le litige qui s'éleve dans cet Etat, regarde l'ordre & la validité de la ſucceſſion, le Prince qui en eſt l'héritier légitime, eſt obligé d'employer toutes les forces de l'Etat à maintenir ſon droit. Il ne

ſauroit donc, contre le vœu des Actes & des Loix qui réglent la ſucceſſion, abandonner droit au ſort aveugle d'un combat ſingulier. Si le droit & la poſſeſſion étoient véritablement douteux, la voie légitime de terminer les doutes ne ſeroit jamais un combat ſingulier, mais une tranſaction. S'il ſe préſentoit un cas imprévu ſur lequel on n'eut rien d'arrêté qui pût ſervir de régle aux concurrents, alors il ſeroit permis de recourir au ſort pour régler leur partage.

Enfin le combat ſingulier ne ſauroit rien terminer ſur un Royaume patrimonial ; parce qu'il ne peut donner aucun droit à un concurrent qu'on ſuppoſe n'en point avoir. Un droit qu'on acquiert, n'eſt légitime qu'autant qu'il eſt fondé ſur un acte juſte & honnête. Or un combat ſingulier ne ſeroit qu'un crime, un

pacte contraire à la justice & à l'honnêteté, & par conséquent incapable de fonder une disposition valable. Il faudroit donc alors remettre son droit par une cession volontaire, le seul moyen d'en rendre le transport légitime.

4°. Le Peuple pourroit-il consentir à un combat où le Chef de l'Etat ne pourroit s'engager de sa propre autorité ? La réponse du P. Gerdil est raisonnée. » Dans les Etats où la souveraine » Puissance réside en un seul, la » question paroît hors de propos. » Dans cette constitution de Gou- » vernement, le consentement de » l'Etat n'est autre que le consen- » tement du Souverain. Le Peuple » ne forme un Etat qu'autant » qu'il forme une société revêtue » de l'autorité souveraine ; ainsi » le consentement de celui où ré- » side l'autorité souveraine, est » censé le consentement de l'Etat.

» Pour les autres Etats, diftinguons
» les effets que peut avoir le
» confentement du Peuple, & nous
» verrons qu'il ne s'étend point
» jufqu'à rendre légitime le com-
» bat fingulier. Prétend-on que
» l'Etat peut autorifer le Prince à fe
» dépouiller de certains droits dont
» il ne pourroit fe dépouiller autre-
» ment? Mais alors il ne s'enfuivra
» autre chofe, finon, que moyen-
» nant le confentement de l'Etat,
» le Chef peut éviter la guerre en
» cédant des droits & des préten-
» tions, auxquelles il n'auroit pu
» renoncer de fon propre mouve-
» ment. Or, comme dans cette
» hypothèfe, il ne doit plus faire
» la guerre, mais céder les droits
» dont l'Etat l'autorife à fe dé-
» pouiller, il n'eft plus dans le cas
» de choifir le combat pour évi-
» ter la guerre. Dira-t-on que
» l'Etat qu'on fuppofe maître de
» quelque droit, peut en remettre
» le foûtien ou l'abandonnement

» au sort d'un combat singulier?
» Mais je répète qu'on est bien
» maître de soûtenir ou d'aban-
» donner ses droits, mais qu'en
» voulant les maintenir de quel-
» que façon que ce soit, on n'est
» jamais le maître de le faire
» d'une manière contraire à la
» droite raison. Or, comme le
» combat singulier n'est pas un
» moyen convenable pour soûte-
» nir une cause qu'on a droit de
» défendre, l'Etat pécheroit con-
» tre la droite raison en consen-
» tant à ce parti. «

L'Auteur passe à un autre objet, mais qui regarde toujours les combats singuliers dans leur rapport avec la cause publique. » Il reste à
» voir, *dit le P. Gerdil*, si l'état
» de guerre autorise les Chefs à
» permettre les combats arrêtés,
» sur-tout entre champions enne-
» mis. La maxime générale, *d'où*
» *l'Auteur tire la solution de ce*

» *doute*, eſt que le Chef peut ex-
» poſer la vie de ſes Soldats en
» toutes les occaſions où il s'agit
» de l'avantage de la cauſe publi-
» que dont il eſt chargé, & qu'il
» ne le peut qu'en ce cas. « Cette maxime proſcrit d'abord tous les appels, tous les défis, puiſqu'il n'en peut réſulter qu'un ſpectacle d'oſtentation, où l'Etat perdroit un ſang très-précieux, ſans en retirer aucun ſervice ; car ces combats ne peuvent décider de rien : & de l'aveu des Militaires éclairés, un Général qui feroit préſenter des duels à l'ennemi, ne donneroit pas une grande *idée de ſa capacité.* Cette raiſon inconteſtable milite également contre l'acceptation du défi, ſi ce n'eſt dans un cas très-rare & aujourd'hui très-chimérique : c'eſt, par exemple, lorſqu'on fait la guerre contre une Nation dont les mœurs, les uſages & la diſcipline ont

quelque chose de nouveau & d'effrayant ; alors il peut arriver que l'imagination des Soldats se forge des fantômes plus redoutables que la force de l'ennemi qui les défie. Pour dissiper ces fantômes, des Docteurs croient qu'il pourroit être permis à quelque Brave d'accepter le défi : le spectacle du combat désabuseroit les Soldats, & détruiroit à leurs yeux cette supériorité qu'ils prêtoient à l'ennemi, & qui faisoit leur épouvantail. Cette décision n'est pas encore bien sûre, & après tout un habile Général trouve ordinairement d'autres moyens de rassûrer ses troupes, & ne répond à ces bravades que par le mépris. Ces combats sont toujours une licence contraire à la bonne discipline, qui, *selon le P. Gerdil*, » est une méthode raisonnée de réunir les forces & de » les faire conspirer à un même

» point... L'avantage que la rai-
» ſon en général donne à l'homme
» ſur le reſte des animaux ; la ſu-
» périorité de la diſcipline peut
» ſeule le donner à une Nation
» ſur une autre Nation. Tous les
» combats, qui ne ſont que des
» hors-d'œuvres, qui partagent
» l'activité des particuliers, & la
» détournent du centre commun
» où elle doit tendre ſous la di-
» rection du Chef, ne peuvent que
» ralentir l'exactitude de la diſci-
» pline, & affoiblir la puiſſance
» qui réſulte d'un ſyſtême ſage-
» ment concerté. Ces combats
» ſont donc non-ſeulement inuti-
» les, mais nuiſibles au bien pu-
» blic : on doit donc les regarder
» généralement comme illicites.«

L'autorité publique, en de certains ſiècles, a ſouvent autoriſé des combats ſinguliers pour des cauſes particulières : il y avoit des régles & des formalités qu'on étoit obli-

gé d'obſerver dans ces duels *judiciaires.* Ces réglements ont été ſujets à bien des variations. On y trouve la ſource *où quelques articles du point d'honneur ont pris naiſſance.* C'étoit-là le Code des Docteurs Duelliſtes. Le P. Gerdil nous donne l'Hiſtoire de tous ces abus ; & il la termine par un Chapitre important, où il prouve que ces abus & ces préjugés, malgré leur force, leur étendue, leur crédit, ont toujours été réprouvés dans l'Egliſe, & qu'elle n'en a jamais diſſimulé l'erreur & le déſordre. Après avoir recueilli de ſiècle en ſiècle l'enſeignement perpétuel de l'Egliſe au ſujet des combats *judiciaires & des épreuves ſuperſtitieuſes*, après avoir cité les monuments de la Tradition, le P. Gerdil reprend ainſi : » Cette chaîne lumineuſe de té» moins qui ſe ſuccédent ſans in» terruption, & que la déprava-

» tion des siècles n'a pu rompre,
» dépose authentiquement en fa-
» veur de la perpétuité de l'ensei-
» gnement de la Religion dans un
» point si essentiel à la Morale, &
» fait voir qu'au milieu d'une sé-
» duction, pour ainsi dire géné-
» rale, la pureté de ses maximes
» s'est toujours conservée sans
» altération. Des témoignages si
» décisifs font assez connoître en
» même temps quel jugement on
» doit porter des combats singu-
» liers, qu'un zèle aveugle a quel-
» quefois occasionnés pour ven-
» ger l'honneur de Dieu, & pour
» défendre la vérité de la Reli-
» gion, &c.«

*Il nous reste la troisième Partie de ce Traité, c'est-à-dire la moitié du Volume, & la plus utile instruction qu'il renferme. Nous en parlerons dans un autre Article de ces Mémoires.*

## ARTICLE LXXIII.

*DISCOURS qui a remporté le Prix d'Eloquence à l'Académie de Montauban, le 25. Août 1760.* Par le P. CERUTTI, Jésuite. (*In*-8°. pages 52.) *A Lyon, chez Aimé de la Roche, &c.*

LE ſujet du Prix étoit cette penſée ſi connue dans la ſpéculation, & ſi oubliée dans la pratique : *Les vrais plaiſirs ne ſont faits que pour la vertu.* L'Orateur obſerve que la ſource de nos plaiſirs eſt en partie au-dedans, en partie au-dehors de nous-mêmes; & il aſſûre que, *ſans la vertu nous ne trouverons jamais de vrais plaiſirs au-dedans de nous-mêmes*, & que *nous n'en goûterons jamais au-dehors.* C'eſt le plan de tout

le Diſcours, qui n'a pu être, dans l'exécution, qu'un Traité de Métaphyſique & de Morale, revêtu des ornements de l'Art oratoire.

Dans la première Partie, on fait voir l'homme vertueux jouiſſant des plaiſirs intimes du cœur, de l'eſprit, de la conſcience. Tous les ſentiments du cœur ſont analyſés; ſentiments de bienfaiſance & d'humanité, ſentiments d'équité & de juſtice, ſentiments de reconnoiſſance & de gratitude, ſentiments de courage & de généroſité, ſentiments de tempérance & de modération, ſentiments de Chriſtianiſme & de charité : il n'eſt aucune de ces ſituations de l'ame, qui ne ſoit le *germe de quelque vrai plaiſir;* & le Chriſtianiſme excelle en ce genre.

» Parlerai-je des ſentiments
» qu'excitent dans un cœur Chré-
» tien des vertus d'un ordre plus

» ſublime ? Peindrai-je la foi élé-
» vant le Chrétien ſur les ruines
» de l'homme ; triomphant des
» ſens, des préjugés, de la raiſon
» même ; établiſſant dans l'ame du
» juſte le ſanctuaire de la Divinité ;
» l'abreuvant à longs traits de ces
» graces fécondes qui portent avec
» elles des ſemences de vie &
» d'immortalité ; lui faiſant trou-
» ver le bien ſuprême dans le dé-
» tachement de tous les biens ;
» adouciſſant ſes maux, diſſipant
» ſes ténébres, encourageant ſes
» efforts ; le rempliſſant tout-à-la-
» fois de chaleur, de lumière &
» de conſolations ? Montrerai-je
» le juſte, lorſque plein d'une
» noble & douce eſpérance, il
» quitte en eſprit le ſéjour de la
» terre, & s'élance vers ces ré-
» gions fortunées où l'Eternel a
» poſé ſon trône & celui de ſes
» élus ? Le montrerai-je ſe cou-
» ronnant d'avance des rayons de

» gloire deſtinés à ſa vertu, ou-
» vrant à demi le nuage qui voile
» à tout œil mortel le Soleil de
» juſtice & de vérité ; ſe perdant
» à loiſir dans cet océan immenſe
» de lumière, de ſageſſe, de féli-
» cité ; ſe proſternant aux pieds
» de l'Etre ſuprême, & s'écriant :
» Toi, en qui réſident tous les
» biens, auteur & conſommateur
» de mon être, reçois mon hom-
» mage ; heureux celui qui te
» connoît ; heureux celui qui te
» deſire ; plus heureux mille fois
» celui qui te poſſéde ! « Les dé-
lices de la Charité ſont encore
plus touchantes. L'Auteur les dé-
crit du ſtyle qui n'eſt plus ſim-
plement celui de l'éloquence,
mais celui de l'enthouſiaſme ſa-
cré, *nec mortale ſonans*.

Il paſſe aux plaiſirs de l'eſprit
& de la conſcience : il oppoſe les
deſirs tumultueux, les vaines illu-
ſions, les remords accablants des
ames perverſes. Parmi ces re-

mords, le ſentiment de la crainte eſt ce qu'il y a de plus inſupportable. » L'homme méchant appréhende nuit & jour, ou qu'un » coup-d'œil pénétrant ne démaſque ſes artifices, ou qu'une » main ſecrette ne traverſe ſes » intrigues, ou qu'un orage imprévu ne diſſipe tout le fruit » de ſes forfaits. Occupé à voiler » ſon ame & ſa conduite, il s'arrête; il frémit à chaque penſée » qu'il forme, à chaque ſentiment qu'il éprouve, à chaque » pas qu'il fait. Il redoute dans » ſes amis l'inconſtance d'un attachement trop peu fondé pour » être durable; dans ſes ennemis, l'emportement d'une haine » trop juſte pour n'être pas violente : il craint tout ce qui l'approche; parce que tout ce qui » l'approche, ou le déteſte ou le mépriſe : il ſe craint encore plus » lui-même; parce que ſe voyant

» de plus près, il se reconnoît » méprisable, odieux encore plus » qu'il ne le paroît. Il craint la » voix de sa raison toujours prête » à le condamner, l'image de ses » crimes tout propres à l'épouvan- » ter. Il craint le souvenir du » passé, la vue du présent, l'idée » de l'avenir. Il craint l'aspect du » ciel comme celui de la terre; » & semblable à ce Roi impie » dont parlent les Livres saints, » il croit voir, au milieu même » de ses plus bruyantes fêtes, la » main de l'Eternel compter ses » jours, écrire son arrêt, laisser » tomber le glaive vengeur qu'elle » tient suspendue sur sa tête. «

Les plaisirs dont la source est au-dehors, sont aussi pour l'homme vertueux, & ils ne sont que pour lui : c'est ce que développe l'Orateur dans sa seconde Partie. On y voit de suite les plaisirs de la société, de la confiance,

de l'amitié ; les plaisirs attachés à l'usage légitime des biens que donnent la naissance, la fortune, la gloire, les talents ; & tous ces avantages concourent au bonheur de l'homme vertueux. Voici, par exemple, quelques traits qui concernent l'amitié. » Oui, ce n'est » que pour des hommes vertueux » que sont faits ces liens enchan- » teurs qui rapprochent, enchaî- » nent, confondent les esprits & » les cœurs. Oui, ce n'est qu'à eux » que sont réservées ces consola- » tions tendres & persuasives d'un » ami qui adoucit votre peine en » la partageant, & qui, prêt à » essuyer vos larmes, commence » par y mêler les siennes ; ces fé- » licitations vives & sincères que » le sentiment a dictées, & non » l'intérêt ou la bienséance ; qui » distinguent l'heureux qu'on ché- » rit, de l'heureux qu'on envie ; » qui sont un hommage rendu à

» l'amitié bien plus qu'un ſacri-
» fice offert à la fortune. Il n'y a
» qu'eux qui ſachent ſe ſuggérer
» les uns aux autres ces conſeils
» également ſages & affectueux,
» que le cœur inſpire de concert
» avec la raiſon, & qui annon-
» cent le deſir de prêter ſes lu-
» mières plutôt que la paſſion de
» les étaler ; le zèle de ſe rendre
» utile, plutôt que la vanité de
» ſe rendre néceſſaire. Il n'y a
» qu'eux qui ne balancent jamais
» à s'entr'aider de ces ſecours par
» où l'on répare la fortune d'au-
» trui aux dépens même de la
» ſienne ; qu'on oublie auſſi fa-
» cilement qu'on les donne, &
» d'où l'on n'attend d'autre avan-
» tage que celui de trouver un
» ami qui veuille ſe prêter à la
» ſatisfaction qu'on éprouve à lui
» faire du bien. Il n'y a qu'eux
» enfin, dont l'attachement fon-
» dé ſur l'eſtime, affermi par la
» confiance,

» confiance, ne peut être détruit
» par le caprice, ni ébranlé par
» les revers ; & dont le cœur ca-
» pable d'aimer uniquement pour
» le plaisir d'aimer, dispense un
» ami toujours aimable d'être un
» ami toujours heureux. «

On lira volontiers tout le reste de ce Discours qui abonde en beautés intellectuelles & en sentiments conformes au sujet. L'Auteur y répand aussi quelques exemples d'hommes heureux, parce qu'ils pratiquerent la vertu, & d'hommes malheureux, parce qu'ils se livrerent au vice. Parmi les premiers, c'est *Caton qui met sa vertu aux prises avec la fortune ; c'est Socrate qui expire sous les coups de l'imposture avec le même courage qu'il l'avoit démasquée, &c.* Parmi les seconds, c'est Tibère consumé d'ennuis, & déchiré de remords *au milieu des délices de Caprée :* c'est l'*affreux*

*Néron livré aux noires vapeurs d'une imagination en délire : il voit le Tartare entr'ouvert sous ses pieds, se croit poursuivi des Furies, fait retentir son Palais de mille cris lamentables, & subit ainsi une partie des tourments dûs à ses crimes.*

L'Auteur observe, en finissant, que, comme il n'est *point de vrais plaisirs sans la vertu, il n'est point aussi de vertu parfaite sans la Religion*; d'où il est bien aisé de conclure que *la Religion seule fait naître & entretient les plaisirs parfaits* : vérité qu'on éprouve dès cette vie même. Il faudroit développer le cœur d'un homme vraiment religieux, & le mettre en parallèle avec celui, je ne dis pas du méchant, mais du pur Philosophe, du Sage mondain; & l'on verroit le calme, les délices, la gloire même du premier; tandis que le second éprouve encore mille as-

fauts, & se livre dans la pratique à mille bassesses.

Ce Discours couronné n'est qu'une Pièce Académique, mais si vraie & si propre à rendre au cœur vertueux ses propres sentiments, qu'elle peut passer pour un Essai de la meilleure Morale.

---

## ARTICLE LXXIV.

*DISCOURS PRONONCÉS dans l'Académie Françoise, le Lundi 13. Avril M. DCC. LXI. à la réception de M. l'Abbé* TRUBLET. (In-4°.) A Paris, chez la Veuve Brunet, au Palais, &c.

QUAND on entre dans l'Académie Françoise, on contracte deux obligations, celle de témoigner de la reconnoissance au Corps entier, & celle de louer l'Acadé-

micien qu'on remplace. M. l'Abbé Trublet remplit parfaitement le premier de ces devoirs ; mais les circonstances l'ont dispensé, en quelque sorte, de satisfaire au second. L'Eloge de M. le Maréchal de Bellisle, à qui M. l'Abbé Trublet succéde, devoit être fait, dans la même séance, par M. le Duc de Nivernois, qui avoit tous les titres possibles pour traiter ce sujet.

» Non, Messieurs, *dit M. l'Abbé Trublet*, ce n'est pas de moi » que vous attendez un portrait » trop au-dessus de mes connois» sances, & sur-tout de mes foi» bles talents. Vous l'attendez de » l'Académicien qui va prendre » la parole. Le sort l'a mis à votre » tête ; mais vous l'eussiez choisi. » Je vois votre impatience, & je » la partage. Si j'avois commencé » l'Eloge de M. le Maréchal de » Bellisle, tout vrai qu'il seroit,

» vous me presseriez de le finir, sûrs
» d'en entendre un plus éloquent,
» & non moins vrai ; il vaut donc
» mieux ne le pas commencer. «

M. le Duc de Nivernois se trouve donc chargé de tracer le portrait Académique de M. de Bellisle ; il le saisit moins du côté des Expéditions Militaires & des travaux du Gouvernement, que dans le point de vue des qualités personnelles & domestiques. Quoiqu'il n'oublie pas les talents du Général, du Ministre d'Etat & du Négociateur, il s'attache encore plus à *peindre l'homme.*

» La plus grande simplicité per-
» sonnelle au milieu du faste de
» la représentation la plus bril-
» lante ; la plus grande facilité de
» mœurs dans la société, malgré
» l'austérité dont il se revêtoit sou-
» vent dans les affaires ; le plus
» grand éloignement de toute pré-
» tention joint à cette noble sé-

» curité que donne l'expérience
» de soi-même ; une égalité con-
» tinuelle dans le traitement avec
» ses amis, dans la politesse avec
» tout le monde ; une activité aussi
» ingénieuse qu'infatigable à ser-
» vir ceux qui lui remettoient
» leurs intérêts ; un amour de la
» régle & de la subordination qui
» alloit, pour ainsi dire, jusqu'au
» fanatisme ; tels m'ont paru les
» traits distinctifs de cet homme
» respectable, qui touchoit pres-
» que à sa 70e année quand j'ai
» commencé à le connoître. «
Après quelques autres détails sur le caractère de M. le Maréchal de Bellisle, sur sa manière de converser, sur l'étendue de sa mémoire, sur sa prudence sagement combinée avec la facilité du commerce, sur l'amour qu'il portoit aux Lettres, & sur la protection qu'il leur accordoit, M. le Duc de Nivernois vient à son zèle

pour la patrie, à ce beau ſentiment auquel M. de Belliſle *rapportoit tous ſes vœux, toutes ſes penſées, tout ſon être.* Quoiqu'il eût beaucoup travaillé pour la patrie, il croyoit que les bienfaits qu'il en avoit reçus, étoient toujours ſans proportion avec les ſervices qu'il devoit lui rendre ; il ſe regardoit toujours comme chargé d'une dette immenſe envers elle.

» Mais j'oſerai dire, *ajoûte* » *l'Orateur*, qu'il l'avoit pleine» ment acquittée, en donnant à » cette mère commune un fils vrai» ment digne d'elle ; en cultivant, » en perfectionnant par une excel» lente éducation ſon excellent » naturel ; en l'envoyant chez les » Nations voiſines concilier à la » jeuneſſe Françoiſe la bienveil» lance des Etrangers ; en le ren» dant ſuſceptible de l'eſtime pu-

» blique dans un âge qui n'a droit
» d'aſpirer encore qu'à de l'in-
» dulgence. Ce fils ſi cher étoit
» devenu mon fils..... Hélas ! je
» n'ai joui qu'un inſtant de cette
» heureuſe adoption. Arraché d'en-
» tre nos bras par une mort auſſi
» prématurée qu'honorable, s'il
» eſt vrai que la durée de la vie
» doive ſe meſurer par ſon uſage,
» il a vécu aſſez ; puiſqu'il a eu
» le temps d'acquérir du mérite,
» d'obtenir de l'eſtime, d'attein-
» dre même juſqu'à la réputation :
» conſolation ſuffiſante pour l'a-
» mour propre, peut-être pour la
» Philoſophie, mais bien foible
» pour le ſentiment ! Je ne recon-
» nois que trop cette affligeante
» vérité qui me force au ſilence,
» & je ſens qu'il eſt des plaies
» que le temps ne cicatriſe pas
» aſſez pour qu'on puiſſe ja-
» mais les toucher ſans les rou-
» vrir.« Ce morceau ſi vrai pour

l'objet, si intéressant par la manière dont il est traité, & si touchant dans la bouche d'un Beau-père, termine ce Discours.

Celui de M. l'Abbé Trublet est tout-à-fait dans le goût d'une réception Académique. La gratitude & la modestie du nouvel Académicien, l'objet des travaux qui occupent l'Académie, le zèle qu'on doit avoir pour ce Corps littéraire, la difficulté du Discours qu'il est d'usage de prononcer en y entrant, quelques traits historiques tirés des fastes de cette Compagnie, quelques fleurs jettées par l'amitié sur le tombeau de M. l'Abbé de Resnel, c'est tout le fond de cette courte & agréable composition. Nous en citons sans choix le morceau suivant : » Mais quels ont été mes » succès dans ces Lettres toujours » si protégées par les vrais hom-

» mes d'Etat? Bien loin d'y avoir
» acquis cette célébrité qui tant
» de fois a déterminé, hâté même
» les suffrages de l'Académie, à
» peine leur dois-je quelque répu-
» tation. Qu'on ne me croie point
» modeste, je n'ai pas droit de
» l'être; je ne cherche point à le
» paroître : je ne suis que sincère,
» mais je le suis sans effort. Com-
» ment donc ai-je osé élever mes
» vœux jusqu'à vous, & pour-
» quoi les avez-vous remplis? Je
» dois faire votre apologie & la
» mienne, excuser ma hardiesse, &
» justifier votre indulgence. Dans
» l'esprit de votre établissement,
» la qualité d'Académicien est un
» titre d'honneur, mais plus en-
» core un engagement à un tra-
» vail commun à la Compagnie;
» vos Statuts le prescrivent & le
» réglent. Or, Messieurs, sans me
» croire digne de l'honneur, je
» me suis senti capable du travail.

» J'ai étudié de bonne heure no-
» tre Langue dans les Ouvrages
» de vos prédéceſſeurs, j'ai conti-
» nué cette étude dans les vôtres;
» & j'ai cherché à mettre au moins
» dans les miens la correction &
» la pureté du ſtyle : de-là mes
» vœux; de-là, ſans doute, votre
» choix, &c. «

*Il y a eu d'autres réceptions à l'Académie; mais les Diſcours ne ſont point parvenus juſqu'à nous.*

## ARTICLE LXXV.

*BIBLIOTHÉQUE Ascétique*, ou *sentiment des saints Pères & des Auteurs Ecclésiastiques sur les plus importants sujets de la Morale Chrétienne.* (Volume *in*-12.) Par le R. P. JÉRÔME, Procureur-Général de la Congrégation des Augustins réformés de France, &c. *A Paris, chez Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LXI.

JAMAIS les sujets de piété ne sont traités avec plus de noblesse & de force, que quand on fait parler les saints Pères. Ces grands hommes excellerent dans la théorie & la pratique de la vie spirituelle, comme dans la science

des dogmes. Il eſt même vrai de dire que leurs inſtructions purement morales & aſcétiques ſont d'un uſage plus général que leurs Traités de controverſe. Tous les Chrétiens ſont appellés à la ſainteté, & tous ne ſont pas deſtinés à être des Théologiens.

L'Auteur de cette Bibliothèque a conçu qu'un corps de doctrine ſur les matières de piété qu'ont embraſſées les ſaints Pères, pourroit ranimer le zèle de ceux qui aiment encore la Religion.

Voici ſon plan qui eſt fort beau, & que nous voyons déja exécuté dans ce Volume avec ſuccès ; mais il faut du courage pour le remplir en ſon entier. Il s'agit de préſenter tous les objets de la vie ſpirituelle d'après les Ouvrages des ſaints Docteurs : il eſt néceſſaire de ſuivre ces guides reſpectables dans toutes les différentes routes qui menent à l'accompliſ-

ſement des devoirs. L'eſſence de la vie Chrétienne conſiſte dans l'amour de Dieu ; mais cette vie s'entretient & ſe conſerve par tous les moyens que l'Evangile & l'Egliſe preſcrivent. Les ſaints Pères ont parfaitement connu ces moyens : ils les ont expoſés, non-ſeulement avec vérité, mais avec force, avec éloquence, avec tous les charmes qui gagnent le cœur.

Le R. P. Jérôme entreprend de nous rendre les penſées de ces hommes ſi éclairés ; & il commence par les Sacrements : matière qui concerne l'eſſence du Chrétien, & les divers états du Chrétien : matière cependant qui, dans pluſieurs de ſes Parties, eſt trop ignorée de la plûpart des Chrétiens. Les deux premiers Sacrements (Baptême & Confirmation) que traite l'Auteur dans ce premier Volume, offrent quantité de points de vue qui échap-

pent aux personnes mêmes les plus attentives. C'est qu'elles n'ont pas assez connu les sentiments des saints Pères sur ces Articles intéressants. Quand S. Irénée vouloit donner du poids à ses instructions, il disoit : *J'ai appris ces choses du bienheureux Polycarpe, qui les tenoit de l'Apôtre S. Jean & des autres témoins oculaires du Verbe & de la parole de vie.* Ainsi devrions-nous parler de tous les objets qui touchent la Religion & la piété. Le Tribunal des saints Pères est, pour ainsi dire, toujours dressé : ce devroit être notre ressource, notre asyle, notre oracle. Il seroit beau d'avoir sur chacune de nos obligations le suffrage de ces Juges si puissants en œuvres & en paroles, en documents & en exemples.

On nous fait donc entendre ici la voix de tant de Sages : mais l'Auteur n'accumule point les

Textes ; ce ſeroit un Ouvrage ſans goût, ſans génie, preſque ſans utilité. Il rappelle les plus touchants de ces paſſages, il les analyſe, il en tire des conſéquences : l'eſprit des ſaints Docteurs, plus que la lettre encore de leurs Traités, forme tout le fond & tous les détails de cette Bibliothèque.

On y remarque beaucoup d'ordre. Dans l'Article du Baptême, il y a trois ſujets ; le premier, ſur l'eſſence, la néceſſité, l'excellence de ce Sacrement ; le ſecond, ſur les engagements qu'on y contracte ; le troiſième, ſur les cérémonies qui précédent, accompagnent & ſuivent l'adminiſtration. Les deux premiers ſujets ſont terminés par une Méditation & une Prière : le dernier eſt rempli de tant d'inſtructions morales, qu'on a cru devoir ſupprimer la Méditation. Tout ce grand morceau du Baptême occupe 300 pages dans le

Volume. Nous ne pouvons en rien extraire, parce que toutes les parties ſont liées, & preſque toutes auſſi intéreſſantes les unes que les autres. Il ſuffit de dire que l'Auteur a raſſemblé ſur le Baptême tout ce qu'il y a de plus beau & de plus édifiant dans les Ouvrages des Pères & des Auteurs Eccléſiaſtiques.

Pour la Confirmation ; il n'y a qu'un ſujet, mais fort détaillé ; & cette lecture ſera infiniment utile aux Fidèles, parce qu'on inſtruit rarement, dans la Chaire, ſur cet objet qui eſt néanmoins ſi vénérable, & dont les Pères Grecs & Latins ont parlé avec tant d'énergie. A la fin, on trouve auſſi une Méditation & une Prière. A la tête de tout l'Ouvrage, on voit un Diſcours préliminaire, qui eſt une inſtruction générale à la piété & à l'amour du vrai bien.

Dans le détail du Livre, il nous

a paru que les passages des Pères étoient bien traduits. Nous croyons qu'il s'est glissé quelques fautes dans les citations, comme à la page 20, on indique les *nombres 22 & 23* du Traité 4[e] de S. Augustin sur S. Jean : ce sont les *nombres 12 & 13* qu'il faut marquer. A la page 57, la marge porte le *Sermon 6*[e] de S. Léon sur la Nativité de Jesus-Christ, & c'est le *Sermon 3*[e] *sur l'Anniversaire de la Promotion* du S. Pape, qu'il faut substituer en cet endroit, &c. Ces bagatelles n'altèrent en rien la bonté & l'utilité de l'Ouvrage. Il est bien à propos que l'Auteur le continue & l'acheve, quel que puisse être le nombre des Volumes.

## ARTICLE LXXVI.

*LE TÉMOIGNAGE du sens intime & de l'expérience, opposé à la Foi profane & ridicule des Fatalistes modernes.* Par M. l'Abbé DE LIGNAC. (Trois Volumes *in*-12. premier, pag. 485 ; second, pag. 523 ; troisième, pag. 406.) *A Auxerre, chez François Fournier, Imprimeur-Libraire, proche l'Horloge. M. DCC. LX. Et se trouve à Paris, &c.*

LA Métaphysique ne devroit être que l'Histoire naturelle des Esprits. Pour appuyer cette Science sur des fondements solides, il faudroit s'observer soi-même & rédiger ses observations. Mais peu de Métaphysiciens goûtent cette méhode. Il en coute

trop pour descendre en soi-même, pour s'y étudier dans le silence de l'imagination, pour écouter & recueillir les dépositions du *sens intime*, cet oracle si vrai, si peu consulté. Les Descartes, les Mallebranche, les Leibnitz ont suivi la méthode des abstractions : leur autorité a fait impression, & l'on tient encore aujourd'hui la route qu'ils ont tenue. Locke, *nous dit-on*, s'est garanti de la contagion : son *Essai sur l'entendement humain* est l'Ouvrage d'un *Observateur* ; mais s'il a articulé quelques faits précis & déterminés, combien de conjectures vagues, de spéculations stériles ne s'est-il pas permis ? Les autres Philosophes n'avoient donné que le *Roman de l'ame*. Ce que Locke en a écrit, mérite-t-il le nom d'*Histoire ?* N'est-ce point plutôt une *Relation* informe, telle que ces Relations de Voyageurs sur les-

quelles on ne doit compter que médiocrement ?

Persuadé que la Métaphysique étoit encore à créer, M. l'Abbé de Lignac a eu recours à l'observation : il s'est étudié, & le résultat de son étude a été une Métaphysique expérimentale. Les *Lettres à un Matérialiste* rassembloient ce que la Métaphysique offre de plus délié, de plus profond ; & rien ne s'y annonçoit qu'avec l'attache & sous la garantie du *sens intime*. On a reproché à l'Auteur que les réponses du sens intime en faveur de notre liberté étoient plutôt indiquées avec confiance, que développées avec force : on a traité de pure hypothèse l'action toujours présente & toujours sentie d'une cause toute-puissante, action dont il faisoit la base de son explication sur les idées : on lui a représenté l'espèce de conjuration du

*Fatalisme* & de l'*Optimisme* contre la liberté de Dieu, &c. Il s'est donc cru obligé de donner ce nouvel Ouvrage comme le Supplément des *Lettres à un Matérialiste*.

On retrouve ici le plan que l'Auteur s'est tracé dans ces Lettres. Le fond des trois nouveaux Volumes est une suite d'observations saisies avec finesse, présentées avec force, liées ensemble & rappellées au même point de vue avec intelligence. Les principes abstraits, loin d'y être prodigués comme dans l'*Examen du Fatalisme*, Ouvrage profond, qui fut publié il y a quelques années, ne paroissent qu'en petit nombre, & qu'à proportion qu'ils sont amenés par les faits. L'Auteur de l'*Examen*, après avoir consacré un Volume entier à l'Histoire du *Fatalisme* ancien & moderne, & rangé sous deux opinions les dif-

férentes classes des *Fatalistes*, commençoit par l'exposition de l'erreur, & finissoit par la vérité qui la réfute. L'Auteur du *Témoignage* n'en veut qu'aux *Fatalistes* modernes : pour les confondre avec plus de succès, il place d'abord dans tout leur jour les vérités intéressantes qu'ils attaquent ; & n'examine leurs objections qu'après avoir prévenu le Lecteur qu'elles ne démontrent rien. Cette méthode est naturelle. La vérité plus ancienne que l'erreur a droit aux premières recherches de l'esprit ; & l'Histoire générale de ce que les hommes de tous les siècles ont *senti*, doit précéder l'Histoire particulière de ce qu'ont *cru* ou *imaginé* des Philosophes, ou ridiculement *Sceptiques*, ou singulièrement *Dogmatistes*.

L'existence de notre liberté est une question de fait. Elle doit donc se décider, non par des rai-

ſons abſtraites, mais par des témoignages certains. Sans recourir à des témoins étrangers, chacun peut s'aſſûrer par ſon propre aveu qu'il eſt libre. Il porte au-dedans de lui-même un témoin perſonnel qu'il ne peut recuſer, & dont le ſuffrage exclut toute équivoque. Qu'il conſulte ſon *ſens intime*, il en apprendra que paſſif ſous les différentes impreſſions qu'il éprouve, il poſſéde un fond d'activité d'où procédent toutes ſes volontés; que, parmi ces volontés, ſi quelques-unes préviennent tout exercice de la raiſon, tout examen, d'autres ſuivent ſes délibérations, ſans en être le réſultat néceſſaire; qu'il n'eſt aucune eſpèce particulière de bien être dont il ne ſente qu'il peut ſe paſſer; qu'avant que de déployer ſon activité, & dans le temps même qu'il la déploie, il eſt le maître de ſon action, qu'il en devient

comptable,

comptable, qu'il se charge conséquemment du mérite ou du démérite qui en doivent résulter &c. Ce n'est-là qu'une esquisse bien légère des observations multipliées que recueille le Défenseur de la liberté ; & toute sa preuve se réduit à ce raisonnement simple, mais victorieux : *Je sens ma liberté, donc je suis libre.*

Il semble que, sur un point aussi attesté par le *sens intime*, tous les hommes devroient être d'accord. Mais on abuse de la liberté, pour en douter, pour contredire son existence ; & tandis que la pratique dépose pour la liberté, on la combat dans la spéculation : & combien de sophismes n'accumule-t-on pas pour persuader que l'homme n'est pas libre ! Les Matérialistes commencent par borner le *bien-être* aux choses relatives à la constitution ou à la conservation de nos organes : ils

prononcent ensuite que nous sommes nécessités à rechercher le plus grand bien apparent, & à fuir le plus grand mal apparent : ils confondent le *libre* & le *volontaire* : ils ne mettent point de différence entre le *pouvoir de vouloir* & le *pouvoir d'agir* au-dehors. Tels sont les coups qu'ils portent à la la liberté considérée en elle-même & sans aucun rapport avec la cause toute-puissante dont ils nient l'existence.

Les Fatalistes, pour qui tout n'est pas matière, & qui reconnoissent un Dieu, livrent à la liberté d'autres combats. Ils l'attaquent par des objections tirées de la Science infaillible & de l'action efficace de l'Etre suprême; ils supposent un rapport nécessaire entre les idées, les jugements & les volontés : ils ne voient, dans le sentiment intime de la liberté, que le sentiment de chaque action particu-

lière joint à l'ignorance de ce qui a nécessité nos déterminations : ils se prévalent de la dépendance qui nous asservit dans certaines circonstances au méchanisme du corps, pour conclure que nous en sommes toujours esclaves. Tous ces sophismes sont appréciés & détruits par la Logique tranchante de M. de Lignac. On ne lui reprochera point d'avoir affoibli les raisons de ses adversaires : il rapporte leurs propres termes. On lui reprochera encore moins de les avoir laissés sans réponse : il ne néglige rien. Peut-être trouvera-t-on qu'il pouvoit être plus serré, éviter même quelquefois les redites ; mais il falloit se faire entendre : & il vaut mieux répéter ce qu'on a déja dit, afin de présenter une solution dans toute sa force, que de laisser le Lecteur en suspens par des renvois qui mortifient sa curiosité, & gênent toujours sa paresse.

Obſervons que l'Auteur montre bien le défaut de l'objection tirée de la prèſcience. Cette objection ne paroît ſi formidable, que parce que nous attribuons à Dieu notre manière de voir. Etabliſſons que Dieu ne dépend point, pour voir, de l'impreſſion actuelle des objets : levons enſuite l'équivoque attachée au nom même de *prèſcience :* diſons que Dieu voit ce qui arrive dans le temps & comme il arrive ; qu'il le voit de toute éternité. Ces principes une fois démontrés, l'objection s'évanouit, & l'on découvre que la vue de Dieu ne fait rien contre la liberté humaine.

Eprouvons-nous un ſentiment de notre exiſtence diſtingué du ſentiment des modifications paſſagères qui nous affectent ? M. l'Abbé de Lignac le prétend, & ſa prétention eſt fondée ſur une ſuite d'obſervations délicates. Si nous ſom-

mes réduits à ne ſentir que les impreſſions ou actions qui nous modifient, comment chacun peut-il ſe répondre à ſoi-même qu'il eſt préciſément celui qui exiſtoit le jour d'auparavant ? Comment ſommes-nous en état de meſurer le temps, de rappeller le paſſé, de nous élancer dans l'avenir. Toutes ces opérations ne ſuppoſent-elles pas un fond qui perſévère au milieu du renouvellement de nos façons d'être, qui a exiſté avec les modifications paſſées, qui exiſte avec les préſentes, & qui coexiſtera aux futures ; un fond dont l'exiſtence eſt toujours ſentie, ſans que jamais ce ſentiment fondamental nous abandonne ? Chaque modification préſente dit bien qu'elle exiſte : mais apprend-elle à celui qui l'éprouve, qu'il exiſtoit avant que de l'éprouver ? Il ne nous paroît pas qu'on puiſſe oppoſer rien de ſolide à ces ré-

flexions : & pourquoi contesteroit-on à l'ame le privilège de se sentir continuellement exister, puisqu'elle compare entr'eux différents périodes de son existence, & que la comparaison décèle un sentiment dont la continuité identique embrasse tous ces moments comparés ?

Toute idée, *suivant M. de Lignac*, est un rapport non entre deux sensations, comme l'ont prétendu des partisans de Locke, mais entre le *fini* & l'*infini*. L'idée du cercle, par exemple, n'est pas la simple perception d'un cercle individuel tracé sur le papier, c'est l'*imitabilité* de ce cercle à l'infini. Or le cercle n'est connu *imitable* à l'infini, qu'autant que l'on fait attention à une cause infinie qui peut multiplier sans fin les copies de ce cercle considéré alors comme *modèle*. L'idée du cercle est donc le rapport d'un

cercle quelconque avec la puiſſance infinie d'où dépend ſon *imitabilité* inépuiſable. Cette nouvelle façon d'enviſager les idées ſuppoſe que l'*infini* eſt le terme conſtant de toutes nos idées : or cet *infini* nous le ſentons, *dit M. de Lignac*, comme nous ſentons l'action de quelqu'un qui nous ſerre le bras dans les ténèbres. Dieu agit continuellement ſur nous, ſoit pour nous conſerver l'exiſtence, ſoit pour nous donner nos modifications. Le ſens intime que nous avons & du fond de notre être & de nos différentes façons d'exiſter, nous atteſte leur contingence, nous dit que nous ſommes purement paſſifs à leur égard ; il nous certifie conſéquemment l'action continuelle de celui à qui nous devons tout ce que nous ſommes. Il eſt à remarquer que l'Auteur diſtingue nos *actions* de nos façons d'exiſter, ou de nos *modifications*.

Convaincu que nous agissons; persuadé d'ailleurs qu'à proprement parler, une substance ne peut se modifier elle-même, il a pris le parti de nier que nos *actions* dussent s'appeller des façons d'exister, des *modifications*. Peut-être cette précision de langage sera-t-elle adoptée. Elle fait tomber les sophismes de Bayle contre l'activité de l'ame.

Dans ses *Eléments de Métaphysique*, ou *Lettres à un Matérialiste*, M. l'Abbé de Lignac s'étoit déclaré pour les causes occasionnelles. Il nous les donne ici, non comme une simple hypothèse appuyée sur des raisonnemens abstraits, mais comme un fait résultant des observations les plus positives. De-là une différence essentielle entre nos volontés toujours *stériles* au-dehors, puisqu'elles n'y produisent rien, & le vouloir *efficace* de Dieu,

Malgré les preuves accumulées par l'Auteur, nous ne croyons pas la dispute des causes occasionnelles totalement terminée. On soûtiendra probablement comme auparavant, que l'ame a une vraie influence sur son corps, quoiqu'on ne puisse l'expliquer ; & cette influence, après tout, n'est que la liaison admise par M. de Lignac entre les volontés de l'ame & les mouvements libres du corps.

On a beau se promettre de ne raisonner jamais que d'après les faits ; peut-on se garantir toujours de la séduction des systêmes ? M. l'Abbé de Lignac nous annonce une Métaphysique uniquement tirée du sens intime & de l'expérience, & il adopte le systême des *Bêtes automates*. Il est vrai qu'il l'expose autrement que les Cartésiens rigides ; & voici, à peu-près, sa pensée : Le cerveau d'un animal est, comme le

nôtre, un composé de différents jeux : Dieu les fait jouer, suivant les impressions des objets extérieurs, comme s'il y avoit été déterminé par les sensations d'une ame actuellement existante dans ce cerveau : mais cette ame n'est que possible, elle n'existe point; & l'animal n'est dès-lors qu'une *machine organisée.* Ce qui a déterminé l'Auteur à ce systême, c'est la conviction où il est, que toute substance qui se sent exister, ne peut être réduite par sa nature aux seules sensations. Mais cette conviction porte-t-elle sur le sens intime ? Est-elle l'ouvrage de la raison ? Le préjugé n'y entre-t-il pour rien ? Nous proposons des doutes : c'est aux Lecteurs intelligents à les apprécier & à les résoudre.

Terminons ici cet Extrait peut-être déja trop-long. Il nous reste à voir les attaques que livre notre

Auteur à l'Optimiſme. La matière demande un certain développement qui ſera mieux placé dans un autre Extrait. Nous invitons tous ceux qui aiment la vraie Métaphyſique, à lire avec attention l'Ouvrage de M. l'Abbé de Lignac. Il y a beaucoup à profiter avec lui; & ſi l'on n'eſt pas toujours de ſon ſentiment, ſoit parce qu'il ne paroît pas ſuffiſamment démontré, ſoit peut-être parce qu'on eſt déja prévenu d'une autre opinion, on conviendra toujours que la Métaphyſique lui doit beaucoup. Puiſſe-t-il la dégager enfin de tout ſyſtême! Nous ſaurions moins, mais nous ſaurions mieux, & cette Science ſi contentieuſe, réduite à un nombre précis d'éléments déterminés, deviendroit l'écueil du *Pyrrhoniſme qui n'a jamais tenu contre les faits.*

## ARTICLE LXXVII.

*DESCRIPTION du Mausolée érigé dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denys, pour les Obséques de Monseigneur le Duc de Bourgogne, &c.*

DANS les pertes ordinaires, on ne s'occupe plus d'une Tombe funèbre, dont le terme est passé : mais le Prince aimable que la France a perdu, vit dans la mémoire des hommes ; & les honneurs qu'on lui a rendus le 7. de Mai dernier, intéressent encore.

Les desseins de cette décoration si touchante par l'objet, & si digne d'être applaudie par le bon goût de l'exécution, sont dûs à M. Michel-Ange SLODTS, Dessinateur de la Chambre & du

Cabinet de Sa Majesté. Il a tiré parti des ornements déja si multipliés dans le Sanctuaire & au grand Autel de S. Denys : c'est pour cela que la Description rappelle une partie de ces richesses antiques, entr'autres le Bas-relief d'or qui est enrichi de Topases, d'Aigues-Marines, de Grenats, de Perles, de Saphirs, & qui présente la figure de Jesus-Christ tel que S. Jean le dépeint dans l'Apocalypse, &c.

Le Catafalque placé à l'entrée du Chœur portoit sur une Estrade dont la forme étoit un quarré-long, & l'Architecture d'Ordonnance Dorique. Cette Estrade avoit sur chacune de ses faces quatre Marches de Marbre Africain, terminées à leur angle par des Socles qui portoient chacun deux Colonnes cannelées & engagées à un corps solide en Marbre Brocatelle d'Espagne. Ces Colonnes

étoient en Porphyre verd, leurs Bases & leurs Chapiteaux en or: leur Entablement, chargé de Mutules, de Triglyphes & de Metopes, étoit aussi en Marbre Brocatelle d'Espagne, & se profiloit à l'aplomb de chaque Colonne. Nous passons les ornements des Metopes, de la Frise & ceux des Plates-bandes.

Dans l'intérieur du Catafalque étoit placé le Tombeau du Prince en Albâtre Oriental arborisé sur un Socle de Granit Oriental entouré de branches de Cyprès en or &c. De dessus cette Tombe s'élevoit une représentation portant le Poële Royal & le Manteau Ducal du Prince: sa Couronne, couverte d'un voile blanc (couleur qui regnoit dans toute la décoration) étoit aussi placée sur un riche carreau.

Sur l'amortissement du Catafalque paroissoit une Colonne en

Mère-d'Eméraude, ornée de Lys & de Roses en or, symbole des graces répandues sur la personne du jeune Duc de Bourgogne. Cette Colonne marquoit le rang qu'il tenoit dans l'Etat, & les grandes choses qu'il promettoit à la Nation. Une Figure en Marbre blanc, & représentant l'Espérance, étoit sur le même Amortissement; mais elle paroissoit s'éloigner de la Colonne qui étoit ébranlée & poussée par la Mort, autre Figure, mais en Bronze, ainsi que sa Faux, son Horloge, & le Rameau de Cyprès placés à ses pieds. Nous ne parlons point du grand & riche Pavillon qui servoit de couronnement à ce Cénotaphe, des Cartels remplis de fleurs de Lys, d'Armoiries & des Chiffres du Prince; des Girandoles & des lumières sans nombre, de la tenture blanche tant du Portail que du dedans de la Nef, &c.

Cette Description, avec la Préface qui l'annonce, est due à M. Fréron, dont la plume est si estimée. Il a mis, dans cette Préface, tout le sentiment d'un vrai Citoyen. Il peint avec beaucoup d'intérêt les qualités précieuses qui rendoient M. le Duc de Bourgogne si cher à la France, *les graces de son âge jointes à la supériorité de la raison; la vivacité de l'esprit, l'élévation des sentiments, l'amour de la vérité, l'horreur pour le mensonge, & par conséquent pour la flatterie, la douceur du caractère, l'affabilité, la bienfaisance..... Il lui étoit réservé d'atteindre à l'héroïsme presque au sortir du berceau, & de mettre le comble à nos regrets par sa fermeté, son courage, sa constance au milieu de ses maux, par le calme inaltérable de son ame, sa Religion & sa piété.*

Après avoir rendu justice aux regrets de tant de personnes illustres qui pleurent encore ce jeune Prince, M. Fréron n'oublie point la perte que font les Arts & les Lettres. M. le Duc de Bourgogne étoit déja très-avancé dans cette carrière. Quels justes tributs d'éloges les Muses ne lui eussent-elles pas rendus ! Mais, » hélas ! *continue l'Auteur*, » à la place » des lauriers dont nous nous flat- » tions d'orner sa tête, un Cyprès » la couronne. Au-lieu de chants » d'allégresse, nos Académies ré- » tentissent de gémissements. Des » flambeaux funéraires ; l'asyle où » reposent les cendres de nos » Rois, ouvert à nos regards ; un » cercueil prêt à y descendre !... » Qui peut soûtenir ce triste spec- » tacle ?..... A peine ma main » tremblante a-t-elle la force d'en » tracer la Description. «

On a rassemblé, dans ce sujet,

tout ce qui pouvoit parler au cœur, le toucher, le pénétrer. A la tête de la Description est une Vignette, où l'on voit une belle Colonne d'Ordre Corinthien renversée de sa Base, & brisée en dix pièces, nombre égal à celui des années du Prince. Une grande Figure de femme représentant l'Espérance se jette à travers ces tronçons de Colonne, & paroît vouloir en rassembler les débris. La douleur de cette femme est extrême ; son action est vive & parlante. Au fond de la Vignette paroissent trois Colonnes debout, symboles des trois jeunes Princes qui restent pour appuyer le Trône & consoler la Nation. *Cette Gravure est du célèbre M. Cochin fils.*

## ARTICLE LXXVIII.

***ORAISON FUNÉBRE** de Très-haut, Très-puissant & Très-excellent Prince Monseigneur Louis-Joseph-Xavier de France,* DUC DE BOURGOGNE, prononcée dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denys, le 7. Mai, par Messire Gabriel-François MOREAU, Evêque de Vence. (*In*-4°.) *A Paris, chez Vincent, Imprimeur de Monseigneur le Duc de Bourgogne, &c.* M. DCC. LXI.

IL est rare que l'Eloquence ait à louer de grandes vertus dans un enfant, & plus rare encore qu'elle n'ait pas des taches à redouter dans la vie d'un Prince. Quel accord de perfections sans mêlange & sans alliage dans le

Jeune Duc de Bourgogne, objet de cet Eloge funèbre !

M. l'Evêque de Vence nous le présente *faisant espérer, dans un âge si peu avancé, toutes les qualités d'un grand Prince, & montrant, dans une vie si courte, toutes les vertus d'un Chrétien.* Ce sujet qui est beau, parce qu'il est très vrai, s'annonce par un Exorde pathétique sur l'affliction générale qu'a répandue la mort de l'auguste Enfant. » Cet appareil, ces chars » revêtus de deuil, ces chevaux » couverts des marques de la » douleur, ces Guerriers dont la » fonction est de garder le Trône, » & qui n'escortent plus qu'un » cercueil, la vue de cette Tombe » où est renfermé un Prince qui » faisoit l'espérance de la Nation ; » tous ces objets éclairés par la » lueur sombre & pâle de mille » flambeaux étonnent l'ame & » l'accablent de tristesse. «

La première Partie de ce Discours expose donc les qualités naturelles qui commençoient à briller dans M. le Duc de Bourgogne, & qui faisoient espérer de lui tout le mérite & toute la gloire d'un grand Prince. Facilité & pénétration d'esprit, amour de la vérité, noblesse de sentiments, bonté de caractère : telles furent déja les vertus de cet Enfant.

M. l'Evêque de Vence développe ces traits qui lui donnent occasion de raisonner quelques moments sur l'éducation des Princes. En terminant ce morceau plein de réflexions judicieuses, le Prélat adresse la parole aux personnes illustres & intelligentes qui présiderent à l'éducation du jeune Duc de Bourgogne. » Si je ne » craignois de renouveller vos » douleurs & de faire couler vos » larmes, je vous demanderois

» combien de fois vous avez été
» étonnés de la justesse de son es-
» prit, de la maturité de ses idées,
» de la profondeur de ses réfle-
» xions, de la sagesse & de la
» vivacité de ses réponses ; com-
» bien de fois prenant la parole
» pour lui applanir des difficultés
» qui devoient arrêter son âge,
» vous l'avez vu prévenir vos
» pensées, & s'élancer par ses
» propres forces au-delà des obs-
» tacles ? Vous étiez guidés dans
» ce grand travail par un Prince
» qui n'aimoit son fils que pour
» le rendre, comme lui-même,
» digne d'être adoré de la France.
» Il observoit chaque jour avec
» l'intérêt & la tendre curiosité
» d'un père les progrès de cette
» ame ; il lui ouvroit les trésors
» de la sienne. Au sortir de ces
» Conseils où il pese avec Louis
» les destinées de l'Etat, où il ba-
» lance les intérêts de l'Europe

» où il apprend le grand Art de » gouverner les Peuples, il venoit » se délasser de cette étude pro» fonde & sublime parmi les ca» resses & les embrassements de » son fils..... O tendresse! ô nœuds » sacrés! Souvent à la vue des » progrès rapides d'un fils si cher, » des larmes plus douces mille » fois que toute l'yvresse des plai» sirs ont coulé des yeux d'un père » attendri, &c. «

Dans la seconde Partie de cet Eloge funèbre, l'Orateur insiste sur les vertus Chrétiennes de M. le Duc de Bourgogne. Dans un âge si peu avancé, il étoit déja très-instruit de sa Religion, il en pratiquoit avec fidélité tous les devoirs: sa piété tendre & éclairée a paru dans la réception du plus auguste de nos Sacrements; enfin, dans sa longue maladie, il a eu *la fermeté d'un Héros, & la patience d'un Chré-*

*tien.* » Qui ne ſait combien les » maux, lorſqu'ils ſont durables, » fatiguent l'ame ? On réſiſte aiſé- » ment à des peines paſſagères ; » & il n'y a point de cœur ſi » foible, qui ne puiſſe être cou- » rageux, du moins quelques inſ- » tants. Mais paſſer près de deux » années dans les langueurs, ne » reſpirer que pour ſouffrir, s'é- » teindre par degrés & approcher » pas à pas de la tombe qu'on » voit ouverte, flotter ſans ceſſe » entre les tourments d'une vie » pénible & les horreurs d'une » mort prochaine ; il faut ſoûte- » nir en même temps le ſouvenir » des maux paſſés, le fardeau des » maux préſents, l'image des maux » à venir : il faut que la conſtance » ſans ceſſe épuiſée ſe renouvelle » ſans ceſſe, &c. «

Tant de vertus & d'épreuves préparoient une meilleure vie à ce reſpectable Enfant. » Il a pris

» ſa

» sa place au-dessous du Trône
» de S. Louis, parmi cette foule
» de Héros qui tous ont reconnu
» leur sang. Voilà sa véritable famille.
» C'est de-là qu'il sera
» plus utile à la France que s'il
» étoit resté parmi nous. Ce n'est
» plus un enfant d'un corps foible,
» accablé par les maladies & les
» langueurs; son ame libre & aussi
» remplie d'activité que de force,
» n'a plus rien ni dans l'espace,
» ni dans le temps, qui la borne
» ou qui la resserre. C'est de-là
» qu'il verra tous les intérêts de
» la France avec cette supériorité
» de lumières qu'ont les Génies
» célestes. Il jettera les yeux sur
» l'Europe: il verra tous les Royaumes
» ébranlés par les secousses de
» la guerre, des armées menaçantes
» qui s'avancent de toutes
» parts pour s'égorger, des remparts
» abbatus & à moitié brûlés
» par la foudre, des campagnes

» teintes de sang & couvertes de
» carnage. Il se prosternera aux
» pieds du trône de l'Eternel, pour
» le prier de mettre un terme aux
» calamités de l'Europe ; mais la
» France occupera toujours son
» plus doux souvenir. Ce jeune
» Enfant, dans les Cieux, pourra
» plus pour nous donner la paix,
» que le génie des Capitaines &
» l'habileté des Ministres, &c. «

M. de Vence a mis beaucoup d'intérêt, de sentiment, d'ordre & de clarté dans ce Discours, dont le Texte étoit aussi très-bien choisi; *Plangent eum planctu quasi unigenitum, & dolebunt super eum ut doleri solet in morte primogeniti.* (Zach. XII. 10.)

## ARTICLE LXXIX.

*DICTIONNAIRE Univerſel, Dogmatique, Canonique, Hiſtorique, Géographique & Chronologique des Sciences Eccléſiaſtiques, &c.* (Premier & ſecond Volume *in-folio.*) Par le R. P. RICHARD, & autres Religieux Dominicains des Couvents du Fauxbourg S. Germain & de la rue S. Honoré. *A Paris, chez Rollin & Bauche, Quai des Auguſtins; Jombert, rue Dauphine, &c.* M. DCC. LX.

IL y a peut-être plus de 70 ans que Baillet forma le deſſein d'un *Dictionnaire Univerſel Eccléſiaſtique*, deſtiné à repréſenter les matières de Dogme, de Morale, de Diſcipline, & borné à

trois Volumes *in-fol.* Ce projet n'a point eu d'exécution : il étoit d'ailleurs moins étendu que celui du R. P. Richard & de ſes ſavants Aſſociés.

Il s'agit ici de toutes les Sciences Eccléſiaſtiques. Ecriture-Sainte, Hiſtoire, Théologie, Dogme, Morale, Liturgie, Droit Canon, Eloquence ſacrée : telle eſt la carrière immenſe où s'engagent les PP. Dominicains ; &, pour la parcourir entière, quel genre de connoiſſances a dû leur paroître étranger ou ſuperflu ? Géographie, Chronologie, Bibliographie, Droit Civil, Belles-Lettres, Langues ſavantes : tout, en un mot, s'aſſujettit à leur plan. Ils ont dû conſulter toutes les Nations, s'informer de tous les uſages, dépouiller toutes les Bibliothèques, entendre les témoins de tous les âges, porter leurs vues ſur toute la poſtérité.

Nous avons annoncé deux fois ce grand Dictionnaire avant qu'il parût. Nous jouissons présentement des deux premiers Volumes, & nous avertissons que les trois derniers sont sur le point d'être donnés au Public. Notre dessein, dans cet Article, n'est pas d'épuiser cette matière : nous ne voulons encore qu'indiquer les caractères principaux de l'Ouvrage, & faire sentir quelle en est l'importance.

On aura donc cinq Volumes *in-fol.* mais la nature de cette entreprise exige des augmentations ou des suppléments. L'Histoire seule (partie si considérable dans cette vaste Collection) doit croître d'âge en âge : toujours l'Eglise aura ses Saints, ses Pasteurs, ses Théologiens, ses Ecrivains, ses bons & ses mauvais succès, ses temps de paix & d'orages : il faudra tenir compte des

ſucceſſions, des changements, des révolutions ; & dès-à-préſent même nous oſerions prier les Auteurs d'amplifier ou de multiplier leurs Notices. Voici, par exemple, un point qui nous paroît digne de leur attention.

Il y a eu, dans les Communions ſéparées de l'Egliſe Romaine, des Ecrivains qui ont entrepris la défenſe des dogmes de la Religion Chrétienne, & qui ſe ſont diſtingués dans cette Controverſe. Nous pouvons nommer relativement aux Lettres des deux premiers Volumes du Dictionnaire, Abbadie, Clarke, Ditton, &c. Il y a eu de même, dans ces Egliſes Proteſtantes, des Savants qui ont beaucoup travaillé ſur l'Ecriture, comme les deux Buxtorfs, Cappel, Druſius, & cent autres fort connus. Nous demandons ſi des Articles hiſtoriques ou même critiques ſur ces Au-

teurs n'enrichiroient pas l'eſtimable Collection qu'on nous donne? On y place le Chancelier Bacon; & il ſemble que l'illuſtre Robert Boyle, qui a fondé des Diſcours pour la défenſe de la Religion Chrétienne, pourroit auſſi être adopté dans le Dictionnaire. Au reſte, ſi ces vues & quelques autres que nous croirions utiles à la perfection de ce grand Ouvrage, ſortoient du plan qu'on s'eſt propoſé, nous les abandonnons, & nous nous en rapportons aux doctes Auteurs qui peuvent avoir des raiſons particulières pour ne pas embraſſer ces objets.

Ces Auteurs méritent déja l'approbation du Public pour les deux Volumes qu'ils nous ont donnés.

Sur l'Ecriture-Sainte, ils préſentent par-tout l'explication des termes, & la Notice des perſonnes dont ce ſaint Livre fait mention. Leur Article *Bible* eſt fort

détaillé : ils parlent de toutes les Verſions, hors de celle du nouveau Teſtament en Langue Baſque ; Livre en effet très-rare, & dont on ne raſſembleroit peut-être pas ſix Exemplaires.

Sur l'HISTOIRE, ils ont fait de grandes recherches, ſur-tout en ce qui concerne les Saints, les Auteurs & les Ecrits. Nous voulons dire que l'Hagiographie & la Bibliographie ont été traitées avec ſoin dans cet Ouvrage.

Sur la THÉOLOGIE Dogmatique, Scholaſtique & Morale, on trouvera des Traités preſque entiers, & les queſtions diſcutées avec méthode. On peut voir les Articles *Abſolution*, *Baptême*, *Cenſures*, *Confeſſion*, *Euchariſtie*, & une multitude d'autres. Dans les pures opinions, les Auteurs ſe picquent d'une grande impartialité ; & dans la réſolution des points de Morale, d'une grande

exactitude. Pour le fond des sentiments, ils s'attachent par préférence à S. Thomas : ce qui ne peut que leur faire honneur, & être approuvé de tout le monde.

Sur la LITURGIE, ils ont développé avec raison quelques Articles, comme *Cérémonies*, *Chanoines*, *Cloches*, &c. Il nous paroît que ce qui concerne le *Chant*, étoit susceptible d'un peu plus de détails.

Sur le DROIT CANON, il semble qu'on s'est donné des soins particuliers. Comme on a quantité d'excellents Ouvrages modernes en ce genre, les Auteurs du Dictionnaire ont puisé dans ces sources : une des meilleures est le Recueil des Œuvres de M. Piales ; ils l'ont consulté souvent pour la matière des Bénéfices, & ils le citent exactement.

Sur l'ELOQUENCE SACRÉE ou la *Prédication*, on sait quel est le

plan des PP. Dominicains. Ils donnent deux Sermons un peu abrégés ſur chacun des points de Morale, ou ſur les Myſtères & Panégyriques qu'ils entreprennent de traiter. Ces Sermons ſont d'ordinaire bien choiſis, & l'on nomme à la fin les Livres d'où ils ont été tirés.

Nous produirons dans un autre Extrait quelques morceaux de ce Dictionnaire. Il nous ſuffit d'obſerver ici que l'exécution de l'Ouvrage nous a paru conduit par l'amour du vrai, par le deſir d'être utile au public, par une grande aſſiduité au travail, & par une connoiſſance fort étendue des meilleurs Livres.

ARTICLE LXXX.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## *ITALIE.*

### De Rome.

L'Auteur de la nouvelle Edition de l'Ouvrage du Vasari sur les *Vies des Peintres & des Sculpteurs*, a fait réimprimer à part la vie de Michel-Ange Bonarroti, avec des Notes qui sont plus étendues que le Texte : c'est un *in*-4°. publié l'année dernière chez les Pagliarini ; & *il se trouve à Paris chez Tilliard, Quai des Augustins. On en rendra compte dans ces Mémoires.*

## *FRANCE.*

### DE PARIS.

On diſtribue le *Mandement de M. l'Evêque de Valence*, *qui ordonne que le* TE DEUM *ſera chanté en actions de graces des avantages remportés par l'Armée du Roi*, *commandée par M. le Maréchal-Duc de Broglie.* Cette Pièce eſt courte, mais ingénieuſe, & peint très-bien la ſuite des opérations de M. le Maréchal. Le Prélat n'oublie pas de rendre juſtice aux vertus de ce Général, *auſſi plein de Religion que de valeur.*

» Au milieu de tant d'actions
» glorieuſes, quelle n'eſt pas ſa
» modeſtie ? Comme s'il n'y avoit
» point de part, il en fait rejail-
» lir toute la gloire ſur ces bra-
» ves Guerriers qui ont combattu

» sous ses ordres avec tant de
» valeur. Il croit ne pouvoir trop
» les combler d'éloges. Unissons
» nos louanges aux siennes, &
» louons nous-mêmes, avec l'Ecri-
» ture, ces *Hommes illustres* qui,
» au prix de leur vie, viennent de
» relever nos espérances.

» Avec quels tendres & reli-
» gieux sentiments le Roi ne nous
» y invite-t-il pas lui-même ! La
» gloire qui lui en revient ne l'é-
» blouit pas, & il n'en est touché
» que parce que ces heureux suc-
» cès lui font espérer une paix
» plus prompte & plus durable :
» il sent l'amour & l'épuisement
» de ses Peuples ; & il tarde à sa
» bonté de les délivrer du poids
» accablant de la guerre, dont il
» ne gémit pas moins qu'eux. «

Heureuse paix, sur laquelle M. l'Evêque de Valence insiste comme sur le bien le plus nécessaire & le plus généralement de-

ſiré ! Il ajoûte un mot qui doit bien humilier ceux à qui le ſort des armes eſt contraire. *Nous ne ſommes vaincus, que parce que nous ſommes coupables.* Les Saints ont auſſi été vaincus quelquefois, témoins S. Louis, le vertueux Charles de Blois, & tant d'autres; mais il eſt vrai que les Soldats & les Peuples ne reſſembloient guères à leurs Généraux & à leurs Maîtres : ce qui ſuffit pour juſtifier la ſentence du Prélat.

Il arroſe enfin de ſes larmes le tombeau du jeune Prince qu'on vient de perdre ; *tendre fleur moiſſonnée dans ſon aurore; mais dont l'éclat conſacré à l'éternité peut ſeul adoucir les regrets de l'auguſte Prince qui lui avoit donné la naiſſance.*

Les Muſes ont auſſi pleuré un Prince dont la naiſſance avoit été pour elles un ſujet de fête,

d'allégresse, de concerts, de productions en tout genre & en toutes Langues. On distribue chez Barbou un Recueil de Vers, intitulé : *In obitu Serenissimi Burgundionum Ducis, Musarum juvenilium pii luctus, habiti à selectis Rhetoricæ Alumnis in Regio Ludovici Magni Collegio Soc.* JESU, *die Lunæ 27. mensis Apr. 1761.* Ces Morceaux de Poësies ont été composés avec soin, & les Auteurs sont Mrs de Cornullier, Desvaux, de Beauvilliers de Buzançois, Desroches, d'Ecquevilly, Delaage de Clisson, de Perdiguier, Gauthier, Despreaux, Colbert de Chabanois de Mondoubleau, de la Marche de Dracy. La Pièce de ce dernier est Françoise. Nous transcrirons la seconde, parce qu'elle présente l'idée tout-à-fait pittoresque d'un beau Mausolée.

## SERENISSIMI DUCIS BURGUNDIÆ TUMULUS.

Æde ſub immensâ, in templi penetralibus altis,
Regum ubi relliquias complectitur area cultu
Regifico, Mortiſque inter monumenta ſuperſtes
Ipſa ſibi, memori Majeſtas ſpirat in ære;
Molli exſurget humo, lecto de marmore, moles
Non humilis, non alta, humilem media inter & altam,
Pulchra opere, arte nitens, re ſplendida, regia ſumptû
Inter avos Reges qualem decet eſſe Nepoti.
Hanc juxta Charites, ſparſis ſine lege capillis,
Oraque velatæ facili lacrymantia limbo
Deducent, veluti fraterno in funere, luctum;

Has prope mœrentes Musæ quas vivus
amavit,
Et mutæ, citharis circumpendentibus;
Artes,
Virtutumque Chorus suffundet fletibus
ora,
Ora, sinusque pios : aderit lugentibus
ipsa
Relligio illacrymans; dextrâ ostentabit
Olympum,
Labentem ex illo manus offeret altera
palmam.
Principis effigies medio de marmore
surget,
Ceu sursùm enitens, tendensque ad
sidera vultus.

Nativus lepor ingenuo spirabit in
ore;
Gratia fulgebit roseis rediviva la-
bellis;
Candida lacteolo vernabunt Lilia vul-
tu,
Lilia regales olim cingentia cunas :

Exprimet & mores frons morum imitata nitorem:
Diducent ſeſe facili labra mollia riſu,
Exiliet victrix cruciatus inter acerbos
Lætitia ingenii; nec vis hanc aſpera morbi,
Nec dolor immodicus, repetitaque mortis imago
Turbare, aut gravibus poterit corrumpere curis.
Hunc circùm mœrens aſtantûm turba dolebit:
Spectabit flentes viſu indejectus amico;
Et, quos ipſe facit, ſolabitur ipſe dolores;
Nilque Puer moriens pueri aut morientis habebit.

Marmoreâ ſub mole, ſacræ telluris in alvo
Ponentur Pueri exuviæ, mutumque cadaver,
Dum volat æthereas Anima immortalis ad arces.

Et vos, Heroum Manes, Umbræque verendæ,
Inclyta tot bellis, totque illustrata triumphis
Nomina, Borbonidæ, locus inter vestra Puello
Si monumenta datur, si tot victricibus Umbris
Se comitem adjungat Pueri Umbra; Hæresque novennis
Regibus, haud vestræ labes hinc addita famæ;
Astra sinant! esset decoris qui nominis hæres;
Inque viâ laudis vestigia vestra secutus,
Æquaret priscos propriâ virtute parentes.

Haud secus Elysiis quondam memoratur in hortis
Fabricios inter Drusosque, & fortia belli
Fulmina, Scipiadas, Manesque tot orbe subacto

*Juin*, 1761.

Insignes, Augusti erraſſe tenerrimus
Hæres.....
O Puer ! ô civem te tardiùs optet Olympus !
Te ſinat in terris fata ad cumulanda tuorum,
Tu Marcellus eris..... ſed quando luce perenni
Jam fortunatum circumflua ſidera cingunt ;
Flebile, vos Galli, vultu rorante, ſepulchrum,
Vix quanquam ſpectare auſi, conſpergite flores
Purpureos, manibuſque ferentes Lilia plenis
Accumulate Animam donis, & functus inani
Munere, ſoletur, ſi fas, dolor ipſe dolorem.

Tuque ô Borboniæ decus, & Pater inclyte Gentis,
Laudatum in terris Nomen Cœloque ſacratum,

O Lodoix ! patrio pridem addite civis
Olympo,
Accipe nunc ſimili fulgentem luce
Nepotem,
Sidereoque novum jam ſuſcipe ſidus
in orbe.
Regnate, ô ! Cœlo, & terras curate ja-
centes.
Intereà inſcribam carmen lugubre ſe-
pulchro.

*Hìc jacet Auguſtâ Proles è Stirpe
recisa,*
*Nata recèns, properè rapta, do-
lenda diu,*
*Extremum abſolvit, cùm nonum ab-
ſolveret annum.*
*Huic Terras Lodoix, huic dedit
Aſtra Deus.*

NICOLAUS DESVAUX.

*Juin*, 1761.

*On diſtribue la Lettre ſuivante de M. NYON Libraire ſur le nouvel Ouvrage du R. P. HAYER, Bibliothécaire des Recollets.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous donner avis que je diſtribue un Ouvrage nouveau, intitulé : *La Régle de Foi vengée des calomnies des Proteſtants.* Par le R. P. HUBERT HAYER, Récollet, l'un des Auteurs de la Religion Vengée, qui a déja donné au Public l'Ouvrage qui porte pour titre : *La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame.* Après avoir examiné & apprécié les différentes méthodes de conduire à la vraie Egliſe, employées par les Théologiens, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtants, l'Auteur en propoſe une qui paroît très-courte & très-facile. Elle conſiſte

à montrer que l'Eglise Romaine est la vraie Eglise, par l'usage constant qu'elle a fait de l'autorité dans son enseignement, en frappant d'anathême tous ceux de ses enfants qui refusoient d'adhérer à quelqu'une de ses décisions dogmatiques. Il justifie ce fait par des monuments historiques incontestables, ainsi que par des témoignages sans replique de toute l'Antiquité Ecclésiastique, soit Grecque, soit Latine : il suit la même voie par rapport à l'infaillibilité de cette Eglise. C'est prouver la Religion Catholique par les faits, qui attestent la perpétuité du même ministère. Les différentes difficultés des Théologiens Protestants sur cette importante matière, sont fidèlement rapportées, discutées avec soin ; & on les convainc tantôt d'absurdité, & tantôt d'impiété. On s'applique principalement à

combattre celles qu'a proposées, il n'y a pas long-temps, M. Boullier, Pasteur d'Utrecht, dans une Brochure intitulée : *Le Pyrrhonisme de l'Eglise Romaine.* Et comme il n'y a point de milieu entre l'autorité infaillible de l'Eglise qui décide ce qui est de Foi, & la liberté que s'arroge tout Protestant d'en juger par lui-même, mais seulement pour lui-même, on présente ce dernier systême dans son vrai point de vue, & l'on fait voir sensiblement qu'il conduit, par une suite trop naturelle, ou au fanatisme, ou à la vérité putative de Bayle, c'est-à-dire à l'irréligion : ce qui, par contraste, fournit une sorte de preuve, qui, quoique négative, n'en démontre pas moins la vérité de l'Eglise Romaine.

Cet Ouvrage est en trois Volumes *in*-12. & se vend 7 liv. 10 sols

10 ſols relié en veau, & 6 liv. broché.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

NYON, Libraire au
Quai des Auguſtins,
à l'Occaſion, à Paris.

*De Paris, ce premier*
*Avril 1761.*

Le Sieur Desnos, Ingénieur-Géographe pour les Globes & Sphères, rue S. Jacques, à l'Enſeigne du Globe, à Paris, vient de recevoir d'Angleterre les Deſſeins de deux Cartes ; l'une Géo-Hydrographique de Belle-Iſle ; & des Rivages Maritimes de la Bretagne, où l'on voit la Preſqu'Iſle

de *Quiberon*, les Isles de *Houat* & de *Hédie*, & le passage de la Flotte Angloise dans ces environs : l'autre, un Plan Géomètral de *Palais*, Ville & Citadelle de Belle-Isle : le tout levé avec la plus grande exactitude par *M. Robertson*, Capitaine d'Escadre de l'Amiral *Lord Graham*, & Ingénieur de Sa Majesté Britannique à Londres, chez Jeffris 12. Mai 1761. Ces deux Cartes, quoique séparées, seront gravées sur une même Planche, & seront en vente le 10. Juin, temps de la publication de l'Atlas méthodique & élémentaire de Géographie & d'Histoire ; dédié à M. le Président Hénault ; par M. Buy de Mornas. On trouve chez le Sr Denos plusieurs autres Cartes des plus nouvelles.

Le Sieur Lattré distribue aussi une Carte Topo-Hydrographique

de Belle-Isle, levée par M. Pâris, Ingénieur du Roi, & gravée avec la propreté que tout le monde reconnoît dans les ouvrages de M. Lattré & de son Epouse, *rue S. Jacques, au coin de la rue de la Parcheminerie, à la Ville de Bordeaux.*

## Anatomie artificielle.

» Le Public est averti que l'on
» fera voir une Anatomie artifi-
» cielle sur un corps tronqué aux
» extrémités, avec le développe-
» ment des viscères contenus dans
» les trois ventres. Voici les diffé-
» rences essentielles de cette Pièce
» d'avec celles de feu M. Des-
» noues qu'on a vues autrefois à
» Paris.

» 1° Ce qui avoit été fait jus-
» qu'ici en ce genre-là, ne pré-
» sentoit que des blocs de cire

» qui expriment mal les parties
» minces, & dont les reliefs &
» les couleurs faiſoient le ſeul
» mérite. Le corps même étoit
» fait de cire, dont la ſurface
» extérieure ſe jaunit à la longue;
» & ne repréſente point du tout
» la peau : les viſcères faits de
» cire ſont ſujets à ſe caſſer au
» plus petit accident, ou par l'ef-
» fet de la grande ſécheresſe. Le
» corps que l'on fera voir, eſt re-
» couvert d'une vraie peau, qui
» imite l'enveloppe extérieure &
» générale, & qui permet le tranſ-
» port de la Pièce entière facile-
» lement & ſans danger.

» 2°. On a copié les membra-
» nes naturelles d'une manière à
» tromper les yeux des Spectá-
» teurs ; ce qui eſt ſingulièré-
» ment remarquable dans le Pé-
» ritoine, l'Epiploon, la Plè-
» vre, &c.

» 3°. Les viſcères creux & mem-

» braneux, tels que l'estomach &
» les intestins, sont rendus artifi-
» ciellement avec la consistence,
» la souplesse & la légèreté des
» viscères naturels. On souffle
» l'estomach & même les poul-
» mons.

» 4°. Les proportions naturelles
» de toutes les parties, leur rap-
» port entr'elles, leurs couleurs,
» leurs positions exactes ; tout
» est observé au point, que la
» Nature est copiée dans la plus
» grande précision & avec une
» vérité qui étonne. On espère
» que l'Ouvrage qui la repré-
» sente si bien, méritera les suf-
» frages du Public. Il a déja ob-
» tenu ceux de l'Académie Royale
» des Sciences, de la Faculté
» de Médecine & de l'Académie
» Royale de Chirurgie.

» On verra cette Anatomie
» tous les jours, hors les Fêtes &

» Dimanches, depuis onze heu-
» res du matin jusqu'à une heure
» après midi, & depuis quatre
» heures du soir jusqu'à six, chez
» la Demoiselle Biheron, qui l'a
» exécutée, & qui demeure *sur*
» *la vieille Estrapade, au coin*
» *de la rue des Poules*. Ceux qui
» seront curieux de voir un dé-
» veloppement plus détaillé des
» viscères contenus dans chacun
» des trois ventres & séparément,
» prendront des arrangements par-
» ticuliers.

» Cette Anatomie a été ex-
» posée le Mercredi 13. Mai
» 1761.«

Nous ajoûtons à cette description qui nous a été communiquée, que la Demoiselle Biheron est la même personne qui composa, il y a deux ans, une *Anatomie artificielle* pour le Cabinet & par les ordres de Sa Majesté l'Impératrice de Russie.

Nous en fimes alors la descrip- tion comme d'un chef-d'œuvre d'adresse, d'intelligence, d'élégance & d'exactitude. On prétend que celle-ci est encore supérieure : ce qui doit être naturellement, puisque les Esprits, les Arts, les connoissances croissent & se perfectionnent.

M. BAUDOUIN, Conseiller au Grand-Conseil, lut le 23. du mois dernier un Mémoire fort curieux sur la découverte du Satellite de Venus. C'est M. Montagne, Astronome de la Société Littéraire de Limoges, qui a découvert ce nouveau Corps céleste ; mais M. Baudouin a déterminé la durée de sa révolution, sa distance, son nœud ascendant, & son passage sur le Soleil le 6. de Juin prochain. Le Mémoire lu à l'Académie est

ſi clairement écrit, que tout le monde peut l'entendre. *Il ſe diſtribue chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.*

On publie encore une nouvelle Carte de Belle-Iſle, dreſſée par M. de Beaurain, fils de M. le Chevalier de Beaurain, Géographe ordinaire du Roi. Cette Carte paroît fort exacte, & elle eſt proprement gravée. L'Iſle s'y préſente diſtribuée en ſes quatre Paroiſſes, qui ſont comme les quatre petits Gouvernements de ce Rocher. On y voit de plus le plan particulier de Palais, Capitale de l'Iſle. La Fortereſſe a ſix baſtions, des caſernes, des ſouterreins, des magaſins &c. & elle eſt défendue par de très-braves gens. *On trouve cette Carte chez Merigot Libraire, Quai de Conti; & chez l'Au-*

*teur, à l'entrée de la nouvelle Eſtrapade.*

On ſouſcrit chez Deſaint & Saillant, Jean-Thomas Hériſſant, Savoye, Simon, Durand, pour les *Œuvres de feu M. le Chancelier d'Agueſſeau*, (in-4°.) à raiſon de 9 livres le Volume. Le premier paroît, & contient 1° trois Diſcours pour l'ouverture des Audiences du Parlement. 2° Dix-neuf Mercuriales. 3° Huit Requiſitoires ou Diſcours en différentes occaſions. 4° Quatre Inſtructions ſur les Etudes propres à former un Magiſtrat. 5° Un Eſſai d'inſtitution au Droit public. *Nous rendrons compte de cet excellent Recueil.*

*Table Géomètrique pour ſervir à la multiplication de tous les nombres depuis l'unité juſ-*

*qu'à 100, multipliés par tel nombre à volonté que ce puiſſe être ; auſſi depuis 1 juſqu'à 100, &c.* Pythagore avoit donné une Table de multiplication depuis 1 juſqu'à 10 ; & depuis Pythagore, on avoit imaginé de repréſenter ces produits par l'élévation & l'abaiſſement des doigts, ſuppoſant le multiplicateur dans une main, & le multiplicande dans l'autre. Cette méchanique étoit ingénieuſe, mais elle n'alloit que juſqu'à 9 incluſivement.

M. Dufour, Ingénieur en chef de la Compagnie d'Agriculture (Généralité de Paris,) a dreſſé une Table en quatre feuilles, au moyen de laquelle on a tous les produits depuis 1 juſqu'à 100 ; produits tant quarrés que rectangles. Rien n'eſt plus aiſé que l'uſage de ces Tables ; & deux exemples que préſente l'Auteur, ſuffiſent pour faire con-

noître toute la marche de ces calculs. Le prix des quatre Planches en feuilles séparées & tirées sur grand Nom de Jesus, est de 1 liv. 10 sols ; *& l'Auteur demeure rue S. Honoré, vis-à-vis celle de la Sourdière, maison de M. Dangard Notaire.* Il y a des Exemplaires *in*-4°. reliés en veau 3 liv. 18 sols, d'autres en bazane 3 liv. 6 sols ; les quatre Planches collées & réunies ensemble 1 liv. 14 sols, les mêmes réunies & collées sur toile avec bordure en soie bleue 4 liv. 12 sols. Ces prix sont moins forts que ci-devant, & c'est ce qui doit faciliter le débit. Les personnes de Province pourront s'adresser à l'Auteur en affranchissant le port de leurs Lettres.

Livres nouvellement imprimés ou réimprimés chez Bauche Libraire, Quai des Augustins.

*Flora Gallo-Provincialis.* Auctore Gerardo. Parisiis 1761, *in*-8°. *cum figuris.*

*Doutes proposés à l'Auteur de la Théorie de l'Impôt.* Par M. Pesselier 1761, *in*-4°. & *in*-12.

*Histoire de Saladin, Soudan d'Egypte.* Par M. Marin. Paris 1760. Deux Volumes *in*-12.

*Les Voyageurs modernes, traduits de l'Anglois.* Paris 1760. Quatre Volumes *in*-12.

On trouve chez le même Libraire quelques Exemplaires des Livres suivants.

*Le sens littéral de l'Ecriture-Sainte.* Trad. de Stackouse. Trois Volumes *in*-12.

*Sermons du P. Perusseau.* Lyon 1760. Deux Volumes *in*-12.

*Trésor des Antiquités de la Couronne de France.* Deux Volumes *in-fol. fig.* Ces deux Volumes contiennent toutes les figures du Livre du P. Montfaucon, intitulé : *Monuments de la Monarchie Françoise.*

Les célèbres Imprimeurs GUERIN & DELATOUR vont donner une ſavante & magnifique Edition de Corneille-Tacite en cinq Volumes *in*-4°. Le *Proſpectus* qui ſuit, & que nous publions entier, à cauſe de l'importance de l'Ouvrage, explique tout en détail, & dans les meilleurs termes.

C. CORNELII TACITI Opera recognovit, emendavit, Notis & Diſſertationibus illuſtravit, Supplementis explevit Gabriel BROTIER, Societatis JESU. *Pariſiis, ex Typographia H. L. GUERIN & L. F. DELATOUR, viâ San-Jacobeâ. M. DCC. LXI. Cum Approbatione, & Privilegio Regis.*

ERUDITO LECTORI.

HISTORIAM eſſe lucem temporum, veritatis teſtem, vitæ magiſtram, Prin-

cipum privatorumque hominum præceptricem, rerum gerendarum moderatricem & arbitram, omnes pronunciant, omnium maximè ac fermè unus docet C. CORNELIUS TACITUS. Scriptorem maximis laudibus, &, quod omni laude majus est, utilitate publicâ adeò commendatum, in tanto, quo vivimus, Literarum splendore adhuc sordescere, Librariorum erroribus fœdatum, Editorum conjectationibus obscuratum, Interpretum ambagibus intricatum, exiguâ, pro operis dignitate, eruditione illustratum, literatus Orbis pridem indoluit. Exoratus, ut id laboris susciperem, & pro virili parte tantum Scriptorem pristino splendori restituerem, eò libentiùs curam omnem ac diligentiam adhibui, quòd hoc studiorum genere literis simul & utilitati publicæ consulerem.

Verùm ne quâ in re Lectorem expectatione suâ defraudare videar, quid præstiterim paucis explicandum: non ad laboris ostentationem, sed ut cum eruditis viris, qui plurimum opis conferre possunt, Editionis meditamenta communicem.

In eâ adornandâ id maximè allaborandum censui, ut non modò superioribus præstantiorem, quod facillimum;

ſed etiam, quantùm poſſem, abſolutiſſimam & utiliſſimam facerem. Quæ ut adſequerer; Erneſtianam Editionem, quâ nulla accuratior hactenus prodiit, cum libris, tum manu ſcriptis, tum Arte Typographicâ editis, diligentiſſimè contuli, ſublatiſque erratis plurimis, meliorem reddidi.

His perfunctus, certuſque ex Hiſtoriâ, niſi adfulgeat Chronologiæ & Geographiæ lux, nihil voluptatis, parum utilitatis percipi, omnes temporum locorumque varietates breviter, at diligenter, adſignatas volui; idque etiam in Geographicis accuravi, ut, quantùm fieri poſſet, vetera nomina cum recentioribus conferrentur: quod quàm utile, quàm jucundum ſit, eruditis omnibus compertum.

Haud minorem operam in æſtimandis veteribus pecuniis collocandam duxi: has enim Bellorum atque Imperiorum nervos meritò dixeris, quas qui non noverit, in Hiſtoriâ planè cæcutit. Illam verò æſtimationem, conjecturis obſoletiſve computationibus poſthabitis, ex libro quem hâc de re, plurimis Romanorum, Græcorum & Hebræorum nummis appenſis & examinatis, anno ſuperiore ſcrip-

si*, repetam; librum ipsum, ubi otium erit, editurus.

Una adhuc, eaque maxima, supererat difficultas, Scriptorum Imperii Romani, ac præcipuè Taciti, propria; scilicet in Cæsarum, Regum exterorum, nonnullorumque Romanorum appellationibus fermè indiscreta similitudo. Ut hâc in re; tum Historiæ, tum Tacito subvenirem, Regum exterorum Canones proposui; Cæsareæ domûs stemma delineavi, & ad majorem utilitatem, ex veteribus Scriptoribus, Godofredum *de Peschwitz* æmulatus, illustravi: alia quoque virorum, origine & factis insignium, stemmata addidi.

Hæc cùm præstitissem, tum demum fuit manifestum, quod sensêre viri, hominum & literarum peritissimi, Tacitum obscuritatis minimè arguendum; eximiam verò inesse in oculatissimo Scriptore brevitatem, in sagacissimo perspicuitatem, in prudentissimo & ingeniosissimo sententiarum ac

---

* Libro, rerum varietate; quàm mole, graviori titulum feci: *Traité des Monnoies Romaines, Grecques & Hébraïques, comparées avec les Monnoies de France, pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte, & de tous les Auteurs Grecs & Romains.*

verborum altitudinem cum incredibili in introſpiciendis & erudiendis ingeniis dexteritate conjunctam.

At quantò plus eſt in optimo Scriptore artis, quantò major rerum compreſſio, tantò magìs enitendum exiſtimavi, ut ex nummis, inſcriptionibus, monumentis Veterum, Recentiorumque libris evulgatis ac manu ſcriptis, ea lux adfunderetur, quâ difficilia explicarentur, comprobarentur vera, falſa (quis enim Scriptorum erroris purus?) retegerentur. Hæc non modò Notis, ſed, ubi rerum natura & gravitas poſtulat, Diſſertationibus explanantur. Gnarus verò nihil cum Tacito pugnare magìs quàm inanem loquacitatem, in omnibus brevitatem ſum conſectatus.

Poſt tot impenſos labores, & mihi & Tacito feciſſe ſatis videbar, cùm mens irrequieta, ſuaſque in pœnas ingenioſa, me ad novas acrioreſque curas adegit. Tacitum enim truncum ac mutilum edere, Hiſtoriamque Romanam decurtatam, aut malè compactam, diutiùs relinquere puduit. Animum ergo ad Supplementa adverti. Verùm egregio operi, turpes-ne ac fœdas Suetonii, pannoſas Dionis ac

Zonaræ lacinias adſuerem? Facilis quidem, ſed ignobilis, vixque utilis labor. Majora auſus, ex omni vetuſtate ſelegi, quæ ſtilo moreque Corneliano exprimerem, ut Scriptorem, quem meritò *maximum antiquitatis Pictorem* appellavêre, ſi minùs æquarem, quod ob ſingularem ejus ingenii felicitatem vix fieri poſſe exiſtimo, certè non dehoneſtarem, & Hiſtoriam Romanam pleniorem verioremque facerem.

Tota hæc eſt lucubrationum noſtrarum ratio, quam eruditis viris perſpectam voluimus; ut, ſi qua meliora videant, ſi quos habeant Taciti codices nondum cognitos aut exploratos, ſi indubitatæ antiquitatis monumenta, quæ ea Imperii Romani tempora illuſtrare valeant, apud ſe adſerventur, nos pro ſuâ humanitate doceant. Jam hâc in urbe plurimos ſtudiorum noſtrorum adjutores, in Operis Præfatione iiſque locis, quibus ſubſidio venerint, meritâ cum laude appellandos, reperimus. Quod verò ad humanarum literarum decus ac ornamentum ſilere minimè licet, vel ipſa inter bellorum diſſidia V. Cl. Carolus Morton, Regiæ Societati à ſecretis, & Muſeo Britannico præfectus, doctique Oxo-

nienses, se in partem laboris, collatis suis Mss. exemplaribus, ultrò venturos adpromisêre.

Annuant ceteri eruditi viri, ut, omnium votis ac studiis conspirantibus, digna Tacito, digna hâc ætate, quæ Scriptorem, acerrimis sapientissimisque ingeniis semper probatum, à leviusculis quorumdam criminationibus * feliciter vindicavit, Editio prodeat. Illam in quinque volumina dividemus.

Priore, præter tripartitam de vitâ & scriptis Taciti, de ejus Editoribus & Interpretibus, de hâc supremâ Editione Præfationem, continebuntur uberrima veterum Auctorum testimonia, stemma Cæsarum delineatum & illustratum, sex priores Annalium libri, seu Tiberianum Imperium, Supplemento libri quinti auctum.

Altero, sex posteriores Annalium libri, seu Claudii & Neronis principatus. Addidimus libros fermè quin-

* Leviusculas inter illas criminationes, quæ Tacitus de Judaïcis Christianisque rebus malè scripsisse arguitur, minimè adnumeraverim, egregio Scriptori, adulationem exoso, haud indulgentior.

que, ut Caii omnia, prima Claudii, extrema Neronis tempora supplerentur.

Tertio, quinque Historiarum libri, sive res Galbæ, Othonis, Vitellii; & Vespasiani primordia.

Quarto, liber de Germanorum moribus, vita Agricolæ, de Oratoribus dialogus. Accedent collectæ ex Taciti Operibus Sententiæ, & ad certa capita revocatæ, ut Scriptoris Πολιτικωτάτου mens tota pateat. Appendix quoque Chronologica subnectetur, in quâ antiquiora tempora, quorum obiter Tacitus meminit, annis suis consignabuntur; quæ, vel ab ipso in libris, qui superant, vel à nobis in Supplementis, narrata sunt, leviter perstringentur: largiùs verò & uberiùs, quæ à Vespasiani primordiis ad Hadriani Imperium evenêre, prosequemur, ut vice Supplementi ad amissos Historiarum libros haberi valeant. Quantum possit esse in eâ Appendice utilitatis, quàm egregiè de literis & Literatorum studiis fuissent meriti Strabonis, Plinii, Plutarchi, aliorumque optimorum Scriptorum Editores, si similes concinnassent, nemo est qui non fuerit sæpè expertus.

Quinto denique volumine, Indices quatuor. Primus, Geographicus. Se-

cundus, nominum tum Deorum, tum hominum. Tertius, verborum omnium Cornelianorum, in quo tamen cavebimus, ne ad minutula ridiculè delapsi, *que*, *&*, *ac*, aliaque id genus puerilia enumeremus : at commune ampliſſimorum illorum Indicum vitium averſati, res in Taciti Operibus, in Supplementis, Notis etiam ac Diſſertationibus, ad Hiſtoriam, ad Latinitatem memoratu dignas ſeparatim adnotabimus. Certi enim eos Indices neceſſaria eſſe memoriæ levamenta, plurimumque Romanarum Literarum ſtudioſis prodeſſe, in iis ſtrenuam operam navabimus. Quartus, Scriptorum, quos citaverimus, illuſtraverimus, & emendaverimus. Cùm enim non modò libros, ſed librorum capita, vel paginas appellemus, noſſe quibus uſi fuerimus Editionibus, quibuſve Mſſ. erit perutile.

Nunc verò, ne Lector, quænam in hâc Editione Notis futura ſit ſedes, dubius ſuſpenſuſque hæreat, monendum nos eas ita diſcriminaſſe, ut breviores, & ad faciliorem Taciti intelligentiam neceſſariæ, per paginas fuſæ, *textui*, ut vulgò loquuntur, ſubſternerentur ; longiores, emendationibus

& variis opinionibus intricatæ, veteribus monumentis, ac Dissertationibus, gravidæ, in singulorum voluminum calcem conjicerentur. Quâ ratione nihil appositius aut commodius videtur.

Eruditum Lectorem de his præmonitum haud ultrà morabor. Formam voluminum, chartæ ac typorum nitorem ex specimine æstimet. Non minorem fore Geographicarum, Nummariarum, aliarumque cælatarum Tabularum elegantiam spondent Typographi.

# TABLE DES ARTICLES
Du mois de Juin 1761.

ARTICLE LXIX. *Histoire du Cardinal de Granvelle, Archevêque de Besançon, &c.* 1349

ART. LXX. *Doutes proposés à l'Auteur de la Théorie de l'Impôt.* 1368

ART. LXXI. Philosophiæ recentioris à Benedicto STAY, &c. *La Philosophie moderne. Poëme en X. Livres, &c.* Suite de l'Art. LXII. au Vol. de Mai. 1393

ART. LXXII. *Traité des combats singuliers.* Par le P. GERDIL, &c. 1412

ART. LXXIII. *Discours qui a remporté le Prix d'Eloquence à l'Académie de Montauban, &c.* 1433

ART. LXXIV. *Discours prononcés dans l'Académie Françoise, &c.* 1443

ART. LXXV. *Bibliothèque Ascétique, &c.* 1452

ART. LXXVI. *Le témoignage du sens intime, &c.* 1459
ART. LXXVII. *Description du Mausolée érigé dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denys, &c.* 1476
ART. LXXVIII. *Oraison funèbre de Monseigneur le Duc de Bourgogne, &c.* 1485
ART. LXXIX. *Dictictionnaire Universel, Dogmatique, &c.* 1491
ART. LXXX. Nouvelles Littéraires. 1499

## *APPROBATION.*

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Mai 1761.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
*Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.*

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5285